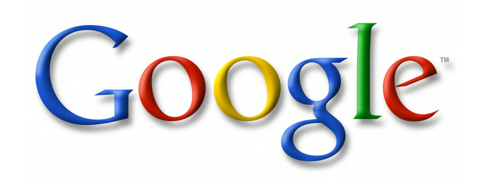
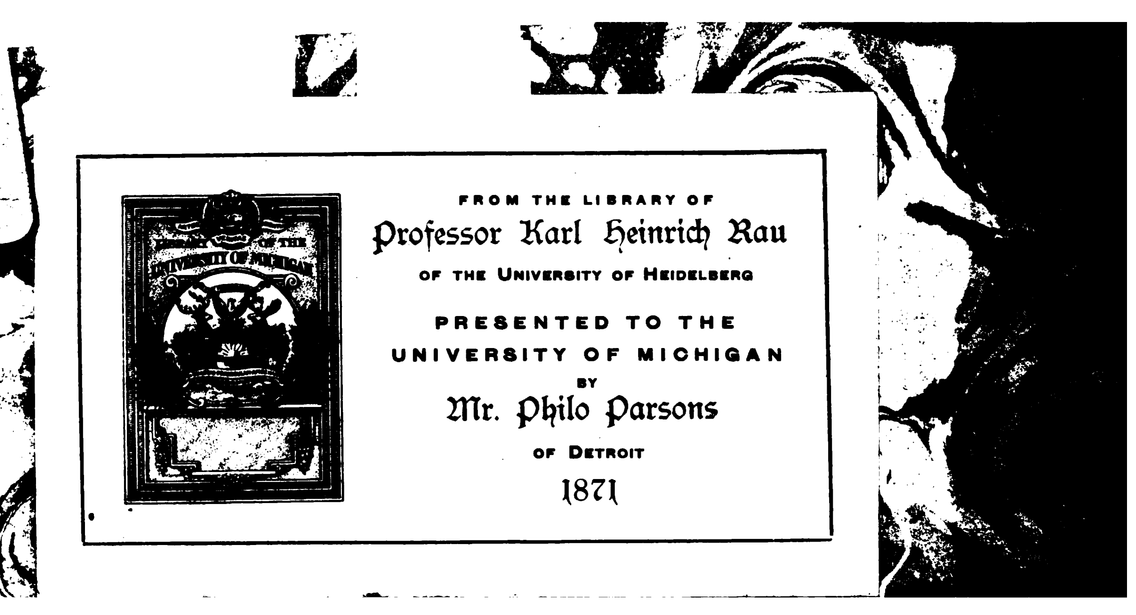
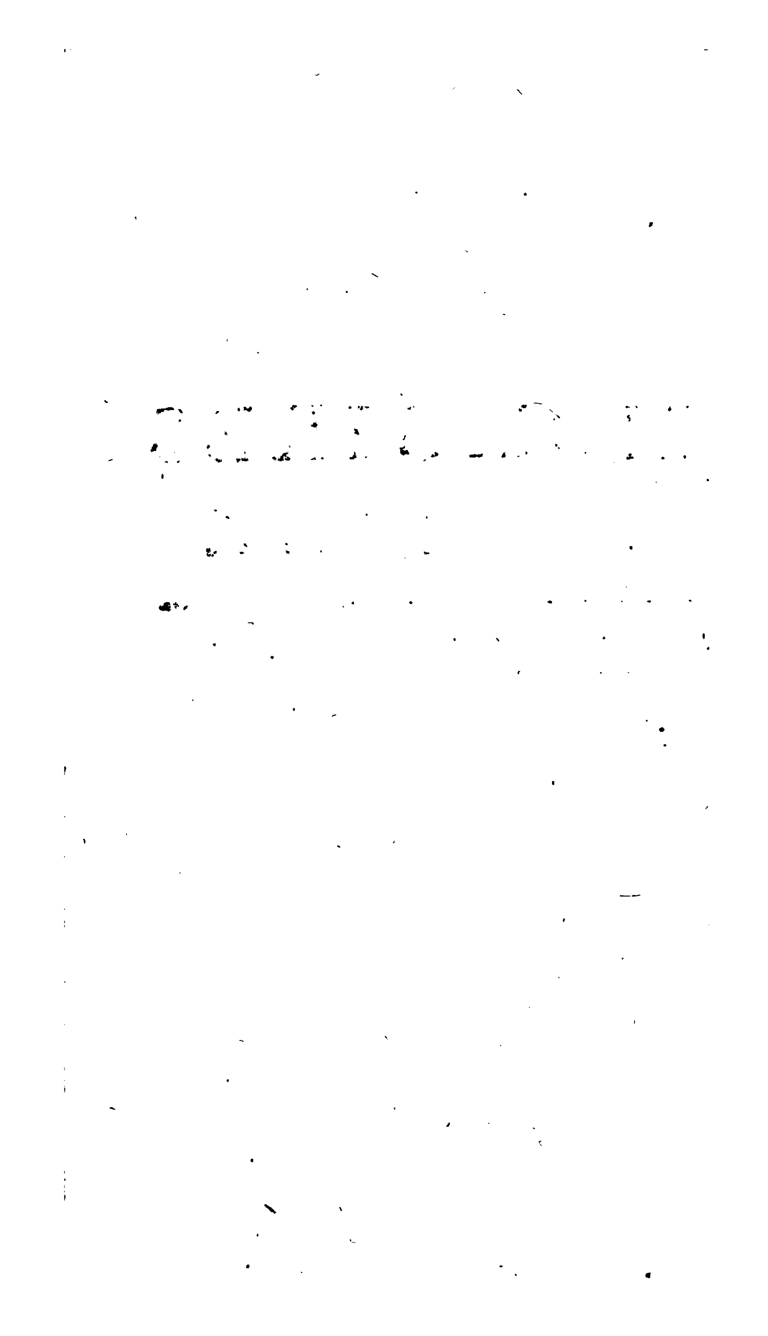



LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN


P. L. 170

MEMOIRES
DE SULLY.

TOME QUATRIÉME.



MEMOIRES

DE MAXIMILIEN

DE BÉTHUNE,

DUC

DE SULLY,

PRINCIPAL MINISTRE

DE HENRI-LE-GRAND;

Mis en ordre, avec des Remarques.

PAR M. L. D. L. D. L.

Nouvelle édition, revûe & corrigée.

TOME QUATRIÉME.



A LONDRES.

M. DCC. LXXVIII.



MEMOIRES DE SULLY.

LIVRE XI.

MÉMOIRES 1599-1601. Affaire du Marquisat de Saluces : artifices du duc de Savoie pour ne point le restituer. Voyage de Henri IV à Blois. Dissolution de son mariage avec Marguerite de Valois : ses amours avec mademoiselle d'Entragues, qui se fait donner par ce prince une promesse de mariage : hardiesse de Rosny dans cette occasion. Articles de mariage avec la princesse de Florence, arrêtés. Faits étrangers. Rosny prend la tutelle de ses Neveux d'Epinoy. Permission pour les manu-

factures d'étoffes précieuses, révoquée. Rosny est fait grand-maître de l'artillerie, & de cette princesse : Henri fait célébrer ce mariage par l'archevêque de Rouen : conversations plaisantes à cette occasion. Le clergé, le parlement, &c. s'opposent à l'enregistrement de l'édit de Nantes : changement qui y sont faits : assemblée des Protestans, & artifices du duc de Bouillon à ce sujet : l'édit est enregistré. Affaires de Marthe Brossier. Charge & gratifications accordées par Henri à Rosny. Mort surprenante de la connétable, de la duchesse de Beaufort : douleur qu'en ressent Henri : Rosny le console.

LE tems fixé par le compromis fait entre les mains du pape, au sujet du marquisat de Saluces, s'étoit passé sans que sa sainteté eût rien décidé sur cette affaire, parce que le duc de Savoie qui sçavoit mieux que personne, que la décision ne pouvoit lui être favorable (1), s'étoit servi, pour éluder le juge-

(1) Ce marquisat étoit un fief mouvant du Dauphiné, sur lequel la maison de Savoie n'avoit aucun droit.

ment, de tous les manéges ordinaires à cette petite cour, qui fait sa politique d'employer également pour sa conservation, ou son agrandissement, la ruse, le manque de parole, les soumissions, & l'attachement au plus fort. La premiere idée qui vint au duc de Savoye, fut de révoquer un compromis qu'il n'avoit fait que pour gagner du tems, ou dans l'espérance que peut-être la France se brouilleroit avec le saint siége : mais comme ce procédé auroit eu quelque chose de trop affecté, il eut recours à un autre artifice pour engager le pape à s'en déporter volontairement. Il manda à son ambassadeur à Rome, qu'il avoit des avis certains de France & d'Italie, que Clément VIII. s'étoit laissé gagner par le roi, sous la condition secrette que S. M. T. C. s'obligeoit à céder ensuite au pape lui-même tous ses droits sur le marquisat de Saluces. L'ambassadeur trompé le premier par son maître, s'expliqua sur cette collusion, de maniere que S. S. qui n'avoit accepté l'arbitrage que pour le bien des deux parties, s'en démit aussi-tôt avec indignation.

Le duc de Savoie qui n'avoit point douté que le pape ne prît ce parti, faisoit cependant entendre au roi, qu'il se re-

mettoit entiérement à sa discrétion, sans qu'il fût besoin, pour ce démélé, d'aucuns arbitres étrangers. Il crut, en piquant ce prince d'honneur, en obtenir ce qui faisoit le sujet de la contestation, qu'il n'oublioit pas de lui faire représenter comme quelque chose de si mince valeur, qu'il ne méritoit pas seulement l'attention d'un aussi grand roi. C'est avec ces instructions qu'étoient venus à Paris, les sieurs de Jacob de la Rochette, de Lullins, de Brétons & de Roncas, agens de M. le duc de Savoie.

Avec de pareilles vues, le ministre & le confident du prince est ordinairement celui qu'on commence à mettre dans ses intérêts; & pour dire la chose plus clairement, celui qu'on cherche à corrompre. On ne lui cache même presque pas qu'on vient à lui dans ce dessein, quoiqu'il ne paroisse pas fort honnête. On n'use pas non plus dans ses paroles, de la même circonspection qu'on apporte dans un congrès. Ces messieurs me dirent donc que leur maître ne prétendoit point tenir de S. M. le marquisat de Saluces, autrement qu'à titre de grace & de pur don, & ils m'insinuoient en même-tems assez significativement, que ce présent reflueroit aussi de M. le duc de Savoie à moi

à proportion de l'importance de la chose & de la maniere dont je m'employerois à la faire réussir. Je ne voulus point comprendre le sens de ces dernieres paroles. Je conclus séchement des premieres, en parlant aux quatre agens, que comme on ne sauroit gratifier quelqu'un que de ce qu'on posséde, il falloit que M. le duc de Savoie commençât avant tout, à remettre à S. M. le marquisat de Saluces, & qu'alors ce prince que je leur assurois n'avoir pas l'ame moins grande que S. A. en useroit royalement; sur quoi je les priai très-sérieusement de s'adresser directement au roi. Ils le firent, rebutés du ton dont je leur avois parlé. Henri en prit un extrêmement poli avec eux, mais si ferme à l'égard de tout ce qui pouvoit intéresser l'état, qu'ils jugerent après plusieurs tentatives inutiles, qu'ils n'avanceroient rien par cette voie.

Ils voyoient toute la France, & la cour elle-même, pleine de mécontens & de séditieux : ils imaginerent qu'en les poussant à quelque résolution violente, on pourroit donner à Henri assez d'occupation dans son propre royaume, pour lui faire perdre de vue toute affaire au-dehors. La présence du duc de Savoie leur parut nécessaire pour engager plus

fortement ceux des seigneurs qui prêtoient l'oreille à leurs suggestions. Ils lui écrivirent que son intérêt demandoit qu'il fît un voyage à Paris. Ce dessein étoit parfaitement dans le caractère du duc (2) : il y consentit, & en fit demander la permission à S. M. qui l'auroit refusée si elle l'avoit pû honnêtement ; mais le duc de Savoie lui en ôtoit jusqu'au moindre prétexte, en protestant qu'il n'entreprenoit ce voyage, que pour venir lui-même traiter avec S. M. ou plutôt se soumettre à toutes ses volontés ; ce qu'il accompagnoit de tant de plaintes contre l'Espagne, qu'il paroissoit être sur le point d'en venir à une rupture avec cette couronne, & mettre désormais tout son salut dans son union avec la France. Il venoit de refuser la proposition avantageuse que lui avoit faite le roi d'Espagne de lui envoyer son fils & sa fille aînée, pour les faire paroître à la cour de Madrid comme princes du sang royal d'Espagne.

Cette démarche du duc de Savoie acheva de déterminer le pape à ne plus se mêler

(2) On dit qu'il échappa à ce prince, pendant son séjour à la cour de France, de dire un jour : » je ne suis point venu en France pour recueillir, » mais pour semer.

de l'affaire de Saluces : mais rien ne fit perdre de vue au roi les deux choses qui lui avoient d'abord paru essentielles : l'une, de ne rien relâcher de la satisfaction que lui devoit le duc de Savoie ; l'autre, d'éclairer ses démarches auprès des brouillons de la cour.

Le maréchal de Biron étoit toujours celui à qui il donnoit le premier rang parmi eux. S. M. sut que pendant le séjour qu'avoit fait ce maréchal en Guyenne, il avoit sollicité la noblesse de cette province, de s'attacher à lui, & qu'il avoit même tenu à table avec toutes ces personnes, des discours d'un ennemi de l'autorité royale. Tout cela auroit pu n'être qu'un effet du faste & de l'orgueil de ce maréchal ; mais ce qui y donnoit le plus de poids, c'est qu'en même tems ses menées à la cour de Savoie, quoique conduites avec toute la précaution possible, vinrent aussi à la connoissance du roi ; & le voyage que fit cette année S. M. à Blois n'eut point en effet d'autre motif que de déconcerter les projet de Biron, & de contenir les peuples dans le devoir ; quoique ce prince ne le proposât en public que comme une partie de plaisir, pour jouir de la beauté de ce climat pendant l'été, & pour y manger, disoit-

il, d'excellens melons. Il lui étoit d'ailleurs indifférent, dans l'état où étoient les choses, de s'éloigner de Paris.

J'accompagnai S. M. dont le séjour à Blois n'a rien d'assez intéressant pour que je m'y arrête. Il se passa dans les soins que je viens de marquer, joints à celui de poursuivre cette dissolution tant souhaitée, du mariage de ce prince avec Marguerite de Valois.

Tant que la duchesse de Beaufort avoit vécu, peu de personnes avoient songé à presser Henri de se démarier; soit de peur que ces instances ne tournassent à l'avantage de sa maîtresse, qui étoit universellement haïe, soit pour ne pas s'exposer à la colère de cette femme, toujours fort à craindre, quand même ses desseins auroient échoué: mais sitôt qu'on la vit morte, il se fit comme une conspiration du parlement, de tous les autres corps & du peuple à ce sujet. Le procureur général vint prier S. M. de donner cette satisfaction à ses sujets. Le roi, quoique fort indéterminé sur le choix, promit pourtant de combler les vœux de ses peuples.

Je repris plus fortement mon commerce de lettres avec la reine Marguerite. Je ne m'étois point mis en peine de lever

l'obstacle que cette princesse avoit apporté en dernier lieu, au sujet de madame de Beaufort, au consentement qu'on exigeoit d'elle ; parce que je le regardois comme une ressource à laquelle tout le monde seroit peut-être bien obligé d'avoir recours, ne fût-ce que pour lier les mains de la cour de Rome, si le roi se fût enfin laissé gagner par sa *maîtresse*, & que d'ailleurs la complaisance que j'avois toujours trouvée dans Marguerite, me répondoit qu'elle n'en faisoit pas le prétexte d'un refus absolu. Je fus confirmé dans cette opinion par la réponse qu'elle fit d'Usson à la lettre que je venois de lui écrire, où je lui parlois du sacrifice qu'on attendoit d'elle, dans les termes les plus respectueux, mais pourtant très-clairs, comme il les faut dans de pareilles négociations. Pour marquer que de son côté elle comprenoit parfaitement de quoi il s'agissoit, elle s'expliquoit nettement sur le billet de séparation, & elle l'attachoit à des conditions si peu onéreuses, qu'il ne devoit plus après cela y avoir de difficulté. Convenir d'une pension honnête pour elle, & payer ses créanciers, c'est tout ce qu'elle demanda ; & elle donna, pour terminer de sa part cette affaire avec le

roi ou avec moi, un homme qui ne nous étoit pas suspect, quoiqu'il lui fût fort attaché : c'est ce même Langlois qui avoit si bien servi S. M. dans la reddition de Paris, & qui en avoit reçu pour récompense une charge de maître des requêtes.

On eût trouvé difficilement un homme de plus d'esprit dans les affaires. Il vint apporter à S. M. une réponse de (3) Marguerite : car le roi avoit cru qu'il devoit aussi lui écrire ; ce qu'il avoit fait avec bonté & politesse, mais beaucoup moins expressivement que moi. Avec la lettre, Langlois apporta l'état des demandes de la princesse, sur lesquelles on fut aussi-tôt d'accord. Pour rendre la chose plus solide, Langlois se chargea, & vint en effet facilement à bout de la faire écrire de sa propre main au pape, dans des termes qui fissent comprendre à S. S. que non-seulement on ne lui faisoit à cet égard aucune violence, mais encore qu'elle avoit pour la consommation de cette affaire, le même empressement que toute la France. D'Ossat

(3) Lisez ces deux Lettres de Henri IV à Marguerite de Valois, & de Marguerite à Henri, dans le nouveau Recueil des Lettres de Henri le Grand.

muni d'une pareille piéce, ne trouva pas de grands obstacles. Il fut secondé par Sillery, qui cherchoit à effacer la honte de sa premiere commission. Le S. P. s'apportoit plus à la grace qu'on lui demandoit, que des délais de formalité & de bienséance, sans écouter les insinuations des envieux : car cette espece haïssable d'hommes se trouve, ou se mêle par-tout. Enfin il commit, pour mettre la derniere main à cette procédure, qui ne pouvoit être faite qu'en France, l'évêque de Modène son neveu & son nonce, avec deux adjoints de la nation, l'archevêque (4) d'Arles & le pere Ange à qui l avoit donné la pourpre, & que l'on

(4) Horace Del-Monte, archevêque d'Arles, rançois de Joyeuse, le second des fils de Guilume. Ces trois commissaires s'assemblerent dans e palais de Henri de Gondy, évêque de Paris ; & rès avoir mûrement examiné les raisons de part d'autre, ils déclarerent le mariage nul, pour use de parenté, de religion, d'affinité spirituelle, violence, & de défaut de consentement du côté l'une des parties. Henri & Marguerite de Valois oient parens au troisiéme degré : la mere de anne d'Albret, qui s'appelloit aussi Marguerite, ut sœur de François I. Voyez l'histoire & les ces de ce divorce dans Matthieu, *tom. 2*, *liv. 2*, Thou, *liv. 123* de la chronologie septénaire, née 1599.

appelloit le cardinal de Joyeuse. Le biais qu'on crut devoir prendre, fut de déclarer les deux époux libres de tout engagement mutuel, pour cause de nullité dans leur mariage.

Pendant qu'on travailloit à expédier cette affaire, Henri de retour à Fontainebleau, & passant la plus grande partie de son tems dans les parties de plaisir & de table, entendit parler de mademoiselle (5) d'Entragues ; & sur le portrait que lui en firent les courtisans, empressés à flatter son penchant pour le sexe, comme d'une fille aussi belle que vive & spirituelle, il eut envie de la voir, & en devint aussi-tôt passionnément épris. Que ne pouvoit-il prévoir tous les chagrins que cette nouvelle passion devoit lui causer dans la suite ! Mais la destinée de Henri étoit que le même foible qui devoit ternir sa gloire, empoisonneroit aussi sa vie.

---

(5) Catherine-Henriette, fille de François de Balzac, seigneur d'Entragues, de Marcoussy & de Malesherbes, & de Marie Touchet, maîtresse de Charles IX qu'il épousa en secondes nôces. Les écrits de ce tems-là nous la représentent comme moins belle, mais plus jeune que la belle Gabrielle ; gaie, ambitieuse, hardie, &c. Ce portrait qui se rapporte à ce que dit ici le duc de Sully, sera bien confirmé dans la suite de ces mémoires.

La demoiſelle n'étoit pas novice. Quoique ſenſible au plaiſir de ſe voir l'objet des pourſuites d'un grand roi, elle l'étoit encore davantage à l'ambition qui la flattoit, que dans la conjoncture préſente, il ne lui étoit pas impoſſible de jouer ſi bien ſon perſonnage, qu'elle obligeât ſon amant à convertir ce titre en celui d'époux. Elle ne ſe preſſa donc pas de ſatisfaire ſes deſirs. La fierté & la pudeur furent employées tour à tour, & enſuite l'intérêt. Elle ne demanda pas moins de cent mille écus pour prix de ſa derniere complaiſance. Lorſqu'elle s'apperçut qu'elle n'avoit fait qu'irriter la paſſion de Henri par un obſtacle qui me parut à moi ſi capable de la refroidir, qu'il fallut que S. M. usât de la derniere violence pour me tirer cette ſomme d'argent, elle ne déſeſpéra plus de rien, & eut recours à d'autres fineſſes. Elle allégua la gêne où la tenoient ſes (6)

(6) Cette crainte n'étoit pas abſolument ſans fondement. Si nous en croyons le maréchal de Baſſompierre dans ſes *Mémoires*, la mere étoit à la vérité d'humeur fort complaiſante, & même c'eſt elle qui attira le roi à Maleſherbes, maiſon où elle demeuroit, mais le pere n'étoit pas ſi traitable, non plus que le comte d'Auvergne,

parens, & la crainte du ressentiment auquel ils se porteroient contr'elle après sa faute. Le prince satisfaisoit à tout cela de son mieux, mais jamais au gré de la demoiselle, qui lui déclara enfin, après avoir pris le moment favorable, qu'elle ne lui accorderoit jamais rien qu'il ne lui eût fait une promesse de sa main de l'épouser dans l'année. Ce n'étoit point pour elle-même, disoit-elle, en accompagnant cette étrange proposition de l'air de modestie qu'elle connoissoit propre à enflamer le prince, qu'elle demandoit cette promesse. Une verbale lui eût suffi, ou plutôt elle n'en auroit point exigé du tout, persuadée qu'elle n'étoit point d'une naissance à oser prétendre à cet honneur : mais elle avoit besoin de cet écrit pour lui servir d'excuse de sa foiblesse auprès de ses parens. Comme elle vit que le roi balançoit encore, elle eut l'adresse de glisser qu'elle regardoit dans le fond cette promesse comme une chimere, sachant bien que S. M. n'étoit pas comme le

---

frere utérin de la demoiselle : ils chercherent querelle au comte du Lude, dont Henri IV se servoit en cette occasion, & emmenerent cette demoiselle à Marcoussy, où le roi ne laissa pas d'aller la trouver, *tom. I.*

commun de ſes ſujets, en priſe au Tribunal des officiaux.

Voici aſſurément un grand exemple de la tyrannie de l'amour. Henri n'étoit pas ſi avèugle, qu'il ne vît clairement que cette fille cherchoit à le tromper. Je ne dis rien des raiſons qu'il avoit d'ailleurs de ne la croire rien moins qu'une veſtale, non plus que des intrigues d'état, dont ſon pere, ſa mere, ſon frere & elle-même avoient été convaincus, & qui avoient attiré à toute cette famille, un ordre de ſortir de Paris, que je venois de leur faire ſignifier tout récemment de la part de S. M. Malgré tout cela, ce prince foible conſentit à la fin à la volonté de ſa maîtreſſe, & lui en donna ſa parole.

Un matin qu'il étoit prêt à partir pour aller chaſſer, il m'appella dans la galerie de Fontainebleau, & me mit aux mains ce honteux papier. C'eſt une juſtice que je ſuis d'autant plus obligé de rendre à Henri, qu'on voit que je ne cherche pas à pallier ſes défauts, que dans les plus grands excès où ſa paſſion le porta, il prit toujours ſur lui d'en faire l'aveu, & de s'en conſulter à ceux qu'il connoiſſoit le plus oppoſés à ſes réſolutions : ce qui eſt une marque de droiture & de grandeur d'ame qu'on trouve dans fort peu

de princes. Pendant que je faisois une lecture, dont chaque mot étoit pour moi un coup de poignard, Henri tantôt se détournoit pour cacher sa rougeur, tantôt cherchoit à gagner son confident, en s'accusant & en s'excusant tour à tour. Pour moi, je donnois toutes mes réflexions au fatal écrit. La clause d'épouser une maîtresse, pourvu qu'elle eût dans l'année un enfant mâle, (car c'est en ces termes qu'elle étoit conçue) me paroissoit, à la vérité, ridicule & visiblement nulle : mais rien ne me rassuroit sur la honte & le mépris qui alloit rejaillir sur le roi, d'une piéce qui ne pouvoit manquer tôt ou tard de faire un éclat terrible. J'en craignois encore les suites fâcheuses dans la conjoncture présente de la dissolution à laquelle on travailloit, & cette pensée me rendoit muet & immobile.

Henri qui vit que je lui rendois foiblement le papier, mais avec une agitation d'esprit, dont il s'apperçut aisément, me dit : » Là ! là ! parlez librement, & ne » faites point tant le discret. « Je ne pus encore trouver si-tôt les paroles dont je devois me servir, & il n'est pas besoin que j'apporte ici des raisons de mon embarras : il n'est que trop facile à justifier auprès de ceux qui savent ce que c'est

que d'être le confident des rois, dans des choses où il s'agit de combattre leur résolution, qui est toujours une volonté absolue & immuable. Le roi m'assura de nouveau que je pouvois, sans qu'il s'en fâchât, dire & faire tout ce que j'avois dans l'esprit : c'étoit un dédommagement qu'il étoit juste, disoit-il, de m'accorder, pour les trois cent mille livres qu'il m'avoit arrachées. Je lui fis répéter plusieurs fois cette assurance, & avec une espece de serment; & n'hésitant plus après cela à me montrer tel que j'étois, je pris le papier des mains du roi, & le mis en pieces sans rien dire. » Comment morbieu! dit Henri, extrêmement surpris » de la hardiesse de cette action, que » prétendez-vous faire? Je crois que » vous êtes fou. Il est vrai, sire, lui ré» pondis-je, je suis un fou : & plût à » Dieu que je le fusse tout seul en Fran» ce! « Mon parti étoit pris intérieurement de m'exposer à tout, plutôt que de trahir, par une pernicieuse déférence, mon devoir & la vérité; ainsi, malgré le dépit & la colère que je remarquai en ce moment sur le visage du roi, pendant qu'il ramassoit entre mes mains les morceaux de l'écrit pour en refaire un second; je profitai de ce moment pour lui repré-

ſenter avec force tout ce que le lecteur ſent de lui-même que je pouvois dire. Le roi m'écouta, tout irrité qu'il étoit, juſqu'à ce que je ceſſaſſe de parler ; mais maîtriſé par ſa paſſion, rien ne le pût faire changer de réſolution : tout l'effort ſur lui-même dont il fut capable, fut de ne pas bannir un confident trop ſincere. Il ſortit de la galerie ſans me dire une ſeule parole, pour rentrer dans ſon cabinet, où il ſe fit donner une écritoire par Loménie, & en reſſortit au bout d'un demi-quart d'heure qu'il employa à refaire une autre promeſſe. J'étois au bas de l'eſcalier lorſqu'il deſcendit ; il paſſa ſans faire ſemblant de me voir ; il monta à cheval, & alla en chaſſant du côté de Maleſherbes, où il ſéjourna deux jours.

Je ne crus pas que cet incident dût ſuſpendre l'affaire de la diſſolution, ni empêcher qu'on ne cherchât une femme pour le roi ; au contraire, l'un & l'autre ne m'en ſembla que plus preſſé. Les agens de S. M. à Rome firent donc alors la premiere ouverture du mariage de Henri avec la princeſſe Marie (7) de Médicis,

(7) Marie de Médicis, fille de François, grand duc de Toſcane, & de l'archiducheſſe Jeanne

fille du grand duc de Florence. Le roi nous laissa faire, & nomma même, mais par pure importunité, pour y travailler avec celui que le grand duc devoit envoyer à Paris, M. le connétable, le chancelier, Villeroi & moi. Nous ne fîmes pas languir cette affaire ; Joannini, qui étoit l'homme du grand duc, ne fut pas si-tôt arrivé, qu'en moins de rien les articles furent dressés & signés de nous tous.

Je fus chargé de les aller communiquer au roi, qui ne s'attendoit pas à une si prompte expédition : aussi lorsque j'eus répondu à la demande qu'il me fit d'où je venois : » Nous venons, Sire, de vous » marier ; « ce prince demeura un quart-» d'heure, comme s'il eût été frappé de la foudre : ensuite il se mit à parcourir sa chambre à grands pas, en rongeant ses ongles, se grattant la tête, & livré à des réflexions qui l'agitoient si violemment, qu'il ne pût encore de long-tems me rien

---

d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand. Elle eut en dot six cent mille écus, sans ses bagues, joyaux, &c. La chronologie septénaire, *an.* 1600, *p.* 121. Matthieu, *tom.* 2, *liv.* 2, *p.* 336, *&c.* rapportent les négociations de d'Ossat & de Sillery pour ce mariage.

dire. Je ne doutois point que tout ce que je lui avois représenté, ne fît alors son effet; enfin revenant à lui-même, comme un homme qui a pris une derniere résolution : » Eh bien ! dit-il, en frappant » de l'une de ses mains sur l'autre, eh » bien ! depardieu; soit; il n'y a remede; » puisque pour le bien de mon royaume, » vous dites qu'il faut que je me marie, » il faut donc se marier. « Il m'avoua que la crainte de ne pas mieux rencontrer la seconde fois que la premiere, étoit tout ce qui faisoit son irrésolution. Etrange bisarrerie de l'esprit humain ! Un prince qui s'étoit tiré avec succès & avec gloire de mille cruelles dissentions que la guerre & la politique lui avoient suscitées, tremble à la seule idée de querelles & de noises domestiques, & paroît plus troublé que lorsque cette même année encore, sur l'avis d'un capucin (8) de Milan, on avoit surpris au milieu de la cour un Italien qui étoit venu à Paris dans le dessein de poignarder ce prince. Le mariage conclu ne put s'exécuter que l'année suivante.

(8) Il s'appelloit frere Honorio. Henri IV l'en remercia lui-même, & lui fit faire plusieurs offres par son ambassadeur à Rome, Matthieu, *tom.* 2, *liv.* 2, *p.* 302.

Les

Les autres faits étrangers dont il me reste à faire la remarque pour celle-ci, sont ; la guerre dans les Pays-Bas : elle y commença d'une maniere assez vive, aussi-tôt que l'archiduc eut passé dans ses provinces. Sur les plaintes réitérées de l'Espagne, le roi fit défense à ses sujets d'y aller porter les armes au service des états, mais seulement pour la forme, parce que la politique de l'état ne voulant pas qu'on laissât opprimer les Flamands, non-seulement S. M. ne punit point les contraventions à sa défense, mais encore elle favorisa sous main ces peuples. La guerre en Hongrie, sur laquelle je n'ai rien à dire, sinon que le duc de Mercœur demanda & obtint d'y aller servir dans les troupes de l'empereur. La révolution arrivé en Suede, où le roi régnant, & élu roi de Pologne, (9) fut détrôné par ses sujets, qui mirent en sa place Charles son oncle, duc de Sudernie, & perdit toute espérance d'y

(9) Sigismond : ce malheur lui arriva pour avoir voulu rétablir la réligion catholique en Suéde. Voyez sur toutes ces affaires étrangères, de Thou, le Septenaire & autres historiens, *année* 1599.

rentrer, par la victoire que remporta sur lui son concurrent.

En voici d'autres qui me sont personnels. Lorsque j'étois à Blois, la princesse d'Epinoi (10) vint me demander mon assistance auprès du roi, contre les princes de Ligne, qui vouloient usurper son bien & celui de ses enfans. Ces enfans étoient au nombre de cinq, dont elle en amenoit quatre avec elle, trois garçons & l'aînée de ses filles; la cadette étoit élevée chez madame de Roubais, veuve du vicomte de Gand, son oncle & le mien. Elle me dit, qu'étant le plus proche parent qu'eussent ces enfans en France, du côté paternel, leur tutelle me regardoit. Je m'en chargeai volontiers pour leur faire rendre justice. J'eus la satisfaction qu'au bout de six ou sept ans, pendant lesquels j'eus soin de ces enfans, comme des miens propres, je les remis dans la possession de tous leurs biens qui montoient à cent vingt mille livres de

(10) Hippolyte de Montmorency, veuve de Robert de Melun, prince d'Epinoi, mort en 1594. Les princes de Ligne, dont il est parlé ici, sont l'amiral, prince de Ligne, gouverneur d'Artois, & qui avoit épousé Marie de Melun, dame de Roubai d'Antoing, &c. & ses freres.

rente. J'aurai ſujet dans la ſuite de marquer les obligations qu'ils ont eues à ſa majeſté.

Dans le même tems, les marchands de Tours vinrent me prier de leur aider à obtenir la permiſſion d'établir des manufactures de toutes les étoffes d'or, d'argent & de ſoie, qui juſques-là ne s'étoient point encore fabriquées en France, avec une défenſe d'y en laiſſer à l'avenir entrer aucunes venant des étrangers. Ils m'aſſurerent qu'ils avoient des fonds ſuffiſans pour fournir tout ce qui en pouvoit être conſommé dans le royaume. Je ne leur demandai, pour leur répondre, que le tems de m'aſſurer par moi-même ſi leur rapport étoit ſincère; & m'étant convaincu du contraire, j'eſſayai de les détourner d'une entrepriſe dans laquelle on n'échoue pas impunément. Je ne les perſuadai pas. A mon refus ils s'adreſſerent directement à S. M. & je crus devoir garder le ſilence ſur un établiſſement qui pouvoit en effet, étant bien conduit, être d'une grande utilité. Le roi vaincu par leur importunité, leur accorda tout ce qu'ils demandoient; mais il s'étoit à peine paſſé ſix mois, que faute d'avoir bien pris leurs meſures, ils virent révoquer des permiſſions qui avoient fait murmurer tout le monde par l'incommo-

dité & le surcroît de dépense que ce nouvel arrangement causoit aux acheteurs (11).

L'affaire du marquisat de Saluces ne paroissant point au roi devoir finir sans coup férir, S. M. songeoit depuis quelque tems à commettre les fonctions de grand maître d'artillerie à un homme qui pût bien s'en acquitter, & sur-tout les exercer par lui-même; ce que ne pouvoit pas faire le bon homme d'Estrées, qu'elle ne vouloit pourtant point en dépouiller, par amitié pour ses enfans, dont M. d'Estrées étoit

(11) Les cris des banquiers & douaniers, dont la nouvelle défense diminuoit considérablement les profits, contribuerent aussi beaucoup à la faire révoquer. *Chronologie Septénaire, pag. 94., année* 1599. Il en est de ces étoffes comme de toutes les autres parties du commerce. La liberté du commerce, qui doit régner entre toutes les nations du monde, ne nous donnera à cet égard, aucun avantage sur nos voisins, qu'autant que nous trouverons le moyen de faire ces étoffes chez nous, ou plus belles, ou meilleures, ou à meilleur marché. Aujourd'hui une grande partie des étrangers viennent les prendre chez nous, & il ne subsiste plus de défense pour aucune étoffe quelconque, pas même pour les indiennes, toiles peintes, &c. dont on en fabrique en France de très-bon goût & d'une très-belle qualité.

le grand-pere. L'expédient que Henri imagina, fut que le vieux de Born cherchant à se défaire de la lieutenance générale d'artillerie, je pouvois en traiter avec lui, & unir à ses fonctions celle de la grande maîtrise, quoique je ne fusse pas revêtu de celle-ci. Il m'offrit même d'augmenter en ma faveur les prérogatives de la premiere déjà fort considérables, en l'érigeant en office, en lui donnant autorité sur tous les lieutenans généraux dans les provinces, en rehaussant les gages; enfin de m'en expédier les provisions *gratis*; mais j'avoue qu'aucune de ces offres ne me tenta, & que je ne pus me résoudre à servir sous un autre, après avoir manqué la premiere place. Je ne m'excusai pourtant de déferer aux volontés du roi, que sur les affaires dont j'étois chargé, en quoi je n'imposai point à ce prince, qui, après bien des prieres dont je sçus me défendre, me quitta en colere, en me disant qu'il ne m'en parleroit plus, mais que puisque je voulois ne suivre que mon caprice, il agiroit de son côté à sa volonté.

Sa bonté pour moi lui fit au moment même oublier cette menace. Il fit proposer à d'Estrées de se défaire de sa charge. Je n'en fut pas plutôt informé, que je fis

offrir par monsieur & madame Dupêche, trois mille écus à madame de Néry qui gouvernoit ce vieillard, pour faire réussir la chose. Le grand-maître, pressé par cette femme, dit au roi, qu'il consentoit à prendre récompense de sa charge. Le roi me le redit incontinent, en ajoutant qu'il n'exigeoit de moi, pour l'avoir fâché, que de mettre dans peu son artillerie en état de lui faire obtenir le marquisat de Saluces qu'on lui confirmoit chaque jour, qu'il ne se feroit céder que de force, c'est-à-dire, au moyen d'un grand nombre de siéges, tous assez difficiles, car c'est-là la maniere ordinaire de faire la guerre en Savoie. Je remerciai S. M. & je convins avec d'Estrées, pour quatre-vingt mille écus. Tous les menus droits montant encore à une somme considérable, je fus obligé, en cette occasion, de prendre en rente cent mille écus, de Morand, Vienne & Villemontée; & trois jours après je fus pourvu solemnellement de la dignité de (12) grand-maître d'artillerie, & j'en

(12) Le roi la déclara charge de la couronne en faveur de M. de Sully. Brantôme, dans l'endroit où il nous donne la suite des grands maîtres de l'artillerie, en parle ainsi: » Du depuis, M. de » Rosny l'a (la grande maîtrise), qui certes honore

prêtai le ferment. C'étoit la quatriéme grande charge dont je me trouvois honoré. Son produit annuel étoit de vingt-quatre mille livres. Je crus que la reconnoiſſance qu'exigeoit de moi ce nouveau bienfait de S. M. conſiſtoit à donner tous mes ſoins à l'artillerie. Je vins viſiter l'Arſenal, où tout me parut être dans un état ſi déplorable, que je réſolus d'y demeurer, pour pouvoir vaquer à ſon rétabliſſement, quoique ce château fût alors fort mal bâti, dénué de tout, & ſans aucune commoditré.

Les affaires de l'artillerie étoient encore pires. Je commençai par une réforme des officiers de ce corps, qui n'ayant pas la moindre teinture de leur métier, n'étoient proprement que les valets de meſſieurs de la juſtice & des finances. D'un ſeul coup j'en caſſai environ cinq cens. Je m'abou-

---

» ſi bien cet état, qu'il en fait beau voir ſon Arſe-
» nal, ſon eſprit & ſon induſtrie à l'avoir fait ſi bien
» dreſſer & ſur-tout ſa valeur & ſon bon ſens à le faire
» valoir, témoin ce qu'il fit dernierement pour la
» guerre de Savoie, où en moins d'un rien il montra
» tellement ſa promptitude & diligence, qu'on le
» vit plutôt en campagne, que de l'avoir penſé «.
Vie des Hommes Illuſtres, article de M. de Roſny, tom. I, pag. 227, 228.

chai ensuite avec les commissaires pour le salpêtre; & je fis avec eux des marchés pour une provision considérable de poudres, que je fis voir au roi. Je traitai de même avec les maîtres de grosses forges pour le fer propre aux affûts, bombes, &c; avec les marchands étrangers pour le métal, avec les charrons & charpentiers, pour les ouvrages en bois nécessaires aux desseins que j'avois formés. S. M. vint visiter elle-même son Arsenal quinze jours après que je m'y fus établi, & elle en fit dans la suite un de ses plus grands amusemens. Elle prit beaucoup de plaisir à voir tous les préparatifs qui s'y faisoient, & l'extrême diligence avec laquelle je m'y appliquois.

On ne pouvoit y en apporter trop dans la conjoncture présente des affaires de Savoie, dont le détail & celui de la guerre où elles engagerent, va remplir entiérement ces mémoires pour toute l'année suivante. M. le duc Savoie partit de ses états sur la fin de celle-ci pour venir en France, avec les intentions que j'ai déjà marquées, mais elles ne purent être assez secrettes, pour lui faire recueillir tout le fruit qu'il se promettoit de ses tromperies. L'examen de la conduite passée de ce prince & de celle de ses agens, & la

connoissance qu'on avoit de son caractère, ne lui étoient pas déjà trop favorables. On eut à son sujet quelque chose de plus positif encore. Lesdiguieres manda à S. M. que le duc faisoit fortifier diligemment ses places, sur-tout celles de Bresse, & qu'il les remplissoit de munitions de guerre & de bouche. On sçut par le comte de Carces & le sieur du Passage, qu'il avoit fait de grandes instances à la cour de Madrid, & pressé le pape d'agréer un second compromis, en lui faisant entendre que toute l'Italie étoit intéressée à ne pas souffrir que S. M. T. C. possédât rien par-delà les monts. Les résidens François à Florence mandoient que le duc ne partoit point dans d'autre intention que de surprendre le roi, qui de son côté étoit persuadé que ce seroit le duc lui-même qui pourroit bien être pris pour dupe, non-seulement avec lui, mais encore avec le roi d'Espagne & les autres princes d'Italie : car ceux-ci ne cachoient point leur aversion pour l'humeur inquiéte & ambitieuse de M. de Savoie, & le roi d'Espagne n'avoit pas oublié qu'il s'étoit plaint hautement que pendant qu'on donnoit en dot à l'une des infantes, les Pays-Bas & la Franche-Comté, qui valent mieux que les deux Castilles & le Por-

tugal, celle qu'il avoit épousée, n'avoit eu qu'un crucifix & une image de la Vierge. Une infinité d'autres indiscrétions semblables, suivies de rapports & de plaintes réciproques, avoient ruiné absolument leur premiere intelligence.

La suite fit voir la justesse de ces observations que le roi me faisoit faire en me montrant la lettre de Lesdiguieres, mais il ne témoigna en public aucun ressentiment de ce qu'il apprenoit des procédés du duc de Savoie. Il m'ordonna même de ne rien oublier du côté des finances & de l'artillerie pour lui faire faire à Lyon la réception ordinaire des souverains étrangers. Je crois que ce prince n'eut aucun sujet de se plaindre de moi; mais qu'il n'en fut pas de même de MM. les comtes de Saint-Jean, (13) qui lui refuserent

(13) Ce fut par ordre du roi, selon, P. Matthieu, *tom. 2, liv. 2, pag. 323*, que les chanoines de Lyon refuserent au duc de Savoie la place de chanoine d'honneur dans leur cathédrale, qu'ils avoient accordée au duc son pere; & cela par une raison très-naturelle, qui est que le comté de Villars étoit sorti de la maison de Savoie depuis ce tems-là. Cette cérémonie consistoit à présenter la chappe & l'aumusse au duc de Savoie, à l'entrée du cloître, à lui donner rang dans l'église parmi les chanoines, &c.

certains honneurs, que les ducs de Savoie soutiennent qu'on leur doit rendre dans ce chapitre comme comte de Villars. La plus grande magnificence fut à Fontainebleau & à Paris, où de son côté le duc (14) se fit voir dans un état tout-à-fait digne de son rang.

Trois jours après qu'il fut arrivé à Paris, le roi qui n'étoit pas fâché de lui faire voir le nouvel ordre observé à l'Arsenal, me manda qu'il viendroit y souper avec le duc & les principaux seigneurs & dames de sa cour. M. de Savoie s'y rendit de si bonne heure, que je ne pus prendre une si grande diligence pour un effet du hazard. Il me demanda à voir les magasins. Ce n'étoit pas de ce côté-là que je voulois le faire tourner; la pauvreté des vieux magasins me faisoit honte à moi-même. Sans lui répondre, je le menai dans les nouveaux atteliers. Vingt canons nouvellement fondus, autant qui étoient

---

(14) Malgré cette magnifique réception, le duc de Savoie sentit bien dès la premiere fois qu'il parla à Henri IV, qu'il n'obtiendroit point ce qu'il étoit venu demander. » J'ai fait mon message, » dit-il, je m'en puis aller quand je voudrai «. *Matthieu, sur le voyage de ce prince en France, tom. 2, liv. 2.*

prêts à l'être, quarante affûts complets, & quantité d'autres ouvrages auxquels il vit qu'on travailloit avec ardeur, le jetterent dans un si grand étonnement, qu'il ne put s'empêcher de me demander ce que je voulois faire de tout cet attirail. » Monsieur, lui répondis-je en riant, c'est » pour prendre Montmélian. « Le duc, sans faire appercevoir que cette réponse l'avoit un peu déconcerté, me demanda d'un ton de plaisanterie & de familiarité, si j'y avois été, & comme je lui répondis que non, » vraiment, je le vois bien, » reprit-il, car vous ne diriez pas cela. » Montmélian est imprenable «. Je répartis du même ton dont il me parloit, que je ne lui conseillois pas de forcer un jour le roi à tenter cette entreprise, parce que je croyois être sûr de faire perdre à Montmélian ce titre d'imprenable.

Ces paroles rendirent dans le moment même notre conversation très-sérieuse. M. de Savoie prenant de-là occasion de parler du sujet qui l'amenoit en France, avoit déjà commencé à me faire sentir d'une maniere polie, qu'il étoit instruit que je ne le favorisois pas auprès du roi, mais nous n'eûmes pas le tems d'en dire davantage. S. M. arriva, & on ne songea plus qu'à la joie & au plaisir, ce qui

n'empêcha pourtant pas que dès le soir même on ne nommât de part & d'autre des commissaires pour examiner ce qui faisoit le sujet de la contestation. M. le connétable, le chancelier, le maréchal de Biron, Meisse, Villeroi & moi, furent ceux du côté du roi; & de sa part de M. de Savoie, Belly son chancelier, le marquis de Lullin, les sieurs de Jacob, le comte de Morette, le chevalier de Brétons & des Allymes.

Le duc de Savoie avoit déjà su mettre dans ses intérêts une partie de nos commissaires, il acheva de les gagner par les grandes libéralités qu'il leur fit à l'occasion des étrennes, ainsi qu'à toute la cour (15).

---

(15) » Le duc envoya au roi deux grands bassins » & deux vases de cristal pour ses étrennes, & le » roi lui donna une enseigne de diamans, dans laquelle entr'autres, il y en avoit un où l'on voyoit » le portrait de S. M.; c'étoit une très-belle » piece, de laquelle le duc fit un grand état. . . . . » Il n'y eut aucun qui lui donnât le bon jour, à » qui il ne fit quelques présens, &c «. *Chronologie Septénaire, année* 1600. On dit qu'il avoit mis la duchesse de Beaufort dans ses intérêts, ensorte que si cette dame n'étoit pas morte, il y a apparence qu'il eût pu se dispenser de rendre Saluces. Le duc de Savoie jouant à la prime avec Henri IV sur un coup de quatre mille pistoles, Henri abatit son

J'étois celui qui lui faisois le plus de peine, parce que toutes les fois que la question avoit été agitée entre les commissaires, je m'en étois toujours tenu constamment à l'alternative, de restituer à S. M. le marquisat de Saluces, ou de lui donner en échange la Bresse & tous les bords du Rhône depuis Genêve jusqu'à Lyon. Si ce n'est qu'il eût été trop incivil de demander mon exclusion des assemblées, on auroit pris ce parti; on revint encore à celui de me gagner à quelque prix que ce fût.

Des Allymes (16) vint le cinquiéme jour de Janvier, me faire, de la part de S. A. les complimens ordinaires. Il me pria le plus poliment du monde, de faire attention aux raisons du duc son maître, c'est-à-dire, en bon François, de les accepter, parce qu'en même tems qu'il me faisoit cette priere, il me présentoit le portrait

---

jeu, croyant avoir gagné. Le duc qui avoit gagné en main, se contenta de montrer son jeu au duc de Guise & à d'Aubigné qui étoient à ses côtés, & brouilla les cartes. C'est d'Aubigné qui rapporte ce trait de la générosité ou de la politique du duc de Savoie.

(16) René de Lucinge des Allymes, ambassadeur de Savoie en France.

de S. A. dont la boëte enrichie de diamans valoit quinze ou vingt mille écus. Pour m'aider un peu à entrer en composition avec ma conscience, il me dit que ce portrait venoit d'une fille de France, & il ajouta, pendant qu'il me voyoit occupé à en admirer les brillans, qu'il m'étoit donné par un prince qui avoit autant d'attachement pour le roi, que d'amitié pour moi. Je demandai à des Allymes, en tenant toujours le portrait, quelles étoient les propositions qu'on avoit à faire. Il déploya aussi-tôt toute son éloquence, se croyant au moment décisif, & commença, au défaut de raisons, à faire valoir la prétendue rupture de son maître avec l'Espagne. Il offrit de se joindre au roi pour lui faire faire la conquête de Naples, de Milan & de l'Empire même, rien ne lui coûtoit; & à l'entendre, on auroit cru qu'il pouvoir disposer de tous ces états, pour lesquels il ne doutoit point, ajouta-t-il, que le roi ne laissât volontiers au duc de Savoie un méchant marquisat composé de pieces rapportées.

Je ne pus me contenir plus long-tems: je répondis à des Allymes, que si le roi redemandoit le marquisat de Saluces, ce n'étoit point à cause de sa valeur, objet

trop peu considérable, mais pour l'honneur de ne pas laisser démembrer un ancien domaine de la couronne, & qui avoit été usurpé, dans un tems où le duc de Savoie comblé des libéralités de Henri III à son retour de Pologne, devoit encore s'en abstenir par reconnoissance. Je remerciai le député de tout ce qu'il avoit mis d'obligeant dans son discours pour moi, & pour payer ses complimens par d'autres complimens, je l'assurai qu'après que M. de Savoie auroit fait une restitution pure & simple de Saluces, je n'oublierois rien pour porter S. M. à lui faire avoir à lui-même les riches royaumes dont il avoit fait l'offre, & qui l'accommoderoient encore mieux que le roi. J'ouvris la boëte à portrait en disant ces paroles; & après en avoir admiré l'ouvrage & la matiere, je dit à des Allymes, que le grand prix étoit un motif pour moi de ne pas l'accepter, mais que s'il me permettoit d'en séparer la boëte & les diamans, je garderois volontiers le portrait, pour me souvenir d'un prince si obligeant. Je séparois en effet l'un de l'autre lorsque des Allymes me dit qu'il ne lui appartenoit pas de rien changer aux gratifications de son maître: Je le priai donc de remporter le tout, & il se retira sans aucune espérance de m'at-

tirer à lui, & à ce qu'il me parut, peu content de ma maniere d'agir.

Il ne restoit plus qu'à tâcher de m'exclure des assemblées. Sur le refus qu'en fit S. M. le duc de Savoie imagina de lui demander que le patriarche (17) de Constantinople assistât à ces assemblées au nom du pape; ce que le roi accorda, ne songeant point à la finesse cachée sous cette proposition. Le lendemain ce prince ayant envie de jouer à la paume à la sphére, nomma pour lieu de l'assemblée la maison du connétable, par la commodité qu'il trouva à faire sa partie au sortir de cet hôtel, après qu'il auroit vu entamer la conférence. Il sortit en effet après avoir exhorté tous les commissaires à n'avoir égard qu'à la justice. Il me dit en particulier & à l'oreille: » prenez bien garde » à tout, & faites ensorte qu'on ne me » trompe pas «.

Le roi étant parti, je vis qu'au lieu de s'asseoir, tout le monde se partageoit deux à deux, trois à trois, & que le nonce s'entretenoit tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, sans souffrir qu'on traitât rien en

(17) Le pere Bonaventure de Calatagirone, général des cordeliers, & nonce de sa sainteté.

forme, & ſur-tout qu'il évitoit ſoigneuſement de m'adreſſer la parole. Bellièvre me dit enfin que le bon-homme de patriarche ne pouvoit vaincre le ſcrupule qu'il avoit de communiquer avec un huguenot; & qu'il me prioit, au nom de toute l'aſſemblée, de vouloir bien m'abſenter, parce que rien ne ſe feroit ſans cela. Je perçai en un inſtant la cauſe de tout ce manége, & faiſant une profonde révérence, je me retirai, dans l'intention d'aller faire de ce pas mon rapport au roi. Je le rencontrai encore dans la galerie, où il s'étoit arrêté à parler à Bellengreville. Il me demanda avec quelque ſurpriſe, où j'allois, & ſi tout étoit déjà fini; & lorſqu'il ſut ce qui s'étoit paſſé, il entra dans une grande colère, & m'ordonna de retourner dans l'aſſemblée, diſant que s'il y avoit quelqu'un à qui ma préſence déplût, c'étoit à lui à ſe retirer, & non pas à moi. Je troublai un peu la joie de l'aſſemblée, en y rapportant le nouvel ordre du roi. Le parti qu'on prit, fut de laiſſer le tems ſe paſſer à chercher des expédiens, & de remettre à l'après midi à entamer la queſtion, lorſqu'on vit l'heure du dîner s'avancer; mais on eut beau faire auprès de S. M. je demeurai du nombre des commiſſaires, & il fallut

que le nonce se défît de sa répugnance. Brétons & Roncas se tournerent sur tous les sens, pour n'être point obligés d'en venir à la restitution du marquisat. Ils offrirent d'en faire l'hommage-lige à S. M. & si cela ne suffisoit pas, de tenir la Bresse aux mêmes conditions. Je fis aisément tomber toutes ces propositions, & je réunis toutes les voix à donner au duc de Savoie l'option de rendre Saluces, ou de céder en sa place le pays de Bresse jusqu'à la riviere de Dain, le vicariat de Barcelonnette, le Val de Sture, celui de la Pérouse, & Pignerol. Dans ce second cas on auroit restitué toutes les autres places prises de part & d'autre (18).

Le duc de Savoie avoit attendu toute autre chose de MM. les commissaires; mais la vérité est, qu'ils n'oserent combat-

(18) Il y eut une espece d'accord conclu sur ce plan entre les commissaires, qu'on se douta bien que le duc de Savoie n'observeroit pas, par tous les délais qu'il demandoit. Sur quoi quelqu'un proposa à Henri IV, comme le rapporte le Grain, de faire arrêter le duc de Savoie, pour l'obliger à l'effectuer, mais le roi rejetta cette proposition. Voyez les particularités de la négociation & du séjour du duc de Savoie à Paris, dans M. de Thou & le Septénaire, *année* 1599 & 1600.

tre ouvertement un parti qu'ils voyoient être celui du roi. Toute leur ressource fut de se joindre en faveur de M. de Savoie, à tous les courtisans, qui ne cessoient de redire au roi, qu'il ne devoit point agir à la rigueur avec un prince dont l'alliance acquise par un bienfait peu considérable, pouvoit lui procurer mille fois davantage qu'un mauvais fief très-difficile à conserver. L'option qu'on proposoit à M. de Savoie fut encore un prétexte de lui accorder six mois pour se déterminer ; il en vouloit dix-huit, & moi je soutenois que la chose n'avoit pas besoin de délai. J'allai faire part à S. M. de cette résolution qu'on avoit prise malgré moi, & je lui représentai l'inconvénient de donner au duc de Savoie un si long-tems pour renouer ses intelligences & se préparer à la guerre, lorsqu'un instant devoit suffire à ce prince, qui d'ailleurs avoit déjà pris son parti. Henri prévenu par tous les discours des courtisans sur la nécessité d'accorder un délai à M. de Savoie, me demanda comment je prétendois faire autrement: „faire reconduire honorablement, » lui dis-je, le duc de Savoie par quinze » mille hommes d'infanterie & deux mille » de cavalerie, & vingt canons, jusques » dans Montmélian, ou telle autre place

» qu'il choisira, & alors le faire expliquer » sur l'option «. Le roi ne goûta pas mon avis, il avoit déjà donné sa parole du contraire. J'en fus véritablement fâché, & j'ai toujours été persuadé que sans cette complaisance, S. M. auroit évité la guerre & reçu une entiere satisfaction. Tout ce que je pus gagner, fut de faire ôter trois mois sur les six qui avoient été accordés.

Le duc de Savoie voyant que S. M. lasse de toutes ses sollicitations, ne lui donnoit plus à la fin d'autre réponse que ce peu de mots : *Je veux mon marquisat*, partit peu de tems après pour s'en retourner à Chambéry, attendre, en se préparant à la défense, l'expiration du terme qui tomboit au mois de Juin. Il n'en auroit pas eu besoin, si le dessein de la nommée Nicole Mignon avoit réussi. Elle avoit entrepris d'empoisonner le roi (19) : elle crut pouvoir en faire par à M.

(19) En faisant entrer chez le roi, son mari qui étoit cuisinier, par le moyen de M. le comte de Soissons, grand-maître de la maison de S. M. Elle avoit été connue des princes, & même de Henri IV à Saint-Denis, où elle tenoit une des principales auberges pendant la guerre. M. le comte de Soissons, auquel elle dit qu'il ne tenoit qu'à lui d'être le plus puissant prince du monde,

le comte de Soiſſons, qui faiſoit en toutes occaſions éclater ſon mécontentement; mais cette femme lui fit tant d'horreur, qu'il alla incontinent la dénoncer: elle avoua ſon crime, & fut brûlée vive.

Il ne ſe paſſa rien de remarquable pendant trois mois, que la diſpute de MM. du Perron & Dupleſſis. Sur la fin de l'année derniere il parut un (20) livre

ſe doutant que cette femme avoit de mauvais deſſeins, fit cacher dans un cabinet Loménie, qui entendit les moyens dont elle comptoit ſe ſervir. Elle fut accuſée d'être ſorciere, & n'avoit que beaucoup de méchanceté, & un peu de folie. *Chronologie Septénaire, année* 1600.

(20) Ce livre a pour titre: *Inſtruction de la ſainte Euchariſtie*, & il attaque la Meſſe, par le témoignage prétendu des ſaints peres. Si-tôt qu'il parut, pluſieurs docteurs catholiques ſe récrierent ſur la fauſſeté d'une infinité de citations qu'il renferme; ce qui obligea Dupleſſis à propoſer une eſpece de défi, qu'on engagea l'évêque d'Evreux à accepter. Après pluſieurs lettres & pluſieurs démarches de part & d'autre, pour convenir de la forme dont on devoit y procéder, & dans leſquelles Dupleſſis ſe repentit plus d'une fois de s'être tant avancé, le roi décida pour une diſpute publique entre les deux adverſaires, dans laquelle on vérifieroit chaque jour cinquante de ces paſſages, juſqu'à ce qu'on eût examiné tous les cinq cens que M. du Perron avoit trouvés à cenſurer. On s'aſſembla dans la ſalle du conſeil à Fontai-

de celui-ci ſur l'euchariſtie, qui fut regardé par-tout le parti comme un chef-

nebleau, en préſence du roi & des commiſſaires nommés par lui, qui furent, du côté des catholiques, le préſident de Thou, l'avocat Pithou, & le ſieur Martin, lecteur & médecin de S. M. Du côté des calviniſtes, Freſne-Canaye & Caſaubon, le jeudi 4 Mai à une heure après midi. De ſoixante-un paſſages que du Perron envoya à ſon adverſaire, celui-ci ne s'étoit préparé que ſur dix-neuf qu'il avoit choiſis parmi tous les autres. « De ceux-là, » dit-il au roi, je veux perdre l'honneur ou la » vie, s'il s'en trouve un ſeul faux «. Cependant il fut convaincu de mauvaiſe foi ſur tous ceux qu'on examina, & on ne put en examiner que neuf. Sur le premier qui étoit de Scot, & le ſecond de Durand, le chancelier prononça, de l'avis de tous les aſſiſtans, que Dupleſſis avoit pris l'objection pour la réponſe. Sur le troiſiéme & quatriéme de ſaint Chryſoſtôme, & cinquiéme de ſaint Jérôme, qu'il avoit omis des mots eſſentiels. Sur le ſixiéme, qu'il ne ſe trouvoit point du tout dans S. Cyrille. Sur le ſeptiéme, tiré du code, qu'il étoit véritablement de Crinitus, mais que Crinitus avoit falſifié le texte du code. Sur le huitiéme qui en renfermoit deux de S. Bernard, que Dupleſſis avoit dû les ſéparer, ou du moins mettre entre deux un, &c. Sur le neuviéme de Théodoret, qu'il étoit tronqué, & qu'on y avoit pris le mot d'idoles, pour celui d'images. Il n'y eut que cette ſeule conférence. Dupleſſis-Mornay s'étant trouvé malade le lendemain, & s'en étant allé à Saumur quelques jours après, ſans prendre congé du roi, Freſne Canaye, l'un des

d'œuvre, & que j'envoyai aussi-tôt à M. d'Evreux qui étoit alors dans son diocèse.

---

commissaires, & sainte Marie du Mont, autre Protestant distingué, se convertirent peu de tems après cette dispute. Henri IV y prit lui-même quelquefois la parole. Duplessis prétendoit prouver, par l'autorité de saint Cyrille, que les chrétiens n'étoient point dans l'usage d'adorer la croix, & cependant il allégua le reproche que l'Empereur Julien faisoit aux chrétiens de l'adorer. « Il n'est » pas vraisemblable, reprit ce prince, que Julien » l'apostat eût reproché aux chrétiens qu'ils ado- » roient la croix, s'ils ne l'eussent adorée en effet, » autrement il se fût fait moquer de lui «. Ce fut lui aussi qui dit que du moins on devoit avoir mis un &c. dans le passage de S. Bernard.

Un catholique ayant fait remarquer à un calviniste, que du Perron avait déjà gagné plusieurs passages sur Duplessis. » N'importe, répondit le » protestant, pourvu que celui de Saumur lui » demeure «. *Matthieu*, *ibid.* Ce fait, qui est rapporté de la même maniere dans plusieurs livres dogmatiques, est généralement attesté par tous nos bons historiens, & par ceux mêmes qui traitent le plus favorablement les protestans. M. de Thou, *liv.* 123, *p.* 843. Et cet écrivain étoit un des commissaires. Matthieu, *ibid.* Chronologie Septénaire, *pag.* 123 *& suiv.* Supplément au Journal de Henri IV, *tom.* 2, *pag.* 51 *& suiv.* vol. 8778. Mss. de la bibliotheque du roi. Le grain & plusieurs autres, où l'on voit tout le détail de cette dispute. On ne doit donc ajouter aucune foi à la maniere dont elle est rapportée dans la vie de Duplessis, *liv.* 2, *p.* 269.

La

La différence de religion n'a jamais détruit les sentimens d'amitié & de reconnoissance que ce prélat a toujours eus pour moi ; ni ceux d'estime, d'affection & de vénération, que j'ai toujours conservés pour son mérite, pour ses talens, & même pour la qualité qu'il portoit, de mon évêque : nos lettres réciproques étoient écrites sur ce ton. Je fus fort surpris de lire dans la réponse qu'il me fit au sujet du livre que je lui envoyois, que les erreurs & les faussetés s'y suivoient de près, qu'il auroit fallu le censurer d'un bout à l'autre. « Non que je veuille accuser M. Duplessis » de mauvaise foi, ajoutoit l'évêque » d'Evreux, avec autant de modération » pour son adversaire, que de politesse » pour moi ; mais je plains son malheur, » de s'être fié aux rapsodies des compila» teurs qui l'ont mal servi ». Le reste de sa lettre ne contenoit que des complimens sur la charge de grand-maître dont je venois d'être pourvu, & des assurances de la joie qu'il ressentiroit, « s'il me » voyoit, disoit-il, obéir aux canons de » l'Eglise, moi qui commandois aux ca» nons de la France ».

Je n'ai jamais eu de Duplessis toute la bonne opinion dont je voyos tous mes confreres prévenus ; & j'aurois été fort

fâché de cautionner l'exactitude de ces gros volumes, qu'il faisoit suivre de si près; car celui de l'eucharistie avoit été précédé d'un autre traité sur l'Eglise. Pour bien écrire (a), sur ces matieres surtout, il faut long-tems penser. C'est ce que je répondois à l'évêque d'Evreux; mais je lui marquois en même-tems que je ne pouvois croire que le livre de Duplessis ne fût, comme il me le soutenoit, qu'un tissu de fautes. J'avertis du Perron, dès ce tems-là, que ce seroit entr'eux le sujet d'une grande dispute; parceque Duplessis ne laisseroit pas sa réponse & ses accusations sans replique. C'est aussi tout ce que ma lettre renfermoit de sérieux: les complimens, les louanges, & une invitation de venir visiter mon domicile, remplissoient le reste, & ne méritent pas d'être rapportés (21)

Ce que j'avois prévu arriva, excepté que je ne m'étois attendu qu'à une dispute par écrit, & non à une dispute publique. Je voulus interposer l'autorité du roi, pour empêcher les deux champions d'en

---

(a) En 1577.

(21) Voyez ces lettres dans l'original, *tom.* 2, *part.* 1, *pag.* 25.

venir jusques-là. Duplessis fut le plus opiniatre (22), & persista à mesurer ses armes avec celles de M. l'évêque d'Evreux. La chose se passa, ainsi qu'un chacun sait. Duplessis se défendit à faire pitié, & en sortit à sa honte. Le roi, qui avoit voulu honorer ce défi de sa présence, donna mille louanges à l'esprit & à l'érudition de M. d'Evreux. » Que vous semble » de votre pape « ? me dit Henri, pendant la dispute; car Duplessis étoit parmi les protestans, ce qu'est le pape parmi les catholiques. « Il me semble, Sire, lui ré- » pondis-je, qu'il est plus pape que vous » ne pensez, puisque dans ce moment il » donne le bonnet rouge à M. d'Evreux. » Si notre religion n'avoit pas de meilleur » fondement que ses jambes & ses bras en » croix, je la quitterois dans l'instant «.

C'est à cette occasion que S. M. écrivant au duc d'Epernon, lui manda que le diocèse d'Evreux avoit vaincu celui de Saumur; que c'étoit un des plus grands

(22) Monsieur, dit Duplessis à M. de Rosny: » mon livre est mon enfant; je le défendrai bien; » je vous prie de me laisser faire, & de ne vous » en mêler point; car vous ne l'avez pas nourri ». *P. Matthieu, tom. 2, liv. 2, pag. 340.*

coups pour l'Eglise de Dieu, qui se fût fait depuis long-tems; qu'en procédant de cette maniere, on rameneroit plus de protestans à l'Eglise, qu'on ne feroit en cinquante ans par la violence. Cette lettre, dont le tour n'étoit pas moins singulier, que le choix que Henri faisoit du duc d'Epernon pour la lui adresser, fit autant de bruit que la dispute même, lorsqu'elle eût été rendue publique; ce qui ne pouvoit manquer d'arriver, étant en de pareilles mains. Les uns disoient que ce prince ne l'avoit écrite que pour détruire plusieurs soupçons que sa conversion n'empêchoit pas qu'on ne conçût tous les jours contre sa catholicité, & qui donnoient lieu aux jésuites d'en parler peu avantageusement dans les lettres qu'ils écrivoient à Rome. Les autres s'imaginant que cette lettre avoit un sens plus caché que celui qu'elle paroissoit offrir d'abord, soutenoient que le roi n'avoit eu en vue que de persuader, soit l'Espagne, soit les calvinistes, qu'on ne faisoit que d'inutiles efforts pour porter le conseil de France à agir contr'eux par des voies violentes & sanguinaires.

Le mois de Juin vint sans que M. de Savoie se fût mis en peine de satisfaire à son engagement; & S. M. commença à

voir clairement qu'elle n'en obtiendroit rien que par la force. Mais outre les persuasions des courtisans, qui sembloient avoir tous vendu leur voix au duc de Savoie, ce prince étoit alors retenu par un obstacle bien plus fort; c'est son attachement à sa nouvelle maîtresse, à laquelle il avoit fait prendre le titre de marquise de Verneuil. Il ne pouvoit plus songer à la quitter; & j'ai quelque confusion de dire qu'après que je l'eus enfin engagé, à force d'instances, à prendre la route de Lyon, il délibéra s'il ne la meneroit point avec lui: à quoi il fut encore poussé par les flatteurs de la cour (23). Elle étoit devenue grosse; & dans la conjoncture du billet qu'elle avoit entre ses mains, la chose devint doublement intéressante pour Henri. Le ciel vint encore à son secours. Le tonnerre entra dans la chambre de madame de Verneuil pendant un orage violent; & la frayeur qu'elle eut

(23) Elle vint en effet le trouver à Saint André de La-Coste. Bassompierre, qui étoit avec Henri IV, dit que les deux amans se brouillerent au premier abord; mais que s'étant raccommodés, ce prince mena sa maîtresse à Grenoble, où il demeura avec elle sept ou huit jours, & ensuite à Chambery. *Tom. I, pag. 86 & suiv.*

de le voir passer par-dessous son lit, la fit accoucher d'un enfant mort. Le roi apprit cet accident à Moulins, où il s'étoit avancé, & d'où il jettoit tristement les yeux sur l'endroit où il laissoit sa maîtresse. Il fit quelques réflexions qui le rendirent à lui-même ; & il continua sa route vers Lyon, où ses troupes avoient ordre de le joindre.

Je devois faire la même chose, aussi-tôt que j'aurois achevé de mettre ordre aux affaires du gouvernement, & assuré les fonds & les autres moyens de faire la guerre. Je n'avois pas attendu pour cela le moment de l'exécution. J'avois écrit à tous les receveurs généraux que S. M. leur défendoit d'acquitter d'autres assignations que celles qu'ils verroient expédiées pour les garnisons des frontieres, & pour le paiement des gens de guerre ; parce que toutes les autres seroient payées directement au trésor royal, où je leur enjoignis de faire voiturer incessamment tous leurs deniers. Je défendis aux payeurs des rentes d'en acquitter aucunes, jusqu'à nouvel ordre ; & cela, afin qu'ils n'en payassent point, à leur ordinaire, qui avoient été amorties, ou créées sans argent. Je fis faire une levée de milice, que j'aimai mieux qu'on incorporât dans les anciens,

corps, que d'en composer de nouveaux régimens. J'apportai des soins encore plus particuliers pour l'artillerie. J'expédiai un ordre aux lieutenans d'artillerie du Lyonnois & du Dauphiné, & aux commissaires d'artillerie de la Bourgogne, de la Provence & du Languedoc, de rassembler toutes leurs meilleures piéces, de fabriquer un nombre d'affûts & de boulets proportionné, & de faire transporter le tout avec les poudres & autres provisions, à Lyon & à Grenoble. Je m'étois même transporté à Lyon, dans la crainte que mes ordres n'eussent pas été exécutés, & j'en revins en trois jours.

Je donnai les mêmes ordres dans les autres provinces. Je fis marché à Paris avec des voituriers, pour rendre à Lyon dans quinze jours trois millions trois cens milliers pesant, sans expliquer quelle espèce de marchandise; & ils s'y obligerent devant notaire. Ils furent bien surpris lorsqu'on leur délivra cette charge en vingt canons, six mille boulets, & autres ustensiles d'artillerie peu portatifs. Ils prétendirent que des pieces si lourdes ne pouvoient passer pour marchandise de transport; mais les ayant menacés de faire saisir leurs charrettes & leurs chevaux, & eux-mêmes, ne voulant pas

perdre les frais qu'ils avoient déjà faits : ils se déterminerent à faire ce qu'on leur demandoit, & j'eus le plaisir de voir arriver tout cela à Lyon en seize jours ; au lieu que par les voies ordinaires, il auroit fallu deux ou trois mois, & une dépense infinie pour faire ce transport.

On douta toujours que le roi se portât sérieusement à recommencer la guerre, jusqu'à ce qu'on vît S. M. prendre elle-même sa route du côté des monts. Le chancelier de Bellievre, qui l'en avoit toujours dissuadé fortement, voyant que mon avis l'emportoit, vint me trouver, pour me faire goûter, s'il étoit possible, les raisons qu'il avoit de ne pas l'approuver. Je ne le regardois pas comme un de ceux avec lesquels il étoit inutile d'entrer en explication ; sa sincérité se montra encore dans la maniere dont il me parla, & par les réflexions dont son esprit me parut agité. L'état de la France, pour laquelle toute guerre, quelle qu'elle fût, ne pouvoit être que ruineuse ; l'honneur du roi, intéressé à maintenir un ouvrage aussi solide que la paix de Vervins ; le reproche d'infraction, auquel il s'exposoit ; la crainte d'avoir sur les bras tous les alliés du duc de Savoie, contre lesquels on n'avoit à opposer qu'une armée

assez bien pourvue d'artillerie à la vérité, mais de six ou sept mille hommes d'infanterie seulement, avec douze ou quinze cens hommes de cavalerie (ainsi le croyoit Bellievre), & manquant outre cela de tous les vivres & provisions nécessaires : voilà à quoi se réduisirent les objections du chancelier.

Je crois qu'on n'a rien vu dans ces Mémoires, non plus que dans toute la conduite de ma vie, sur-tout depuis que j'ai été appellé au gouvernement des affaires publiques, qui me mette dans la nécessité de justifier un penchant trop marqué pour la guerre. S'il paroît à quelqu'un qu'en cette occasion j'ai agi contre mes maximes, c'est qu'en effet, il n'y a aucune maxime, quelque générale qu'elle soit, qui puisse répondre à tous les cas ; & qu'en supposant, comme je le crois, que la guerre est toujours un mal, il est aussi vrai que souvent c'est un mal nécessaire, & même indispensable, lorsqu'on ne peut faire valoir que par elle des droits auxquels il y auroit de la lâcheté à renoncer ; comme il est vrai encore que la générosité & la douceur, qui sont deux des principales qualités des souverains employées contre les regles de la prudence, ne doivent passer que pour man-

que de conduite, & pour une véritable foiblesse.

A cette réponse générale, je joignis, en parlant à M. de Belliévre, les raisons particulieres à la guerre présente. Je fis voir au chancelier qu'il s'allarmoit assez mal-à-propos. Le roi d'Espagne étoit le seul allié redoutable qu'on auroit pu appréhender qu'il ne se joignît au duc de Savoie. Mais qu'on fasse attention que le roi d'Espagne régnant, n'étoit qu'un jeune homme sans expérience, ni talens pour la guerre; assez occupé à réduire ses propres sujets; livré à un ministre, tout aussi éloigné de la guerre, & par son caractere, & par l'envie de s'approprier tout l'argent que la guerre auroit consommé; enfin, aussi mécontent lui-même du duc de Savoie, que convaincu avec toute l'Europe, que le roi redemandoit ici son propre bien. Je crois qu'alors l'idée qu'on aura de cette guerre, sera celle d'un pur différend entre le roi de France & le duc de Savoie, ou plutôt d'un entêtement de celui-ci, fondé sur une mauvaise présomption & sur les brigues pratiquées en sa faveur dans le conseil de France. Cela supposé, le succès de cette guerre dépendoit de la promptitude avec laquelle on la poursuivroit.

Je soutins au chancelier, qu'avec quatre mille hommes le roi avanceroit plus ses affaires cette année, qu'avec trente mille l'année suivante. Mais je ne laissai pas de lui faire toucher au doigt, que S. M. n'étoit pas aussi dépourvüe qu'il se l'étoit imaginé; & du moins qu'elle ne manqueroit d'aucune des deux choses qu'il tomboit à ma charge de fournir, l'argent & l'artillerie. Belliévre ne se rendit point; au contraire, il me parut se retirer avec chagrin. L'événement justifia de quel côté étoient les meilleures raisons.

Le duc de Savoie voyant, contre son attente, une armée françoise (24) prête à lui tomber sur les bras, eut recours à ses artifices ordinaires, pour laisser venir du moins l'hyver, avant qu'on eût commencé aucun acte d'hostilité. Il envoya députés sur députés vers S. M. à Lyon. Tantôt il paroissoit vouloir exécuter sincérement les conventions, tantôt il les éludoit par les raisons les plus spécieuses,

(24) Il se rassuroit, dit-on, sur je ne sais quelles prédictions d'astrologues, qui avoient avancé qu'au mois d'Août il n'y auroit point de roi en France. » Ce qui se trouva fort vrai, dit Péréfixe, parce » qu'en ce tems-là il étoit victorieux au milieu de » la Savoie «.

& quelquefois il y substituoit de nouveaux projets d'un avantage visible pour S. M. Il trompa encore si bien ce prince, que Henri, croyant de bonne foi qu'il ne passeroit pas Lyon, s'y arrêta beaucoup plus long-tems qu'il n'auroit dû. Tant que je fus dans cette ville auprès de Henri, je le prévins contre les ruses de M. de Savoie; mais si-tôt que j'en fus parti pour revenir à Paris, comme je l'ai dit, accélérer les préparatifs de la guerre, le duc de Savoie en imposa si bien à S. M. par sa feinte sincérité, qu'elle m'écrivit de suspendre mon travail, parce que tout étoit accommodé.

En effet le duc de Savoie avoit accordé tout ce qu'on lui demandoit; mais de parole seulement, afin de gagner du tems: & il avoit proposé qu'on se donnât des ôtages, manége fort propre à reculer l'exécution d'une parole, par le tems qu'il faut à les nommer & à les envoyer. J'écrivis au roi tout ce que je pensois de ce prétendu accommodement; & sans crainte de désobéir à ses ordres, je fis avancer mes munitions de guerre (25),

---

(25) P. Matthieu dans le détail qu'il fait de cette expédition de Savoie, donne en *différens*

[illegible]

approche, & ne lui donneroit point la peine d'y mettre le siége, en quoi elle fut trompée.

Le roi employa ce tems à travailler à son mariage avec la princesse Marie de Médicis; & cette négociation, qui ne pouvoit que faire fort grand plaisir au pape, ne fut pas utile à S. M. pour empêcher le saint pere de s'intéresser pour le duc de Savoie. D'Alincourt, qui étoit celui que S. M. avoit envoyé à Rome pour ce sujet, obtint tout ce qu'il demandoit. Le mariage fut arrêté, & il ne s'agit plus que d'envoyer à Florence une personne qui pût l'accomplir par procureur. Belle-Garde sollicita fort cet honneur; mais il ne put obtenir que d'être porteur de la procuration, qui le déféroit au duc de Florence.

Pendant que cette cérémonie s'exécutoit à Florence (26), Henri croyoit ne devoir paroître occupé que de ballets, de comédies & de fêtes; mais il n'en faisoit pas moins soigneusement tout le plan de la campagne.

---

(26) Voyez-en le détail dans la Chronologie Septénaire, *année* 1600.

Il chargea Lesdiguieres de reconnoître exactement le château de Montmélian; & sur son rapport, qu'avec vingt piéces de canon, & vingt mille coups à tirer, on pouvoit en venir à bout, il résolut de l'attaquer. Il fit aussi reconnoître celui de Bourg-en-Bresse, par Vienne & Castenet, qui étoient à moi; & leur rapport ayant aussi été qu'on pouvoit s'en emparer, il fut résolu qu'on chercheroit à se rendre maître de ces deux villes, par le moyen du pétard, & dans une même nuit, en attendant le tems propre à assiéger en forme les deux citadelles. Le maréchal de Biron, que S. M. en chargea, donna l'expédition de Montmélian à Créqui, & réserva pour lui celle de Bourg.

Le roi avoit choisi, sans le savoir, celui de tous ses officiers généraux, le moins propre à faire réussir cette entreprise. Biron étoit dès ce tems là, engagé fort avant avec M. de Savoie; on croit même que son traité pouvoit bien être du moins ébauché. Il fit avertir Bouvens, gouverneur de Bourg, de se tenir sur ses gardes, & lui marqua la nuit & l'heure où l'on comptoit le surprendre. Tout ceci a été prouvé depuis; mais ce qui est singulier, c'est que cette trahison n'empêcha

pas la prise de Bourg, & dans la même nuit où elle avoit été résolue.

Bouvens communiqua à la garnison & aux habitans de Bourg, l'avis qu'il venoit de recevoir ; les exhorta à se bien défendre ; alluma de grands feux ; doubla, tripla même les corps-de-garde ; enfin, prit pour la nuit de l'attaque toutes les précautions possibles, jusqu'à faire lui-même sentinelle. Tout le monde attendoit avec une véritable impatience l'heure de minuit, qui étoit marquée dans le billet, & qui devoit être effectivement celle de l'attaque. Cependant il arriva que le maréchal de Biron, qui étoit lui-même à la tête de ses troupes, soit pour donner plus de tems au gouverneur, soit pour faire manquer l'entreprise, ou enfin par un pur hasard, prit un détour si long, qu'au lieu de minuit, il étoit le point du jour, lorsqu'il parut devant Bourg. Il voulut alors persuader aux officiers qu'ils devoient remettre la chose à une autre fois, l'heure étant indue pour ces sortes de coups, & plusieurs de ces officiers joignirent leurs raisons aux siennes ; mais cet avis fut si bien combattu par Saint-Angel, Chambaret, Lostange, Vienne, & sur-tout par Castenet qui s'étoit fait

fort d'y attacher le pétard en plein jour, quand mêmes les bastions seroient garnis, & encore par Boësse (b), à qui S. M. en avoit promis le gouvernement, que Biron y consentit, pour ne pas passer pour timide, & croyant d'ailleurs que ce dessein alloit bientôt être déconcerté.

Il en arriva tout autrement. La garnison & les bourgeois ayant veillé jusqu'à deux, trois, enfin quatre heures, crurent ou que l'entreprise avoit échoué, ou qu'elle n'avoit été qu'imaginaire. Ils allerent déjeûner, & se coucher, lorsqu'ils virent le jour prêt à paroître, & laisserent le soin de garder les murailles à quelques sentinelles, qui étant accablées de sommeil, s'en acquitterent fort mal. Castenet, avec trois hommes de confiance que je lui avois donnés, s'étant avancé jusques sur la contrescarpe, ayant chacun un pétard à la main, & suivis de douze hommes seulement bien armés, & d'une bravoure éprouvée; la sentinelle cria, qui va là? Castenet, répondit, comme je l'avois instruit, que c'étoient des amis de la ville, qui venoient avertir le gouverneur que des gens de guerre avoient

(b) Pierre Escodeca, ou Escoudaca de Boësse.

paru à deux mille pas, & s'en étoient retournés. Il ajouta qu'il avoit plusieurs choses à dire à M. de Bouvens de la part de M. le duc de Savoie; & dit à ce soldat qu'il allât l'avertir de lui faire ouvrir la porte. La sentinelle quitta son poste pour s'en aller chez le gouverneur. Castenet ne perd point de tems; il s'avance jusqu'à la porte, pose son pétard qui emporte le pont-levis, & fait une bréche par laquelle les douze hommes entrent promptement, à la faveur de courtes échelles, les fossés n'étant pas fort profonds, & après eux tout le reste de l'armée. Tout ceci fut si rapide, que la ville se trouva pleine en un moment, & que Bouvens n'eut que le tems de se retirer précipitamment avec sa garnison dans la citadelle.

La ville de Montmélian (27) fut prise de la même maniere, & S. M. fit investir Chambéry. Les bourgeois effrayés ne parlerent point de défendre la ville, & se retrancherent dans le château, où ils firent d'abord fort bonne contenance.

---

(27) Consultez encore sur toutes ces expéditions militaires De-Thou, Matthieu, & la Chronologie Septénaire, *année* 1600. Il y est parlé avec éloge de M. de Sully. Voyez aussi le premier tome des Mémoires de Bassompierre.

Cependant ils demanderent dès le lendemain à capituler, intimidés par une batterie de huit pieces de canon, dont ils n'oserent attendre l'effet. Il ne s'y commit pas la moindre violence, par l'ordre qu'y mit S. M. Les dames Françoises qui avoient suivis leurs maris, s'établirent à Chambéry ; & dès le lendemain de la reddition, mon épouse donna chez son hôtesse un bal aux dames les plus distinguées de la ville, où tout se passa avec la même gaieté, que si Chambéry n'eût point changé de maître.

Le roi me renvoya après cela à Lyon, pour donner ordre à l'entretien & au transport de l'artillerie, & m'ordonna de visiter pendant ce voyage, les citadelles de Sainte Catherine, de Seissel, de Pierre-Châtel, de Cluse, & les autres places de la Bresse, particulierement le château de Bourg. Il me manda encore de faire provision de gabions de trois pieds de haut, & de neuf de large ; sur quoi je lui répondis que de pareils gabions n'étoient propres au plus qu'à faire un parquet pour des moutons achetés dans la Tarantaise. Il alla de son côté se saisir pendant ce tems-là de Conflans, Miolens, Montiers, Saint-Jacome, Saint-Jean de Morienne & Saint-Michel : aucune de ces places ne

tint devant le canon. La prise de Miolen rendit la liberté à un homme, qui y étoit détenu dans les prisons depuis quinze ans. Feugeres me l'amena, à cause de la singularité d'une prédiction qui avoit été faite à cet homme, sur la durée de sa captivité & sur la main qui l'en délivreroit, laquelle se trouva exactement vérifiée.

Je partis de Lyon pour exécuter (c) la commission que S. M. m'avoit donnée. Je vins dîner à Villars, & coucher à Bourg, où je fus bien reçu & bien traité par le maréchal de Biron. Quand il eut su que je venois visiter la citadelle, il fit tout ce qu'il put pour m'en détourner, en me représentant que c'étoit m'exposer à un péril évident. Il avoit raison : l'entreprise se trouva très-hazardeuse ; mais c'est parce que ce maréchal n'ayant pu m'empêcher d'exécuter mon dessein, il en avoit si bien instruit les ennemis (je ne puis me persuader le contraire) que par-tout où je me présentois, je me trouvois vis-à vis d'une batterie. Cela n'empêcha pas que je n'y demeurasse nuit & jour, jusqu'à ce que j'eusse fait toutes mes observations.

(c) Dans la haute Bresse.

Biron, qui s'étoit peut-être attendu que je porterois la peine de ma curiosité, voyant qu'il ne m'en étoit rien arrivé, me dressa d'autres embûches. Le jour que je devois partir de Bourg pour retourner à Lyon, je reçus avis qu'un parti de deux cens hommes des ennemis venoit d'arriver à un château proche de l'endroit où devoit être ma couchée pour ce jour-là. J'en parlai à Biron, qui, bien éloigné alors de cette crainte si obligeante pour moi qu'il m'avoit marquée, traita l'avis de ridicule. Il ne fit par-là qu'augmenter mes soupçons. Je lui demandai une escorte de soldats : il s'en défendit ; puis il me dit qu'il alloit donner ce soin à ses propres gardes ; mais il leur ordonna secrettement de revenir, & de me laisser à Villars ; ce qu'ils se mirent en devoir d'exécuter, malgré mes prieres, si-tôt que j'eus mis pied à terre à Villars, & que mes mulets eurent été déchargés. L'affectation de ce procédé me parut visible. Je fis recharger mes mulets, fis encore environ quatre lieues, & ne m'arrêtai qu'à Vimy, où je me crus en sûreté. Le doute que j'avois que Biron avoit entrepris de me livrer au duc de Savoie, se changea alors en certitude. Trois heures après que je fus parti de Villars, les deux cens hommes

vinrent fondre sur la maison où ils croyoient que j'étois, & parurent très-fâchés d'avoir manqué leur coup.

Un courrier de S. M. m'attendoit à Lyon, pour me demander un équipage d'artillerie avec lequel on pût forcer Conflans, la seule des petites villes qu'avoit attaqué le roi, qui lui eût résisté, mais qui se rendit à l'approche du canon. Le roi, que j'allai trouver à Saint-Pierre d'Albigny, me dit qu'il craignoit de ne pas venir si aisément à bout de Charbonnieres & du château de Montmélian; & il paroissoit faire difficulté d'en entreprendre le siége aux approches de l'hyver. J'assurai S. M. qu'au lieu de cinq mois qu'il jugeoit que pourroit durer le siége de Montmélian, il seroit fait en autant de semaines, pourvu que les travaux fussent toujours poussés pendant ce tems-là avec la même ardeur. Le roi n'ajouta aucune foi à mes paroles; il dit même à mon frere & à La Varenne, après que je me fus retiré, que mes envieux tiroient avantage de la présomption qui paroissoit dans mes discours. J'étois pourtant certain de ne rien avancer légerement, par l'attention que j'avois apportée à observer les endroits foibles de ce château, qui apparemment avoient échappé aux autres.

Le roi ayant laissé le lendemain son armée à mon commandement, pour faire un tour à Grenoble, j'employai ce tems, non plus à observer Montmélian, sous le canon duquel nous étions, mais à faire le plan de tous ses dehors, & de la disposition des batteries avec lesquelles je comptois emporter ce fort. Ensuite je vins trouver le prince à Grenoble, où il étoit sans cesse à délibérer avec son conseil sur cette entreprise, qu'il m'avoit formellement défendu de commencer en son absence. J'insistai de nouveau, & je trouvai toujours les mêmes oppositions. Je ne sais si c'est par inimitié pour moi que le comte de Soissons, le duc d'Epernon, la Guiche & tant d'autres, se montroient si déraisonnables, ou bien si c'étoit par attachement à M. de Savoie. Il n'y eut de tout le conseil, que MM. de Lesdiguiéres & de Créqui qui furent de mon opinion. Je jettai sur la table le plan que je venois de faire, & je sortis en disant, que pendant qu'on acheveroit de délibérer sur Montmélian, j'allois toujours tout disposer à le prendre, & cependant attaquer Charbonnieres; que l'exemple de ce fort, pour lequel je ne demandois que huit jours, apprendroit peut-être ce qu'on pouvoit faire de Montmélian.

Je vins en effet mettre le siége devant Charbonnieres, où j'essuyai des fatigues incroyables. La premiere difficulté fut de faire approcher du canon à la portée de la place. Le seul chemin qui y conduit est extrêmement étroit, bordé d'un côté par la riviere d'Arc, dont toute la rive est coupée de droit fil, & de l'autre par des roches impratiquables. On pouvoit à peine faire une lieue par jour, parce qu'à tout moment on étoit obligé de dételer le canon, une des roues portant presque toujours à faux sur le précipice. On m'avoit du moins assuré d'un tems favorable, parce qu'il est presque toujours beau dans ce climat pendant l'automne; cependant il survint des pluies si fortes, & de si grands débordemens, que les huit jours que j'avois assuré suffire pour s'emparer de la place, avoient presque été consumés en voitures seulement; c'est l'excuse que j'apportai dans le conseil, contre la remarque maligne que M. le comte de Soissons & les autres ne manquerent pas d'y faire sur la promesse que j'avois faite. Le roi, qui me regardoit dans ce moment, appercevant que j'avois le visage entiérement couvert de boutons & de rougeurs, accourut; & après m'avoir déboutonné, il s'écria en regardant mon cou

cou & ma poitrine : « Ah! mon ami ; » vous êtes perdu ». Il fit appeller du Laurens (28), qui, après avoir examiné ces pustules, dit qu'une saignée & un peu de ménagement les dissiperoit. Ce n'étoit qu'une ébullition de sang, pour avoir travaillé, sué, & m'être refroidi après avoir été pénétré par la pluie, & que je ne sentois pas moi-même. Je me fis saigner si-tôt que je fus arrivé à Semoi, qui étoit mon quartier. Le roi prit le sien à la Rochette, d'où il m'envoya le lendemain Thermes savoir l'état de ma santé, & fut fort surpris lorsque Thermes lui rapporta qu'il m'avoit trouvé à cheval, visitant mes batteries.

Avant que de les dresser, je voulus reconnoître la place encore plus exactement, en commençant par Aiguebelle ; c'est ainsi qu'on nomme la petite ville qui est au pied du fort. Il me sembla que j'étois reconnu par-tout, & que tout conspiroit contre moi, tant j'essuyois de décharges dès que j'osois seulement me montrer. Le roc sur lequel Charbonnieres est situé, me parut comme inaccessible de tous côtés, & sans aucune

(28) André du Laurens, médecin du roi.

prise pour le canon. J'en fus véritablement affligé; cependant à force d'examiner, je crus remarquer un endroit où ce qui paroissoit par dehors un roc naturel, pouvoit bien n'être qu'un remplage de terre recouvert de gazon. Je modérai la joie de cette découverte jusqu'à ce que la nuit m'eût donné les moyens de m'en assurer. J'approchai fort près du mur, à la faveur des ténèbres; & ce fut avec un véritable transport de joie, qu'en sondant le terrein avec ma pique; je trouvai qu'elle avançoit tout autant que je voulois, & que ce bastion étoit tel que je l'avois jugé. Je ne balançai plus par quel côté je ferois battre le fort, & il ne fut plus besoin que de trouver dans la campagne un endroit propre à asseoir ces batteries: car tous les environs de Charbonnieres sont à la vérité couverts de montagnes qui commandent la place, mais si escarpées, qu'un homme à pied a bien de la peine à y monter. Je me mis encore à ramper le long de ces montagnes qui me parurent en effet horribles & inabordables au canon, excepté une seule, sur le penchant de laquelle je vis un chemin où il y avoit quelqu'apparence qu'à force de bras on pourroit guinder quelques pieces de canon. Le malheur est que ce chemin unique

débouchoit dans un autre, qui passoit si près du fort, qu'on pouvoit y atteindre avec des pierres.

Ce fut un obstacle de plus, mais qui ne me refroidit pas. Je choisis deux cens François & autant de Suisses, à qui je promis chacun un écu, s'ils venoient à bout de monter par ce chemin six canons que je leur donnai, sur la hauteur que je leur montrois. Je choisis, pour cette manœuvre, une nuit fort noire. Je leur recommandai sur-tout de faire le moins de bruit qu'ils pourroient; & pour empêcher les assiégés d'y faire attention, je fis avancer, par des chemins opposés, des chevaux & des charretiers, dont les cris & le claquement des fouets attirerent tout le feu des ennemis de ce côté, sans aucun effet, parce que ces charretiers ne marchoient que bien couverts d'arbres, de gabions, & même de murailles. Cependant mes travailleurs échappoient aux assiégés étourdis de leur propre feu. J'avois nommé, pour veiller sur cette extraordinaire voiture, & pour encourager mes gens, la Vallée (29), lieutenant d'artil-

(29) Michel de la Vallée Piquemouche, gouverneur de Comper.

lerie en Bretagne, avec quelques autres officiers. Il survint une pluie si forte, que la vallée & les officiers laisserent leur poste pour aller souper, & les soldats leur canon à moitié chemin. Je soupçonnai ce qui étoit arrivé; & ayant pris ce chemin, je les rencontrai comme ils se retiroient. Je les réprimandai sévérement. Je les menaçai qu'ils n'auroient d'argent de trois mois. Enfin je les ramenai à l'heure même reprendre le collier. Ils s'attelerent, & le canon recommença à rouler. Je ne les abandonnai plus que quand je les vis hors de danger, ce qui n'arriva pas sans quelque échec. Le retardement qu'ils avoient apporté, les fit découvrir sur la fin: & il y en eut six de tués, & huit de blessés.

Je regagnai mon quartier pendant l'obscurité, si trempé de pluie, & si couvert de boue, que je n'étois pas reconnoissable; mais d'ailleurs extrêmement satisfait d'avoir mis mes six pieces hors d'état d'être insultées, quoiqu'elles ne fussent pas encore sur le haut des rochers. Je dormis une heure. Je déjeûnai, ensuite je retournai pour finir ce travail. Je rencontrai la Vallée, qui, ne sachant pas ce que j'avois fait, commença à se faire fête de l'ouvrage de la nuit. Le démenti que

je lui donnai, & les reproches dont je l'accablai, devoient le couvrir de confusion; mais c'étoit le plus intrépide menteur que j'aï jamais vu. » Quoi! vous y » avez été, me dit-il, sans perdre conte- » nance; vraiment j'avoue que je suis un » sot. Oui vous l'êtes, lui répondis-je, » & pis encore; mais n'y retournez plus, » & réparez votre faute «. On ne doutoit point que les assiégés ne cherchassent à réparer leur surprise; cela n'empêcha pas qu'à neuf heures du matin, sans aucun secours de chevaux, & par les seuls bras de mes travailleurs, le canon n'arrivât enfin sur le haut du rocher, où j'avois fait provision pendant ce tems-là de gabions, de madriers, & de tout ce qui est nécessaire pour y faire des plates-formes.

Un dernier inconvénient, c'est que quand il fallut remplir les gabions, il ne se trouva point de terre à plus d'un demi-quart de lieue; tout ce qu'on pouvoit tirer de ce terrein ingrat, n'étoit que du pierrotage, dont on ne pouvoit pas même se servir pour former les embrasures & les plates-formes, sans risquer à faire estropier tout le monde. Les officiers qui, faute de ce secours si commun, se voyoient exposés à tout le feu de la place, vinrent

m'apprendre leur ſituation avec beaucoup d'effroi. Je leur dis, ſans faire ſemblant d'être ému, qu'ils commençaſſent toujours la paliſſade que j'avois ordonné qu'on fît le long du bord des rochers, en la faiſant fort haute & fort épaiſſe, pour dérober du moins aux ennemis la vue du canon qu'ils auroient pu démonter; ce qui fut promptement exécuté, ces montagnes étant preſque toutes couvertes de bois. Pour ſuppléer au reſte, je fis abattre par les charpentiers & pionniers de l'armée, deux cens gros hêtres qui furent taillés en billots, les uns ronds, pour remplir les gabions, les autres quarrés, pour former ſolidement le logement des ſix pieces de canon; & afin de cacher encore davantage aux ennemis leur derniere poſition, à quoi contribuoit beaucoup la paliſſade avec toute ſa ramée, j'avois fait percer ſur les deux côtés quantité d'embraſures gabionnées, ſur leſquelles les ennemis ne diſcontinuoient point de tirer; & ils ignorerent l'endroit de la paliſſade où étoit l'artillerie, juſqu'au moment où tout ſe trouvant prêt de notre côté pour faire taire celle du fort, on devoit lever la paliſſade qui couvroit notre canon.

A deux heures après midi tout ce travail

étoit parfait, & S. M. vint le visiter environ une heure après. Elle me marqua, en m'embrassant, la satisfaction qu'elle en ressentoit. Elle ne voyoit aucune difficulté à faire commencer en ce moment à battre; je lui fis comprendre qu'il étoit encore nécessaire d'en imposer aux assiégés, jusqu'à ce que la nuit fût venue. Ce prince se rendoit à mon avis; mais le comte de Soissons, d'Epernon, la Guiche & Villeroi qui le suivoient, lui ayant fait observer que son canon n'avoit pour objet qu'un roc vis-à-vis lequel il étoit inutile de perdre plus tems, Henri se rapprocha, & me dit qu'il vouloit qu'on tirât à l'heure même quelques volées de canon sur le ravelin opposé. Je fis encore mes représentations, & peut-être avec un peu trop de chaleur. Il me fâchoit beaucoup de voir un ouvrage qui m'avoit tant coûté, exposé à être détruit par trop de précipitation. Ma résistance mit en colere Henri, qui me commanda une seconde fois, & d'une maniere très-absolue, de faire tout ce qu'il demandoit, en ajoutant même que j'oubliois qu'il étoit le maître. » Oui, » sire, lui répondis-je aussi-tôt, vous » êtes le maître, & vous allez être obéi, » quand je devrois tout gâter «. Je fis

renverser la palissade, & donnai ordre qu'on tirât ; mais je ne voulus pas en être le témoin : je me retirai fort chagrin.

Comme le canon n'étoit pas pointé, tout le monde s'en mêla, & l'adressoit où bon lui sembloit, sans que personne atteignit au véritable endroit. Après une centaine de coups perdus, le roi envoya la Guesle me chercher, pour se plaindre à moi du mauvais effet de mes batteries. Je répondis à la Guesle, que je priois S. M. de m'excuser ; mais que le soleil étant prêt à se coucher, il n'étoit plus tems de rien entreprendre. S. M. fit cesser de tirer ; & tout le monde s'étant retiré, je vins coucher au milieu de mes batteries, que je fis perfectionner tout le reste de la nuit, malgré la pluie, qui continuoit en abondance. Les assiégés travailloient aussi beaucoup de leur côté, & n'étoient pas sans appréhension qu'on ne trouvât enfin l'endroit foible vers lequel ils portoient leur principale attention. J'en jugeois ainsi par les feux & les chandelles que je voyois allumés dans le fort. Je me contentai d'interrompre leur sécurité par quelque coup de canon tiré de tems en tems.

A la pointe du jour il s'éleva un brouillard si épais, qu'à six heures on ne voyoit

pas le fort. Ce contre-tems me fâchoit, parce que toutes mes batteries étoient prêtes, & que je m'étois vanté la veille que je prendrois Charbonnieres dans la journée. Je m'imaginai que l'agitation de l'air causée par le canon, dissiperoit peut-être le brouillard. J'en fis tirer quelques volées à coup perdu. Soit hazard, ou effet naturel, ce que je n'avois proposé que par jeu, réussit au-delà de mon espérance. Tout le reste de l'artillerie n'eut pas plutôt répondu au canon de dessus la montagne, que le brouillard disparut. Ce qui avoit occupé les assiégés toute la nuit, étoit l'établissement d'une batterie de quatre pieces de canon, vis-à-vis les six miennes, que l'imprudence de la veille leur avoit découvertes, & qu'ils chercherent à démonter en ce moment. Je compris qu'il ne leur en falloit pas laisser le tems. Je fis pointer une piece, qui donnant droit dans leur embrassure, rendit inutiles deux de leurs quatre canons, tua un canonier, & en blessa deux autres ; mais cela n'arriva qu'après que leur charge eut tué de notre côté six canoniers & deux pionniers, blessé deux commissaires d'artillerie, & douze autres personnes, & enfin rendu inutiles deux de nos pieces, jusqu'à ce qu'on les eût délogées de-là.

Le roi accourut au bruit sur les neuf heures, & fit apporter son dîner dans un endroit que j'avois fait préparer de façon qu'il pouvoit tout voir sans péril; c'étoit un parc fait des plus gros arbres, couchés dans leur entier les uns sur les autres en forme de rempart. En montrant à S. M. les corps de ceux qui venoient d'être tués, je lui fis sentir que c'étoit l'effet du mauvais conseil de la veille; ce que je ne disois pas sans dessein, voyant que ces mêmes personnes ne cessoient point encore & de blâmer mon ouvrage, & de prévenir S. M. contre moi. Je m'embarrassai peu de tous leurs discours, & je dis hautement que n'ayant point encore mangé, quoique j'eusse travaillé toute la nuit, je laissois la place libre à tous ceux qui voudroient faire le grand maître; mais qu'à mon retour, si l'on ne me permettoit pas de disposer seul & à mon gré de mes batteries, j'abandonnerois tout. Ma table de grand maître étoit de quarante couverts, & dressée sous une espece de demi-voûte taillée par la nature dans le roc, & tapissée de lierre. Le roi m'envoya un fort grand pâté de truite qui lui étoit venu de Genève. Mon dîner fut court. Je retournai encore supplier S. M. qu'on me

laissât faire seul les fonctions de ma charge ; & je lui renouvellai la promesse que la journée ne se passeroit point sans que je le rendisse maître de Charbonnieres. Le roi répondit qu'il seroit content s'il l'étoit seulement dans trois jours. La Guesle prit la parole, & dit que s'il étoit dans la place, il sauroit bien empêcher qu'elle ne fût prise d'un mois. » Allez-» vous-y en donc, leur dis-je à tous, » fatigué enfin de leurs discours ; & si je » ne vous fais pas tous pendre aujour-» d'hui, je veux passer pour un fat «.

Le roi se retira dans son enceinte, & me laissa délivré de l'importune présence des courtisans pendant trois heures qu'il passa à attendre son dîner, à dîner, & à visiter le parc entier de l'artillerie. Au bout de ce tems-là je le vis revenir avec M. le comte de Soissons, à qui il disoit assez haut pour que je l'entendisse : » Cette » place ne sera pas prise aujourd'hui «. A quoi M. le comte répondit, d'un ton de complaisant, que S. M. qui avoit plus de connoissance de la guerre que personne, devoit bien employer son autorité pour me forcer à obéir, au lieu de se consumer à battre un roc que le canon ne pouvoit endommager. Je fus vengé dans le moment même. Le roi arrivoit

justement dans le tems que les ennemis battoient la chamade, & que le lieutenant de la place en sortoit pour venir traiter avec moi. Je priai S. M. de ne point entrer dans la capitulation ; & je dis au lieutenant qu'il pouvoit rentrer, parce que je voulois que sa garnison se rendît à discrétion ; ce qu'il fit avec une feinte hardiesse, & en disant qu'ils étoient deux cens dans le fort qui sauroient bien le faire tenir encore huit jours. Henri se retira, & me laissa Lesdiguieres & Villeroi, qui vouloient qu'on acceptât les conditions que proposoient les assiégés. Lesdiguieres me mena même vers le fort, pendant que le lieutenant y entroit, pour me faire comprendre que les ennemis n'étoient pas encore réduits à l'extrémité. Je l'arrêtai, lorsque nous n'étions plus qu'à deux ou trois cens pas de la courtine ; je lui dis qu'il y auroit de la témérité à s'exposer à la bouche du canon de la place, & je pris le chemin d'un roc à cent pas de-là, qui me mettoit à couvert, pendant que ces messieurs insultoient assez mal-à-propos à ma prudence. Ils changerent bientôt de langage : une décharge terrible les obligea de me suivre.

Le lieutenant de la place revint une seconde fois, & ne changea presque rien

à ses premieres propositions. Je le renvoyai sans vouloir l'écouter ; ce que voyant Villeroi, il me dit que si la ville manquoit à être prise ce jour-là, il ne pourroit se dispenser d'en faire son rapport au roi, comme d'un coup manqué par ma faute. Je ne fis pas semblant de l'entendre. Je donnai aux assiégés ma derniere volonté par écrit, & je revins faire jouer les batteries La seconde volée mit le feu aux poudres des assiégés, & leur tua vingt ou vingt-cinq hommes, & six ou sept femmes ; à la troisiéme, le petit ravelin tomba tout entier, & ils ne purent plus porter de secours à la brèche, parce que le canon balayant un chemin bas qui y conduisoit, leur enlevoit à chaque coup leurs meilleurs soldats. Cela les fit résoudre à battre une seconde fois la chamade. Je feignis de ne pas m'en appercevoir, quoique je visse leur tambour enlevé en l'air haut de deux toises, d'un coup de canon qui entra dans la terrasse sous ses pieds, sans lui faire pourtant aucun mal. Les assiégés éleverent un drap au bout d'une pique, en criant qu'ils se rendoient, & qu'ils prioient qu'on ne tirât plus. Je ne cessai point encore pour cela, jusqu'à ce que les ennemis ayant tendu la main de dessus la brèche à nos

n'a pu être exécuté qu'avec la pointe du ciseau acéré, outre trois bastions qui ne peuvent être sappés, ni minés, leurs fondemens étant de roc vif, presque impénétrable, & de plus d'une toise & demie de profondeur. La campagne est semée de quelques montagnes; mais les unes sont si éloignées, qu'elles paroissent être absolument hors de la portée du canon, & les plus proches sont d'un sommet si droit & si pointu, d'un roc si dur & si nud, que loin de pouvoir y élever & y servir le canon, on a de la peine à croire qu'un homme y puisse gravir. La place étoit alors pourvue de trente piéces de canon, de poudre à tirer au moins huit mille coups, avec une garnison proportionnée, & d'abondantes munitions.

La premiere réflexion qui me soutint contre des difficultés en apparence insurmontables, c'est que quelque ferme & continu que parut être le roc sur lequel, ou plutôt dans lequel étoient construits les bastions, il étoit impossible qu'il fût partout d'une égale solidité; & pour peu qu'il eût un seul endroit foible, l'artillerie que j'avois m'y assuroit un passage. Pour m'en éclaircir, je commençai à faire ouvrir des tranchées vis-à-vis le bastion nommé Mauvoisin, parce que sans elles il eût

été impossible de s'en approcher d'assez près pour discerner si toute cette masse n'étoit qu'un roc entier taillé avec le ciseau ; mais le roc qu'on rencontra encore à fleur de terre, ne permit pas de pousser plus avant les tranchées.

J'eus recours à la ruse. Je fis construire dans une nuit fort obscure une cabane de clayes & de chaume fort près de ce bastion, & assez bas pour que le canon de la place ne pût y plonger. Elle fut criblée de coups de fusil, si-tôt que le jour l'eut découverte aux assiégés ; mais elle ne fut pas renversée, & il n'y avoit personne des nôtres. Je laissai les ennemis pendant quelques jours décharger leur colere sur cette cabane, jusqu'à ce que d'eux-mêmes ils cessassent de tirer dessus ; ce qu'ils firent enfin, croyant qu'elle n'avoit été mise là, que pour leur faire consumer inutilement leur poudre. Si-tôt que je me fus apperçu que les assiégés la négligeoient, je m'y rendis moi-même la nuit, ayant pour toutes armes une grande rondache, dont en cas de besoin, je pouvois couvrir tout mon corps contre les coups de feu. J'observai de-là avec le dernier soin tout ce bastion. J'y apperçus de la lumiere dans le bas, d'où je conclus qu'il étoit creux, & par conséquent qu'il

n'étoit pas de plein roc, qui n'eût pu être percé en dedans à cette profondeur; les assiégés y faisoient sans doute alors quelque réparation. Le jour étant venu à paroître, je vis encore que le flanc étoit sans épaule; autre indice que ce n'étoit pas le roc pur qui formoit l'un & l'autre, & que ce flanc se présentoit nud & aisé à entamer avec le canon. C'en étoit assez, & je n'eus plus d'autre soin que de me tirer de-là sain & sauf; ce qui n'étoit pas sans difficulté en plein jour, n'étant qu'à cent pas du parapet qui étoit bordé de soldats, & en ayant deux cens à traverser avant que de me voir à couvert. Je pris le moment où les gardes se relevant, le soldat commence à se négliger, & laissant là ma rondache, je me mis à courir de toutes mes forces. Quatre sentinelles m'apperçurent, crierent & tirerent en même-tems. Leur mousquetade siffla à mes oreilles, & me couvrit de sable & de caillou, sans me blesser; avant que les autres soldats fussent prêts, j'avois déjà gagné le plus prochain logement.

J'avois choisi d'abord pour placer une batterie de canon, une élévation du côté de l'Isere, où des degrés taillés de main d'homme, pouvoient en rendre la montée plus facile; mais depuis en ayant reconnu

de l'autre côté de l'eau une autre qui donnoit ſur la citadelle, & dont l'avantage étoit que de-là on voyoit le chemin qui conduit au puits du château, celui du magaſin, l'entrée du donjon, & le poſte des corps-de-garde, je préférai celui-ci, & je ſongeai au moyen d'y faire arriver ſix piéces de canon. Cette éminence étoit coupée en précipice de tous côtés, hors un ſeul, par lequel auſſi le chemin pour y monter, s'allongeoit d'une lieue; mais ce ne fut pas le plus grand inconvénient: lorſque les piéces de canon y eurent été portées, on ne put pas y trouver un terre-plein aſſez grand pour les y poſer; & il fallut applanir des rochers ſi durs, que ce travail étoit regardé comme ridicule par la plûpart des officiers.

Les ennemis n'en jugerent pas de même. Dès le moment qu'ils virent que nous entreprenions de nous loger ſur ce pic, ils pointerent auſſi ſix piéces de canon, & y firent un feu continuel. La premiere volée y fut tirée un jour que j'étois à y faire travailler, ayant à la main mon bâton de commandement, vêtu d'une mandille verte & paſſementée d'or, & portant ſur ma tête un panache blanc & verd. Je remarquai que cette volée avoit paſſé

beaucoup au-dessus de ma tête, & que celle qui la suivit porta au contraire beaucoup plus bas. Voyant qu'on alloit mettre le feu à une troisiéme, je dis à Lesine, à Maignan & à Feugeres, que celle-ci pourroit bien donner au milieu, & que sans doute les assiégés qui m'avoient apperçu, m'ajustoient. Je me retirai de deux pas derriere un banc de rocher, d'où je tenois d'une main ma pique plantée à l'endroit où avoit été mon corps; un boulet rasa la pique, les autres allerent tuer trois pionniers & deux canoniers, & casser des flacons & des bouteilles qui avoient été apportées pour faire collation, & placées dans un trou du rocher. Cet accident fut rapporté à S. M. comme une témérité de ma part; & ce prince m'écrivit aussitôt, que ma personne lui étant encore plus nécessaire pour les affaires, que pour la guerre, il vouloit que je me ménageasse autrement qu'un simple soldat, qui a sa fortune & sa réputation à faire, & qu'il me rappelleroit, si je n'obéissois à cet ordre.

Henri ne put résister à l'envie de voir l'ordonnance de ce siége, & il m'écrivit une seconde fois, pour me faire consentir à lui rendre la parole qu'il m'avoit donnée

du contraire, s'obligeant de n'aller que dans les seuls endroits que je lui désignerois, & sans autre suite que MM. le comte de Soissons, d'Epernon, Bellegarde & moi. Je le priai du moins de cacher avec un mauvais manteau la dorure de son habit, & d'éviter sur-tout, aux dépens d'une demi-lieue de chemin de plus, de passer dans un certain champ couvert de cailloux, vis-à-vis lequel les assiégés tenoient continuellement en faction trente ou quarante soldats armés de mousquets, & dix ou douze piéces de canon pointées, parce qu'ils savoient que c'étoit par ce champ qu'on passoit à tout moment pour aller à la batterie nouvellement posée sur le rocher. Je crus qu'il auroit cette complaisance, mais quand il fut sur le lieu, il ne put se résoudre à user de cette précaution; & mes prieres ayant encore été inutiles, nous marchâmes tous cinq à la file. Quelques mousquetades qu'on essuya d'abord, firent pâlir quelques-uns de la compagnie; ce fut bien autre chose en entrant dans le champ. Il se fit à la fois une décharge de grosse artillerie & de mousqueterie si terrible, qu'en un moment nous nous vîmes tous couverts de terre, & la peau effleurée d'une grêle de ces

petits cailloux. Henri fit le signe de la croix ; « C'est à ce coup, lui dis-je, » que je vous reconnois pour bon catho- » lique. Allons, dit-il, il ne fait pas bon » ici. «. Nous doublâmes le pas, en regardant comme un bonheur singulier, qu'aucun de nous n'y eût été tué, ou du moins estropié. On ne parla point au retour de prendre la même route, on prit celle des montagnes, où je fis mener des chevaux pour la compagnie.

Le roi sentit quelque confusion d'avoir ainsi fait l'aventurier. Cela fit que quelques jours après, lui ayant mandé que toutes mes batteries étoient prêtes, & S. M. qui étoit alors de retour en la Tarantaise, ayant encore voulu les voir, elle m'ordonna de faire une trève de quelques heures avec le gouverneur du château. La curiosité du roi étant satisfaite, il me prit envie de jouir du droit de grand-maître, lorsqu'il exerce sa charge en présence de S. M. ; mais comme cela ne pouvoit se faire sans une décharge d'artillerie, ce qui auroit été regardé comme une infraction à la trève, qui n'étoit pas encore expirée, pour engager les assiégés à la rompre les premiers, je dis à quelques commissaires de faire porter à la batterie du rocher, certaines munitions

dont on avoit besoin. Ceux du château, qui n'avoit encore rien perdu de leur fierté, & qui se repentoient peut-être d'avoir accordé la trève, s'écrierent qu'on la faussoit, & qu'ils alloient tirer, & en effet ils tirerent douze ou quinze coups de canon. J'avois donné ordre que si cela arrivoit, on se tînt prêt pour leur répondre aussi-tôt par une décharge générale; c'étoit la premiere, & elle donna bien à penser aux assiégés, lorsqu'ils virent cinquante canons à la fois battre leur donjon; ils furent les premiers à demander la continuation de la trève, sur-tout lorsqu'une seconde décharge succéda rapidement à la premiere. Dès ce moment ils commencerent à perdre l'idée que leur citadelle étoit imprenable, & chercherent secrettement les voies de composer à l'amiable.

Ce furent deux femmes, qui furent chargées (30) par hazard de cet accommodement. Madame de Brandis, femme du gouverneur de Montmélian, & qui étoit avec lui dans le château, se plaisoit

(30) L'historien qui nous a donné la vie du duc d'Epernon, lui fait honneur de la reddition de Montmélian.

à faire de ses mains de petits ouvrages de compartiment & de verroterie. Elle envoya à mon épouse, qui étoit dans la ville, des boucles d'oreille, & deux chaînes de verre de sa façon, d'une grande délicatesse. Madame de Rosny lui renvoya en échange, du vin & du gibier, & lui fit demander s'il n'y avoit point moyen qu'elles pussent se voir. Elles en obtinrent la permission, & passerent trois après-dînées ensemble si familiérement, qu'elles en vinrent jusqu'à examiner ensemble comment on pourroit rendre honnêtement Montmélian. Elles en informerent leurs maris, qui loin de s'y opposer, les autoriserent à continuer leurs entretiens, où elles se cachoient l'une & l'autre qu'elles agissoient avec permission. Madame de Brandis eut une indisposition, qui lui fit avoir besoin de respirer l'air de la campagne. Son mari crut pouvoir me faire demander cette grace par le moyen de mon épouse, qui saisissant cette occasion, sut si bien représenter au comte de Brandis la nécessité à laquelle il alloit être réduit, sans pouvoir peut-être obtenir après cela des conditions honorables, que ce gouverneur consentit à traiter avec moi, & m'envoya une députation à cet effet. J'en donnai

donnai avis au roi, qui proposa la chose dans son conseil. Il y fut résolu qu'on accorderoit un mois au gouverneur, après lequel, s'il n'étoit pas secouru, il remettroit sa place. J'étois sûr qu'elle n'auroit pas duré si long-tems; c'étoit d'ailleurs compter sur la bonne foi, fort douteuse dans un ennemi. J'en dis mon sentiment; mais il ne me servit de rien de combattre une résolution, où l'envie n'avoit pas moins de part que la crainte.

Le roi ne commença à se repentir d'avoir mieux aimé déférer aux conseils du maréchal de Biron & du duc d'Epernon qu'aux miens, que lorsque le bruit se répandit peu de tems avant l'expiration du terme accordé aux assiégés, qu'il venoit à leur secours une armée de vingt-cinq mille hommes de de là les monts. Ce prince me communiqua l'embarras où cette nouvelle le mettoit. Il étoit bien déterminé à aller au-devant des ennemis & à les combattre, mais il sentoit combien il y avoit de risque à laisser derriere soi une place comme Montmélian. Il me demanda si de façon ou d'autre il ne me restoit point quelque moyen de m'en mettre en possession avant ce tems-là. Toute difficile que la chose paroissoit, elle réussit pourtant, & voici comment

Depuis la suspension d'armes, le comte de Brandis laissoit entrer dans son château tous les étrangers qui y apportoient les vivres & les autres secours, dont ses blessés & madame de Brandis elle-même, avoient besoin. Comme il n'y avoit qu'une seule porte pour y entrer, la presse y étoit quelquefois si grande, qu'il s'y donnoit quelques coups, dont le gouverneur ne vouloit ou ne pouvoit pas faire justice, parce que parmi ces gens, en grande partie soldats, il y en avoit plusieurs François. Il me pria de remédier moi-même à cet inconvénient, & je crus que c'étoit-là l'occasion que je cherchois. Je mis à la porte du château un corps-de-garde de cinquante hommes tous choisis, commandés par des officiers, qui étant instruits de mon dessein, accoutumerent les gardes du château à les voir entrer au-dedans, d'abord au nombre de trois ou quatre, seulement, ensuite en plus grand nombre, jusqu'à ce qu'enfin la garnison n'osant plus ni les empêcher, ni tirer sur eux, ils se virent prèsque aussi maître dans le château qu'elle-même, sans qu'elle en retirât aucun secours; au contraire, loin d'appaiser le désordre, ces François l'augmenterent encore.

Brandis ne prit tout ce manége que

pour un effet de la licence du ſoldat, & m'en porta ſes plaintes. Je lui répondis qu'il pouvoit faire main-baſſe ſur tous ces étrangers, que je ſuppoſois être de la campagne; il repliqua qu'il l'auroit fait, ſans le grand nombre de mes ſoldats qui ſe trouvoient mêlés avec eux; que plutôt que de les maltraiter, même ſans mauvaiſe intention, il aimoit mieux me charger ſeul du ſoin d'arrêter le trouble & la confuſion. Je parus ne me rendre à cette idée, qui eſt tout ce que je ſouhaitois le plus, que pour rétablir la tranquillité, & je dis à ce gouverneur, que j'en viendrois facilement à bout, ſi j'avois en dedans de la porte un corps-de-garde de pareil nombre que celui du dehors. Il le trouva bon. J'y fis donc entrer cinquante ſoldats; mais ce ne furent pas les ſeuls, trente les avoient déjà précédés, & un beaucoup plus grand nombre s'y gliſſa avec eux. J'y vins moi-même avec toute ma ſuite; dès-lors la partie ſe trouva ſi forte, que nous pouvions diſpoſer du bas Fort, & en partie du donjon.

Brandis connut alors ſa faute, mais ne pouvant la réparer, qu'en ſe montrant encore plus généreux, il vint me trouver, & me dit qu'il conſentoit que je priſſe

possession du donjon, & qu'il s'en remettoit totalement à ma parole & à ma bonne foi. Je résolus de ne pas abuser de sa confiance, & d'observer fidélement les conventions. Je soupai & couchai dans le donjon, & dès le lendemain même du jour où j'avois reçu cette commission du roi, je vins lui dire que sans rien craindre de Montmélian, il pouvoit marcher à la rencontre de ses ennemis; ce que S. M. fit en bon ordre, & à la tête de son armée; mais l'avis qu'elle avoit reçu se trouva faux.

La garnison de Montmélian en sortit après le mois écoulé, & remit la place à S. M. qui m'ordonna d'y établir Créqui avec sa compagnie : la garnison en fut renforcée, & on la pourvut de tout abondamment. Je voulus persuader au roi qu'il devoit démanteler cette place, qu'on ne pourroit se dispenser à la paix de rendre à M. de Savoie, & qu'on en fît autant de toutes les autres forteresses conquises; mais les conseils des courtisans, qui sembloient être aux gages du duc de Savoie, sauverent Montmélian contre la bonne politique.

Les lettres en chiffres du maréchal de Biron, qu'on surprit deux ans après, éclaircirent le mystere de cette conduite,

tant pour Montmélian, que pour tout le reſte. Biron marquoit au duc de Savoie, à qui elles s'adreſſoient, qu'il avoit obtenu à la garniſon de Montmélian un mois, afin qu'il eût le tems d'en faire lever le ſiége; qu'il n'avoit rien à attendre de ſes amis, s'il ne faiſoit pas un effort pour ſauver cette place, aſſez forte pour tenir trois mois. Il l'aſſuroit de la peine qu'il ſentiroit de ſa reddition. Dans la lettre qu'il écrit à ce prince après la priſe du château, il lui déclare que ſa négligence à le ſecourir, avoit réduit au ſilence les ſeigneurs François de ſon parti, qui ſe ſeroient déclarés contre le roi, ſi en s'avançant pour ſe joindre à eux, il leur avoit facilité les moyens de le faire avec quelque ſûreté. Malgré l'affectation de ne pas mettre leurs noms ſur le papier, ils y ſont tous ſi bien déſignés, qu'on les reconnoît ſans peine. Le ſilence que j'obſerve ſur ces noms, n'eſt favorable qu'à quelques-uns, que le public n'a peut-être pas ſoupçonnés.

Montmélian ne s'étoit pas encore rendu, lorſqu'on apprit dans l'armée françoiſe que le cardinal Aldobrandin, neveu & légat du pape, étoit en chemin pour venir traiter avec S. M. l'affaire de la paix, & celle de ſon mariage. Le roi

m'ayant chargé d'aller recevoir cette éminence avec toutes sortes d'honneurs, je m'avançai à sa rencontre, avec un corps très-leste de trois mille fantassins, & de cinq cens cavaliers. Il put bien s'apercevoir qu'il avoit affaire à un grand-maître d'artillerie, par la maniere dont il fut régalé en approchant de Montmélian. La trève me mettant en état de me servir de toute l'artillerie de cette place, comme de la mienne propre, je les joignis toutes deux, pour lui faire plus d'honneur. Le signal fut donné par une enseigne blanche, mise sur la batterie du rocher. La mienne commença après un fort grand feu de mousqueterie, & fut suivie de celle du château, de maniere que l'une & l'autre ayant eu le tems de recharger, cette double décharge de cent soixante-dix canons faite avec tout l'ordre possible, & encore multipliée par les échos que forment toutes ces gorges des montagnes, fit le plus bel effet du monde, mais non pas je crois dans l'esprit du légat, qui, plus effrayé que flatté d'un honneur rendu avec un appareil si terrible, croyoit que toutes ces montagnes alloient culebuter, & eut recours plusieurs fois au signe de la croix.

Je menai dîner ce cardinal à Notre-

Dame de Miens, & je le prévins sur deux choses touchant les affaires dont il me parloit; l'une, qu'il ne crût pas toutes les personnes qui viendroient se faire de fête auprès de lui de la part de S. M.; l'autre, que si toutes ces personnes lui promettoient qu'on rendroit à M. de Savoie toutes les places prises sur lui, sans les raser, il les crût encore moins, parce qu'assurément cela n'arriveroit point. Après cet avertissement, je le remis entre les mains de ceux qui étoient venus le chercher de la part de S. M. & je continuai mes hostilités par les attaques de la citadelle de Bourg, & du fort Sainte Catherine.

On fit marcher cette derniere avant l'autre, à la priere de la ville de Genève, que le roi étoit ravi d'obliger. En arrivant près de ce fort, qui est situé sur un tertre, au milieu d'une rase campagne dont il paroît être le centre, le maréchal de Biron, près duquel je me trouvai par hazard, me demanda si dans l'instant, & à cheval comme nous étions, je voulois venir reconnoître la place avec lui. Je lui répondis que pour faire cette observation en plein jour, nous étions trop brillans & trop empanachés: il montoit un cheval blanc, & portoit un grand

panache de même couleur : » point
» point, me dit-il, ne vous mettez point
» en peine, morbieu! ils n'oseroient tirer
» sur nous. Allons donc, repris-je,
» comme vous voudrez; car s'il pleut
» sur moi, il dégouttera sur vous «.
Nous vînmes jusqu'à deux cens pas du
Fort. Nous observâmes tout ce Fort
long-tems, sans qu'on tirât que douze
ou quinze méchans coups d'arquebuse,
& je crois, en l'air, quoique nous fussions
au nombre de vingt chevaux. J'en étois
dans une surprise extrême. » Monsieur,
» lui dis-je, il n'y a personne là-dedans,
» ou bien ils dorment, ou ont peur de
» vous «. Le roi eut encore plus de peine
à le croire, parce qu'y étant allé la veille
avec six chevaux seulement, il se fit à
son approche décharges sur décharges,
& moi-même y étant retourné le lendemain
à la pointe du jour, à pied, &
n'ayant avec moi qu'Erard & Feugeres,
je fus reçu avec un si grand bruit d'artillerie,
que le roi envoya montespan,
croyant que c'étoit une sortie. » A qui
» en veulent ces gens-là, me dit Montespan,
qui ne voyoit personne? A
» moi, lui répondis je; mais j'ai vu ce
» que je voulois voir «. Je conjecturai
à-peu-près d'où pouvoit venir ce respect,

qu'on portoit par-tout au maréchal de Biron. Je vis que les flancs des bastions de Sainte-Catherine étoient si mauvais, qu'ils étoient en grande partie éboulés, & que le fossé n'étoit pas en meilleur état. J'assurai S. M. que les tranchées n'auroient pas été plutôt poussées jusques sur le bord du fossé, que la place se rendroit, & en effet les assiégés, qui d'ailleurs manquoient de tout, craignirent d'être emportés d'assaut, & demanderent à capituler, s'ils n'étoient pas secourus dans six jours.

Je demandai au roi la permission de faire un tour à Genève, après que j'eus fait ouvrir la tranchée. J'y arrivai le lendemain avec cent chevaux, & fort à propos pour rassurer cette ville effrayée de la grande quantité de catholiques qu'elle voyoit au-dedans de ses murs. MM. de Guise, d'Elbeuf, d'Epernon, de Biron, de la Guiche & autres y étoient avec toute leur suite. J'eus beau l'assurer que S. M. lui vouloit du bien, & que je n'en sortirois point, tant que tous ces messieurs y seroient, le souvenir des persécutions passées étoit encore trop présent à l'esprit de cette bourgeoisie. Elle ne fut point contente, que je ne l'eusse délivrée du sujet de sa crainte;

ce que je fis dès le soir, en parlant à ces messieurs, qui partirent tous le lendemain. La ville députa dix ou douze de ses principaux bourgeois, ayant Bèze, leur ministre, à leur tête, pour complimenter S. M. & tâcher d'en obtenir un point qu'ils tenoient fort secret; c'étoit la démolition du fort de Sainte-Catherine, qu'ils souhaitoient passionnément. Bèze parla en homme d'esprit, & qui sait louer délicatement. Il félicita les protestans, du bonheur que le regne d'un si grand prince leur annonçoit. Henri remercia les députés & la ville, à qui il offrit de la gratifier de celle de ses conquêtes qui étoit le plus à sa bienséance, & prévenant leur demande, il leur dit tout bas qu'ils auroient le plaisir d'être les maîtres du fort de la citadelle de Sainte-Catherine, & qu'il leur donnoit sa parole en ma présence (il me tenoit alors par la main), qu'aucune sollicitation ne pourroit l'empêcher de la faire raser. Les députés se retirerent pleins de joie.

Sur les instances du cardinal Aldobrandin, S. M. avoit consenti qu'il se tînt des conférences à Lyon au sujet de la paix, & avoit nommé pour traiter avec le légat, le cardinal Du-Perron, le connétable, le chancelier, Villeroi & Jeannin,

qui n'étoient encore convenus de rien, lorsque la future reine (31) arriva en

---

(31) Cette princesse partit de Florence le 17 Octobre, s'embarqua à Livourne, & avec une escorte de dix-sept Galeres arriva à Toulon, d'où elle vint à Lyon par Marseille, Avignon, &c. Le roi y arriva en poste le 9 Novembre. Quand le roi arriva (je prens ces paroles dans les mémoires les plus fidéles de ce tems-là) » la » reine étoit à son souper, & la voulant voir & » considérer à table sans être connu, il entra » jusques en la Salette, qui étoit fort pleine, » mais il n'y eut pas plutôt mis le pied, qu'il fut » reconnu de ceux qui étoient le plus près de la » porte. Ils se fendirent pour lui donner passage, » ce qui fit que S. M. sortit à l'instant, sans entrer » plus avant. La reine s'apperçut bien de ce » mouvement, dont toutefois elle ne fit aucune » démonstration, que de pousser les plats en arriere, » à mesure qu'on la servoit, & mangea si peu, » qu'elle s'assit plutôt par contenance, que pour » souper. Après que l'on l'eut desservie, elle » sortit incontinent, & se retira en sa chambre. » Le roi qui n'attendoit autre chose, arriva à la » porte d'icelle, & faisoit marcher devant lui M. » le Grand, qui frappa si fort, que la reine jugea » que ce devoit être le roi, & s'avança au même » instant que M. le Grand entra suivi de S. M. » aux pieds de laquelle la reine se jetta. Le roi » l'embrassant, & l'ayant relevée, ce ne furent » qu'honneurs, caresses & baisers, respects & de- » voirs mutuels. Après que les complimens furent » passés, le roi la prit par la main, & l'approcha

cette ville. Le roi n'eut pas plutôt appris cette arrivée, qu'il quitta ses quartiers de guerre & s'y achemina par un tems extrêmement pluvieux, courant en poste avec une grande partie des seigneurs de sa cour. Il étoit onze heures du soir, lorsque nous arrivâmes au bout du pont de Lyon, & nous y attendîmes une heure entiere qu'on vînt nous ouvrir, pénétrés de froid & de pluie, parce que S. M. pour le plaisir de surprendre la reine, ne voulut point se nommer : ils ne s'étoient point encore vus l'un l'autre. Les cérémonies du mariage se firent sans pompe, nous vîmes

---

» de la cheminée, où il parla à elle une bonne » demi-heure, & s'en alla de là souper, ce qu'il » fit assez légérement. Cependant il fit avertir » madame de Nemours qu'elle dît à la reine qu'il » étoit venu sans lit, s'attendant qu'elle lui feroit » part du sien, qui leur devoit être commun dès- » lors en avant. Madame de Nemours porta ce » message à la reine, laquelle fit réponse, qu'elle » n'étoit venue que pour complaire & obéir aux » volontés de S. M. comme sa très-humble ser- » vante. Cela lui étant rapporté, Sa Mté. se fit » deshabiller, & entra en la chambre de la reine » qui étoit déjà au lit, &c ». *Chronologie Septénaire, année* 1600, où l'on peut voir aussi les particularités du voyage de la reine, de sa réception dans les villes de France, &c. *De-Thou, l. 125. Matthieu, tom. 2, l. 2, p. 378, &c.*

souper le roi, qui nous envoya ensuite en faire autant, & se retira dans l'appartement de la reine.

L'arrivée de S. M. ne fit qu'échauffer encore davantage la contestation au sujet des articles de la paix. Les plénipotentiaires étoient presque tous dans les intérêts du duc de Savoie, & bien aises de faire leur cour au légat. C'est ce qui fit qu'Henri jugea à propos de se faire rendre compte de leur négociation, & il blâma fort les commissaires d'avoir excédé leur pouvoir. Bellievre & Villeroi avoient promis au légat, qu'aucune des places prises ne seroit démôlie, mais sur-tout Sainte-Catherine, sur laquelle le légat avoit fait des instances particulieres, comme étant le meilleur & même le seul boulevard du duc de Savoie contre la république de Genève. Henri leur fit sentir qu'il soupçonnoit la précipitation avec laquelle ils avoient souscrit, sans l'avoir consulté, à un article de cette importance, & ajouta qu'il leur déclareroit sa volonté sur ce point dans quelques jours. Il me fit appeller, & me dit qu'avant que le légat lui eût fait à cet égard les sollicitations auxquelles il s'attendoit, le plus court étoit de faire sauter les cinq bastions du fort, & d'avertir la

bourgeoisie de Genève de venir achever la démolition. Jamais ordre n'a été si promptement ni mieux exécuté. Dans une nuit les Genevois mirent cette citadelle rès-pié-rès-terre, & emporterent mêmes tous les matériaux; de maniere qu'on auroit eu le lendemain de la peine à croire qu'il y eût jamais eu un fort en cet endroit, & que la nouvelle en fut répandue d'abord comme d'un effet du feu du ciel. Lorsqu'on eut su la vérité, le légat en conçut un grand ressentiment, & ne laissa pas d'avouer dans son chagrin, que j'étois le seul qui ne l'avoit point flatté là-dessus, & qu'il n'avoit pas fait assez d'attention à mon avis. Ce qui le fâchoit le plus, c'est que sur la foi des commissaires, il s'étoit avancé du contraire au pape. La négociation en fut entierement rompue pendant trois ou quatre jours, & lorsqu'après ce tems-là on la reprit, ce fut avec tant d'aigreur de la part de cette éminence, qu'elle rejetta toutes les propositions qu'on lui fit. Ces propositions étoient, que le duc de Savoie céderoit au roi le cours de la riviere du Rhône & ses environs, jusqu'à des distances désignées; qu'il ne pourroit élever aucun fort à une lieue près, pour favoriser le passage des Espagnols; qu'il

laisseroit à la république de Genève la jouissance de certains villages aussi spécifiés ; que Béche-Dauphin seroit démoli, & Château Dauphin restitué (d) ; enfin, que le duc payeroit cent cinquante mille écus, pour les frais de la guerre.

Le roi regardant cette affaire comme manquée, par l'entêtement du légat, se résolut à continuer la guerre encore plus vivement, & m'ayant fait appeller, il me communiqua son dessein, qui étoit d'aller chercher le duc de Savoie à la tête de toute son armée, pendant qu'avec l'artillerie je battrois la citadelle de Bourg. Nous avions chacun des obstacles particuliers dans ce double projet, outre la disette d'argent qui nous étoit commune. Je trouvois l'entreprise de Bourg très-difficile à exécuter, la saison étant aussi avancée qu'elle l'étoit. La différence que je fais entre ce château, & celui de Montmélian, avec lequel il me semble qu'il peut aller de pair, c'est que pour qui n'auroit que dix ou douze piéces de canon, Montmélian vaut à la vérité dix places comme Bourg, parce que la prise de Montmélian dépend d'avoir assez d'ar-

(d) Frontiere du Dauphiné.

tillerie pour en foudroyer tous les dehors; mais pour une armée forte de soixante canons, la citadelle de Montmélian n'est pas plus difficile à emporter que celle de Bourg, parce que celle-ci plus réguliere que l'autre, ne peut être attaquée que méthodiquement, & pied à pied. Si j'en avois été cru, lorsque je conseillai qu'on s'y attachât d'abord au partir de Montmélian, elle auroit pu être alors au pouvoir du roi.

Pour ce prince, son embarras venoit de ce que n'ignorant pas de quelle maniere la plûpart de ses officiers généraux conspiroient contre lui, avec le duc de Savoie & l'Espagne, il avoit tout à craindre en s'engageant avec eux dans le pays ennemi. Lesdiguieres étoit le seul sur lequel il pût compter. Sa fidélité avoit paru en dernier lieu dans l'avis qu'il avoit fait donner à Calignon, que le duc de Bouillon se servoit d'un nommé Ondevous, pour entretenir ses liaisons avec les grands du royaume. Il est vrai que si Calignon eût été plus diligent à s'acquitter de sa commission, Ondevous n'auroit pas eu le tems de s'évader comme il fit, & que sa détention auroit mis en évidence tous les projets des factieux; mais il y a toute apparence que ce n'étoit pas la faute de

Lesdiguieres. Je conseillai au roi de ne se reposer que sur lui, & pour se l'attacher encore davantage, de le faire maréchal de France, & gouverneur de Piémont. A l'égard des autres, il étoit facile de rendre leur mauvaise volonté sans effet, en leur donnant des emplois loin du gros de l'armée.

Mais ce qui nous parut le plus pressé à tous les deux, étant d'avoir de l'argent, nous convînmes que je partirois dans quatre jours pour Paris, & qu'afin de pouvoir y vaquer pendant six semaines entieres, j'employerois ces quatre jours à faire tous les préparatifs nécessaires pour l'attaque de Bourg, à faire faire montre aux soldats du peu d'argent qui nous restoit, & à pourvoir à toutes les dépenses, soit extraordinaires, soit ordinaires de la maison du roi. Je fis dès le lendemain prendre les devants à mon épouse, & à mes équipages, & je leur dis d'attendre de mes nouvelles à Rouannes, où je comptois lorsque j'y serois arrivé, leur faire prendre la Loire jusqu'à Orléans. Ils m'y attendirent trois ou quatre jours de plus, parce que mes mesures furent rompues, par le changement qui arriva dans l'affaire de la paix.

Etant allé prendre congé du roi, il

approuva qu'avant de partir, je visse aussi le légat, qui avoit toujours marqué beaucoup d'estime pour moi. J'entrai chez lui tout botté, mes chevaux de poste m'attendoient de l'autre côté de la riviere, vis-à-vis son logis. Il me demanda où j'allois en cet équipage, « en Italie, lui dis-je, » c'est à ce coup que j'irai en bonne » compagnie baiser les pieds du pape. » Comment! en Italie, reprit-il, fort » étonné! Ho! Monsieur, il ne faut pas » cela, je vous prie, aidez-moi à renouer » cette paix ». Je parus ne pas refuser d'y travailler encore, mais par respect pour sa médiation, le roi ayant perdu de vue toute idée de paix. Je repris en deux mots tous les principaux articles déjà proposés, & je demandai ensuite au cardinal s'il vouloit ajouter foi à ce que j'allois lui dire. Comme il m'en assura, je lui dis qu'il pouvoit tenir en ce moment comme une chose très-certaine, que de ces articles, S. M. ne se relâcheroit jamais sur ceux qui concernoient la rive du Rhône, les villages dans le voisinage de Genève, Château-Dauphin & Béche-Dauphin, parce que je connoissois sur tous ces points l'intention de S. M. comme elle-même. Il m'en demanda les raisons, que je me dispensai de lui dire,

à cause du peu tems que j'avois pour cela. Après qu'il eut fait quelques tours de chambre, en faisant ses réflexions, il me demanda avec la même protestation de sincérité, si en m'accordant tous ces points, il ne seroit plus fait mention de tous les autres. Je lui répondis, que je croyois pouvoir le lui garantir. Sur quoi il me pria d'aller communiquer au roi ce qu'il venoit de me dire. Henri me vit revenir avec plaisir. Je retournai un moment après vers le légat, avec un plein pouvoir de S. M.; & dans l'instant nous conclûmes un (32) traité, qui languissoit depuis si long-tems.

En voici les conditions. Qu'en échange du marquisat de Saluces, auquel le roi de France renonçoit, le duc de Savoie céderoit à S. M. les places de Sental, Monts & Roquesparviere, la Bresse en entier, les bords & environs du Rhône, d'un & d'autre côté jusqu'à Lyon, excepté le pont de Grézin & quelques passages nécessaires à S. A. pour entrer en Franche-Comté, sans cependant qu'elle acquît

(32) M. de Thou, Matthieu & la Chronologie Septénaire en parlent conformément à ce récit. *Ibid. année* 1601. Voyez aussi ce traité, *Mémoires de Nevers, tom.* 2, *pag.* 775 *& suiv.*

par cette cession, le droit de tirer de ces endroits aucun tribut, d'y bâtir aucun fort, faire passer aucuns gens de guerre, que de la permission du roi, & à condition que pour ce droit de passage au pont de Grézin, le duc payeroit à la France cent mille écus; qu'il remettroit encore à S. M. la citadelle de Bourg, le bailliage de Gex, Château-Dauphin & ses dépendances, avec tout ce qui peut être compris dans la province de Dauphiné deçà les monts; qu'il renonceroit pareillement à la propriété d'Aus, Chousy, Vulley, Pont-d'Arley, Seissel, Chana & Pierre-Châtel, aux environs de Genève; que les fortifications de Béche-Dauphin seroient rasées; que le roi, en rendant de son côté tout ce qui n'est point spécifié ici de ses autres conquêtes, pourroit en retirer l'artillerie, & les munitions qui y étoient actuellement. Les autres articles regardent les criminels réfugiés & les prisonniers de guerre, les bénéfices ecclésiastiques, les échanges de terres entre particuliers, &c. Il y est articulé pour le duc de Nemours, qui a une partie de ses biens dans cette contrée, qu'il ne sera inquiété, ni pour ceux qui relevent du roi, ni pour ceux qui sont dépendans de S. A. Je ne dis rien des autres clauses communes à tous les traités.

Quoique ce traité fût signé de moi, au nom du roi, du légat, pour le pape, & des agens du duc de Savoie, celui-ci, poussé par le comte de Fuentes, en retarda si fort l'entiere conclusion par ses plaintes & ses longueurs, que le roi crut ne devoir point encore désarmer. Il fit un (33) voyage en poste à Paris, en attendant que le duc se fût déterminé. S'il étoit obligé de repasser en Savoie, il avoit des mesures à prendre pour les affaires du dedans de son royaume, & sur-tout de Paris, dans un tems où tout étoit rempli de factieux. Il laissa le connétable & Lesdiguieres avec de bonnes troupes sur cette frontiere; en attendant

---

(33) » Il partit, dit Bassompierre, une nuit en » poste, de Lyon, pour s'en retourner à Paris; » & s'étant embarqué sur l'eau à Rouanne, il » vint descendre à Briare, de Briare, il vint » coucher à Fontainebleau, & le lendemain » dîner à Villeneuve, & passant la Seine au bas » des Tuilleries, s'en alla coucher à Verneuil » (près Senlis). Nous demeurâmes trois jours à » Verneuil, puis vînmes à Paris. . . . . . . Enfin » la reine arriva à Nemours, & le roi continuant, » à soixante chevaux de poste, l'y alla trouver, » & l'amena à Fontainebleau, où ayant demeuré » cinq ou six jours, elle arriva à Paris, logée » chez Gondy, &c «. *Mém. de Bassompierre, tom. 1, pag. 89 & 90.*

toutes manieres. Le lendemain le roi l'amena dîner, avec toute sa cour, chez moi à l'Arsenal. Elle étoit suivie de toutes ses filles Italiennes, qui trouvant le vin d'Arbois fort de leur goût, en burent un peu plus que de besoin. J'avois d'excellent vin blanc, & aussi clair qu'eau de roche, j'en fis remplir les aiguieres, & lorsqu'elles demandoient de l'eau, pour tremper le vin de Bourgogne, ce fut cette liqueur qu'on leur présenta. Le roi les voyant de si bonne humeur, se douta que je leur avois joué piéce. La conjoncture du mariage du roi fit qu'on ne parla pendant tout l'hiver, que de parties de plaisir.

La guerre parut fort animée cette année en Flandre. Le prince Maurice

» à lui faire une très-belle & très-magnifique » entrée, & en supplierent le roi; mais S. M. » voulut que les frais de cette entrée fussent em» ployés en des choses plus nécessaires «. Et quelques lignes après : » arrivant à la fausse-porte » du fauxbourg Saint Marcel, le sieur marquis de » Rosny fit tirer par trois fois tout le canon de » l'Arsenal. Elle passa dans la litiere, le long des » fossés de la ville, & pour ce jour, alla loger au » fauxbourg S. Germain, à l'hôtel de Gondy, » & le lendemain, chez Zamet, & puis au Lou» vre «. *Ibid.*

d'Orange

d'Orange gagna au mois de mai contre l'archiduc Albert, une bataille (35), ou l'amirante de Castille, son bras droit, fut fait prisonnier. Il alla ensuite mettre le siége devant Nieuport; mais il fut obligé de le lever. Je ne dirai rien de celle de l'Empereur & du Grand Seigneur en Hongrie, sinon que le duc de Mercœur y fut fait lieutenant général de S. M. I. Je suprime aussi les magnificences du Jubilé (36) séculaire à Rome, & je termine les mémoires de cette année par un fait qui fournit une réflexion bien sensée sur

---

(35) C'est la bataille de Nieuport, donnée dans le mois de Juillet. Les Espagnols y perdirent huit mille hommes. Le prince d'Orange n'en fut pas moins obligé de lever le siége, qu'il avoit mis devant Nieuport, & de se retirer en Hollande. La plupart de ces faits étrangers ne sont ordinairement pas rapportés dans nos Mémoires avec plus d'exactitude que d'étendue. Je ne crois pas qu'il soit à propos que je m'attache à les détailler dans ces Notes. Il vaut mieux renvoyer le lecteur aux mémoires & histoires du tems. Consultez de même les histoires générales & particulieres sur les expéditions militaires entre l'armée de l'empereur & celle du grand-Seigneur, dont il est parlé ici.

(36) On compte qu'il y eut trois cens mille François, tant hommes que femmes, qui allerent à Rome gagner les indulgences du Jubilé. Voyez-en les cérémonies dans le Septénaire, *année* 1600, & autres mémoires de ce tems là.

les duels. Bréauté (37) s'étant battu en combat ſingulier, il tua ſon adverſaire, & fut enſuite aſſaſſiné lui-même.

---

(37) Charles de Bréauté, Gentilhomme François, du pays de Caux, capitaine d'une compagnie de cavalerie au ſervice des Etats; ſon adverſaire étoit un ſimple ſoldat Flamand, lieutenant d'une compagnie du gouverneur de Bolduc, contre lequel il ſe battit en combat ſingulier de vingt François contre vingt Flamands. Après avoir eu l'avantage dans une premiere attaque, où il tua ſon ennemi, il fut fait priſonnier dans une ſeconde, & tué par ordre du gouvernement de Bolduc. « Il cherchoit les duels, dit l'Auteur de la » Chronologie Septénaire, pour leſquels il s'é» toit abſenté de la cour de France ».

Fin du Livre onziéme.



LIVRE XII.

MÉMOIRES *de l'année 1601. Affaires de finances, de monnoie, de commerce, &c. Défense de transporter les espéces d'or & d'argent hors du royaume. Chambre de justice établie avec peu de fruit. Réflexions de l'auteur sur le luxe & la corruption des mœurs. Suppression d'officiers de robe & de finance. Voyage de Henri IV à Orléans. Affaires des Provinces-Unies. Henri va à Calais. Insulte faite à Madrid à l'ambassadeur de France. Ambassades du Grand Seigneur & des Vénitiens. Elisabeth vient à Douvres. Lettres réciproques de Henri & d'Elisabeth. Rosny va à Douvres. Entretien entre Elisabeth & lui, où ils jettent les fondemens du grand dessein contre la maison d'Autriche. Sagesse de cette reine. Mort du jeune Châtillon Coligny. Naissance de Louis XIII. Henri fait tirer son horoscope par la Riviere. Affaires des Isles avec le grand duc de Toscane terminées. Rosny fait donner l'ambassade de Rome au comte de*

Béthune, malgré Villeroi & Sillery. Opposition de ces ministres aux sentimens & à la politique de Rosny. Particularités sur la conspiration du maréchal de Biron. Rosny cherche à le faire rentrer dans son devoir. Henri envoie Biron en ambassade à Londres, en Suisse. Il reprend ses brigues à son retour. Déposition de La Fin. Question du faux D. Sébastien, & autres faits étrangers.

JE viens d'achever le dernier détail militaire qu'on verra dans ces Mémoires, du moins qui regarde la France. La vie de Henri le Grand, passée toute entiere jusqu'ici dans le tumulte des armes, n'offrira plus dans la suite que des actions d'un roi pacifique & d'un pere de famille. La maniere dont avoit été conduite & terminée la campagne de Savoie, n'e laissant aucun lieu de douter que la paix ne dût plus être troublée cette fois par aucun des anciens ennemis de cette monarchie, & qu'elle ne subsistât autant qu'il plairoit à S. M. je repris de nouveau, par ses ordres & sous ses yeux, les projets de finance que la guerre avoit encore suspendus, & pour ne plus les interrompre. Après l'idée que j'ai ci-devant donnée de

l'état des affaires qui concèrouisse être ; rieur du royaume, on auroit touen être rément de regarder comme un genrensé- vie oisive, celui qu'elles nous firent embrasser à ce prince & à moi ; s'il est moins tumultueux & moins bruyant, il n'est peut-être que plus occupé.

Me voilà donc encore renfermé dans mon cabinet, où j'épluche avec la derniere attention tous les abus qui restoient à extirper dans la chambre des comptes(1), les bureaux des finances, le domaine, les aides, les gabelles, les tailles, les équivalens, les cinq grosses fermes, les décimes & tout le reste. Je travaille en même-tems pour le présent & pour l'avenir, en m'attachant à faire ensorte que l'ordre que j'établis dans la direction de toutes ces parties, ne puisse être renversé dans la suite. Je m'occupe des moyens d'enrichir le roi, sans appauvrir ses sujets, d'éteindre ses dettes, de réparer ses maisons, de perfectionner l'art de fortifier les villes encore davantage que celui de les attaquer & de les défendre, de faire provision d'armes & de munitions. Je médite sur la maniere de rétablir & de

(1) Consultez aussi sur ces opérations P. Matthieu, *tom. 2, liv. 3, p. 444.*

recommencer les ouvrages publics, comme chemins, ponts, levées & autres bâtimens, qui ne sont pas moins d'honneur au souverain, que la magnificence de ses propres maisons, & qui sont d'une utilité générale. Je commence pour cela à rechercher quel emploi on avoit fait des deniers octroyés à ce sujet aux villes & communautés, ou plutôt de quelles friponneries on avoit usé dans le maniment de ces fonds.

L'idée de dresser pour chaque partie des finances, des états généraux qui en prescrivent nettement & uniformément la forme, m'a toujours paru si heureuse & si propre à conduire à la plus grande exactitude, que j'étendis cette méthode sur tout ce qui en étoit capable. Dès le premier jour de cette année, en présentant au roi les jettons d'or & d'argent, suivant la coutume, je lui présentai en même-tems cinq de ces états généraux, dont chacun avoit rapport à quelqu'un de mes emplois, compris dans un volume que j'avois fait relier fort proprement. Dans le premier, qui étoit le plus important, parce que j'y entrois dans le détail de tout ce qui me regardoit comme surintendant, étoit renfermé d'une part tout ce qui se léve d'argent en France par le

roi, de quelque nature qu'il puisse être ; d'une autre, tout ce qui doit en être déduit en frais de perception, & conséquemment ce qui revient de net dans les coffres de S. M. Je ne saurois croire que l'idée de ces sortes de formules ne soit pas venue à quelqu'un, depuis que les finances ont été assujetties à quelques réglemens ; l'intérêt seul doit en avoir empêché l'exécution. Quoiqu'il en soit, je soutiendrai toujours que sans ce guide on ne peut travailler qu'en aveugle ou en fripon.

Le second de ces états étoit fait uniquement pour l'instruction du garde du trésor royal. Il y apprenoit de quelle part & à quel titre lui étoit remis tout ce qui passoit de deniers royaux pas ses mains pendant l'année de son administration ; ensuite, de combien il pouvoit disposer sur cette somme totale, & à quoi l'employer. Le troisiéme avoit été fait pour la grande maîtrise de l'artillerie Un mémoire exact de recette & de dépense, un inventaire fidéle de tout ce qui fait partie de l'artillerie, comme le nombre & la qualité des canons & autres armes, la quantité des instrumens de guerre, & celle des provisions de bouche répandues dans les différentes places ou magasins ;

l'état des arsenaux & des places de guerre ; & autres observations à ce sujet : voilà ce qui le composoit. Le quatriéme appartenoit à ma charge de grand voyer, & exposoit les frais faits & à faire pour la réparation de tout ce qui est de la dépendance de cet emploi, tant à la charge du roi, qu'à celle des provinces. Enfin, le cinquiéme comprenoit le dénombrement de toutes les villes & châteaux, particuliérement sur les frontieres, qui demandoient actuellement quelques dépenses, avec un espece de devis des travaux qu'il falloit y faire, tiré de leur situation & de leur état présent.

Le roi corrigea, sur mes représentations, quantité d'abus dans la monnoie, principales causes du dépérissement du commerce qui roule sur elle. Le premier est celui par lequel il étoit permis de constituer de l'argent au denier douze, & même au denier dix (2) ; loi aussi dommageable pour la noblesse, que pour

(2) C'est ainsi qu'a pensé de nos jours un prince connu par son habileté & ses lumieres supérieures pour le gouvernement, fortement persuadé qu'il y avoit à gagner en toutes manieres pour l'état, dans une opération qui mettoit les particuliers pécunieux dans la néceſſité de recourir au commerce & à la culture des terres, infiniment préférables au stérile produit des rentes.

le peuple : pour la nobleſſe, parce que toute ſorte de trafic lui étant interdit en France, ſa ſeule richeſſe eſt dans les fonds de terre, qui en demeuroient avilis ; pour le peuple, parce que content d'une indolence qui lui rapportoit autant qu'auroit pu faire ſon induſtrie, il laiſſoit inutile à l'état une quantité immenſe d'argent, qu'il auroit cherché ſans cela à faire fructifier d'une maniere lucrative pour tout l'état. Le denier douze fut défendu, & le denier ſeize lui fut ſubſtitué.

La monnoie frappée au coin des différens princes de l'Europe, avoit eu cours en France juſques-là, & s'employoit indifféremment avec la monnoie marquée de l'empreinte du ſouverain, à l'exception de la monnoie d'Eſpagne, dont la privation ſubite auroit produit un trop grand vuide dans le négoce ; il fut défendu d'expoſer aucune autre monnoie que celle de France (3). Il étoit

(3) Il eſt vrai que les eſpeces d'or & d'argent étrangeres ne doivent pas avoir cours, & être confondues avec celles du prince dans le commerce intérieur, & dans les payemens de particuliers à particuliers ; mais n'eſt-il pas évident que plus elles abonderont dans nos monnoies, plus notre commerce ſera floriſſant ? Auſſi l'hiſtorien Matthieu remarque, *tom.* 2, *liv.* 3, *pag.* 446, que cette

encore plus nécessaire de se passer des marchandises de nos voisins, que de leur monnoie. Le royaume étoit entiérement rempli du travail de leurs manufactures; & il est incroyable quelle plaie lui causoient ces étoffes, sur-tout celles d'or & d'argent. L'entrée de celles-ci & de toutes les autres y fut défendue sous de très-grandes peines; & comme la France ne pouvoit pas trouver chez elle de quoi remplir cette quantité d'étoffes précieuses qui s'y consommoient, on eut recours au véritable remede, qui est de s'en passer. L'usage de toute étoffe, où il entreroit de cette matiere précieuse, fut aboli par le prince (4).

---

défense fit tomber presqu'entiérement le commerce en France; & le duc de Sully convient lui-même plus bas, qu'il fut obligé de recourir à un autre moyen. Nous examinerons cette question avec lui, lorsqu'il y reviendra, dans le livre suivant. Quant à la défense d'employer l'or & l'agent dans les habillemens & les meubles, nous auront aussi occasion dans la suite de dire notre sentiment sur les principes qu'il établit par rapport au luxe.

(4) » Il montroit, par son exemple, à re- » trancher la superfluité des habits, car il alloit » ordinairement vêtu de drap gris, avec un pour- » point de Satin, ou de taffetas sans découpure, » passement, ni broderie. Il louoit ceux qui se » vêtoient de la sorte, & se moquoit des autres, » qui portoient, disoit-il, leurs moulins & leurs » bois de haute futaie sur leur dos «. *Peréf. 3. part.*

Toutes ces déclarations tendoient à une derniere, par laquelle on défendit de transporter hors du royaume aucune espece d'or ou d'argent. A la peine de confiscation des especes qui seroient interceptées dans le transport, on joignoit celle de tous les biens des contrevenans, tant ceux qui seroient par eux-mêmes, que ceux qui favoriseroient ce transport. Le roi témoigna publiquement combien il avoit cette affaire à cœur, par le serment qu'il fit de n'accorder aucune grace pour cette sorte de malversation, & même de regarder de mauvais œil tous ceux qui oseroient le solliciter d'en accorder. Tout cela n'étoit capable que d'obliger les contrevenans à se cacher plus soigneusement. Je crus qu'un exemple auroit plus de force que toutes les menaces contre un mal aussi invétéré. Je n'ignorois pas que plusieurs personnes très-considérables, & de la cour même, se faisoient un fonds de ce mauvais trafic, en faisant passer ces especes sous leur nom, ou en vendant bien chérement l'autorité que leur donnoit leur correspondance chez l'étranger & dans les endroits de passage. Je jugeai à propos de me tourner du côté de ceux qu'on employoit pour ces correspondances, & je leur promis, pour récompense de leur

avis, le quart des ſommes qui ſeroient ſaiſies par leur moyen. Je pouvois en diſpoſer, le roi m'avoit attribué ces confiſcations en entier; moyennant cela je fus bien ſervi.

Un mois s'étoit à peine écoulé, que je reçus avis par un homme de néant, les auteurs n'ayant pas voulu ſe nommer, qu'il ſe préparoit un tranſport de deux cens mille écus en or, qui devoit ſe faire en deux voitures, dont la premiere ſeroit moindre de beaucoup que la ſeconde. Après avoir pris toutes mes précautions, comme je trouvai cette ſomme un peu forte, je crus être obligé d'en parler au roi, qui apporta cette modification au droit qu'il m'avoit donné, que ſi la ſomme ne paſſoit pas dix mille écus, je pouvois me l'approprier toute entiere; mais que l'excédent ſeroit pour lui: » ce qui lui vien» droit, diſoit-il, bien à propos, ayant » fait quelques pertes au jeu, qu'il n'avoit » oſé me faire connoître, ni prendre ſur » ſes propres deniers «. Je n'avois pas des vues aſſez mercenaires pour attendre à profiter de la ſeconde voiture. Je fis épier la premiere, & avec tant de vigilance, qu'elle fut arrêtée à demi-lieue hors des terres de France. Elle n'auroit pû l'être dans le royaume, ne fût-ce qu'à

un quart de lieue de la frontière, ſans fournir aux contrevenans un prétexte pour ſe la faire relâcher. Il s'y trouva en écus au ſoleil, piſtoles, piſtolets & quadruples, 48 mille écus qu'on avoit enfermés dans le fond de quelques ballots de marchandiſe commune. Les conducteurs ne ſe reclamerent de perſonne : la volonté du roi étoit trop connue ſur cet article : ainſi quelque bruit que fît cette priſe à la cour, elle fut déſavouée de tout le monde, & le partage en fut fait par S. M. de cette maniere ; elle s'en réſerva ſoixante-douze mille livres, en fit donner vingt-cinq mille livres aux donneurs d'avis, & m'abandonna les quarante-ſept mille livres reſtantes, en me promettant que, quelque conſidérable que puſſent être les autres captures qui ſeroient faites dans la ſuite, elle ne m'en retrancheroit plus rien. Mais il ne ſortit plus d'argent, l'exemple avoit dégoûté d'un trafic auſſi ruineux.

Ceux que préparoit la chambre de juſtice (5), qu'on établit contre les

(5) Autrement appellée chambre royale : elle étoit compoſée d'un préſident du parlement de Paris, de deux conſeillers, de deux maîtres des requêtes, d'un préſident & de quatre conſeillers de

traitans, trésoriers, receveurs & autres gens de plume, qui avoient malversé dans leurs emplois, devoient en apparence produire des effets bien plus terribles encore. Mon avis fut qu'on ne devoit pas se borner à leur faire rendre gorge à tous ; je conclus pour des peines afflictives contre ceux qui seroient trouvés coupables de péculat. Pourquoi en effet a-t-on jugé à propos d'excepter ce crime de ceux que la justice poursuit (6), si ce n'est que l'or est en possession de couvrir tous les crimes qu'il fait commettre ? Je voudrois, s'il étoit possible, faire passer dans l'esprit des François l'indignation que je sens contre un abus aussi pernicieux, &

---

la chambre des comptes, d'un président & de trois conseillers de la cour des aides, d'un des avocats généraux du parlement, &c. On envoya dans les provinces des commissaires pour informer contre ceux qui avoient malversé.

(6) M. de Sully me paroît raisonner juste, lorsqu'en supposant l'utilité des chambres de justice, il demande qu'on ne s'y borne pas aux amendes pécuniaires, mais qu'on y joigne des peines afflictives ; & il me paroît avoir plus de raison encore, lorsque dans la suite il conseille de supprimer ce moyen comme absolument inutile, & de recourir à celui d'abolir tout-à-fait en France l'usage des traités de finance : & c'est aussi le sentiment du cardinal de Richelieu. *Testam. polit. I. part. ch. 4, sect. 5.*

tout le mépris dont je ſuis rempli pour ceux qui lui doivent leur élévation. Si nous comptons pour peu de choſe de nous rendre mépriſables à nos voiſins par cette indigne coutume (car il n'en eſt point qui attaque plus directement l'honneur de la nation), ne nous cachons pas du moins les maux qu'elle nous cauſe à nous-mêmes. Rien n'a plus contribué à pervertir parmi nous l'idée de la probité, de la ſimplicité & du déſintéreſſement, ou à tourner ces vertus en ridicule : rien n'a plus fortifié ce penchant malheureux au luxe & à la molleſſe, naturel à tous les hommes, mais qui devient chez nous une ſeconde nature, par le caractère de vivacité qui fait que nous nous attachons tout d'abord avec fureur à tous les projets qu'on offre à notre plaiſir : rien en particulier ne dégrade ſi fort la nobleſſe françoiſe, que ces fortunes ſi rapides & ſi brillantes des traitans & autres gens d'affaire, par l'opinion trop bien fondée qu'elles ont répandue, qu'il n'y a preſque plus en France que cette voie pour parvenir aux honneurs & aux premieres places, & qu'alors tout eſt oublié, tout devient permis.

A remonter à la ſource, les vertus militaires ſont preſque les ſeuls endroits

par lesquels s'acquiert, se conserve & s'illustre en France la véritable noblesse; & on ne trouvera dans cet usage ni opinion, ni préjugé, si l'on fait attention que rien n'est si naturel que d'accorder la prééminence à celui des états par lequel tous les autres subsistent & s'entretiennent dans la sûreté, sans laquelle il n'est point de biens: mais cet état ne conduit point à faire une grande fortune; & cela par un effet de la simplicité, qui prouve encore & l'ancienneté & la pureté de sa premiere institution; il n'est rien qu'honorable, parce qu'alors on ne connoissoit guere que l'honneur qui pût être le prix des belles actions. Aujourd'hui que les idées sont changées, & que l'or met le prix à tout, on compare le corps de cette généreuse noblesse avec celui des gens de finance, de justice & d'affaires; mais ce n'est que pour déférer à ceux-ci tous les respects qu'on ne peut se dispenser de rendre à ceux qui sont les seuls puissans & nos véritables supérieurs; qualité dont les premiers se sont trouvés dépouillés (7).

(7). Le même cardinal de Richelieu se plaint de cet abus, & propose d'y remédier, suivant les idées du duc de Sully. » Les gentilshommes, dit-il, » ne peuvent s'élever aux charges & dignités, » qu'au prix de leur ruine.... Au lieu que main-

Et comment cela n'arriveroit - il pas, puisqu'on voit la noblesse elle - même

---

» tenant toutes sortes de gens y sont reçus par le » sale trafic de leur bourse; l'entrée en doit être » fermée à l'avenir à ceux qui n'auront pas le » bonheur d'être d'une naissance noble, &c «. Ce ministre conclut en un autre endroit, après M. de Sully, que » le moyen de faire subsister la noblesse » dans la pureté de cœur qu'elle tire de la naissance » (ce sont ses paroles) est de retrancher le luxe » & les insupportables dépenses qui se sont intro- » duites peu à peu «. 1. *part. chap.* 3, *sect.* 1. Cependant l'impartialité dont je fais profession, m'oblige de convenir que les sentimens qu'expose le duc de Sully, ont quelque chose d'outré; & qu'il y a dans tout cet endroit un peu de ce qu'on appelle invective & vaine déclamation. Je préviens d'avance sur une remarque que nous aurons encore occasion de faire dans la suite, c'est que les changemens arrivés dans l'état politique de l'Europe par les différentes circonstances, & surtout par l'esprit de commerce, qui paroît en être l'ame aujourd'hui, ont obligé de changer quelque chose à ces anciennes maximes sur le luxe, les dépenses, &c. Voici donc à quoi il me semble qu'on peut s'en tenir sur toute cette matiere. Il est vrai que la profession qui a pour objet la défense de l'état, doit être en possession des premieres & principales dignités, ou ce qui revient au même, qu'on doit toutes sortes d'égards, d'honneurs & de respects à celles qui y sont attachées. Le duc de Sully a ensuite raison de remarquer, que de toutes les professions, c'est celle pour qui le luxe & la mollesse sont le plus à craindre; de-là cet éloignement dans les officiers de résider

penser sur cet article précisément comme le peuple, & ne pas se soucier de mêler,

---

à leurs régimens, & cette aversion de la jeune noblesse pour une étude qui devroit l'occuper tout entiere; de-là cet attirail asiatique de bonne chere & de plaisir dont on s'accoutume à surcharger les armées; de-là les fatigues & tous les autres travaux de la guerre, impossibles à supporter à des corps que la débauche a usés presque dès la plus grande jeunesse. Enfin on conviendra encore avec M. de Sully, que l'abus des mésalliances est aujourd'hui porté à un point qui a quelque chose de honteux, & qu'en général nous avons trop négligé un point de la police, qui a toujours été regardé, avec raison, comme un des principaux fondemens de la force d'un état, l'attention à procurer & à mettre en honneur le mariage. Mais après tous ces aveux, il faut aussi convenir qu'un des principaux soins du souverain, devant être de maintenir & d'affermir l'union parmi ses sujets, en bannissant la jalousie entre les conditions, & la haine des différens ordres l'un pour l'autre, & que la guerre n'étant plus, comme autrefois, le vrai & même le seul moyen de rendre un royaume florissant, la plus grande partie des maximes dictées dans cet esprit, porte à faux. Ne seroit-il pas bien plus à propos d'obliger les familles nombreuses à se partager entre la guerre, la marine, l'église, le commerce, &c. & de permettre ce dernier à la noblesse, comme un moyen sans lequel il est désormais impossible que les grandes familles se soutiennent? Nous reviendrons encore plus d'une fois à traiter ce sujet; mais il est certain en général, & une médiocre attention suffit pour s'en convaincre, que les maximes de gouverne-

par une honteuſe alliance avec un ſang pur & illuſtre, celui d'un roturier, qui ne connoît que le change, la boutique, le comptoir ou la chicane.

Cet abus en produit néceſſairement deux autres ; la confuſion des états & l'abâtardiſſement des races : celui-ci ſe prouve encore mieux par l'expérience que par la raiſon. Il ne faut que jetter les yeux ſur tant de gentilshommes métifs,

---

ment pour la politique, la police, le commerce, &c. ne doivent pas être aujourd'hui abſolument les mêmes qu'il y a mille ans. On pourroit s'imaginer d'abord que ſur les changemens néceſſaires à tous égards, on ne ſauroit mieux faire que de ſe repoſer ſur le tems & ſur les diſpoſitions naturelles qui rendent tous les hommes ſi éclairés ſur leurs propres intérêts & leur bien-être ; cependant une malheureuſe expérience n'a que trop appris combien il eſt dangereux de laiſſer à la multitude le choix des moyens d'y parvenir. De ces changemens il y en a qui doivent ou s'accompagner ou ſe ſuivre, & être ſubordonnés les uns aux autres ; c'eſt ce qu'elle ne ſait ni diſcerner, ni goûter. Il y a en tout, excès ou abus, & c'eſt ce qu'elle ne ſait ni prévoir, ni prévenir. Voilà le grand point de la ſcience de gouverner, ſcience qui demande une étude & une attention continuelles. La main du pilote n'eſt pas néceſſaire pour ſoutenir le vaiſſeau ſur les flots ; mais ſans elle il échouera pourtant à la fin, ou du moins il n'arrivera jamais à ſon but;

dont la cour & la ville sont pleines, vous n'y voyez plus rien de cette vertu simple, mâle & nerveuse de leurs ancêtres, nuls étntimens, nulle solidité dans l'esprit, air seourdi & évaporé, passion pour le jeu & la débauche, soin de leur parure, rafinement sur les parfums & sur toutes les autres parties de la mollesse : vous diriez qu'ils cherchent à l'emporter sur les femmes. Ils prennent encore le parti des armes, mais de quoi sont-ils capables avec de pareilles dispositions, auxquelles se joint fort souvent un mépris secret pour une profession qu'ils n'embrassent que par contrainte ? Ce renversement est déplorable, mais il est inévitable tant que le métier qui n'a pour objet que la gloire, ne sera pas en possession & du plus haut rang & des premiers honneurs. Pour cela il faut les enlever aux gens de fortune, & puisque la honte même dont on trouveroit couvertes ces créatures du hazard, si on vouloit bien les examiner, ne suffit pas pour nous les faire mépriser, il est besoin de leur marquer par de véritables flétrissures, quel est le rang qu'ils doivent occuper.

Ces raisons sont sensibles, le roi les gouta fort, & cependant il n'arriva de cette chambre de justice que ce qui en

arrivera toujours ; il n'y eut que quelques larronneaux qui payerent pour tout le reſte, les principaux coupables trouverent une reſſource aſſurée dans ce même métal, pour lequel on les pourſuivoit. Ils employerent une petite partie en préſens & ſauverent l'autre. Ce tempérament n'auroit pas abſolument réuſſi auprès du roi, en l'employant directement, mais on trouva accès auprès des dames de la cour & de la reine même ; on gagna le connétable, Bouillon, Bellegarde, Roquelaure, Souvré, Frontenac & quelques autres, qui pour n'être pas de cette volée, ne ſavoient pas moins tourner l'eſprit du roi : tels étoient Zamet, La Varenne, Gondy, Boneuil, Conchini & autres de cette eſpece. La complaiſance de ce prince pour tous ceux auxquels il laiſſoit prendre quelque familiarité avec lui, & ſur-tout pour les femmes, détruiſit toutes ſes belles réſolutions, de maniere que l'orage ne tomba que ſur ceux qui pouvoient ſe reprocher de n'avoit pas encore aſſez volé pour mettre leurs vols à couvert. On pourroit preſque regarder comme une opération de chambre de juſtice, le retranchement qui fut fait dans le même tems, d'une partie de ces officiers de toute eſpece, dont le barreau & les

finances abondent, & dont la licence, aussi bien que l'excessive quantité, sont des certificats sans réplique des malheurs arrivés à un état, & les avant-coureurs de sa ruine.

Au mois de mai, le roi & la reine eurent la dévotion d'aller gagner le Jubilé à Orléans. J'accompagnai leurs majestés jusques à une demi-lieue par-delà Fontainebleau, d'où elles vinrent coucher à Puiseaux. Je profitai de cette petite vacance, pour aller visiter la terre de Baugy, qui venoit de m'être adjugée par décret, pour de grandes sommes qui m'étoient dues sur cette terre, & sur laquelle j'avois aussi-tôt commencé à faire bâtir, de l'argent de la confiscation des especes interceptées, dont je viens de parler. Je fus arrêté à deux lieues de ma couchée par un courier de S. M. qui se faisoit entendre de fort loin derriere moi. Il m'apportoit une lettre du roi, qui contenoit ce peu de mots. « Je vous avois » donné dix jours pour votre voyage de » Baugy; mais j'ai reçu des lettres impor» tantes de Buzenval, que je veux vous » faire faire voir. Vous me ferez plaisir » de venir ce soir coucher ici à Puiseaux, » où vous n'avez que faire de rien ap» porter. J'ai fait donner ordre pour

» votre logis, j'y ai envoyé mon lit de
» chasse, & fait commander à Coquet
» de vous tenir un souper prêt & votre
» déjeûner du matin, car je ne vous
» tiendrai pas plus long-tems. Adieu,
» mon ami, que j'aime bien «.

Je donnai le bon soir à mon épouse, qui m'accompagnoit. Je ne pris avec moi que deux gentilshommes, un page, un valet de chambre & un palefrenier, & je vins à Puiseaux, où je trouvai le roi, qui se divertissoit à faire jouer la jeunesse de sa suite au saut & à la lutte dans la cour du prieuré. Si-tôt qu'il me vit, il appella Pasquier, qui étoit venu de la part de Villeroi lui apporter les lettres de Buzenval. Buzenval mandoit au roi que le prince Maurice s'étoit mis en campagne avec son armée grossie des garnisons qu'il avoit tirées de ses quartiers & escortées de près de deux mille chariots. Qu'avec cette armée il comptoit (comme lui Buzenval l'avoit su des officiers du prince d'Orange & du prince lui-même) traverser le Brabant, le pays de Liége, le Hainaut & l'Artois, gagner le dessus des rivieres le long des frontières de France, dont il s'attendoit d'être assisté, & venir faire la guerre aux environs de Gravelines, Bergue-Saint-Vinox, Dunkerque

& Nieuport ; que l'archiduc, fort inférieur au prince d'Orange, parce qu'il n'avoit pas encore reçu les troupes, qu'il attendoit d'Italie & d'Allemagne, regardoit avec ſurpriſe ces préparatifs, & n'oſoit s'oppoſer à ſa marche, mais qu'il ſe contentoit de le cotoyer, afin de l'obliger à ſe tenir ſerré, le retarder & ſe trouver proche de l'endroit où il verroit fondre l'orage : qu'il avoit trouvé cette démarche qu'on lui avoit communiquée, ſi importante, qu'il avoit jugé en devoir faire part au roi.

La connoiſſance que j'avois des Pays-Bas me fit trouver ce deſſein du prince d'Orange ſi hazardeux, que je jugeai qu'il pouvoit lui attirer une défaite totale. Il lui falloit faire un trajet fort long, en préſence & ſur les terres des ennemis, par un pays ſi plein de bois, de haies, de chemins creux & étroits, tel eſt particulierement le Liégeois, que je le regardois comme inacceſſible à tant de chariots. Mon ſentiment ſe trouva conforme à celui du roi. Après que nous en eûmes long-tems conféré enſemble, il réſolut d'en dire ſon avis au prince Maurice. Je repris ma route de Baugy, ſur laquelle je viſitai en paſſant Sully que j'avois deſſein d'acheter & que j'achetai en

en effet l'année suivante. Le roi de son côté continua son pélerinage d'Orléans. Il y posa la premiere piere, pour la réédification de l'église de Sainte Croix; puis s'en revint à Paris, où je m'étois rendu trois jours avant sa majesté.

Les lettres de Henri firent changer d'avis à Nassau. Il assiégea Rhimberg (e) & le prit le dix Juin. L'archiduc Albert prit sa revanche, en venant investir Ostende (8) le cinq Juillet. Maurice de son côté mit le siége devant Bolduc, pour lui faire abandonner son entreprise, ou pour s'en dédommager par la prise de cette place, estimée la plus importante forteresse du Brabant. Je jugeai encore qu'il ne feroit ni l'un ni l'autre, & lorsque le roi m'appella pour en savoir ma pensée, en présence des courtisans, qui s'étoient trouvés à l'ouverture du paquet par lequel il en reçut la nouvelle, & qui en parloient tous fort differamment, je répondis, que quoique je fusse encore fort jeune lorsque

(e) Place sur le Rhin.

(8) Il en sera souvent parlé; ce siége, où de part & d'autre, il se fit de belles actions, ayant duré plus de trois ans; mais c'est dans M. de Thou, le Septénaire & autres historiens, qu'il faut en voir le détail.

j'avois visité Bolduc, j'avois pourtant conservé le souvenir de cette place : & que sans parler de sa situation qui rendoit ce siége d'un travail immense, il me paroissoit impossible, vu la grandeur de la place & sa nombreuse bourgeoisie, d'en faire l'enceinte de maniere qu'on empêchât personne d'y entrer & d'en sortir, à moins d'un armée de vingt cinq mille hommes. Le prince d'Orange manqua effectivement Bolduc, mais tout cela ne se passa qu'au mois de Novembre.

La guerre qui s'allumoit si près de notre frontiere, fit résoudre Henri à s'approcher de Calais, comme s'il n'avoit eu d'autre intention que de visiter ce pays. Quoiqu'il se défiât toujours des Espagnols, il ne craignoit point, dans l'état où étoient les affaires de cette couronne, de la voir se porter à rompre la paix; mais il ne fut pas fâché de leur donner un peu d'inquiétude, pour se venger de tous les sujets de mécontentement qu'il en recevoit journellement. Ils en faisoient assez pour obliger S. M. à quelque chose de plus, si la politique ne l'eût emporté sur le ressentiment. Après les ressorts qu'ils avoient fait jouer inutilement pour rompre l'alliance des cantons Suisses avec la France, & pour empêcher le pape de

juger comme arbitre dans le différend du marquisat de Saluces, parce que S. S. n'auroit pu se dispenser de condamner le duc de Savoie, ils avoient envoyé à ce duc dans la derniere campagne, des troupes par le comte de Fuentes. Leurs sollicitations continuelles auprès du maréchal de Biron, de Bouillon, d'Auvergne, du prince de Joinville & de plusieurs autres, n'étoient plus ignorées de personne. Biron en avoit fait de sa propre bouche l'aveu à S. M. En dernier lieu le roi avoit reçu à son retour d'Orléans, des avis certains de leurs pratiques dans les villes de Metz, de Marseille & de Bayonne.

S. M. avoit dissimulé tout cela, mais rien ne l'aigrit si fort contre cette couronne, que la maniere outrageante dont (9) La-Rochepot, notre ambassadeur à Madrid, son neveu & toute sa suite, ve-

(9) Antoine de Silly, comte de La-Rochepot. Son neveu étant à se baigner avec quelques seigneurs François, fut insulté par des Espagnols, qui jetterent leurs habits dans la riviere. Les François se vengerent de cette injure, en tuant & blessant quelques-uns de ces Espagnols, qui revinrent ensuite forcer la maison de l'ambassadeur, & traînerent son neveu en prison, avec quelques autres François. Ce différend fut appaisé

noient d'être traités en cette cour. La Rochepot en fit le détail dans ses lettres. « Pardieu ! j'en jure, s'écria Henri » dans un violent mouvement de colere, » si je puis une fois voir mes affaires en » bon ordre & assembler de l'argent, & » le reste de tout ce qui m'est nécessaire, » je leur ferai une si furieuse guerre, » qu'ils se repentiront de m'avoir mis les » armes à la main ». Il ferma pourtant encore les yeux sur un violement si marqué du droit des gens, mais ce ne fut pas sans se faire une grande violence. « Je » vois bien, me disoit quelquefois ce » prince, que par jalousie de gloire & » intérêt d'état, il est bien difficile que » la France & l'Espagne sympatisent ja» mais ensemble, & qu'il faut prendre » avec cette couronne, d'autres fon» demens que de simples paroles don» nées, si l'on veut s'établir dans une » parfaite sûreté ». Il étoit assez détrompé du sentiment politique de Villeroi & de Sillery, qui soutenoient quelquefois contre moi en sa présence, qu'une étroite

---

par le pape, qui se fit envoyer à Rome les prisonniers, & les remit au comte de Béthune, frere de M. de Sully, ambassadeur de France en cette cour. Voyez les historiens ci-dessus, *année* 1601.

liaiſon avec l'Eſpagne, non-ſeulement n'étoit ni impoſſible, ni dangereuſe pour la France, mais encore que c'étoit le vrai ſyſtême auquel on devoit s'attacher. Je leur oppoſois la rivalité naturelle entre ces deux couronnes, l'oppoſition d'intérêt, & la mémoire de tant d'injures ſi récentes, & je concluois qu'avec un voiſin auſſi ruſé & auſſi fourbe, il ne reſtoit d'autre parti à prendre que de ſe défier & ſe défendre. Les dernieres nouvelles venues de Madrid me donnerent cette fois gain de cauſe ſur mes adverſaires, du moins dans l'eſprit du roi, qui ne balança pas à ſe mettre en chemin du côté d'Oſtende, après qu'il eut ſatisfait à deux ambaſſades célèbres qu'il reçut en ce tems-là.

L'une de ces ambaſſades fut de la part du Grand Seigneur, qui ayant ſu que le Sophi de Perſe, ſon ennemi, avoit fait une députation ſolemnelle vers le pape, l'empereur, & le roi d'Eſpagne, ſans faire mention du roi de France, contre lequel il ſembloit leur offrir ſon amitié en demandant la leur, uſoit du réciproque. S. H. ſe ſervit en cette occaſion de ſon (10) médecin, qui étoit chrétien,

(10) Barthelemi Cœur, Marſeillois renégat: il

& qu'elle revêtit du titre d'ambaſſadeur. Les termes avec leſquels ce ſuperbe potentat s'exprimoit en parlant des François (11), marquent une diſtinction dont on voit peu d'exemples. Il faiſoit plus de cas, diſoit-il, de l'amitié & des armes des ſeuls François, que de tous les autres peuples chrétiens enſemble, & quand même ceux-ci s'uniroient tous avec la Perſe contre lui, il croyoit pouvoir mépriſer leurs efforts, d'abord qu'il pourroit s'aſſurer de l'alliance & du ſecours d'un roi, dont il paroiſſoit bien ne pas ignorer la ſupériorité ſur tous ſes voiſins, quant aux qualités perſonnelles. L'ambaſſadeur Turc préſenta à S. M. de la part de ſon maître quantité de riches préſens, & me

---

demanda au roi, de rappeller le duc de Mercœur de Hongrie, parce qu'entre les prophéties que les Turcs croient, il y en a une, dit-on, qui porte que les François chaſſeront les Turcs de l'Europe.

(11) « Au plus glorieux, magnanime & plus » grand ſeigneur de la créance de Jésus...... » terminateur des diffends qui ſurviennent entre » les princes chrétiens, ſeigneur de grandeur, » majeſté & richeſſe, & glorieux guide des plus » grands, Henri IV, empereur de France, &c ». Tels étoient les titres que S. H. y donnoit au roi. *Mſſ. de la biblioт. du roi, Vol. 9592.*

donna deux cimeteres d'une façon exquise, que je garde soigneusement.

L'autre ambassadeur fut de la part de la république de Venise. Cet état étoit uni depuis long-tems avec la France par des alliances particulieres souvent renouvellées, & par l'intérêt commun contre la puissance Espagnole. Il avoit été dès premiers à complimenter S. M. T. C. sur son mariage & sur la paix, par les sieurs Gradenigo & Delfin, celui-ci étoit encore de cette derniere ambassade. Henri voulut qu'on reçût ces ambassadeurs à Paris, avec la plus haute distinction. Il les fit servir avec sa propre vaisselle d'argent, & les combla de riches présens. Il en avoit fait de même valeur aux premiers. Toutes les lettres qu'il m'écrivit alors, ne rouloient presque que sur ce détail; car il étoit à Fontainebleau avec la reine qui étoit fort avancée dans sa grossesse; ce qui fit que le roi ne pouvant venir si-tôt à Paris, encore moins la reine, qui avoit tant de part à cette ambassade, S. M. eut cet égard pour les ambassadeurs Vénitiens, de ne pas leur faire attendre son retour à Paris; il manda qu'il les recevroit à Fontainebleau, où ses carosses & ses équipages les conduisirent avec le même honneur.

Les archiducs ne manquerent pas d'entrer en ſoupçon que le roi, en marchant vers Calais, pouvoit bien chercher à traverſer leurs deſſeins ſur Oſtende, par repréſailles des mauvais traitemens faits à La-Rochepot. Pour eſſayer de découvrir le but de ce voyage, ils lui députerent le comte de Solre en qualité d'ambaſſadeur, ſous prétexte de lui faire les mêmes complimens qu'il recevoit de toutes parts, ſur la groſſeſſe de la reine. Ils enjoignirent à cet ambaſſadeur de profiter d'un moment favorable, pour jetter quelques propos en forme de plainte ſur ce voyage. Solre ouvrit par-là un beau champ au roi, qui au lieu de le ſatisfaire ſur ces plaintes, en fit à ſon tour de fort graves contre l'Eſpagne, & l'aſſura pourtant, mais d'une maniere bien générale, que la rupture ne viendroit point de lui, pourvu que les Eſpagnols ne l'y forçaſſent point en continuant leurs mauvais procédés; l'ambaſſadeur feignit d'être content de cette aſſurance.

La reine d'Angleterre ne ſut pas plutôt le roi à Calais, qu'elle crut l'occaſion favorable, pour ſatisfaire l'impatience qu'elle avoit de voir & d'embraſſer ſon meilleur ami. Henri ne ſouhaitoit pas moins cette entrevue pour conférer avec

cette reine, tant sur les affaires politiques de la chrétienté, que sur les leurs propres, & en particulier sur celles dont les ambassadeurs Anglois & Hollandois lui avoient touché quelque chose à Nantes. Elisabeth lui écrivit la premiere une lettre également polie & pleine d'offres de services; elle lui fit faire ensuite les complimens ordinaires, & réitérer ces assurances par milord Edmond, qu'elle lui députa à Calais pendant qu'elle s'avançoit elle-même jusqu'à Douvres, d'où elle fit partir milord Sidney avec de secondes lettres.

Henri ne voulut pas demeurer en reste de courtoisie. Il répondit à ces avances d'une maniere aussi pleine d'égards & de respects pour le sexe d'Elisabeth, que d'estime & d'admiration pour sa personne. Ce commerce dura quelque tems, au grand chagrin des Espagnols, auxquels un pareil voisinage & si une étroite correspondance donnoient beaucoup de jalousie: mais de toutes les lettres que s'écrivirent ces deux souverains en cette occasion, il ne m'est resté entre les mains que celle où Elisabeth instruit le roi des obstacles qui l'empêchent de s'aboucher avec lui, en plaignant le malheur des têtes couronnées, de se voir, malgré elles, esclaves des

formalités & de la circonspection, parce que c'est cette lettre (12), qui fut la cause du voyage que je fis vers cette princesse. Elle y marquoit à son très-cher & bien-aimé frere, c'est ainsi qu'elle appelloit le roi de France, qu'elle en étoit d'autant plus fâchée, qu'elle avoit quelque chose à lui faire savoir, qu'elle n'osoit ni confier à personne, ni mettre sur le papier, & que cependant elle étoit sur le point de reprendre la route de Londres.

---

(12) Cette lettre, & tout ce détail du duc de Sully sur les voyages de Henri IV & d'Elisabeth à Calais & à Douvres, suffisent sans autres réflexions, pour faire voir combien sont faux tous les jugemens qu'on porta en ce tems-là, & qui sont rapportés dans différens historiens, sur ces deux têtes couronnées. On a dit qu'Elisabeth fit proposer à Henri, ou de passer à Douvres, ou du moins de s'aboucher avec elle à moitié chemin de ces deux villes, & que cette proposition cachoit un piége dans lequel Elisabeth avoit envie de faire tomber Henri, qui étoit de s'assurer de sa personne dans cette entrevue, & de le retenir prisonnier, jusqu'à ce qu'il lui eût cédé Calais; que Henri IV ne s'en dispensa, que parce qu'il se douta du tour qu'on vouloit lui jouer; d'autres disent, parce qu'il craignoit si fort la mer, qu'il ne put se résoudre à s'embarquer. Personne ne se douta du vrai motif qui fit proposer cette entrevue, qui occasionna

Ces dernieres paroles piquerent la curiosité du roi, qui se donna inutilement la torture pour deviner à quoi elles pouvoient avoir rapport. Il envoya le secrétaire Féret me chercher, & me dit : « Je » viens de recevoir des lettres de ma » bonne sœur la reine d'Angleterre, que » vous aimez tant, plus pleine de cajo» leries que jamais ; voyez si vous devi» nerez mieux que moi ce qu'elle veut » dire sur la fin de sa lettre ». Je convins avec Henri que ce n'étoit pas sans quelque grand sujet qu'elle s'exprimoit de la sorte. Il fut résolu que je passerois le lendemain à Douvres, comme si je n'avois

toutes ces lettres de part & d'autre, & qui fit faire à M. de Sully le voyage secret à Douvres, dont il rend compte. Siri ne manque pas une occasion d'appuyer sur le ressentiment qu'il suppose qu'Elisabeth conserva toujours, soit de la paix de Vervins, soit du refus de Calais ; ainsi que sur la crainte qu'avoit cette prince, que Henri ne s'aggrandît trop ; & sur la jalousie de la nation Angloise contre la France. (*Mém. Recond. Vol. I, pag. 130, 150, &c.*) Mais cet écrivain suffisamment versé dans les négociations étrangeres, sur-tout dans celles de l'Italie & de l'Espagne, n'est sûr ni pour les faits, ni dans les jugemens qu'il porte de l'intérieur de notre cour & de notre conseil sous le regne de Henri IV. Il n'a connu ni ce prince, ni le duc de Sully.

d'autre dessein que de profiter de la proximité de la mer, pour faire un tour à Londres, afin de voir quel parti prendroit la reine sur mon arrivée, dont nous nous doutions bien qu'elle ne manqueroit pas d'être instruite. Je ne parlai à qui que ce soit de mon passage, excepté à ceux de mes domestiques qui devoient venir avec moi, & que je pris en fort petit nombre.

Je me mis dans une barque de grand matin, & j'arrivai sur les dix heures à Douvres, où parmi la foule de ceux qui débarquoient & se rembarquoient, je fus tout d'abord reconnu par milord Sidney, qui m'avoit vu il n'y avoit que cinq ou six jours à Calais. Il étoit avec MM. Cobham, Raleich & Greffin, & fut encore joint dans le même moment par deux autres Anglois, qui étoient les comtes d'Evencher & de Pembrok. Il me demanda, en m'embrassant, si je ne voulois pas voir la reine. Je lui répondis que non, je l'assurai même que le roi ne savoit rien de mon voyage, & je le priai de n'en rien dire non plus à la reine, parce que n'ayant point eu intention de la saluer, je n'avois aucune lettre à lui donner, & que je cherchois à faire *incognito* un voyage à Londres, qui seroit très-court. Tous ces messieurs reprirent

en riant, que j'avois pris une précaution inutile, parce que le vaisseau de garde avoit peut-être en ce moment déjà donné avis de mon arrivée, & que je devois m'attendre à voir bientôt un messager de la reine, qui ne me laisseroit pas aller de la sorte, n'y ayant que trois jours qu'elle avoit parlé publiquement de moi, & dans des termes très-obligeans. Je feignis d'être extrêmement mortifié de ce contre-tems, mais de compter pourtant sur le bonheur de n'être point découvert, pourvu que ces messieurs voulussent bien me garder le secret sur l'endroit où j'étois logé, & d'où je les assurai en les quittant brusquement, que je partirois aussi-tôt que j'aurois mangé un morceau. Je ne faisois qu'entrer dans ma chambre où je parlois à mes gens, lorsque je me sentis embrasser par derriere, par quelqu'un qui me dit qu'il m'arrêtoit prisonnier de la part de la reine, c'étoit le capitaine de ses gardes. Je lui rendis son embrassade, & lui répondis en soûriant que je tenois cette prison à grand honneur.

Il avoit ordre de m'emmener à l'heure même vers la reine, je le suivis. « Eh » quoi M. de Rosny, me dit cette prin» cesse, est-ce ainsi que vous rompez nos

» hayes, & passez sans me venir voir ?
» J'en suis bien étonnée : car j'ai vu que
» vous m'affectionnez plus qu'aucun de
» mes serviteurs, & je ne crois pas vous
» avoir donné sujet de changer cette
» bonne volonté ». Je répondis en peu de mots ce qu'un accueil aussi gracieux exigeoit que je répondisse, après quoi je passai sans affectation à entretenir Elisabeth des sentimens que le roi avoit pour elle.
« Pour vous témoigner, reprit-elle, que je
» crois tout ce que vous me dites de la
» bienveillance du roi mon frere & de la
» vôtre, je veux vous parler de la der-
» niere lettre que lui ai écrite. Je ne sais
» si vous l'aurez point vue ; car Staffort
» (c'est le nom de milord Sidney) &
» Edmont m'ont dit qu'il ne vous cachoit
» guères de ses secrets ». Elle me tira à quartier en me disant ces paroles, afin de pouvoir m'entretenir en liberté sur l'état présent des affaires de l'Europe : ce qu'elle fit avec tant de netteté & de solidité en reprenant les choses depuis le traité de Vervins, que je convins que cette grande reine étoit digne de toute la réputation qu'elle s'étoit acquise dans l'Europe. Elle n'entroit dans ce détail que pour montrer la nécessité où étoit le roi de France, de

commencer de concert avec elle les grands desseins que l'un & l'autre méditoient contre la maison d'Autriche : nécessité qu'elle établissoit sur les accroissemens qu'on voyoit prendre chaque jour à cette maison. Elle me rappella ce qui s'étoit passé à ce sujet en 1598, entre le roi & les ambassadeurs Anglois & Hollandois ; & me demanda si ce prince ne persistoit pas toujours dans les mêmes sentimens, & pourquoi il différoit tant à mettre la main à l'œuvre.

Je satisfis à ces demandes d'Elisabeth, en lui disant : Que S. M. T. C. pensoit en ce moment comme elle avoit toujours pensé ; que ce n'étoit pour aucune autre fin qu'elle faisoit provision d'argent, de munitions & d'hommes de guerre : mais qu'il s'en falloit encore de beaucoup que les choses fussent en France, au point où il falloit qu'elles fussent, pour entreprendre de détruire une puissance aussi affermie que celle des princes Autrichiens, ce que je justifiai par les dépenses extraordinaires que Henri avoit été obligé de faire depuis la paix de Vervins, tant pour les besoins généraux de son état, que pour réprimer les entreprises des séditieux, & pour la guerre qu'il venoit de finir avec la Savoie. Je ne dissimulai

point à cette princesse ce que j'ai toujours pensé sur cette entreprise ; c'est que quand même l'Angleterre & les Provinces-Unies feroient tous les plus grands efforts dont elles sont capables contre la maison d'Autriche, à moins qu'elles ne soient aidées de même de toutes les forces de la monarchie Françoise, à qui le premier rôle dans cette guerre tombe de droit par mille raisons, la maison d'Autriche, en unissant les forces de ses deux branches, pouvoit sans peine non-seulement se soutenir contr'elles, mais encore rendre la balance égale. Or, n'étoit-ce pas une entreprise inutile & même pleine d'imprudence, de n'employer pour saper cette puissance formidable, que les mêmes moyens par lesquels on se tiendroit simplement sur la défensive avec elle ? Qu'il étoit donc indispensable d'attendre encore quelques années à se déclarer ; pendant lesquelles la France acquerroit ce qui lui manquoit, & pour mieux assurer le coup qu'on préparoit contre l'ennemi commun, travailleroit avec ses alliés à faire conspirer dans la même vue les rois, princes, & états voisins, principalement ceux d'Allemagne, qui sont le plus fortement menacés de la tyrannie de la maison d'Autriche.

La maniere dont je m'exprimois fit aisément comprendre à la reine d'Angleterre, que c'étoit moins mon sentiment que celui de Henri, que je lui exposois. Elle me le donna à entendre, en avouant qu'elle le trouvoit si raisonnable, qu'elle ne pouvoit pas n'y point conformer le sien. Elle ajouta seulement, qu'il y avoit une chose sur laquelle on ne pouvoit se prévenir mutuellement de trop bonne heure : c'est que le but de l'union projettée étant de réduire la maison d'Autriche dans de justes bornes, il étoit nécessaire que chacun des alliés proportionnât si bien de lui-même tous ses desirs en cette occurrence, qu'il n'en formât point qui fût capable de choquer les autres ; qu'en supposant par exemple, l'Espagne dépouillée des Pays-Bas, cet état ne devoit être convoité en tout ou en partie, ni par le roi de France, ni par celui d'Ecosse, qui devoit l'être un jour de toute la Grande-Bretagne, ni même par les rois de Suéde & de Dannemark, assez puissans par terre & par mer pour donner de l'ombrage aux autres alliés ; qu'il en devoit être de même des autres dépouilles qu'on enleveroit à cette couronne par rapport aux princes les plus voisins des terres conquises. « Car si le

» roi de France, mon frere, disoit-elle,
» vouloit se rendre propriétaire, ou seu-
» lement seigneur féodal des Provinces-
» Unies, je ne le céle point, j'en pren-
» drois un violent sujet de jalousie : de
» mon côté je ne trouverois point mau-
» vais qu'il eût cette même crainte pour
» mon égard ».

Ce ne furent pas là les seules réflexions que fit la reine d'Angleterre; elle y joignit plusieurs autres considérations si sages & si sensées, qu'elle me rendit plein d'étonnement & d'admiration. Il n'est pas rare de trouver des princes qui enfantent de grands desseins, l'esprit s'y porte si naturellement dans le rang qu'ils occupent, qu'il n'est besoin que de leur faire envisager l'autre excès, qui est d'en former de si peu proportionnés à leurs forces, qu'on trouvera presque toujours qu'ils peuvent à peine la moitié de ce qu'ils entreprennent ; mais savoir s'appliquer à n'en former que de raisonnables, en régler sagement l'œconomie, en prévoir & en prévenir tous les inconvéniens, ensorte qu'il ne s'agisse plus quand ils arrivent, que d'y appliquer le remede préparé de long-tems, c'est de quoi peu de princes sont capables. L'ignorance, la prospérité, la volupté, la vanité, la paresse même & la

peur, font entreprendre tous les jours des choses qui manquent même de possibilité. Une autre cause de ma surprise, c'est qu'Elisabeth & Henri, qui n'avoient jamais conféré ensemble sur leur projet politique, se rencontrassent si juste dans toutes leurs idées, que ce rapport s'étendoit jusqu'aux plus petites choses.

La reine voyant que je la regardois fixement sans lui rien dire, crut s'être expliquée trop obscurément pour que j'eusse pu comprendre toute l'étendue de ses paroles. Lorsque je lui eus avoué sincérement la véritable cause de ma surprise & de mon silence, elle craignit encore moins d'entrer jusques dans les plus petites particularités de son dessein. Mais comme j'aurai une ample occasion de traiter cette matiere, lorsque je déduirai les grands desseins que la mort prématurée de Henri le Grand a fait échouer, je n'exposerai point le lecteur à des redites inutiles. J'indiquerai seulement ici en peu de mots les cinq point auxquels S. M. B. réduisit un projet aussi étendu que celui qu'on verra dans ces Mémoires. Le premier, de remettre l'Allemagne dans le même état de liberté, par rapport à l'élection de ses empereurs & à la nomination du roi des Romains, où elle étoit ancienne-

ment. Le second, de rendre les Provinces-Unies absolument indépendantes de l'Espagne, & d'en composer une république puissante, en y joignant, s'il étoit besoin, quelques provinces démembrées de l'Allemagne. Le troisiéme, d'en faire autant de la Suisse, en y incorporant quelques pays limitrophes, & sur-tout l'Alsace & la Franche-Comté. Le quatriéme, de partager toute la chrétienté en un certain nombre de puissances à-peu-près égales. Le cinquiéme, d'y réduire toutes les religions aux trois qui paroissent avoir le plus de cours en Europe.

Notre entretien fut fort long. Je ne puis louer la reine d'Angleterre autant qu'elle mérite de l'être, par les qualités du cœur & de l'esprit, que je lui remarquai dans ce peu de momens que je passai avec elle. Je fis mon rapport au roi, qui goûta extrêmement tout ce qui m'avoit été dit. Pendant le reste du tems que leurs majestés passerent à Calais & à Douvres, elles s'en entretinrent par lettres. On convint de tous les préliminaires; il fut même pris des arrangemens sur l'objet principal, mais avec tant de secret, que toute cette affaire est demeurée jusqu'à la mort du roi, & même long-tems après, au nombre de celles sur lesquelles on n'a

proposé que des conjectures aussi hazardées, qu'opposées entr'elles.

Le roi ne revint pas à Paris, sans avoir exactement visité toutes les places de sa frontiere, & pourvu à leur sûreté. Du reste il se montra spectateur indifférent de la querelle des Espagnols & des Flamands, & ne fit rien en faveur d'Ostende, dont le siége continuoit; sinon qu'il ne s'opposa pas que plusieurs François prissent parti dans les troupes du prince d'Orange. Il en coûta la vie à quelques-uns d'eux, parmi lesquels on dut compter pour une perte considérable, la mort du jeune (13) Châtillon-Coligny, qui eut la tête emportée d'un boulet de canon devant Ostende. Le roi dit hautement en l'apprenant, que la France venoit de perdre un homme d'un grand mérite. J'y fus en mon particulier extrêmement sensible. Dans un âge si peu avancé, Coligny avoit

(13) Henri de Coligny, seigneur de Châtillon, fils de François, & petit-fils de l'amiral de Coligny; il avoit amené au secours d'Ostende un régiment de huit cens François. Selon Brantôme, la maison de Châtillon-Coligny étoit originaire de Savoie, » d'un très-» haut & ancien lignage « (c'est ainsi qu'il en parle) « & autrefois souverain, & très-grand, » *tom. 3, pag. 173.*

Le moment arriva qui devoit combler de joie le roi, la reine & tout le royaume. La reine mit au monde le 17 Septembre, (15) un prince, qui, par sa bonne santé & celle de sa mere, donna les plus heureuses espérances (16). Je crois pouvoir dire qu'aucune satisfaction n'égala la mienne. J'étois attaché à la personne du roi par les liens les plus étroits; j'avois cette qualité de plus que les bons François & les plus fideles de ses sujets, pour m'intéresser à cet événement. Il en étoit si bien persuadé, qu'il me fit l'honneur de m'en donner avis par un billet, qu'il fit partir de Fontainebleau à dix heures du soir

---

(15) La nuit du Jeudi au Vendredi sur le minuit.

(16) Peréfixe dit au au contraire : » L'enfantement fut difficile, & l'enfant si travaillé, qu'il » en étoit tout violet ; ce qui peut-être lui ruina » au dedans les principes de la santé & de la » bonne constitution. Le roi invoquant sur lui la » bénédiction du ciel, lui donna la sienne, & » lui mit son épée à la main, priant Dieu qu'il » lui fît seulement la grace d'en user pour sa » gloire, & pour la défense de son peuple «. P. Matthieu en parle dans les mêmes termes : » Ma-» mie, dit-il à la reine, réjouissez-vous, Dieu » nous a donné ce que nous desirions «. Cet écrivain ajoute, qu'on sentit un tremblement de terre à deux heures après minuit, *tom. 2, liv. 3, p. 441.*

pour

pour Paris où j'étois alors. » La reine, me » disoit-il en deux mots, vient d'accou- » cher tout présentement d'un fils. Je » vous en donne avis, afin que vous vous » en réjouissiez avec moi ». Outre ce billet, dans lequel il ne consulta que son cœur, il m'en écrivit un second le même jour, comme grand-maître d'artillerie, & me le fit rendre par la Varenne. Il y parloit de la naissance du nouveau dauphin, comme d'un sujet de joie pour lui, qu'il ne pouvoit assez exprimer. « Non » pas encore tant pour ce qui me touche » (ce sont ses termes) que pour le bien » général de mes sujets ». Il m'ordonnoit de faire tirer le canon de l'Arsenal, ce qui fut exécuté de maniere que le bruit s'en fit entendre jusqu'à Fontainebleau. Les ordres étoient inutiles en cette occasion. Depuis le premier jusqu'au dernier des sujets de S. M. les témoignages d'allégresse ne tinrent rien de la crainte ni de la politique.

Celle du roi ne fut altérée que par un leger chagrin qu'il se procura volontairement. Il avoit pour premier médecin la Riviere, (17) qui n'avoit gueres plus de religion que

(17) La Riviere succéda à d'Alibouft, dans la place de premier médecin, il avoit été au duc de Bouillon, qui le donna au roi.

n'en ont ordinairement ceux qui se mêlent de professer publiquement l'astrologie judiciaire, quoiqu'on lui fît l'honneur dans le monde de dire qu'il cachoit un cœur protestant sous les dehors d'un catholique. Henri, qui sentoit déjà pour son fils une passion qui lui donnoit la plus vive impatience sur ses destinées, & qui entendoit dire d'ailleurs que la Riviere avoit souvent très-bien réussi, lui recommanda de tirer l'horoscope du dauphin avec toutes les attentions & les formalités de son art; afin de savoir le moment précis de sa naissance, il avoit cherché la plus excellente montre qu'on eût pu trouver. Il parut que cette idée lui étoit ensuite sortie de l'esprit, jusqu'à ce que nous étant retrouvés seuls, S. M. & moi, environ quinze jours après, & notre entretien ayant tombé sur ses prédictions, dont j'ai déjà ci-devant parlé, que la Brosse avoit faites au sujet de S. M. & de moi, & qui s'étoient trouvées si parfaitement accomplies, l'envie reprit à Henri plus fortement qu'auparavant, d'en faire l'essai sur la personne de son fils.

Il fit appeller la Riviere, qui, sans en rien dire, n'avoit pas laissé que de travailler, & lui dit en ma présence, mais sans aucun autre témoin : » A propos,

» M. de la Riviere, vous ne me dîtes rien
» ſur la naiſſance de M. le dauphin : qu'en
» avèz - vous trouvé ? J'en avois com-
» mencé quelque choſe, répondit la
» Riviere ; mais j'ai tout laiſſé-là, ne me
» voulant plus amuſer à cette ſcience que
» j'ai en partie oubliée, parce que je l'ai
» toujours reconnue extrêmement fautive.
Le roi vit tout d'abord qu'il ne parloit
pas ſincérement, ſoit que ce fût par crainte
de déplaire à S. M. ſoit mauvaiſe humeur
& fantaiſie, ſoit manége d'aſtrologue qui
ſe défie de ſes ſecrets. » Je vois bien, lui dit
» Henri, que ce n'eſt pas là où il vous tient;
» car vous n'êtes pas de ces gens ſi ſcru-
» puleux : mais c'eſt qu'en effet vous ne
» voulez me rien dire, de peur de mentir,
» ou de me fâcher : mais quelque choſe
qu'il y ait, je le veux ſavoir, & je vous
» commande même, ſur peine de m'of-
» fenſer, de m'en parler librement. « La
Riviere ſe le fit encore dire trois ou quatre
fois, & dit enfin avec un air de mutinerie
feint ou véritable : » Sire : votre fils vivra
» âge d'homme, & régnera plus que vous ;
» mais vous & lui ſerez d'inclinations &
» d'humeurs bien différentes. Il aimera
» ſes opinions & ſes fantaiſies, & quel-
» quefois celles d'autrui : plus penſer que
» dire ſera de ſaiſon ; déſolations mena-

» cent vos anciennes sociétés : tous vos » ménagemens seront déménagés. Il exé- » cutera choses fort grandes, sera fort » heureux en ses desseins, & fera fort » parler de lui dans la chrétienté ; tou- » jours paix & guerre ; de lignée il en » aura, & après lui les choses empireront : » c'est tout ce que vous en saurez de moi, » & plus que je n'avois résolu de vous en dire. Le roi après avoir rêvé quelques momens sur ce qu'il venoit d'entendre. » Vous voulez, lui dit-il, parler des » huguenots, je le vois bien ; mais vous » dites cela, parce que vous en tenez. » J'entends tout ce qu'il vous plaira, ré- » pondit la Riviere ; mais vous n'en saurez » pas davantage de moi ; « & il nous quitta brusquement. Nous demeurâmes encore long-tems en conversation, S. M. & moi, dans l'embrasure d'une fenêtre, repassant sur chacune des paroles de la Riviere, qui demeurerent fort avant dans l'esprit du roi.

Je ne pus séjourner long-tems à Fontainebleau, mais le roi continua à me donner, avec la même affection, des nouvelles de tout ce qui s'y passoit. « Vous » ne sauriez croire, me mandoit-il, com- » bien ma femme se porte bien, vû le » mal qu'elle a eu. Elle se coëffe d'elle-

» même, & parle déjà de se lever. Elle » va même jusqu'à sa garde-robe (c'étoit » le neuviéme jour après sa couche). Elle » a un tempérament terriblement robuste » & fort. Mon fils se porte bien aussi, Dieu » merci. Ce sont les meilleures nouvelles » que je puis mander à un serviteur fidele » & affectionné, & que j'aime (18) «. Il l'envoya nourrir à Saint-Germain, à cause de la bonté de l'air, & par une de ces attentions qui justifient quelquefois bien mieux le fond des véritables sentimens, que les démarches d'éclat, il voulut qu'on le montrât à tout Paris. Pour cela, il le fit porter à découvert au travers de cette grande ville. Les Parisiens marquerent, par leurs acclamations redoublées, combien ils étoient charmés de cette popularité.

Le roi étoit convenu avec la reine, que si elle lui faisoit un enfant mâle, il lui donneroit Monceaux en propre. « Ma » femme a gagné Monceaux, m'écrivit-il » encore dans le même tems, puisqu'elle » m'a fait un fils : c'est pourquoi, je vous

---

(18) L'original de cette lettre de Henri IV à M. de Sully, existe encore aujourd'hui, elle est datée de Fontainebleau du 27 Août. *Cabinet de M. le duc de Sully.*

» prie d'envoyer querir le président For-
» get, de conférer avec lui sur cette affaire-
» là, & d'aviser à la sûreté qu'il y faut ob-
» server pour mes enfans, donnant ordre
» que la somme pour laquelle je le prends,
» soit bien assurée «. La ville de Paris avoit aussi promis à la reine une tenture de tapisserie, pour présent de couche : S. M. me fait songer dans cette lettre à la demander. Il nâquit une (19) infante en Espagne, dans le même tems que le ciel donnoit un prince à la France.

La négociation qui se traitoit depuis plusieurs années avec le grand duc de Florence, fut terminée en celle-ci. Pour entendre de quoi il est question ici, il faut savoir que sous le règne de Henri III, Ferdinand de Médicis, grand duc de Florence, se saisit, à la faveur des troubles qui désoloient la France, des petites isles de Pomégue, de Ratonneau & d'If avec son château, aux environs de Marseille. Henri, résolu de se les faire rendre, les fit redemander au grand duc en 1598, par d'Ossat, qui étoit alors de-là les Monts. Le grand duc n'osa répondre par

(19) Anne-Marie Mauricette, depuis reine de France, née le 22 Septembre.

un refus ; il repréfenta feulement qu'il avoit employé de grandes fommes à ces Isles, qu'on ne pouvoit lui faire perdre. D'Offat leva de lui-même cette difficulté, en engageant le roi fon maître à payer, en dédommagement de ces dépenfes, une fomme de trois cens mille écus, pour laquelle douze perfonnes des plus riches & des plus confidérables de la France cautionneroient (20) Henri, comme fi S. M. n'avoit pas pu répondre feule d'une fomme auffi médiocre. Le roi ratifia ce traité fans beaucoup d'attention, & le duc de Florence fit partir peu de tems

(20) C'eft ce que porte en effet le cinquiéme article du traité paffé le premier Mai 1598, entre le roi de France & le grand duc de Tofcane, par l'entremife du cardinal d'Offat, qu'on peut voir tout au long à la fin du recueil des lettres de ce cardinal. Au refte, le duc de Sully ne fait point ici de reproches à M. d'Offat, qu'il ne paroiffe qu'il n'ait prévenus lui-même, dans la lettre qu'il écrit au roi le 5 Mai 1598, immédiatement après la confection de ce traité, & dans celle à M. de Villeroi, du 4 Août fuivant. Il s'en juftifia dans la fuite encore plus amplement par un affez long mémoire, qui eft auffi inféré à la fin de ce recueil. Cependant on ne fauroit trouver mauvaifes les raifons que M. de Sully apporte contre cette difpofition, ni croire que le duc de Florence eût rompu le traité, fans cette condition.

après le chevalier Vinta (*f*) pour finir avec Gondy l'affaire des Isles sur ce plan.

Les deux agens ne sortirent point du conseil pour chercher leurs cautions, & la chose me fut proposée comme aux autres. Je trouvai quelque chose de si singulier dans cette façon de procéder avec un roi, dont la puissance n'est ignorée en aucun endroit de l'Europe, que je ne fis que rire au nez de ceux qui vinrent m'en parler. Villeroi eut beau me représenter la nécessité de dégager la parole de d'Ossat, je lui répondis qu'il n'y avoit jamais eu de banquiers dans ma famille; en effet, c'étoit plutôt là une affaire de banquiers que de gentilshommes. » Tous les autres, » repliqua-t-il, n'en ont fait aucune » difficulté. Je le crois, lui répondis je » avec quelque indignation, aussi n'y en » a-t-il pas un qui ne soit sorti, ou du » trafic, ou de la robe «. Il y eut là-dessus une petite contestation dans le conseil, qui fut rapportée au roi. Ce prince n'en fit que sourire, & dit qu'on avoit mal fait de m'en parler, sans le prévenir, parce qu'il ne m'en avoit pas parlé lui-même. » Je m'étonne, ajouta-t-il, qu'il ne vous

(*f*) Chancelier de Savoie.

» ait pas répondu encore plus rudement ;
» ne connoissez-vous pas bien quel hom-
» me c'est, & combien il fait d'état de sa
» noblesse ? Achevez cette affaire sans
» qu'il s'y oblige, ni nul autre aussi, aussi-
» bien n'avois-je donné aucune charge
» à l'évêque de Rennes de s'obliger à tout
» cela «. Le grand duc ne se fit pas prier pour cette main-levée, il déchargea le roi de la condition des douze Fidéjusseurs, par respect pour sa personne royale. L'acte qui en fut passé est du quatre Août 1598 ; mais cette affaire ne fut consommée de part & d'autre, que par l'arrivée du chevalier Vinta dans celle-ci.

Je fus aussi commis à la liquidation de certains biens en Piémont, dont M. le comte de Soissons vouloit traiter avec S. M. Ils lui étoient dévolus par la mort de madame la princesse de Conti, du chef de la princesse son épouse, qui étoit de la maison de Montaffié (21). Mon rapport ne fut pas favorable à M. le comte : je

(21) M. le prince de Conti avoit épousé en premieres nôces Jeanne de Coëme, dame de Bonnetable, veuve de Louis, comte de Montaffié en Piémont, & M. le comte de Soissons avoit épousé Anne de Montaffié, fille de Louis & de Jeanne de Coëme.

représentai au roi que ces biens, d'une valeur beaucoup moindre qu'on ne les faisoit passer, étoient de plus si litigieux & si désavantageusement situés, que ces considérations en rabattoient encore beaucoup du prix. M. le Comte dissimula le ressentiment que lui donna contre moi ce discours.

Fresne Canaye (22) fut nommé ambassadeur à Venise, & Béthune, mon frere, à Rome, au grand mécontentement des autres ministres, sur-tout de Villeroi & de Sillery, avec lesquels j'étois souvent exposé à avoir des démélés, dont le roi avoit la tête rompue. Ces deux messieurs avoient entrepris de me donner l'exclusion, du moins dans toutes les affaires étrangeres, dont ils prétendoient que la connoissance n'appartenoit qu'à eux. Celle des ambassades étant de cette espece, ils dirent à S. M. en ma présence, qu'ils avoient à lui proposer pour l'ambassade de Rome, des sujets beaucoup plus capables que Béthune, » qui n'avoit, disoient-» ils, aucune intelligence des affaires de » cette cour, & n'avoit encore rendu » aucun service à l'état «. Mon frere avoit

(22) Philippe Canaye de Fresne; Philippe de Béthune, comte de Selles, & de Charost.

pourtant déjà été chargé de l'ambassade d'Ecosse, dont je puis dire qu'il s'étoit bien acquitté, & on ne pouvoit nier qu'il n'eût du moins les bonnes qualités qui, à mon sens, ne sont pas les moins essentielles pour cette fonction : la probité, la circonspection & la sagesse. Ainsi ce discours étoit tout ensemble faux & méprisant. Je le fis bien sentir dans ma réponse à ces messieurs, en leur montrant de quel prix étoient ses services rendus à l'état dans l'art militaire, qu'ils sembloient ravaler si fort au-dessous des autres.

Villeroi piqué à son tour de ce que je ne mettois pas les siens au premier rang, soutint sa cause d'un air & d'un ton où il entroit beaucoup de chaleur. Il fallut que S. M. nous imposât silence, en nous disant qu'elle se sentoit offensée de ce qu'on tenoit de pareils discours en sa présence ; & que sans entrer dans la discussion de nos services, il nous devoit suffire qu'elle nous tînt tous trois pour bons serviteurs. Je demandai pardon au roi, de ce qu'après sa défense j'osois encore ajouter un mot pour fermer la bouche à des personnes que je voyois donner hautement la préférence à l'oisiveté de la robe, & au repos du cabinet, sur les tra-

vaux, les dangers & les dépenses de la profession militaire ; & je dis là-dessus tout ce que je pensois. » Bien, bien, je » vous pardonne aux uns & aux autres, » & je prends vos paroles comme il faut, » reprit Henri en m'interrompant ; mais » à condition que vous éviterez dans la » suite ces picoteries, & que quand l'un » de vous desirera que je favorise quel-» qu'un de ses amis, les autres ne s'y » opposeront point ; mais s'en remettront » à mon choix. Je décide pour le présent » en faveur du sieur de Béthune, dont » j'estime la maison, l'esprit, la sagesse » & même la capacité, l'ayant employé » dans plusieurs affaires de paix & de » guerre, dont il s'est dignement acquitté«. Il promit à Villeroi qu'après le retour de mon frere il disposeroit de l'ambassade de Rome à sa recommandation. Il nous exhorta encore à demeurer unis ; après quoi il quitta la promenade, où ce démêlé l'avoit retenu plus de deux heures, & s'en alla dîner.

Je fis plusieurs voyages cette année à Fontainebleau, pour prendre les ordres de S. M. sur les affaires qui ne pouvoient lui être communiquées autrement ; & comme nous fûmes souvent & long-tems éloignés l'un de l'autre, je reçus un plus

grand nombre de lettres de ce prince que de coutume. Celle où il parle du maréchal (23) d'Ornano est singuliere. Ce maréchal lui avoit donné quelques sujets de plaintes. » Je n'ai jamais vu, dit Henri, » tant d'ignorance & d'opiniâtreté en- » semble, mais je dis, très-dangereuses; » il a fait le Corse à toute outrance. » Faites qu'il ne me donne pas sujet de » le faire connoître pour ce qu'il est, » c'est-à-dire, indigne des honneurs qu'il » a reçus de moi; sa seule fidélité m'y » obligeoit, ses désobéissances me dis- » penseront bientôt d'user de ce terme: » il faut dire vrai, je suis fort rebuté de » lui «. Les états de Languedoc s'étant tenus cette année, ce prince m'écrivit qu'il falloit transférer le lieu de leur tenue, dans le bas Languedoc, » afin » dit-il, que mes serviteurs n'aillent pas, » pour la premiere fois, où étoient ceux » de la ligue «. Il m'ordonne, dans une autre, de faire venir des poulains de son Haras (24) de Meun, & dans une autre,

---

(23) Alphonse d'Ornano, fils de San-Pietro de Bastelica, colonel des Suisses.

(24) » Dès son jeune âge, dit Brantôme, » parlant de Henri II. (*Vies des hommes illustres*, » *tom*, *2*, *pag*. *24*.) il avoit toujours fort aimé ces

de donner deux cens écus à Garnier son prédicateur d'Avent & de Carême. Le

---

» exercice de chevaux. Aussi l'a-t-il continué, » & en avoit toujours une grande quantité en sa » grande écurie, fut aux tournelles où étoit la » principale, à Mehun, à Saint Leger, à Orion, » chez M. le grand écuyer de Boissy, & la plûpart, » quasi voire les meilleurs, étoient de ses haras, » qui se plaisoit à les bien faire entretenir. « Il ajoute que ce prince ayant un jour fait voir ses chevaux au grand écuyer de l'empereur, celui-ci lui dit « que l'empereur son maître n'avoit point » d'écurie plus belle, il s'en falloit beaucoup, & » la loua en toute extrêmité, & sur-tout dequoi » la plûpart de ses chevaux étoient de son haras «. Par les malheurs des derniers règnes, le haras du roi étoit alors bien déchu de l'état où on l'avoit vu sous Henri II. Meun, ou Mehun en Berry étoit le seul des endroits ci dessus nommés, où l'on élevât des chevaux pour le roi, & cet établissement étoit fort peu de chose, comme on le voit par les archives du secrétaire d'état de la maison du roi, qu'on conserve aux petits Pères, à Paris, où Meun est nommé Main, apparemment pour le distinguer d'un autre Meun, sur l'Indre, aussi en Berry.

En 1604, le duc de Belle-garde, grand écuyer, fit transférer le haras du roi à Saint-Leger, forêt appartenante au roi, par Marc-Antoine de Bazy, capitaine du haras. Là il reçut en 1618, quelques accroissemens assez considérables, & de beaucoup plus considérables encore, environ l'année 1665, que feu M. Colbert, ministre d'état, en augmenta le terrein, y fit former des parcs, & rassembler grand nombre d'étalons & de jumens, par Alain

reste que je supprime ne renferme que des détails peu considérables, quoiqu'ils fassent foi de la vigilance & de l'attention de ce prince.

Je vais comprendre dans un seul article, par lequel je finirai les mémoires de cette année, tout ce qui se passa au sujet de la révolte du maréchal de Biron, dont on eut enfin les preuves les plus positives. Dès le tems que le roi étoit à Lyon, & qu'il y avoit déjà de violens soupçons contre ce maréchal, S. M. eut un entretien secret avec lui dans le cloître des cordeliers; & lui parut si bien informée de toutes ses différentes démarches auprès du duc de Savoie, que Biron, soit qu'il crût en ce moment qu'après une pareille découverte il ne lui convenoit plus que de songer à réparer sa faute, soit qu'il ne voulût que tromper le roi, lui avoua qu'il n'avoit pu en effet tenir contre les

---

de Garsault, qui en étoit capitaine. Il y a demeuré jusqu'en 1715, qu'il a commencé à s'établir en Normandie, sous la conduite de François-Gédéon de Garsault, Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, étant pour lors grand écuyer de France. Depuis ce dernier établissement, il prend de jour en jour une forme plus digne du haras du plus puissant monarque de l'Europe.

offres que lui avoit faites le duc de Savoie; jointes à la promesse de lui faire épouser la princesse (25) sa fille; qu'il lui en demanda pardon, & lui protesta avec la plus apparente sincérité, que de sa vie il ne retomberoit dans un pareil délire.

Henri crut pouvoir compter sur une promesse qui fut pourtant oubliée presque dans l'instant même qu'elle fut faite. Biron reprit ses premieres brisées, fit à son ordinaire différens voyages dans les provinces; caressa tout ce qu'il trouva dans la noblesse de mécontens ou de mutins; ne les entretint d'un côté que des injustices qu'il recevoit du roi; de l'autre, que de son crédit & de ses intelligences hors du royaume. Il renoua plus fortement que

(25) Le maréchal de Biron, en épousant la troisiéme des filles du duc de Savoie, devoit recevoir du roi d'Espagne & de ce duc, la Bourgogne, la Franche-Comté, & le Comté de Charolois en souveraineté; c'étoit une partie du grand projet de ces deux couronnes, qui consistoit à démembrer de cette maniere le royaume de France, & à le partager entre les gouverneurs de ses provinces. On peut en voir les preuves dans Vittorio Siri (*Mém. Rec. Vol. I, pag. 103, 127 & suiv.*) qui loue aussi les services que le comte de Béthune, frere de l'auteur, rendit en cette occasion à Henri IV, pendant son ambassade à Rome.

jamais avec les Bouillon, d'Entragues, d'Auvergne & autres (26). Il força son naturel, jusqu'à paroître aux soldats l'homme le plus humain & le plus affable, lui qui étoit l'orgueil & la fierté même : & quant à la plus vile populace, comme aucun personnage ne coûte à faire à l'ambition, il l'attira à lui, en faisant l'hypocrite & le dévot. Jusques-là pourtant on auroit pu encore douter s'il n'avoit point ses desseins renfermés dans lui-même, & si ce qu'on voyoit de lui n'étoit point une suite de ce caractère qu'on remarque dans tant de personnes, qui pour montrer dans tous leurs discours un esprit inquiet & ami des nouveautés, sont pourtant quelquefois bien éloignés de se jetter tête baissée dans la révolte.

C'est à quoi s'en tint fort long-tems Henri sur le compte du maréchal de Biron, quoiqu'il continuât de l'observer soigneusement, & qu'il ne pût s'empêcher

---

(26) L'auteur ne dit rien dans tout ce récit sur la conspiration, la détention & le procès du maréchal de Biron, qui ne soit confirmé par les histoires & mémoires de ce tems-là. Ils rapportent de lui ces paroles extravagantes : » Que le roi ne » m'offense point ; car je me fais venger des rois » & des empereurs». *Matthieu, tom. 2, l. 2, p. 333.*

d'être ému des rapports qu'on lui fit de la conduite qu'avoit tenue Biron dans le dernier voyage qu'il avoit fait à Dijon, où il passa la fin de l'année précédente, & le commencement de celle-ci. Biron de son côté, qui avoit ses espions à la cour, apprenant l'impression que sa conduite faisoit prendre au roi, jugea à propos de m'écrire à ce sujet. Sa lettre est datée du 3 Janvier : elle ne roule que sur l'injustice qu'on lui fait auprès du roi, & que S. M. lui fait elle-même de le croire capable de desseins dont il n'a pas la moindre pensée. Il me demande mon secours pour lui aider à faire connoître son innocence. Il justifie son voyage en Bourgogne, par les affaires domestiques qui le lui rendoient indispensable, & assure qu'il sera de retour dans deux jours. Enfin, il me prie d'ajouter foi à tout ce que me dira de sa part Prevôt, l'un de ses agens ordinaires, & qu'il avoit jugé à propos de me députer. Les convictions de l'infidélité du maréchal de Biron ont suivi cette lettre de trop près, pour qu'on puisse la juger sincère: aussi, loin de le croire, je ne fis que m'en défier encore davantage.

Pendant le séjour que fit le roi à Calais, il reçut de nouveaux avis contre Biron, encore plus clairs & mieux circonstanciés;

parce qu'apparemment Biron qui se crut moins éclairé, le licentia aussi davantage. Sur quoi Henri, au lieu de prendre le parti qu'il ne devoit pas tarder plus long-tems à prendre, ne pouvant encore regarder cet homme comme incurable, résolut au contraire de n'omettre rien de tout ce qu'il crut capable de le guérir par la douceur, les bons traitemens & les distinctions si sensibles au cœur d'un honnête homme. Biron avoit demandé à S. M. une gratification de trente mille écus : le roi y trouva de la justice, & ne balança pas à la lui accorder : & parce qu'il survint quelques difficultés qui devoient en retarder le payement, ce prince m'ordonna qu'on les levât de façon qu'on pût sans délai satisfaire Biron, auquel je fis toucher à l'heure même une moitié de la somme en argent comptant, & lui assignai l'autre dans un an.

Biron crut être obligé de venir me remercier. Il me dit qu'il m'avoit plus d'obligation de cette somme qu'au roi. Il se plaignit devant moi de ce que ce prince le laissoit dans l'oubli, & même le méprisoit depuis qu'il n'avoit plus besoin de son épée : » cette épée, disoit-il, qui » l'avoit mis sur le trône «. Je n'avois gar. de me taire en cette accasion. Je

fis voir avec une espece de reproche au maréchal, qu'il accusoit Henri d'autant plus injustement, que ce prince, auquel seul il avoit l'obligation de sa gratification, n'avoit pas dédaigné de se rendre encore solliciteur de son payement. Je pris occasion de-là de parler encore plus librement à Biron. Je lui remontrai, que quand même il auroit des preuves du contraire, il devoit toujours se souvenir qu'il parloit de son maître, & d'un maître qui avoit de quoi s'attirer le respect de ses sujets, par ses qualités personnelles, bien plus encore que par son rang; qu'il devoit être instruit qu'il n'y a rien à quoi les têtes couronnées se montrent plus sensibles, qu'à ce manque de respect pour leurs personnes, à la jalouse affectation de rabaisser la gloire de leurs armes, & à l'ingratitude pour leurs bienfaits. Ces termes étoient, ce me semble, assez expressifs. J'allai encore plus loin, & si je ne dis pas positivement à Biron que je le regardois comme un ingrat & un traître, il ne tint qu'à lui de le conclure de tout mon discours. Je l'exhortai à prendre une autre émulation qui pût lui mériter de véritables louanges. J'appuyai sur la différence qu'il y a entre se rendre cher à son prince & à sa patrie, & chercher à

s'en faire craindre : perſonnage odieux, & preſque toujours funeſte à celui qui le joue. Je lui dis que s'il vouloit s'unir avec moi pour travailler de concert à la gloire de l'état & au bien public, nous pourrions lui & moi les faire en quelque ſorte dépendre de nous deux ; lui par ſes talens pour la guerre, moi, par la place que j'occupois dans la politique : en ſorte que nous gouterions le plaiſir qu'il ne ſe fît aucun bien, dont nous ne puſſions être, ou les auteurs, ou les inſtrumens. Je finis ma remontrance par vouloir l'engager à aller remercier S. M. de la gratification qu'il venoit d'en recevoir.

A tout cela, Biron, loin de paroître touché de repentir ou de tendreſſe, ne fit que répondre en exagérant ſon propre mérite ſi hors de propos, & d'une maniere ſi fanfaronne, que je compris clairement une choſe, dont je n'avois eu juſques-là qu'un ſimple ſoupçon ; c'eſt que la rudeſſe de ſon eſprit & l'inégalité de ſon humeur provenoient en partie d'une légere teinture de folie proprement dite : folie au reſte d'autant moins excuſable, que l'empêchant de raiſonner, elle ne l'empêchoit ni de mal parler, ni de mal agir. Ce qui m'en parut la preuve complette, c'eſt que devant me regarder,

après tout ce que je venois de lui dire: du moins comme un homme, en présence duquel il ne pouvoit trop s'observer, il eut l'imprudence de lâcher quelques mots sur les desseins qui lui rouloient dans la tête : les mêmes sans doute qu'il osoit tenir publiquement. Je ne les relevai point : mais il s'apperçut lui-même de sa bévue, & pour la réparer, il feignit d'acquiescer à mes raisons, & de goûter mes sentimens. Dès ce moment je désespérai si bien qu'on pût jamais ramener cet homme à son devoir, que je crus que le mien m'obligeoit à ne rien déguiser au roi de ce que je le croyois capable de faire.

Le caractere de Henri a toujours été de ne pouvoir que difficilement se défier de personne. Il me répondit, qu'il connoissoit parfaitement Biron ; qu'il étoit bien capable d'avoir dit tout ce qu'on lui avoit rapporté ; mais que cet homme, qui par un effet de sa fougue naturelle, causée par une bile noire, n'étoit jamais content, & s'élevoit au-dessus de tout le monde, étoit pourtant le premier à monter à cheval le moment d'après, & à courir tous les hazards pour ceux-là même dont il venoit de dire tant de mal; que cela méritoit bien quelqu'indulgence,

pour un ſimple défaut d'indiſcrétion de langue; qu'il étoit aſſuré que Biron ne ſe porteroit pas juſqu'aux derniers effets de la déſobéiſſance; que ſi cela arrivoit, comme il avoit déjà montré dans les occaſions où il avoit ſauvé la vie à ce maréchal, & en dernier lieu à Fontaine Françoiſe, qu'il ne lui cédoit en rien du côté de l'intrépidité, il ſauroit bien lui faire voir encore qu'il ne le craignoit pas. Le roi ne changea donc rien à ſa conduite à l'égard de Biron, que pour le careſſer encore davantage, & pour le combler d'honneurs : ce qu'il regardoit comme le véritable reméde à ſon mal.

Il l'envoya ambaſſadeur vers la reine Eliſabeth, avec laquelle il eut une converſation ſinguliere (27). Il fut aſſez imprudent, non ſeulement pour lui rappeller l'affaire du comte d'Eſſex, auquel cette princeſſe venoit de faire couper la tête, mais encore pour plaindre le comte, de ce que tant de bons ſervices ne lui avoient attiré qu'une fin ſi tragique; & Eliſabeth eut la complaiſance de répondre à un diſcours ſi impertinent, en expoſant

---

(27) Le détail de cette ambaſſade ſe voit dans P. Matthieu. *Tom. 2, liv. 2, pag. 426 & ſuivantes.*

les raisons qui justifioient l'action à laquelle elle s'étoit portée. Elle lui rapporta comment Essex s'étoit précipité follement dans des projets beaucoup au-dessus de ses forces, & comment après les preuves & même une pleine conviction de sa révolte, pouvant encore par sa soumission obtenir son pardon, ni ses amis, ni ses parens n'avoient pu le résoudre à demander sa grace. Je ne sais si la reine d'Angleterre voyoit dans l'ambassadeur François plusieurs traits de ressemblance avec le favori Anglois; les réflexions sensées sur le caractere des têtes royales & sur le devoir des sujets, par lesquelles elle finit son récit, semblent le donner à entendre; mais Biron n'en tira aucun fruit.

De retour de Londres, le roi le nomma encore ambassadeur extraordinaire en Suisse, pour le renouvellement d'alliance des Cantons avec la France; toujours prévenu qu'un emploi qui emporteroit l'esprit de Biron loin des armes & le mettroit en commerce avec un corps aussi sage & aussi politique que le sénat Helvétique, en arracheroit à la fin toute semence de mutinerie; mais malheureusement il est des passions qui ne vieillissent jamais: ce sont l'ambition, l'envie & l'avarice: & qui auroit bien sondé le

cœur

cœur de Biron, l'auroit peut-être trouvé atteint de toutes les trois. Il fut à peine revenu de cette seconde ambassade, que comme s'il avoit cherché à se payer du tems perdu, il travailla plus fortement que jamais à réaliser toutes ses anciennes chimères; soit qu'il y fût entraîné par le duc de Bouillon & le comte d'Auvergne, qui avoient aussi leur parti formé; soit qu'il les entraînât lui-même dans le sien.

Pour se lier ensemble de façon qu'ils ne pussent plus après cela se manquer les uns aux autres, ces trois messieurs signerent une formule d'association, dont ils garderent chacun un original. Cette piéce singuliere a été produite au procès du maréchal de Biron. Ils s'y engagent réciproquement, foi & parole de gentilhomme & d'homme de bien, de demeurer unis pour leur commune conservation, *envers & contre tous, sans nul excepter*, (tous ces termes meritent d'être remarqués); de se garder le secret inviolablement sur ce qui pourra être révélé à l'un d'eux, & de brûler cet écrit en cas d'accident à quelqu'un des associés. Leurs desseins ne pouvoient réussir que par l'opération de l'Espagne & de la Savoye. Ils renouerent plus fortement

qu'auparavant leurs intelligences avec ces deux puissances; & pour les seconder de leur côté, ils alloient ramassant tout ce qu'ils pouvoient trouver de mutins dans la noblesse & parmi les gens de guerre. Pour entraîner dans la rebellion plusieurs des villes les plus éloignées de Paris, principalement dans la Guyenne & le Poitou, ils se servirent de la mutinerie qu'y avoit excitée l'établissement du sol pour livre, contre lequel je m'étois si fort élevé dans l'assemblée des notables, & qu'il n'avoit pas été en mon pouvoir de faire supprimer depuis: il avoit été seulement converti, parce qu'il étoit impossible de l'établir selon la premiere idée, en un subside évalué à huit cent mille francs, dont une moitie avoit été fondue dans la taille, & l'autre dans les entrées des marchandises.

Biron & ses associés joignoient à ce motif celui de la gabelle, qu'ils persuadoient à ces peuples qu'on étoit sur le point d'imposer chez eux, pour achever de les accabler. Des gens apostés qu'ils tenoient en grand nombre à leurs gages dans toutes ces provinces, les entretenoient dans des allarmes continuelles. Quel gouvernement pourra jamais se croire exempt de ces fléaux de la tran-

quillité publique, puiſque celui de Henri le Grand, ſi doux, ſi ſage & ſi populaire, ne l'a pas été ! Ne nous en prenons pourtant qu'à la malheureuſe influence, que répandent les guerres civiles ſur les mœurs des hommes. C'eſt leur poiſon qui engendre ces eſprits turbulens, que le repos fatigue, & pour qui la condition la plus heureuſe n'eſt qu'une eſpece de langueur. De-là cette manie qui les fait vivre ſans ceſſe hors d'eux-mêmes, ſe prendre à Dieu & aux hommes des tourmens qu'ils ſe donnent à eux-mêmes, & répandre leur fiel contre les princes, dont toute la puiſſance, qui eſt pour eux un ſupplice, ne ſuffiroit pas à ſatisfaire leur folle cupidité.

Henri ouvrit enfin les yeux ſur le caractere du maréchal de Biron, qu'il s'étoit flatté de bien connoître, & commença à croire qu'il ſeroit obligé d'en venir au plus violent remède pour arrêter la contagion. Les avis ſe multiplioient. Ils venoient de perſonnes non ſuſpectes. Ils ſe rapportoient tous. Quelques-uns parloient de l'acte d'aſſociation & en articuloient les termes, pour l'avoir vu. Le plus circonſtancié & le plus ſuivi de tous ceux qui furent envoyés au roi, fut celui

que lui donna Calvairac (28). Il contenoit outre les rumeurs publiques, que Biron & ses adjoints avoient touché plusieurs milliers de pistoles, par les mains de personnes venues d'Espagne. Qu'ils attendoient de plus grandes sommes encore & des secours d'hommes. Que le conseil de Madrid y avoit mis pour condition, que les rebelles commenceroient par s'emparer de quelques bonnes places maritimes, ou frontieres d'Espagne; que conformément à cette clause, il y avoit déjà des entreprises formées sur Blaye, Bayonne, Narbonne, Marseille, & Toulon, & que le comte d'Auvergne ne faisoit qu'attendre qu'elles s'exécutassent, pour faire éclater celle qu'il avoit faite personnellement sur Saint-Flour (*g*).

Tous ces avis méritoient bien qu'on mît tout en usage pour en approfondir le sujet. Le roi vint exprès à l'arsenal, où il me trouva occupé à presser les travaux commencés, pour me communiquer ce qu'il venoit d'apprendre, & il m'en fit le détail, appuyé sur le balcon de la

(28) Jean de Sudrie, Baron de Calvairac.
(*g*) Dans la haute Auvergne.

grande allée. Je le suivis à Fontainebleau, dont il prit ensuite le chemin : c'est-là que nous devions prendre les dernieres mesures au sujet du maréchal de Biron. Il s'étoit long-tems servi pour les négociations étrangeres de (29) La-Fin, homme vif, rusé, intriguant, que Bouillon & lui appelloient souvent leur parent. La-Fin avoit fait plusieurs voyages vers le roi d'Espagne, le duc de Savoie & le comte de Fuentes : mais ensuite sur quelque mécontentement que lui avoit donné Biron, il étoit retourné chez lui, où il demeuroit inutile. On crut pouvoir le gagner & le faire parler, & on se servit pour cela de son neveu le vicomte de

(29) Jacques de La-Fin étoit gentilhomme Bourguignon, de la maison de Beauvais-la-Nocle, » le plus pernicieux, dit Péréfixe, & le plus traître » qu'on eût su trouver en toute la France. Le roi » qui le connoissoit bien, dit plus d'une fois au » maréchal : Ne laissez point approcher cet homme » de vous, c'est une peste, il vous perdra «. Il se porta à accuser le maréchal de Biron, par jalousie de ce que le Baron de Lux l'avoit supplanté auprès de ce maréchal, & par ressentiment de ce que le comte de Fuentes, s'appercevant qu'il le trahissoit, avoit fait arrêter son secrétaire ; mais pour mieux perdre le maréchal de Biron, il feignit d'avoir toujours pour lui le même attachement qu'auparavant.

Chartres (30). Pendant que celui-ci travailloit à faire venir son oncle à Fontainebleau, je retournai à Paris préparer tout pour un voyage que S. M. jugea à propos de faire au plutôt dans tous les endroits où avoit passé Biron; c'est-à-dire, en Poitou, Guyenne, Limosin, & sur-tout du côté de Blois.

La-Fin se détermina enfin à venir à Fontainebleau révéler tout ce qu'il avoit su de la conspiration de Biron. Le roi voulut qu'il s'arrêtât & fût logé à la Mi-voie, afin qu'il ne fût vu que de ceux qu'on enverroit conférer avec lui. S. M. jugea dès le premier discours que tint La-Fin, que ma présence y étoit nécessaire, & m'écrivit ces deux mots. « Mon » ami, venez me trouver en diligence, » pour chose qui intéresse mon service, » votre honneur & le commun contente» ment de nous deux : adieu, je vous » aime bien ». Je pris la poste aussi-tôt. En arrivant à Fontainebleau, je rencontrai S. M. au milieu de la grande avenue du château, qui alloit à la chasse, & je courus lui accoler la botte. « Il y a bien des » nouvelles, mon ami, me dit ce prince,

---

(30) Prégent de La-Fin, vidame de Chartres.

» en m'appuyant la tête contre son cœur:
» tout est découvert ; le principal négo-
» ciateur est venu me demander pardon
» & confesser tout. Il y embarrasse beau-
» coup de gens & des plus grands & des
» plus obligés à m'aimer ; mais c'est un
» grand (31) menteur, & je suis résolu
» à ne rien croire de lui, que sur de bonnes
» preuves ; il y en met entr'autres, que
» vous ne penseriez jamais : or, devinez
» qui. Deviner un homme qui soit traître !
» C'est, sire, lui répondis-je, ce que je
» ne ferai jamais ». Après m'avoir encore
pressé inutilement deux ou trois fois :
» M. de Rosny en est, me dit-il, le con-
» noissez vous ? Tous les autres n'en sont-
» ils pas plus que moi, lui répondis je en
» soûriant ? Si cela est, votre majesté ne
» doit pas s'en mettre beaucoup en peine.

(31) On doit sans doute regarder comme un de ces mensonges, l'accusation d'avoir cherché à attenter à la vie du roi & à celle du dauphin, dont La-Fin chargea le maréchal de Biron, suivant la Chronologie Septénaire, puisque ses parens se servirent de la preuve du contraire, pour tâcher d'obtenir sa grace ; sire, nous avons du moins cet avantage, dit M. de la Force à Henri IV, en se jettant à ses pieds, qu'il ne se trouve point qu'il ait entrepris sur votre personne. *Vol. 9129. Manuscrits de la Bibliotheque du roi.*

» Aussi n'en ai-je rien cru, reprit ce » prince, & pour vous le montrer, j'ai » commandé à Belliévre & à Villeroi » de vous aller trouver, & de vous porter » toutes les accusations, tant contre » vous, que contre tous les autres. J'ai » même dit à La-Fin, que je voulois » qu'il vous vît, & vous parlât librement. » Il a été au pressoir; il est caché à la » Mi-voie, & ira vous trouver sur le » chemin de Moret; mandez-lui l'heure » & l'endroit, & qu'il n'y ait personne » que vous deux «.

Je ne pouvois comprendre comment mon nom se trouvoit & avoit même été nommé dans cette méchante cabale; si cela partoit de quelqu'un des gens de Biron, qui s'imagina que j'étois ami de son maître, ou de Biron lui-même, & de ses collégues, qui se croyoient cette imputation permise pour grossir aux ministres d'Espagne le nombre de leurs partisans, ou celui des mécontens du gouvernement. Deux lettres que j'avois écrites à ce maréchal, par zéle encore plus que par civilité, peuvent bien y avoir donné lieu; d'autant plus que faisant allusion à ce qui s'étoit dit entre Biron & moi dans la conversation dont j'ai rendu compte un peu plus haut, j'y

marquois sans aucune affectation, qu'il ne tenoit qu'à lui de se rendre utile & très-recommandable dans le royaume par les moyens que je lui avois dit. J'y disois encore à Biron : que moi qui étois toujours auprès du roi, je ne lui avois point entendu tenir les discours qu'il vouloit que S. M. eût tenus contre lui : que je ne lui conseillois pas d'en parler ainsi dans le monde, parce qu'on ne manqueroit pas de croire & de dire qu'il ne feignoit du mécontentement contre S. M. que parce que sa conscience lui reprochoit beaucoup à lui-même : voilà comment on peut avoir mal interprêté ce que je ne disois que dans la vue de rendre Biron plus sage.

Le sentiment de Henri fut, comme il me le dit quelque tems après, que cette accusation n'avoit été faite contre moi, ni par Biron, ni par aucun de ses affidés, mais par La-Fin seul, à l'instigation de ceux qui croyoient par-là me faire perdre ma place. Quoiqu'il en soit, cette fausseté fit si peu d'impression sur l'esprit du roi, que ce prince, qui venoit de me donner le gouvernement de la Bastille, ayant cru que les provisions n'en devoient point paroître sous mon nom, mais seulement sous celui de la Chevalerie, changea d'avis à l'occasion de l'affaire de Biron, & les

fit expédier ſous le mien ; » ne voyant, » diſoit-il, que moi qui le pûs bien ſervir, » s'il lui arrivoit d'avoir des oiſeaux en » cage «. L'ordre en fut donné à Villeroi, qui m'apporta ces proviſions peu de jours après, mais au commencement de l'année ſuivante.

J'entrêtins La-Fin aſſez long-tems (h) ſeul dans la forêt, enſuite je viſitai exactement avec Belliévre & Villeroi, tous les papiers qui renfermoient quelques preuves contre le duc de Bouillon, le maréchal de Biron & le comte d'Auvergne ; comme lettres, mémoires & autres piéces de cette nature. J'y vis quantité de noms mêlés avec ceux de ces trois meſſieurs ; mais comme ce peut être avec la même injuſtice que le mien, qui y étoit auſſi, je me garderai bien de leur donner, ſur un fondement auſſi léger, une place dans ces mémoires, qui pourroit les rendre plus juſtement ſuſpects aux eſprits défians, que les dépoſitions de La-Fin. Nous rejoignîmes tous trois S. M. après cet examen ; & le réſultat du conſeil tenu entre nous fut qu'on ne feroit rien éclater, pour ne pas prévenir Biron contre les moyens

---

(i) Matthieu, tom. 2, l. 3, p. 482 & ſuiv.

qu'on alloit commencer à mettre en uſage pour le faire venir à la cour, afin de l'arrêter plus ſûrement, & que S. M. entreprendroit cependant inceſſamment le voyage dont il vient d'être parlé. Nous verrons l'année ſuivante ce qui arriva de ces diſpoſitions.

Il y a dans celle-ci quelques remarques à faire ſur ce qui arriva en différentes cours de l'Europe. Celle de Londres fut troublée par la révolte qu'exciterent les Eſpagnols en Irlande. Eliſabeth envoya aſſiéger Quinzal, la plus forte place qu'occupoient les rebelles. Le comte de Tiron, leur chef, & dom Alonce del-Campo, celui des Eſpagnols en Irlande, accoururent avec les forces qu'ils purent ramaſſer, & fûrent taillés en piéces par mylord Perſy : Alonce y reſta priſonnier, & Quinzal ſe rendit.

On a parlé fort diverſement de la deſtination de la flotte qu'équipoit pendant ce tems-là le roi d'Eſpagne, ſans pouvoir rien en dire de bien poſitif ; parce qu'après avoir rôdé quelque tems dans la Méditerranée, elle fut aſſaillie de la tempête, & ne put faire mieux que d'entrer dans le port de Barcelone preſque ruinée. Elle étoit fort conſidérable, & le commandement en avoit été donné au prince

Doria : peut être regardoit-elle le Portugal, où le vrai ou faux dom Sébastien (32) continuoit à avoir grand nombre de Partisans. Ses discours, des secrets qui sembloient ne pouvoir avoir été connus que du vrai roi de Portugal qu'il révéla, certaines empreintes naturelles sur le corps, qu'il fit voir, & quelques au-

(32) C'est quelque chose d'assurément très-singulier, que cette ressemblance si parfaite dans toutes les parties, les signes naturels & même les défectuosités du corps, que la nature avoit mis, au rapport de tous les historiens, entre le vrai D. Sébastien, & cet homme, qu'on dit avoir été un particulier Calabrois. On n'est pas moins embarrassé à deviner comment il avoit pu parvenir à connoître des circonstances de la vie de ce roi de Portugal, si particuliéres & si secrettes, qu'elles jettoient tout le monde dans l'admiration. Les Portugais plus trompés encore par leur affection pour le sang de leurs rois & par leur haine pour l'Espagne (ce dernier motif pourroit aussi être appliqué à M. de Sully) que par les preuves qu'ils ont cru avoir, ont persisté à soutenir les droits de cet imposteur. Le Septénaire lui est très-favorable, *année* 1601, *p.* 247. Voyez ce que nous en avons déja dit plus haut. Les Espagnols se persuaderent avoir si bien découvert la fourberie, lorsque Ferdinand, grand duc de Toscane, l'eut remis entre les mains du viceroi de Naples, qu'ils ne craignirent point de l'exposer à la risée publique, monté sur un âne : après quoi ils l'envoyerent aux Galéres. *Voyez P. Matthieu, tom.* 2, *liv.* 3. *pag.* 451.

tres rapports de cette espece avec dom Sébastien, déposoient à la vérité pour lui : mais pour l'avouer, aucun de ces témoignages ne paroît être sans replique ; & le roi d'Espagne prit toujours le parti de se défaire secretement du prétendu prince ; sans que la vérité ait été jamais connue, du moins que d'un très-petit nombre de personnes intéressées à ne pas la publier.

Il fut convoqué une Diette à Ratisbonne, dont l'objet étoit un accommodement proposé entre les deux religions catholique & réformée. On s'en flattoit inutilement ; elle fut rompue dès la premiere question qui y fut agitée sur l'autorité de la Sainte Écriture (33) : & les esprits s'y aigrirent si fort, qu'il fut impossible de les rapprocher. Les Catholiques romains soutenant que cette autorité

(33) Cette question fut débattue publiquement pendant plusieurs séances, entre les théologiens catholiques de Maximilien, duc de Baviere, & les protestans de Ludovic, comte Palatin de Neubourg, des électeurs de Saxe, de Brandebourg, &c. Les deux premiers de ces princes y assistoient en personne, & furent obligés de mettre fin à ce Colloque, dont chacune des parties, comme il arrive toujours, s'attribua ensuite l'avantage. *De Thou. Chronologie Septénaire, année 1601.*

tire toute sa force de celle que lui donne le jugement de l'église, afin d'augmenter encore, de la prérogative d'infaillibilité sur ce point, tant d'autres droits dont ils font déjà jouir si gratuitement le pape ; & les protestans traitant cette doctrine de ridicule (34).

La guerre allumée en Transilvanie, continua au désavantage des Vaivodes, Battory & Michel ; révoltés contre l'empereur ; ils furent défaits par Georges Baste, & Clausembourg fut pris. Le duc de Mercœur ne se signala pas moins à la tête des troupes impériales contre les Turcs (35). Il prit Albe-Royale en Hongrie, forteresse réputée imprenable, & ensuite en chassa les Turcs, qui y revinrent met-

(34) Ce sera pourtant toujours aux yeux des personnes non-prévenues, l'un des faux dogmes de Calvin les plus insoutenables, que cette attribution qu'on donne au sens des saintes écritures, de suffire à se faire connoître de soi-même, ou ce qui est encore pis, de pouvoir être déterminé par l'esprit particulier. C'est la principale source de cette monstrueuse confusion de sectes dont la prétendue réformée fut tout d'abord inondée.

(35) Le duc de Mercœur acquit par ses grands exploits, la réputation d'un des premiers hommes de guerre de son tems. Voyez-le dans les historiens, ainsi que les autres faits dont il est parlé ici.

tre le siége (*i*), pendant que l'archiduc, plus malheureux, échoua devant Canise (*k*), & que les chevaliers de Malte prirent & détruisirent la ville de Passava dans la Morée.

Constantinople & l'intérieur du palais même du grand seigneur n'étoient pas moins agités par le mécontentement des Jannissaires, qui vinrent étrangler, en présence de Mahomet III lui-même, sept mignons de son serrail, & le menacerent de le déposer. C'étoit dans la vérité un homme bien peu digne du trône, lâche, cruel, traître, avare, & enseveli dans la débauche.

(*i*) Ferdinand d'Autriche.
(*k*) Appellée Châteauneuf par les Chrétiens.

Fin du Livre douzième.



LIVRE XIII.

MÉMOIRES *de l'année* 1602. *Princes étrangers à Paris. Henri IV va à Blois. Sujet de ce voyage. Suite de la conspiration du maréchal de Biron. Conseil tenu à Blois à cette occasion. Dessein d'arrêter les ducs d'Epernon & de Bouillon. Le premier se justifie. Manège adroit du second. Brouillerie entre le roi & la reine. Conversation de Henri avec Rosny à ce sujet. Fruit du voyage de Henri dans les provinces. Il se détermine à faire arrêter Biron. Particularités sur la détention & celle du comte d'Auvergne; sur son procès. Son exécution. Quelle part eut Rosny dans toute cette affaire. Henri pardonne au baron de Lux, au comte d'Auvergne, qui le trahit de nouveau. Raisons qu'il eut d'en user ainsi avec le comte d'Auvergne. Le prince de Joinville est arrêté. Le roi lui pardonne aussi, & le retient en prison. Le duc de Bouillon se défend adroitement de venir à la cour. Soupçons que les courtisans jettent dans l'esprit de Henri contre Rosny. Conver-*

sation curieuse entr'eux à cette occasion. Affaire des avocats. Discours de Sigogne. Edits & réglemens sur la monnoie, le commerce, la finance, &c. Mines découvertes en France. Edit contre le duel. Renouvellement de l'alliance avec les Suisses. Voyage de Henri à Calais. Suite des expéditions militaires entre les Espagnols & les Flamands. Autres affaires étrangeres.

L'AGITATION des esprits, causée par tous les soulévemens domestiques qu'on vient de voir dans le dernier livre, n'empêcha point qu'on ne se livrât cet hiver aux plaisirs & aux spectacles ordinaires. On travailla par ordre, & pour le divertissement de la reine, à la composition d'un ballet d'une grande magnificence. L'Arsenal étoit le lieu que le roi avoit choisi pour la représentation de ces spectacles, à cause de la commodité de ses appartemens spacieux, soit pour les acteurs, soit pour les spectateurs. Comme je me trouvois hors d'état de donner les ordres nécessaires chez moi pour l'exécution de celui-ci, parce que dans le tems qu'il devoit se faire, la playe que j'avois reçue à la bouche pendant le siége de

Chartres, vint à se r'ouvrir, on avoit déja jetté les yeux sur un autre endroit que l'Arsenal; mais le roi aima mieux qu'on attendît que je fusse guéri, ce qui retarda le ballet d'une huitaine.

Vers la mi-carême, le comte de Schombourg, grand maréchal de l'Empire, envoyé de la cour de Vienne, arriva à Paris, où il fit son entrée avec une suite de quarante ou cinquante chevaux. S. M. lui fit rendre tous les mêmes honneurs que le maréchal de (1) Bois-Dauphin avoit reçus à Vienne. Le prince, fils du marquis de Brandebourg, fit aussi quelque séjour à Paris. Quoique ce ne soit pas la coutume de défrayer les personnes de ce rang, principalement comme le remarquoit S. M., lorsqu'elles ne suivent pas la cour, elle voulut qu'on eût tous les égards possibles pour ce prince, dont la maison, d'ailleurs des premieres de l'Allemagne, faisoit profession d'un attachement particulier à la France. Je reçus ordre du roi de lui faire chaque jour, de la part de S. M., des présens de vins & de viandes des plus rares.

(1) Urbain de Laval, marquis de Sablé, mort en 1629.

Lorſque tout fut prêt pour le départ du roi, & que S. M. eût donné, dans les différens voyages qu'elle fit à Paris, les ordres néceſſaires, tant pour aſſurer la paix & la tranquillité dans cette ville & dans les provinces dont elle alloit s'éloigner, que pour ce qui concernoit celles où elle alloit paſſer, elle partit de Paris vers le vingt Mai, & vint à Fontainebleau, d'où elle s'achemina vers Blois. La reine fut de ce voyage, avec toute ſa maiſon. Je le fis auſſi, mais je ne partis que quelques jours après S. M., qui me fit ſavoir ſon arrivée à Blois, & le deſſein qu'elle avoit d'y ſéjourner huit ou dix jours. Ce tems étoit néceſſaire au roi pour une diette qui lui avoit été ordonnée par les médecins, afin de guérir une fluxion qui lui étoit tombée ſur la jambe, & qui avec le tems eût pu, comme il me le mandoit, mériter le nom de goutte. Blois étoit d'ailleurs la ville la plus propre à découvrir les ſecrets du maréchal de Biron. Henri avoit dans toute cette province des perſonnes de confiance, qui s'y employoient uniquement, & qui détachoient preſqu'à chaque moment des courriers chargés des nouvelles qu'ils venoient d'apprendre. On ſçut par eux que la cabale de Biron em-

brassoit l'Anjou, le haut Poitou, la Saintonge, le Mirebalais, le Châtelleraudois, l'Angoumois, le Périgord, le Limousin, la Marche & l'Auvergne; qu'elle s'étendoit même par toute la haute Guyenne & le haut Languedoc; qu'elle étoit appuyée par quatre ou cinq seigneurs de la cour, dont cependant on ne spécifioit pas les noms, pour ne rien avancer de douteux. Les liaisons avec l'Espagne, les desseins pour la surprise des villes frontieres, & les raisons dont on se servoit pour animer le peuple contre le gouvernement présent (les mêmes que j'ai déjà rapportées plus haut) faisoient encore partie de ces avis; & voici ce qu'on y ajoutoit de nouveau.

Les factieux, pour faire prendre ombrage au peuple, du voyage de S. M. à Blois, qui sans doute ne les inquiétoit pas médiocrement, disoient par-tout, que Henri ne l'avoit entrepris que pour faire faire une justice sévere de ceux qui s'étoient révoltés contre Jambeville, d'Amours & les autres commissaires envoyés pour exiger le sol pour livre sur les rivieres & dans les passages, pour l'y établir lui-même, & de maniere que par une nouvelle réappréciation cet impôt se trouvât

triplé; pour faire recevoir par-tout la gabelle, en s'emparant des marais ſalans, dont les propriétaires ne recevroient en dédommagement que de mauvaiſes rentes ſur l'hôtel-de-ville de Paris; enfin pour arrêter les murmures que devoient cauſer une double décime, qu'ils faiſoient croire que Henri avoit obtenu du pape la permiſſion de lever, & la rétractation des remiſes faites ſur les tailles de 1594, 1595 & 1596; j'en ai parlé, lors de mon voyage dans les généralités.

Voilà comment on peignoit preſque par-tout le royaume, un prince ſi bon, avec les couleurs d'un tyran furieux & implacable. On avoit toujours des raiſons prêtes pour lui enlever la nobleſſe catholique. On en avoit de différentes pour mutiner les gentilshommes & les officiers proteſtans. On faiſoit entendre aux premiers, que ce tréſor & cette artillerie formidable, dont le roi faiſoit proviſion, n'avoit pour objet que d'anéantir leurs priviléges, & de les mettre en ſervitude. On perſuadoit aux ſeconds, que la perſécution étoit déjà ouverte contre eux; que le paiement de leurs garniſons, les fonds pour l'entretien de leurs villes, les penſions de leurs chefs, de leurs officiers & de leurs miniſtres, alloient être dès cette

année diminués d'un tiers, & la suivante de deux, après quoi il seroit d'autant moins difficile de leur ôter leurs places de sûreté, que c'étoit déja un point arrêté dans le conseil, de fermer aux réformés tout accès aux charges & aux emplois publics, en refusant de leur en expédier les provisions.

Si les preuves contre la personne des conjurés avoient été aussi claires que l'étoient celles de leurs complots, le roi auroit pu dès ce moment laisser un libre cours à sa justice, mais par rapport au duc de Bouillon & de la Trémouille, par exemple, la chose n'en étoit pas encore aux mêmes termes qu'à l'égard du maréchal de Biron & du comte d'Auvergne; tout se réduisoit à des soupçons contre eux, à la vérité très-violens; & pour ce qui regarde les autres seigneurs de la cour, dont les noms se trouvoient aussi mêlés dans la liste, au nombre de huit, on en pouvoit faire une troisiéme classe, sous le nom de gens dont la conduite équivoque demandoit à être éclaircie. Les duc de Bouillon & d'Epernon étoient du voyage de Blois; le roi imagina qu'il pourroit tirer d'eux-mêmes la conviction de leurs sentimens; en observant attentivement pendant le récit qu'il leur feroit des nouvel-

les qu'il recevoit, leur maintien & l'air de leur visage. D'Epernon fut celui qu'il attaqua le premier. La vérité m'a obligé de parler si souvent au désavantage de ce duc, que c'est avec une véritable satisfaction que je me porte en cette occasion à faire voir son innocence, & à publier ses louanges.

D'Epernon entendant parler sourdement à la cour de brigues & de cabales, comprit aisément que comme on juge ordinairement du présent par le passé, son nom ne manqueroit pas d'avoir place parmi ceux qu'on disoit les ennemis de l'état. Cela lui fit prendre les précautions de renouveller à S. M., lorsqu'elle étoit encore à Fontainebleau, les assurances de sa fidélité. Il n'avoit point d'autre preuve à lui en donner, & le malheur est que Henri prévenu de longue-main contre d'Epernon, n'y ajoutoit pas beaucoup de foi. Il ne laissa pas de lui savoir gré de cette démarche, & parce que d'Epernon en lui parlant, m'avoit cité pour quelque chose, le roi, en me mandant à Paris ce qui venoit de se passer, me manda en même-tems que d'Epernon lui avoit paru dans le dessein de me rechercher, & m'ordonna de le prévenir en tout, afin que si le crime qu'on lui imputoit, n'étoit

encore qu'en dessein, on n'eût point à se reprocher de l'avoir laissé se précipiter, lorsqu'il ne falloit peut être que de bons conseils & de bons traitemens pour l'en empêcher.

Je fis ce que le roi m'ordonnoit, & dès ce moment je tins le duc d'Epernon dans mon esprit pour suffisamment disculpé. Il parla à Blois au roi de la même maniere qu'à moi. Il ne nia point qu'il n'eût entendu parler de mouvemens & d'intrigues secrettes, mais il dit que ç'avoit toujours été d'une maniere si vague, & quelquefois même si contradictoire, qu'il ne lui étoit pas venu dans l'idée qu'on pût y ajoûter aucune créance; que ceux qu'on en disoit les auteurs ou les fauteurs, ne lui en ayant jamais donné rien à connoître, ni à entrevoir, il avoit traité de fable un projet dans lequel il ne trouvoit d'ailleurs que de l'extravagance; les conjonctures présentes en rendant l'exécution visiblement impossible. Quel qu'il fût, il offrit au roi de demeurer près de sa personne, pour lui servir de caution de lui-même, pendant six mois; & si ce tems ne suffisoit pas, il lui jura qu'il ne le quitteroit point que ses soupçons ne fussent entiérement dissipés. Le roi n'eut rien à repliquer, & commença aussi à trouver le duc d'Epernon

d'Epernon beaucoup moins coupable qu'il ne l'avoit pensé.

Il s'en fallut de beaucoup que le duc de Bouillon montrât dans ses paroles la même sincérité. A la premiere ouverture que lui fit S. M., il traita tout de calomnies inventées par des espions & des délateurs contre les grands du royaume, afin de se faire valoir, & de paroître du moins gagner l'argent qu'on leur donnoit pour exercer cet emploi. Il joignoit à ce reproche, qui attaquoit tacitement S. M. une application du passage du nouveau testament : qu'il est nécessaire que les scandales arrivent, & que malheur à ceux qui les causent ; passage qui auroit été plus juste contre Bouillon & ses partisans, en le prenant dans son sens naturel. Bouillon ne s'en tint pas-là, il continua en disant, qu'il étoit vrai qu'il avoit entendu dire que les Catholiques, aussi-bien que les Protestans, se plaignoient qu'on les accabloit d'impôts, & que plus les richesses & le bonheur du roi alloient croissant, plus ils devenoient pauvres & misérables ; qu'outre ces plaintes communes, il avoit oui dire en certain endroit aux Protestans, que leur sort étoit d'être regardés tôt ou tard comme la peste & l'excrément de l'état ; qu'ils y seroient haïs, persécutés, proscrits, eux

& leurs enfans; qu'on les excluroit de tous les honneurs & de tous les emplois; qu'enfin on ne se reposeroit qu'après qu'on les auroit exterminés; que tous ces bruits ne se répandoient & ne prenoient tant de force, que parce que les personnes les plus qualifiées du royaume n'étant point admises au conseil, où se décidoient les affaires, soit à l'égard des différentes religions, soit à l'égard des impôts, elles ne pouvoient instruire le peuple du motif des résolutions qui s'y prenoient, ni le peuple croire autre chose, sinon qu'on en vouloit en effet à sa liberté.

Il n'est pas douteux que le duc de Bouillon, en parlant ainsi, cherchoit à insinuer au roi, que tous les bruits de révolte n'avoient point d'autres fondemens que les cris du peuple gémissant sous le fardeau des impôts & que ce feint mécontentement qu'il affectoit, lui servoit à dérober au roi la connoissance de ses sentimens; mais tout ce qu'il y avoit d'aigre & de hardi dans ses paroles, fait bien voir que sa mauvaise humeur ne put lui laisser passer cette occasion sans décharger son fiel. Il ajoûta avec la même finesse & le même chagrin, qu'on avoit voulu lui persuader à lui-même que S. M. avoit entrepris d'abolir les priviléges de sa vicomté de

Turenne, & acheter les droits de la maison de la Mark sur Sedan ; mais qu'à cela aussi bien qu'à tout le reste, il s'étoit contenté de répondre, qu'il se tenoit assuré que le roi n'en feroit rien, à cause des obligations qu'il avoit eues de tout tems au corps des réformés. Il finit en protestant au roi, que supposé que tout ce qu'on lui avoit rapporté de révoltes & d'attentats dans le royaume, fût aussi vrai qu'il le croyoit faux, pour lui il ne s'étoit écarté en rien de son devoir.

Le roi dissimulant au duc de Bouillon ce qu'il pensoit du discours qu'il venoit de lui tenir, lui fit une proposition, sur l'idée de celle que le duc d'Epernon lui avoit faite à lui-même, par laquelle il s'attendoit bien à le jetter dans un grand embarras. Il dit au duc qu'il étoit content de cette assurance, & qu'il ne lui resteroit plus aucune défiance, s'il avoit pour lui la même complaisance qu'avoit eue d'Epernon de ne point s'éloigner de la cour, tant que cette affaire dureroit ; qu'au reste il ne le retiendroit pas près de sa personne, sans lui faire part de tous ses desseins, & sans l'appeller dans tous ses conseils, comme il avoit paru le souhaiter ; afin qu'il vît par lui-même l'attention qu'il apportoit à soulager le peuple, & qu'il

pût rendre aux protestans comme aux catholiques, un témoignage authentique de la pureté de ses intentions. Bouillon garda, en recevant ce coup, une présence d'esprit singuliere, il fit une exclamation de joie & d'admiration des sentimens que S. M. lui témoignoit, il répondit sur le fond de la proposition, qu'il alloit se mettre en état d'y satisfaire, non-seulement pour six mois, mais pour toute sa vie s'il étoit nécessaire, en faisant un voyage dans toutes ses maisons, afin que rien n'interrompît ensuite le long séjour qu'il comptoit faire à la cour. C'est ainsi qu'en paroissant faire tout ce que souhaitoit S. M. il se réserva pourtant de ne faire que ce qu'il voudroit lui-même, & qu'il sut la prévenir adroitement sur le départ subit auquel il se préparoit.

Henri comprit tout cela; c'est ce qui le fit résoudre à assembler un conseil secret pour délibérer sur ce qu'il avoit à faire en cette conjoncture. Il n'y eut d'appellés à ce conseil, que MM. le comte de Soissons, le chancelier, Villeroi, Maisse & moi. On y entendit, avant toutes choses, (*l*) Descures, qui avoit

(*l*) Pierre Fougeuse, sieur Descures.

été envoyé convier le maréchal de Biron, de la part de S. M. de venir à la cour, & dont le rapport fut tel, qu'il n'y eut qu'une voix sur la détention de ce maréchal & du comte d'Auvergne, si-tôt qu'ils seroient arrivés. Le roi proposa ensuite, s'il ne seroit pas à propos d'en faire autant des ducs de Bouillon & d'Epernon, pendant qu'ils étoient à la cour. Presque tous les assistans furent encore de cet avis, & le plus distingué de la troupe ne le modifia que pour dire que Biron étoit le seul auquel il faudroit ensuite faire grace, parce que ne faisant rien de lui même, on le rameneroit aisément à la raison, lorsqu'on lui auroit ôté ceux dont la société le perdoit. Je remarque cet avis à cause de sa singularité.

Le mien fut totalement opposé. Je ne pus goûter qu'on arrêtât d'Epernon, ni même Bouillon. Si les soupçons tiennent lieu de preuves en ces matieres, il falloit donc aussi arrêter tous ceux que La-Fin avoit chargés, & moi-même tout le premier : c'est ainsi que je m'expliquai. Qu'on suppose après cela qu'ils soient trouvés innocens, on manque par cette action précipitée les vrais coupables, Biron & d'Auvergne, qu'il étoit impossible d'arrêter au même moment, & dont la fuite

ôtoit encore toute eſpérance de rien prouver contre les priſonniers. Le malheur eſt, que criminels ou innocens, on ne pouvoit plus après cela ſe diſpenſer de les traiter comme réellement coupables, dans la crainte des effets où le reſſentiment d'un outrage de ſi grand éclat étoit ſeul capable de les porter. Le roi ſe rendit à cette opinion, ſépara le conſeil, l'heure de dîner étant venue, & voulant m'entretenir ſeul ſur ce qui venoit d'être agité, il me dit de dîner en ſoldat, & de le venir retrouver avant que tout le monde ſe fût raſſemblé.

Etant deſcendu dans la cour, où j'étois attendu par cette foule qui s'attache aux perſonnes en place, je vis venir à moi le duc d'Epernon, qui me dit avec la même aſſurance que je lui avois remarquée, que des conſeils ſi longs & ſi ſecrets allarmoient une infinité de perſonnes, mais qu'il n'étoit pas de ce nombre, parce qu'il n'avoit rien à ſe reprocher. Je lui répondis qu'en ce cas il n'avoit en effet rien à craindre, le roi étant bien plus diſpoſé à pardonner à de véritables coupables, qui avoueroient leurs fautes, qu'à punir ſur un ſimple ſoupçon, ceux qui ne l'étoient pas. « Je vois, lui dis-je, » force gens qui s'éloignent de la cour,

» mais ceux qui ont la conſcience nette ne » le doivent pas faire. Je ſuis de ce nom» bre, reprit d'Epernon, & je ne partirai » point de la cour tant que ces ombrages » dureront. Vous ne ſauriez mieux faire, » monſieur, lui répliquai-je, & je vous » promets que je ferai valoir dans l'occa» ſion cette réſolution que vous prenez. «

En arrivant chez moi, je dis à mon maître d'hôtel qu'il retranchât tout un ſervice, & qu'il me ſervît ce qu'il avoit de prêt. Nicolas (2) arriva, comme je me mettois à table. » Lavez prompte» ment, lui dis-je, ſans l'avertir des » ordres donnés à la cuiſine, & vous » mettez à table. « Il fut bien ſurpris, lorſqu'après avoir bu deux coups, & mangé un morceau à la hâte, il vit que je demandois le fruit, & en même tems

---

(2) Simon Nicolas étoit un ſecrétaire du roi, » Poéte, diſeur de bons mots, vieux pécheur, dit » le Journal de Henri IV, croyant en Dieu par » bénéfice d'inventaire, & qui n'en étoit que » mieux reçu dans les compagnies, ſelon l'humeur » corrompue de ce ſiécle miſérable. Il mourut » deux ans après, âgé de ſoixante-dix ans. Comme » on lui parloit de Dieu, de la mort & d'une vie » éternelle, il fit réponſe qu'il eût quitté volon» tiers ſa part de Paradis pour cinquante ans de vie » de plus. « *Journal de Henri IV*.

le cheval sur lequel je devois monter pour retourner au château. Cet ordre ne lui plût pas, car il n'aimoit pas moins la bonne chére que la plaisanterie. » Pardieu, » Monsieur, me dit-il, je ne m'étonne » pas que vous passiez pour un des plus » habiles seigneurs de France, je ne con- » nois personne qui puisse boire trois » coups pendant votre dîner. Là, là, » monsieur Nicolas, lui répondis-je, » ne laissez pas d'achever de dîner, pour » moi j'ai une affaire qui m'appelle ail- » leurs «.

Je rapportai à S. M. les paroles que venoit de me dire le duc d'Epernon. Elle convint qu'il pouvoit bien ne s'être pas embarqué dans une affaire qu'il voyoit traiter par des personnes d'humeur & de religion si différentes, & où tant s'en faut qu'il y eût rien à gagner pour lui, il y risquoit au contraire à se faire dépouiller de son bien & de ses charges. D'Epernon avoit assez d'esprit pour sentir que le projet des séditieux n'avoit rien que de ruineux. » Ce n'est pas, ajoutoit le roi, » qu'en son cœur il ne fût peut-être bien » aise que quelqu'un me traversât, afin » que j'eusse d'autant plus affaire de lui; » mais il sait par sa propre expérience, » combien de pareils desseins sont sujets à

à échouer. « S. M. me chargea de l'entretenir dans ces dispositions, & de faire encore un effort auprès des ducs de Bouillon & de la Trémouille, pour les arrêter à la cour, mais d'attendre pour cela qu'on fût arrivé à Poitiers, parce que jusqu'à ce tems là il pouvoit lui venir des avis qui le détermineroient. Je m'y employai de tout mon pouvoir & en présence de MM. de la Nouë, de Constant, d'Aubigny & de Préaux, mais tout ce que je pus leur dire fut inutile.

Il se traita à la cour, pendant le séjour que firent LL. MM. à Blois, d'une autre affaire fort différente de celle-ci, dont le récit me met dans quelqu'embarras, parce qu'elle fit un assez grand éclat pour ne devoir pas être passée sous silence, & que d'un autre côté il ne m'est pas permis de la révéler ici, dans la crainte que j'ai de trahir le secret que j'ai voué au roi & à la reine, qui ne s'en sont ouverts qu'à moi seul, & qu'elle regarde personnellement. Le tempérament dont je vais me servir, est de ne rien rapporter au-delà de ce qui transpira au dehors, & vint à la connoissance du courtisan.

Il se répandit donc un bruit que le roi & la reine avoient eu un différend ensemble, ce qui fut confirmé, parce qu'un

jour le roi m'envoya chercher par Armagnac de si grand matin, (a) qu'il étoit encore au lit aussi-bien que la reine, & contre leur coutume, chacun dans leur appartement. On remarqua que j'avois fait plusieurs allées & venues de l'un à l'autre, on sut que je m'étois mis trois ou quatre fois à genoux devant le roi & la reine, comme si j'avois eu une grande grace à obtenir d'eux. Comme rien n'échappe en ces occasions aux courtisans curieux, ils tirerent chacun leurs conjectures de ce que parmi les noms du roi & de la reine, on avoit aussi entendu prononcer ceux du duc & de la duchesse de Florence & de Mantouë, de Virgile Ursin, de Dom Joan, de Bellegarde, de Trainel, Vinti, Joannini, Conchini, la Léonor, Gondy, Catherine Selvage, avec celui de la marquise de Verneuil. D'autres personnes furent désignées, disoit-on encore, sous le nom mystérieux de couleur de tanné. On chercha à faire parler mon épouse, parce qu'on découvrit que Conchini, qui avoit souvent à faire à elle, & qui lui rendoit publiquement le même respect qu'un serviteur à sa maîtresse, (il l'ap-

(a) Premier valet de chambre du roi.

pelloit même souvent de ce nom) étoit venu la chercher plusieurs fois de la part de la reine, avec laquelle, tantôt seule, tantôt la Léonor avec elle, elle étoit demeurée secrettement enfermée plusieurs après-dînées entieres.

Mais ce qui fournit le plus de matiere aux discours, c'est que dans le tems que la contestation étoit le plus échauffée, La-Varenne vint m'avertir un matin que le roi m'attendoit dans la nouvelle gallerie qu'il avoit fait bâtir à Blois, au-dessus de celles qui regnent le long des jardins d'en-bas, c'est celle où l'on voit la représentation singuliere d'une biche avec le bois d'un cerf. On prit garde que S. M. fit mettre en sentinelle au bout de cette galerie, qui n'étoit pas encore fermée, deux Suisses qui ne savoient pas un mot de françois; & que pendant deux heures & plus que nous y demeurâmes, on nous vit parler avec beaucoup d'action. On pouvoit malgré la distance entendre quelques-unes de nos paroles, dont on ne tira aucune lumiere. Il n'en fut pas de même de celles-ci, qu'on entendit proférer à S. M. en sortant & qu'on recueillit soigneusement. » Il n'en faut plus parler, » je me conduirai en tout par vos con- » seils, afin qu'il ne me soit plus reproché

» que je fais toutes choses de ma tête ;
» mais souvenez-vous que peut-être vous
» & moi nous en repentirons un jour ;
» car il ne sauroit pleuvoir sur moi, qu'il
» ne dégoutte sur vous. Je connois l'esprit
» de ceux qui s'en mêlent, ils seront cause
» de beaucoup de mal. Je ne nie point
» que la douceur & l'indulgence ne soient
» fort louables ; mais vous ne nierez pas aussi
» que l'excès n'en soit pernicieux «. On distingua aussi ces paroles, que je répondis au roi, qu'à la vérité il y avoit de la prudence à prévoir & à prévenir les accidens fâcheux ; mais qu'il falloit aussi se donner de garde de les avancer par des recherches trop curieuses. C'est sur ce fondement qu'on soupçonna que le roi avoit eu dessein de se porter à quelque démarche violente contre certaines personnes de la maison & du conseil de la reine. (3) Je ne puis en dire davantage.

---

(3) C'est dire la chose assez clairement & les autres mémoires de ce tems-là se rapportant tous à cette idée, on ne sauroit presque douter que Henri IV n'eût pris la résolution non-seulement de purger la cour de ces délateurs, qui envenimoient l'esprit de la reine contre lui, mais encore de faire sentir un peu fortement à cette princesse son indiscrétion en cessant de la voir, & en l'obligeant de vivre loin de lui dans une de ses maisons,

De Blois le roi vint à Poitiers. Il se montra ensuite dans le Limosin & la Guienne ; sa présence fut d'une si grande efficace, qu'il ne trouva nulle part d'opposition à ses volontés, pas même à l'établissement du sol pour livre (4). Il auroit pu après cela laisser subsister cet impôt, rien n'en auroit troublé la levée : mais content de la soumission de ses peuples, il prit ce moment pour le convertir d'abord en une menue subvention, & peu après pour le supprimer tout-à-fait. L'édit de révocation porte que S. M. ne s'y est déterminée uniquement qu'à cause de cette obéissance de ses sujets. Henri satisfait du succès de son voyage (5), reprit le chemin de Fon-

---

peut-être même en la renvoyant à Florence. On voit dans l'histoire de la mere & du fils, *tom. I*, *p. 9*, que ce prince la menaça de l'un & de l'autre. M. de Rosny trouvoit apparemment ce second parti un peu trop violent, comme en effet il l'étoit, vû les circonstances.

(4) Le Septénaire dit que M. de Rosny fut envoyé par S. M. pour ce sujet à la Rochelle, & que les Rochellois le chargerent de faire leurs représentations au roi pour la suppression de la pancarte ou tarif de cet impôt.

(5) » Durant ce voyage de Poitiers, dit le » Septénaire, qui dura près de deux mois, la » cour sembloit triste, le roi pensif, nul consuil

tainebleau, où arriva peu de tems après lui le maréchal de Biron.

La consternation que le voyage de S. M. avoit répandue parmi ses créatures, lui fit connoître que ses affaires n'étoient pas à beaucoup près aussi avancées qu'il s'en étoit flatté, & lui fit prendre ce parti, dans lequel plusieurs autres motifs le confirmoient. Son traité avec l'Espagne & la Savoye n'étoit pas encore au point qu'il pût en espérer incessamment le secours d'hommes & d'argent qui lui étoit nécessaire. Une résistance trop marquée aux volontés du roi pouvoit donner de sa trahison les soupçons qu'il ne s'imaginoit pas qu'on eût déja conçus. Il pouvoit même arriver, ainsi que lui représentoit le baron de Lux son ami & son confident, que sur des refus réitérés de paroître devant le roi, S. M. prendroit le parti de venir droit à lui à main armée, comme à un rebelle; ce qui seroit le coup mortel pour ce maréchal, qui n'étoit en état ni de se défendre, ni de l'attendre enfermé dans une place, toutes les siennes étant

» ni d'affaires, aucunes de justice, sinon à Blois ». Ce qui provenoit des chagrins publics & particuliers de Henri, dont il vient d'être fait mention.

dépourvues de tout, principalement d'artillerie.

C'eſt une précaution que j'avois priſe en préparant ce coup à Biron quelques mois auparavant. Je lui avois fait entendre que toutes les piéces de canon qui étoient dans les places de Bourgogne, devoient néceſſairement être refondues & toutes les poudres rebattues. L'attention avec laquelle on voyoit que je veillois à tout ce qui regardoit ma charge de grand-maître, ſuffiſoit ſeule pour faire paſſer cette propoſition; mais pour ne point donner d'ombrage au maréchal, j'avois été le premier à lui propoſer de réparer ce vuide, en lui faiſant fournir abondamment & en même tems de l'arſenal de Lyon, que je venois de remplir avec grand ſoin, tout ce qui lui étoit néceſſaire. Je conſentis que Biron envoyât des gens à lui juſqu'à Lyon, pour eſcorter les bateaux qui devoient être chargés des piéces que je lui envoyois, & qu'il ne fît partir les ſiennes que lorſque celles-ci arriveroient. Il ne ſavoit pas que j'avois mis ſi bon ordre par-tout, que les bateaux de Lyon qui remontoient la Saone fort lentement, furent arrêtés en chemin, juſqu'à que ceux qui venoient de Bourgogne fuſſent ſortis des terres de ſa dépendance. Lorſque je

vis les uns & les autres en ma disposition, ceux de Lyon n'allerent pas plus loin.

Biron ne s'apperçut de la tromperie que je lui avois faite que lorsqu'il ne fut plus tems d'y remédier. Il s'emporta d'une étrange maniere contre moi, & se vanta si publiquement qu'il viendroit me poignarder, que le roi m'écrivit de ne marcher que bien escorté. J'avois encore placé, comme sans dessein, les logemens de la cavalerie légere sur les passages du Loin; mais tout cela, que Biron ne prit peut-être que pour une envie de le chagriner, ne fut pas capable de lui faire ouvrir les yeux. De Lux & lui ne tirerent d'autre conséquence de l'impossibilité où ils étoient de se défendre, sinon qu'il falloit en imposer au roi, jusqu'à ce ce qu'ils y eussent pourvu par le moyen de l'étranger. Descures & Jeannin agissoient avec eux de maniere à leur inspirer cette sécurité. La-Fin, de son côté, avoit assuré très-positivement à Biron (6) que non-seulement il ne l'avoit pas trahi; mais que

(6) Le maréchal de Biron croyoit lui avoir vu jetter au feu le traité fait avec l'Espagne; mais La-Fin l'avoit trompé en ne brûlant, au lieu de ce traité, qu'un morceau de papier indifférent.

n'ayant cherché à entretenir le roi que pour le sonder, il l'avoit trouvé fort loin de son but, ce qu'il lui confirma encore à Fontainebleau, où il dit en passant ces deux mots; Mon maître, courage, » & bon bec ». Le secret d'ailleurs avoit été si bien gardé de la part du conseil, qu'on n'avoit à la cour aucune idée de ce qui se tramoit contre Biron, & que d'Epernon sachant qu'il arrivoit à Fontainebleau, envoya au-devant de lui lui faire les offres de service d'usage entre les grands (7); en quoi il commettoit une grande

(7) Le duc d'Epernon ne s'est point défendu d'avoir rendu en cette occasion au maréchal de Biron tous les bons offices qu'il pouvoit attendre d'un ami. » Lorsqu'il traita avec lui de cette affaire, » dit l'historien de sa vie, il ne le fit point en » termes ambigus, comme les autres, mais fort » sérieusement. Il lui apprit la trahison de La-Fin, » & lui en donna toutes les preuves, & l'exhorta » à recourir à la bonté du roi. Voilà ce qui justifie » le duc d'Epernon. Duplessis-Bossonniere, gentil- » homme d'honneur, & fort attaché au duc, qui » est celui qu'il envoya au-devant du maréchal, » étoit principalement chargé de le porter par » toutes sortes de motifs à obtenir du roi le pardon » de sa faute. Aussi ne put-on jamais engager ce » gentilhomme, assuré de son innocence, & de » celle de son maître, à se retirer dans les pays » étrangers, après que le roi, qui n'avoit pas ignoré

imprudence, après ce qui s'étoit passé à Blois, comme il l'a avoué lui-même bien des fois depuis ce tems-là.

» cette démarche, eut fait arrêter le maréchal de » Biron; en quoi il rendit un grand service au duc » d'Epernon, & lui donna ensuite un second con- » seil dont le duc se trouva fort bien; c'est d'avouer » sincérement à S. M. cette démarche auprès du » maréchal, & de lui dire en même tems dans » quelle intention il l'avoit faite «. Le même his- torien mêle dans ce détail quelques traits qui découvrent le fond des sentimens du duc d'Epernon, & servent en même tems à faire connoître son caractere. » Le duc d'Epernon, dit il, & Biron » étant allés de compagnie au Louvre, pour faire » leur cour après-dîner; S. M. avertie de leur » venue, se mit à la fenêtre pour voir au travers » de la vitre leur démarche & leur contenance. Un » ami du duc d'Epernon, qui étoit auprès du roi, » l'en fit avertir, afin qu'il composât ses actions..... » Il fit tout le contraire de ce qu'on lui vouloit » persuader; & s'étant confirmé de plus en plus » dans les témoignages qu'il recevoit de sa bonne » conscience, rempli d'une juste & généreuse indi- » gnation de voir sa fidélité soupçonnée, il marcha » la tête droite & les yeux tournés vers la fenêtre » où il savoit que le roi étoit appuyé. Le roi le » remarqua & le fit remarquer à ceux qui étoient » près de lui.... S. M. fit ensuite une partie à la » paume. Le comte de Soissons étoit avec le roi » contre le duc d'Epernon & le maréchal. C'est à » cette partie que les historiens de ce tems-là ont » fait dire au duc un bon mot parlant au maréchal:

J'étois allé faire un tour à Moret lorsque Biron arriva à la cour. Le roi m'en donna avis par ce billet : » Mon ami, notre » homme est venu : il affecte beaucoup de » retenue & de sagesse; venez en dili- » gence, afin que nous avisions à ce que » nous avons à faire. Adieu, je vous aime » bien ». Je revins aussi-tôt de toute la vîtesse de mon cheval, & je trouvai le roi qui se promenoit devant le pavillon où j'étois logé, avec Praslin (8), qu'il quitta pour venir à moi. Il me prit par la main, & m'apprit, en continuant à se promener, qu'il avoit essayé inutilement, par toutes sortes d'endroits, à arracher de Biron (9) l'aveu de sa faute, quoiqu'il

---

» qu'il jouoit bien, mais qu'il faisoit mal ses par- » ties, &c «. *Hist. de la vie du duc d'Epernon, ann.* 1602, *pag.* 205 *& suiv.*

(8) Charles de Choiseul, marquis de Praslin, capitaine de la premiere compagnie des gardes, mort maréchal de France en 1626.

(9) » Le roi, ennuyé de ses rodomontades & » de son opiniâtreté, le quitta, lui disant pour » dernieres paroles : Hé bien ! il faudra ap- » prendre la vérité d'ailleurs. Adieu, baron de » Biron. Ce mot fut comme un éclair avant-cou- » reur de la foudre qui l'alloit terrasser, le roi le » dégradant par-là de tant d'éminentes dignités » dont il l'avoit honoré..... Le même jour, après

cachât si mal tout ce qu'il avoit dans l'esprit, qu'on lisoit sur son visage. S. M. me découvrit ensuite ses plus secrets sentimens par rapport au maréchal. Elle avoit encore pour lui toute son ancienne tendresse, & ne le regardoit qu'avec compassion. Elle auroit fort souhaité qu'on eût pu lui enseigner des moyens, sans rien risquer, de ne point le traiter en criminel d'état; c'est ce qui n'étoit pas facile, du caractere dont on connoissoit Biron. S'il étoit dangereux de le laisser échapper lorsqu'il témoignoit ne se repentir de rien, il ne l'étoit guères moins de le relâcher sur

---

» souper, le comte de Soissons l'exhorta encore » de la part du roi de lui confesser la vérité, & » conclut sa remontrance par cette sentence du » Sage : Monsieur, sachez que le courroux du roi » est le messager de la mort «. *Péréf. Ibid.* » Après » le dîner, dit le Septénaire, il vint trouver le roi » qui faisoit un tour dans sa grande salle, lequel lui » montrant sa statue en relief triomphant au-dessus » de ses victoires, lui dit : Hé bien, mon cousin, si le » roi d'Espagne m'avoit vu comme cela, qu'en diroit-» il ? Il répondit au roi légérement : Sire, il ne vous » craindroit guères ; ce qui fut noté de tous les » seigneurs présens. Et lors le roi le regarda d'une » œillade rigoureuse, dont il s'apperçut, & soudain » r'habillant son dire, il ajouta : j'entends, sire, » en cette statue que voilà, mais non pas en cette » personne «.

sa bonne foi, après lui avoir témoigné qu'on avoit en main la preuve de sa trahison.

Le roi revint encore une derniere fois au parti que sa douceur naturelle lui avoit toujours dicté, de chercher à faire rentrer le maréchal de Biron en lui-même; & comme il n'avoit pu y réussir, il me chargea de l'entreprendre, & promit de m'avouer de tout ce que je pourrois dire à Biron pour l'entraîner aux pieds de S. M. pourvu cependant que je ne lui donnasse rien à connoître de ce qu'avoit dit La-Fin, afin de ne pas nuire au dessein de l'arrêter, auquel il faudroit bien revenir s'il persistoit dans son opiniâtreté. » S'il s'ouvre à vous, me dit » Henri, sur la confiance que vous cher» cherez à lui inspirer en ma bonne vo» lonté, assurez-le qu'il peut, sans crainte, » me venir trouver & m'avouer tout. S'il » ne me déguise rien, Je vous donne ma » parole royale que je lui pardonne de » bon cœur ».

J'allai chercher le maréchal dans le château, où je le trouvai dans la chambre de S. M. s'entretenant avec La-Curée au chevet du lit. J'étois suivi d'un assez grand nombre de personnes. Il entendit qu'on me faisoit place, & s'avança pour me sa-

luer ; ce qu'il fit très-froidement. Je crus devoir commencer par chercher à lui faire oublier le ressentiment que je sçavois qu'il avoit contre moi. » Hé ! qu'est ceci, Mon- » sieur, lui dis-je, en l'embrassant étroi- » tement ? Vous me saluez en sénateur, » contre votre ordinaire : ho ! il ne faut » pas ainsi faire le froid ; embrassez-moi » encore une fois, & allons causer». Lorsque nous fumes assis au chevet du lit de S. M., & que personne ne put nous entendre. » Hé bien ! Monsieur, lui dis-je, » du ton que je crus le plus propre à le ga- » gner, quel homme êtes vous ? Avez- » vous salué le roi ? quel accueil vous a- » t-il fait ? que lui avez-vous dit ? Vous » le connoissez, il est libre & franc, & veut » que l'on soit de même que lui. L'on m'a » dit que vous avez fait le réservé avec » lui ; cela n'est point de saison, ni selon » son humeur & la vôtre. Je suis votre pa- » rent, votre serviteur & votre ami ; » croyez mon conseil, & vous vous en » trouverez bien. Dites-moi librement ce » que vous avez sur le cœur, & soyez sûr » que j'y apporterai reméde ; ne craignez » point que je vous trompe ».

A tout cela Biron se contenta de répondre à la fin indifféremment : » J'ai fait » la révérence au roi avec tout le respect

» que je lui dois. Je lui ai répondu sur » tout ce qu'il m'a demandé ; mais ce n'a » été que des propos communs & des questions générales ; aussi n'avois-je rien davantage à lui dire. Ah ! monsieur, repris-je, ce n'est pas là comme il faut en » user avec le roi. Vous connoissez la bonté » de son cœur ; ouvrez-lui le vôtre, & lui » dites tout, ou à moi, si vous l'aimez » mieux, & je vous réponds qu'avant qu'il » soit nuit, vous demeurerez content l'un » de l'autre. Je n'ai rien à dire au roi, répliqua le maréchal, ni à vous de plus » que j'ai fait ; mais si S. M. a quelque » défiance ou quelque mécontentement » de moi, que lui ou vous me le disiez » librement sur quoi que ce puisse être, » & j'y répondrai de même ». Ce qui fâche le plus le roi, lui dis-je dans l'envie que j'avois de le sauver, » ce sont vos froideurs ; car d'autres particularités, ajoutai-je aussi-tôt, il n'en sait point ; mais » que votre conscience vous juge vous-même, & conduisez-vous de la même » maniere que si vous saviez que nous fussions informés de tout ce que vous avez » fait, dit & pensé de plus secret ; car je » vous jure ma foi que c'est le vrai moyen » d'obtenir du roi tout ce que vous pouvez » desirer. Je ne vous donne point d'autre

» conseil que celui que je prends ordinaire-
» ment pour moi-même. S'il m'est arrivé de
» faire quelque peccadille, je m'en accuse
» roi comme d'un grand péché, & c'est
» alors qu'il fait tout ce que je veux. Hé
» pardieu, poursuivis-je avec vivacité, si
» vous me voulez croire, vous & moi nous
» gouvernerons la cour & les affaires. Je
» veux bien vous croire, répondit encore
» Biron avec la même nonchalance; mais
» je n'ai à confesser ni péché ni peccadil-
» le; je sens ma conscience fort nette de-
» puis ce que j'ai avoué au roi (10) à
» Lyon ». Je n'en avois peut-être déjà que
trop dit; je ne pus pourtant m'empêcher
de lui faire encore plusieurs instances qu'il
ne reçut pas mieux. Il se retira chez lui
après cet entretien.

Le roi entra dans ce moment. Je lui
redis, sans rien oublier, tout ce que je ve-
nois de dire à Biron & tout ce qu'il m'a-
voit répondu. » Vous avez été un peu bien
» avant, me dit ce prince, & même assez
» pour le mettre en soupçon & faire qu'il
» s'en aille. Entrez dans cette galerie, «

(10) » Il avoit négligé, dit M. Péréfixe, d'en
» prendre abolition contre le conseil que lui avoit
» donné le duc d'Epernon, qui étoit plus sage &
» plus avisé que lui «.

ajouta

ajouta S. M. après quelques momens de réflexion sur l'aveuglement & l'opiniâtreté avec lesquels le maréchal de Biron couroit à sa perte, » & m'y attendez. Je veux » parler à ma femme & à vous ensemble, » & qu'il n'y ait personne que nous trois ». Il revint en effet au bout de quelques instans avec la reine seule, & ayant fermé la porte de la galerie au vérou, il nous dit que l'obligation où il étoit comme roi & comme pere de veiller à la sûreté de l'état menacé de retomber peut-être dans sa premiere misere, ne lui laissant d'autre parti à prendre que d'arrêter le maréchal de Biron & le comte d'Auvergne, il ne s'agissoit plus que de mettre en délibération la maniere dont on s'en assureroit, afin de ne pas manquer son coup (11). Le senti-

(11) Il auroit été manqué, si le maréchal de Biron avoit profité des avis qu'on lui donna. » Un » quidam lui porta une petite lettre comme il en» troit chez le roi après souper, sous le nom de la » comtesse de Roussy sa sœur. Et comme il lui » demanda de ses nouvelles, voyant qu'il ne ré» pondoit rien, il se douta que c'étoit autre chose, » & l'ayant ouverte, trouva qu'on l'avertissoit que » s'il ne se retiroit dans deux heures, il seroit » arrêté. Soudain il la montra à un des siens, » nommé de Carbonnieres, qui lui dit alors: » Adieu, monsieur, je voudrois avoir un coup de

ment de S. M. étoit qu'on attendît qu'ils fussent retirés chacun chez eux & couchés, & qu'alors on fit investir leurs appartemens par des gens armés. Je proposai qu'on les amusât l'un & l'autre dans le cabinet du roi bien avant dans la nuit, & qu'après que presque tous les autres courtisans en seroient sortis, lassés d'attendre l'heure du coucher de S. M., on les fît saisir lorsqu'ils se retireroient. » Je ne vois point » d'apparence à ce que vous dites, reprit » Henri, si je ne veux voir ma chambre » & mon cabinet remplis de sang; car ils » ne manqueront pas de mettre l'épée à la » main, & de se défendre; je ne veux point » si cela doit arriver, que ce soit en ma » présence, ni dans mon appartement, » mais dans le leur ». Je trouvois qu'il

» poignard dans le sein, & que vous fussiez en » Bourgogne. A quoi il répondit: si j'y étois, » & que j'en dusse avoir quatre, le roi m'ayant » mandé, j'y viendrois. Quoi fait, il entra en la » chambre du roi, où il joua à la prime avec la » reine. Ainsi qu'il y jouoit, on apperçut le sieur » de Mergé, gentilhomme de Bourgogne, qui lui » dit quelque chose à l'oreille, & ne l'entendant » point, le comte d'Auvergne vint aussi qui lui » donna de la main au côté par deux fois, & lui » dit: Il ne fait pas bon ici pour nous «. *Septén. Ibid.*

étoit ſur-tout à propos d'éviter en cette occaſion la rumeur & l'éclat: mais Henri s'en tint toujours à ſa premiere idée. » Allez-vous en chez vous ſouper, me dit- » il, en me congédiant; bottez-vous, & » faites botter tous vos gens ſur les neuf » heures; faites tenir prêts vos chevaux » & les leurs, & ſoyez-le vous-même à » partir au moment que je vous le man- » derai ».

Je me retirai dans mon pavillon, où après avoir donné mes ordres, conformément à ceux que je venois de recevoir de S. M., j'entrai dans mon cabinet, dont la commodité étoit que je pouvois voir de-là tout ce qui ſe faiſoit autour de l'appartement de Biron, qui étoit dans le pavillon oppoſé au mien. Je liſois & me promenois alternativement, ſans ceſſer de faire attention de ce côté-là, où je m'attendois à chaque moment de voir commencer une attaque, & de recevoir de nouveaux ordres du roi ſur ce que j'avois à faire. Neuf heures ſonnerent, dix & même onze, enfin minuit, ſans que je viſſe aucun mouvement. Pour lors je ne doutai point que quelque contre-tems n'eût fait manquer le coup. « Je crains bien, dis-je en rentrant dans ma chambre, où tous mes domeſtiques, les uns en jouant ou

s'entretenant, les autres en dormant, attendoient la scène qui se préparoit, » je » crains bien que pour n'avoir pas bien » pris ses mesures, on n'ait laissé échapper » des oiseaux si aisés à retenir, & qui ne » se rattrapperont pas facilement. Qu'on » aille brider mes chevaux & charger mon » bagage, pendant que je m'en vais dans » mon cabinet écrire un mot «.

J'y fus bien encore une demi-heure; après quoi j'entendis du bruit à la porte du pavillon du côté des grands jardins, & une voix qui cria : » Monsieur, le roi » vous demande «. Je mis la tête à la » fenêtre, & je reconnus La-Varenne, qui » continuoit en disant : Monsieur, venez » promptement, le roi veut parler à » vous, & vous envoyer à Paris donner » ordre à tout, car MM. de Biron & » d'Auvergne sont arrêtés prisonniers. » Et où ont-ils été pris, lui dis-je? (12)

(12) Vitry arrêta le maréchal de Biron en sortant de l'antichambre du roi. » Monsieur, lui dit- » il, le roi m'a commandé de lui rendre compte » de votre personne : baillez votre épée. Tu te » railles, lui répondit Biron. Monsieur, répartit » Vitry, le roi me l'a commandé. Hé! je te prie, » repliqua le maréchal, que je parle au roi. Non, » monsieur, reprit Vitry, le roi est retiré.....

» Dans le cabinet du roi, me répondit-il. » Dieu soit loué, repris-je, que le roi » ait suivi ce conseil «. Je courus vers l'appartement de S. M qui me dit : » Nos » gens sont pris : montez à cheval ; allez » leur préparer leur logis à la Bastille. » Je les enverrai par bateau à la porte » de l'arsenal, qui est du côté de l'eau ; » faites-les y descendre, qu'il ne s'y » trouve personne, & les menez où il » faut, sans bruit, au travers de vos » cours & de vos jardins. Lorsque vous » aurez tout disposé de cette maniere à » l'arsenal, avant qu'ils arrivent, s'il se » peut, ce qu'ils feront peu de tems » après vous, allez au parlement & à l'hôtel-de-ville ; faites-leur entendre ce » qui s'est passé, dites-leur qu'ils en » sauront les raisons à mon arrivée, & » qu'ils les trouveront justes «. Tout cela

» Praslin attendoit pendant ce tems-là le comte » d'Auvergne à la porte du château, & lui dit : » Monsieur, demeurez, vous êtes prisonnier du » roi. Moi, moi ! répondit le comte d'Auvergne » surpris : oui, vous, monsieur, lui répondit » Praslin, de par le roi je vous arrête : rendez » l'épée. Tiens, prends-la, reprit d'Auvergne, » elle n'a jamais tué que des sangliers : si tu » m'eusses averti de ceci, il y a deux heures que » je serois couché & endormi «.

fut exécuté de point en point, & avec beaucoup de bonheur. Au moment que les prisonniers mettoient pied à terre à l'arsenal, ma femme accouchoit de celle de mes filles qui a porté le nom de mademoiselle de Sully.

Je confiai la garde des deux prisonniers à des soldats de la garde du roi, joints aux miens. Par les postes que je leur fis occuper, on peut dire qu'ils se gardoient encore en quelque maniere les uns les autres. Je fis placer outre cela un corps-de-garde sur le bastion qui répond aux fenêtres de la chambre des prisonniers, & un second sur les terrasses du donjon. De cette maniere il étoit impossible qu'ils se sauvassent, à moins que les anges ne s'en mêlassent. Ce sont les termes dans lesquels j'en écrivis au roi, dont les avis redoublés étoient ce qui me faisoit prendre tant de précautions. Il me mandoit peu de jours après la détention des deux prisonniers, qu'il étoit instruit qu'il y avoit un dessein formé pour les faire évader, & que je veillasse avec soin, parce que j'en répondrois. Je consentis d'en répondre, me fiant à la fidélité de mes soldats, qu'il auroit fallu corrompre tous jusqu'au dernier. Une autre fois, le roi m'avertissoit que le complot

formé pour la délivrance de Biron & d'Auvergne étoit en même-tems contre ma personne. Un bateau plein de soldats devoit s'avancer pendant la nuit le long de la riviere, & aborder à l'escalier de la porte de derriere de mon appartement qui est sur la riviere, la faire sauter par le pétard, en faire autant de la seconde, monter dans ma chambre en même tems, pendant que je serois encore au lit, & m'enlever en Franche-Comté avec des relais disposés de dix en dix lieues, afin de me traiter par représailles, ainsi que Biron le seroit lui-même. Ce dernier avis, quoique si bien circonstancié, ne me parut pas moins frivole que les autres. Je remerciai pourtant S. M. de ce qu'en me le donnant elle avoit la bonté de m'ordonner de veiller avec le dernier soin à ma conservation, & de m'assurer que si l'entreprise concertée contre moi venoit malheureusement à s'exécuter, elle ne balanceroit pas à donner, pour me racheter, les deux prisonniers; & s'il en étoit besoin, disoit-elle, des choses de bien plus grande valeur encore. Pour la satisfaire, je mis en faction à cette porte de derriere un autre petit corps-de-garde.

Le premier président, le président de

Blancmesnil (13), & les deux conseillers de Fleury & de Thurin furent nommés par le parlement pour interroger les accusés, que je fis amener pour cet effet dans le petit pavillon du milieu de la grande allée de l'arsenal. Comme il fut nécessaire qu'ils allassent ensuite subir l'interrogatoire en plein parlement, je fis préparer un bateau couvert, dans lequel ils furent menés & ramenés sans être vus de personne. Toute l'histoire de ce procès, & les particularités de l'événement que j'écris, ne sont ignorées de personne. Le public est informé que le maréchal de Biron (14) ayant reconnu le lieutenant civil Miron au pied de l'échafaud, il l'avertit de se défier de La-Fin; qu'il dit adieu à Rumigny le pere, en le priant de faire ses baise-mains à mademoiselle de Rumigny, qui étoit, dit-il, tout le présent qu'il avoit à lui faire, & plusieurs autres traits de cette nature. Les empor-

(13) Achille de Harlay, premier président, Nicolas de Potier, sieur de Blancmesnil, président, Etienne de Fleury, doyen, Philibert de Thurin, conseiller en la grand'chambre.

(14) Le détail des choses qu'indique ici l'auteur, se trouve dans tous les historiens & dans plusieurs autres écrits.

temens, les terreurs, la foiblesse & le peu de courage que témoigna, à l'heure de l'exécution, cet (15) homme qui avoit

(15) Tous ces mouvemens allerent jusqu'à l'aliénation d'esprit, & mirent bien en peine tous les assistans, l'exécuteur sur-tout, qui n'osoit montrer son épée, & qui cependant prit si bien son tems, en amusant le maréchal, qu'il lui fit voler la tête d'un seul coup, porté si prestement, qu'à peine le vit-on passer. Je ne puis m'empêcher de remarquer, à l'avantage des lettres, qu'autant que le maréchal de Biron le pere avoit de lecture & d'érudition, autant le fils en avoit peu. A peine savoit-il lire. Je prendrai dans la Chronologie Septénaire de quoi achever de faire connoître son caractere. L'auteur, après avoir remarqué qu'il avoit presque toutes les qualités nécessaires pour faire un grand homme de guerre, qu'il étoit brave, heureux, infatigable, sobre, tempérant, &c. dit ensuite : » Il » étoit sur-tout ami de la vanité & de la gloire ; » même on l'a vu maintefois mépriser le manger, » se contenter de peu de chose, pour repaître sa » fantaisie de gloire & de vanité. Il étoit hasardeux en guerre, ambitieux outre mesure. Il » devint tellement présomptueux, qu'il crut que » le roi ni la France ne se pouvoient passer de » lui. Il étoit aussi devenu si médisant, qu'il par» loit mal de tous les princes .... On l'a vu sou» ventefois se mocquer de la messe & rire de ceux » de la religion prétendue réformée. Il se raconte » une infinité de traits de son peu de religion .... » Il se floit fort au dire des astrologues & devi» neurs «. L'auteur raconte ensuite l'aventure qui

acquis la réputation d'intrépide dans les plus grands dangers de la guerre, ont fourni matiere à mille conversations, & ne seront pas apparemment oubliés par les historiens. Pour moi je n'ai rien à apprendre de nouveau, excepté peut-être quelques faits qui me regardent personnellement.

---

lui arriva en allant consulter, sous un nom supposé, le vieux astrologue la Brosse, le même dont M. de Sully parle si souvent dans ses mémoires. » Ce bon-homme, dit-il, qui lors étoit dans une » petite guérite qui lui servoit d'étude, lui dit : » Hé bien, mon fils, je vous dirai que je vois » que celui-là de qui est cette géniture, parviendra » à de grands honneurs par son industrie & vail- » lance militaire, & pourroit parvenir à être roi ; » mais il y a un *caput algol* qui l'en empêche. Et » qu'est-ce à dire, lui dit lors le baron de Biron ? » Qu'est-ce à dire, dit la Brosse ? Mon enfant, » ne me le demandez pas. Non, dit le baron, il » faut que je le sache. Après toutes ces alterca- » tions qui furent longues entr'eux, la Brosse lui » dit finalement : mon enfant, c'est qu'il en fera » tant, qu'il aura la tête tranchée. Sur laquelle » parole, le baron de Biron le commença à battre » cruellement, & l'ayant laissé demi-mort, des- » cendit de la guérite, emportant la clef de la » porte, &c «. Tout est plein de prétendues prédictions semblables à celle-ci, qui lui furent faites, & auxquelles je ne crois pas qu'aucun homme de bon sens puisse s'arrêter.

Pendant qu'on instruisoit le procès des deux criminels d'état, ils demanderent plusieurs fois qu'on les fît parler à moi (16). Deux considérations m'empêcherent de leur donner cette satisfaction : la premiere, parce qu'inutilement j'aurois essayé les prieres & les sollicitations en faveur

---

(16) » Il pria le sieur de Baranton, lieutenant » de M. de Praslin, d'aller de sa part trouver » M. de Rosny, lui dire qu'il desiroit le voir, » sinon qu'il le supplioit d'intercéder pour sa vie » envers le roi, & qu'il l'attendoit de lui ; qu'il » l'avoit toujours honoré & trouvé son ami, & » tel que s'il l'eût cru, il ne fût au lieu où il » étoit ; qu'il y en avoit de plus méchans que lui ; » mais qu'il étoit le plus malheureux ; qu'il consen- » toit être mis entre quatre murailles, lié de chaînes. » Bref, les supplications qu'il faisoit rapporter par » par le Sr. de Baranton, émûrent tellement M. » & madame de Rosny, le Sr. Zamet & autres, » qui étoient là, qu'ayant tous les larmes aux » yeux, nul ne pouvoit proférer une parole. » Enfin le sieur de Rosny dit : Je ne puis le voir, » ni intercéder pour lui ; c'est trop tard : s'il m'eût » cru, il ne fût pas là ; il devoit dire à S. M. la » vérité dès son arrivée à Fontainebleau ; pour ne » l'avoir pas dite, il lui a ôté le moyen de lui » donner la vie, & à tous ses amis de la demander » pour lui, &c «. *Chronologie Septénaire, année* 1602. Tout ce qui concerne cette affaire doit être lu dans l'historien Matthieu, *tom. 2, liv. 3, pag.* 482, 534, où ce qui regarde le duc de Sully, est rapporté conformément à nos mémoires.

de Biron, dont la mort importoit trop à la sûreté de l'état, & étoit trop irrévocablement résolue par S. M. pour qu'on pût demander sa grace; la seconde, qu'ayant été compris moi-même dans les dépositions de La-Fin, je ne voulus rien faire qui pût donner aux esprits malins ou foibles, un soupçon, même éloigné, que j'avois cherché à ménager les deux prisonniers, ou que j'eusse eu simplement besoin de leur parler. J'ai voulu au contraire qu'on pensât que s'il étoit vrai que j'eusse jamais eu la moindre liaison avec Biron; le refus que je fis de le voir, l'auroit déterminé à ne garder aucune mesure à l'égard d'un homme, que par plusieurs autres motifs, il devoit déja dans cette supposition regarder comme un traitre. Il respecta mon innocence; & s'il parla de moi, comme il fit plusieurs fois, ce ne fut que pour louer hautement les conseils que je lui avois donnés, & s'accuser de ne les avoir pas suivis.

Deffunctis, grand-prévôt de l'Isle-de-France, recueillit sur un papier tous les discours ou mon nom avoit été prononcé par le maréchal de Biron: & me le donna quelques tems après, c'est par-là, que j'appris que Biron, en sortant de la chapelle, où il s'étoit confessé aux sieurs

Garnier & Maignan, docteurs de Sorbonne, demanda s'il n'y avoit-là personne à M. de Rosny, & que comme on lui eut répondu qu'Arnaud le jeune y étoit, il l'appella & lui dit: » Monsieur Arnaud, » je vous prie de baiser les mains de ma » part à M. de Rosny, & de lui dire qu'il » perd aujourd'hui un des meileurs & des » plus affectionnés amis, parens & servi- » teurs qu'il eut. J'ai toujours fait beaucoup » d'état de son mérite & de son amitié ». » Ah! dit-il ensuite, en élevant sa voix, & en répandant tant de larmes, qu'il étoit obligé de tenir son visage couvert de son mouchoir, » si je l'eusse cru, je ne serois » pas ici. Je vous supplie de lui dire que » je lui recommande mes freres, particulie- » rement mon frere (17) Saint-Blancard, » qui est son neveu, & qu'il fasse donner à » mon jeune frere une charge chez M. le » Dauphin. Qu'on leur dise que si j'ai été » méchant, ils n'en soient pas moins gens » de bien, & qu'ils servent toujours fidé- » lement le roi; mais qu'ils ne viennent

(17) Jean de Gontaut, seigneur de Saint-Blancard, avoit épousé mademoiselle de Saint-Geniès, niéce de M. de Sully. Le maréchal de Biron n'avoit point d'autres freres vivans. L'auteur comprend sans doute sous ce nom ses beaux-freres.

» pas sitôt à la cour, de peur qu'on ne leur » fasse quelque reproche à mon occasion ». Biron dit une autre fois : « Ah ! que c'est » un bon & fidéle serviteur du roi & de » l'état que M. de Rosny, & un sage con- » seiller d'état ; & que le roi fait sagement » & prudemment de se servir de lui ! car » tant que S. M. s'en servira, les affaires » de la France n'iront que bien ; & si je » l'eusse cru, les miennes iroient bien ». En toute autre occasion je me garderois bien d'insérer dans ces mémoires de pareils discours à ma louange ; mais j'ai cru qu'il ne m'étoit pas permis d'altérer tant soit peu le sens des paroles du maréchal. J'ignorois ces témoignages publics d'estime qu'il me rendoit, lorsque je me joignis à tous ses parens (18) pour lui faire

(18) Messieurs de Saint-Blancard, de la Force, le comte de Roussi, de Châteauneuf, de Thémines, de Salignac & de Saint-Angel allerent trois jours après la détention du maréchal de Biron, se jetter aux pieds du roi, à Saint-Maur des Fossés ; mais ils ne purent obtenir que la grace dont l'auteur parle ici. Henri IV les consola, en leur rapportant l'exemple du connétable de S. Paul, allié à la maison de Bourbon, décapité pour un semblable crime, & du prince de Condé, qui l'eût été, sans la mort de François II, &c. *Mss. Bibliot. royal. vol.* 9129, dans lequel on voit aussi un recueil de piéces sur le procès du maréchal de Biron.

obtenir une grace, légere à la vérité, c'étoit de changer le lieu de l'exécution. En effet, au lieu de la place de Gréve que l'arrêt de mort portoit, le roi accorda que Biron fut décapité dans la cour de la Bastille.

La cabale se trouva entiérement déconcertée par le coup qui lui enlevoit son chef. Lavardin, que S. M. avoit fait partir en même tems pour la Bourgogne, à la tête d'un corps de troupes, s'empara sans coup férir de toutes les places qui tenoient pour le maréchal de Biron, & manda au roi par Sénecé, que cette province étoit soumise. Ce gouvernement fut donné à M. le Dauphin, auquel M. le Grand servit de lieutenant. Henri ne porta pas plus loin les effets de sa justice, & excepté Fontenelles (19), qu'il crut devoir en-

---

(19) Guy Eder de Beaumanoir, Baron de Fontenelles, étoit gentilhomme Breton. Il fut convaincu d'avoir voulu livrer le fort de Douarnenès aux Espagnols, traîné sur la claie, & rompu vif en place de Gréve. « Le roi, dit M. de „ Péréfixe, en considération de sa maison qui est „ fort illustre, accorda aux parens, que dans „ l'arrêt il ne seroit point appellé de son nom „ propre; mais l'histoire ne l'a pu taire „. M. de Thou, *liv.* 128, en parle comme d'un brigand, qui avoit été employé en Bretagne par la Ligue.

core faire servir d'exemple, quoiqu'il ne parût pas à bien des gens être l'un des principaux coupables, il pardonna à tous les autres. Le nombre des complices étoit fort grand; & en examinant bien, quantité de personnes des plus considérables de la (20) cour s'y seroient trouvées impliquées assez avant. Je fortifiai de tout mon pouvoir le penchant que le roi marquoit avoir vers la douceur. Je prévins ceux que je savois bien avoir eu quelque part aux conseils de Biron; & je sus si bien leur persuader qu'il ne leur restoit d'autre parti à prendre que d'aller se jetter aux pieds du roi, qu'il n'y en eut presque point qui ne prissent ce parti. Le secret que je leur ai promis demande que leur nom ne paroisse point ici. Loin d'avoir eu sujet de se repentir d'une démarche qui n'eût pour témoins que le roi & moi; ils durent bientôt s'appercevoir que S. M., non-seulement n'en gardoit aucun ressentiment, mais encore qu'elle parut les en aimer plus tendrement. Hébert fut aussi arrêté: c'étoit le secrétaire du parti, & celui qu'on

(20) Selon Siri, il y eut quelque chose de plus que de simples soupçons contre le connétable de Montmorency, & même contre M. le duc de Montpensier. *Mém. second, volume* 1. *p.* 103.

ſavoit avoir fait pluſieurs voyages à Milan & par toute l'Italie, au nom du maréchal de Biron. Je fus chargé d'interroger Hébert en préſence du comte d'Auvergne, & de recevoir ſes dépoſitions, le roi lui ayant promis ſa grace, à condition qu'il déclareroit avec ſincérité toutes les choſes dont il avoit connoiſſance. La principale, & qui donnoit une plus forte conviction de la perfidie de l'Eſpagne, étoit celle qui regardoit l'envoi de Roncas & d'Alphonſe Cazal, ſoit enſemble, ſoit ſéparément, pour apporter ou faire toucher à différentes fois des ſommes d'argent conſidérables au maréchal de Biron. Pour convaincre Hébert que S. M. ne cherchoit point à le ſurprendre, je commençai par mettre aux mains du comte d'Auvergne la lettre d'abolition ſignée du roi.

Le baron de Lux eut auſſi part à l'amniſtie. Il ſe trouva extrêmement embarraſſé, lorſqu'il eut appris l'empriſonnement de ſon ami, parce qu'il voyoit preſque un péril égal pour lui à vouloir ſortir du royaume, & à y demeurer. Il étoit dans cette perpléxité, lorſqu'il vit arriver la Plume, par lequel S. M. lui commanda de venir la trouver, en l'aſſurant de ſon pardon, s'il le méritoit par ſon obéiſ-

ſance & ſon repentir. De Lux encore plus allarmé qu'auparavant, parce qu'il ſentoit tout ce qu'il avoit à ſe reprocher, répondit pourtant qu'il étoit prêt à faire ce que S. M. exigeoit de lui, pourvu qu'elle l'aſſurât qu'il ne ſeroit pas expoſé à la honte d'aucun interrogatoire ni confrontation; qu'il ſeroit maintenu dans ſa charge (21); & qu'il lui ſeroit permis de ſe retirer de la cour après ſa dépoſition. Il craignoit qu'on ne le retînt, ſous prétexte qu'elle n'auroit pas été complette ou ſincere. Au défaut de lettre de S. M. de Lux parut être content d'une aſſurance de ma main, qu'il ne lui ſeroit fait aucun mal.

Le roi ayant accordé au baron tout ce qu'il ſouhaitoit, il vint à Paris. Il rencontra S. M. qui alloit à la chaſſe; & ſe jettant à ſes pieds; il voulut commencer un grand diſcours. » Allez-vous-en voir M. de Roſny, lui dit Henri, en l'arrêtant court, parce qu'il n'avoit pas de tems à lui donner, » & puis je parlerai à vous ». Cet ordre, le ton dont de Lux crut s'appercevoir qu'il étoit donné, & le lieu où on l'envoyoit commencerent à l'inquiéter, de maniere qu'il fut tenté de prendre la

(21) Il étoit gouverneur du château de Dijon & de la ville de Beaune.

fuite. Il vint pourtant à l'Arſenal, mais ſi effrayé, qu'au lieu d'écouter ce que je lui diſois, il portoit ſans ceſſe les yeux de tous côtés. Sa peur augmenta encore lorſqu'il vit les gardes de S. M. entrer en défilant dans la cour de l'Arſenal. Le roi les y avoit envoyés, parce qu'il comptoit repaſſer par-là au retour de la chaſſe. » Hé! » Monſieur, me dit de Luz, qui pour cette fois ſe crut perdu, » je ſuis venu ſur la pa» role du roi & la vôtre, ne me la vou» driez-vous pas tenir ? Pourquoi dites» vous cela, Monſieur, lui demandai-je? » Oh! Monſieur, me répondit-il, les gar» des que je vois ainſi entrer à la file me » font juger que ce n'eſt pas le roi qui » vient, & qu'ils ne peuvent être envoyés » que pour moi ». Il me ſupplia, ſans me donner le tems de le détromper, qu'avant de le reſſerer, on le fît parler au roi, & promit très-ſincérement, je crois, de ne lui rien cacher. « Je vois bien depuis long» tems, lui dis-je, que vous avez l'eſprit fort » agité ; mais n'ayez point peur ; je n'ai nul » ordre de vous arrêter ; parlez librement au » roi ; jurez-lui fidélité, & la lui gardez, » & ne craignez rien. Si le duc de Biron » en avoit voulu faire autant, il ſeroit plein » de vie ». On vint nous avertir en ce moment que le roi étoit au Louvre, &

qu'il me demandoit. La chasse l'avoit mené si avant dans la nuit, qu'au lieu de venir à l'Arsenal, il avoit cru devoir s'en retourner droit au Louvre; ce qui calma les frayeurs du Baron de Lux.

Il entretint le lendemain S. M. plus de quatre heures. Il ne donna pas lieu qu'on l'accusât de mauvaise discrétion; il chargea au contraire une quantité si prodigieuse de personnes, que Henri étant bien aise de pouvoir trouver dans des accusations si générales un prétexte pour n'en rien croire, & se tranquiliser, n'en traita pas moins favorablement tous ces accusés, qui étoient pour la plûpart sans cesse à ses côtés. Ce n'est pas qu'il ne put y en avoir beaucoup parmi eux, qui eussent eu connoissance des mauvais desseins du maréchal de Biron. L'espérance de demeurer inconnus dans la foule, les détermina, malgré les avances & les promesses que je fis à tout le monde, à ne point s'accuser eux-mêmes. Il n'en fut pas de même de M. le connétable. Il avoit avec le duc de Biron je ne sais qu'elle liaison, que la prudence n'avoit assurément point formée. Comme j'étois persuadé qu'elle ne s'étendoit pas plus loin que leurs personnes, je crus devoir justifier les sentimens du connétable à S. M. qui ne pou-

voit s'empêcher de le regarder de mauvais œil, malgré les assurances que celui-ci lui avoit données de sa fidélité; & je puis dire que je ne contribuai pas peu à le faire rentrer dans les bonnes graces du roi. Quoiqu'il en soit, ce prince n'eut pas sujet de se repentir de l'indulgence dont il usa envers les uns & les autres (22), si l'on excepte le comte d'Auvergne, auquel il est tems de revenir.

La qualité du crime qui lui étoit commun avec le duc de Biron, & l'égalité de preuves fournies contre eux, leur préparoient selon toutes les apparences un

(22) Il n'est pas certain que Henri IV n'ait point eu lieu de se repentir de cette indulgence. Sur le fait de l'assassinat de ce prince, il est resté bien des doutes dont l'éclaircissement devient de plus en plus difficile à faire; mais en supposant, ce qui est très-vraisemblable, que le coup qui enleva Henri IV, ne partit en aucune maniere de la conspiration dont il est fait mention ici, on peut toujours croire que peut-être il ne feroit point arrivé, si elle avoit été poursuivie avec plus d'attention & de sévérité. En ce cas, il faudroit convenir que Henri IV & M. de Rosny furent trompés par leur trop de facilité, & que le prince en fut la victime. Ce que l'auteur dit quatre lignes plus haut, de ceux qui se cacherent hardiment dans la foule, montre assez que l'esprit de révolte ne s'éteignit pas par la mort de son chef.

châtiment égal ; cependant leur sort fut bien différent. Non-seulement le roi fit grace au comte de la vie, ce qu'il lui fit dire par le connétable, mais encore il lui adoucit beaucoup le séjour de sa prison. Il lui permit de s'accommoder avec le lieutenant de la Bastille pour sa table ; il le déchargea de la dépense que faisoient les officiers & les soldats préposés à sa garde, & les réduisit ensuite à cinq, en y comprenant l'Exempt. Ce fut moi qui lui représentai qu'un plus grand nombre étoit en effet inutile. Il n'y eut que la permission de se promener sur les terrasses, qu'il ne put obtenir d'abord. Je dis d'abord, car dans la suite on lui permit tout, jusqu'à ce qu'au bout de quelques mois on l'élargit entiérement (23). On l'accoutuma si peu à être traité en criminel, que quand on lui rapporta que le roi lui laissoit la vie, il dit qu'il n'en faisoit aucun cas, si on n'y joignoit la liberté.

Ceux qui applaudissent également à toute sles actions des rois, bonnes ou mauvaises, ne manqueront pas de raisons

---

(23) Au commencement d'Octobre. » Ce ne fut » pas, dit le Septénaire, sans avoir bien purgé sa » conscience entre les mains de MM. le chan- » celier, de Sillery & de Rosny «.

pour juftifier cette différence de conduite de Henri entre deux hommes également coupables, & diront, comme on le difoit alors à la cour, que les fervices que d'Auvergne pouvoit rendre dans la fuite à S. M. en l'inftruifant de tout ce qui fe trameroit dans le parti Efpagnol contre la France, méritoient bien que le roi l'épargnât pour fon propre intérêt. Pour moi, je fuis trop fincére pour ne pas convenir ici que ce prince n'a aucune louange de clémence à efpérer de cette action, & que fa paffion pour la marquife de Verneuil, fœur du comte d'Auvergne, fur le feul [illegible] auquel celui-ci eut obligation de fe voir fi bien traité. Je me contentai alors de le penfer; & je fus deux ans fans ouvrir la bouche fur ce fujet en parlant au roi, perfuadé que mes raifons n'auroient rien pu alors contre les prieres & les larmes d'une maîtreffe, & que la chofe faite, il ne fert de rien de rappeller les fautes. Ce ne fut qu'après que le comte d'Auvergne eut obligé fon bienfaiteur par de nouvelles ingratitudes à reprendre contre lui les mêmes mefures, que j'en touchai quelque chofe à S. M. encore m'y força-t-elle elle-même.

Un jour donc que la converfation rouloit entre nous deux fur ce chapitre,

Henri, après m'avoir regardé quelque tems sans me rien dire, me dit enfin qu'il avoit toujours été fort surpris que je ne lui eusse jamais demandé les raisons qui l'avoient porté à conserver le comte d'Auvergne. Je lui répondis que j'avois cru devoir m'en tenir à mes propres conjectures sur ces motifs ; que j'en trouvois deux principaux ; mais que je n'avois eu garde de m'en expliquer à S. M. parce que je ne l'aurois peut-être pu faire sans m'exposer à lui déplaire. Henri reprit aussitôt avec sa vivacité ordinaire, qu'il devinoit bien celui de ses motifs qui regardoit la marquise de Verneuil, & qu'il m'assuroit que ce motif seul n'auroit pas été suffisant pour lui faire faire grace au moins de la prison perpétuelle à d'Auvergne ; mais qu'il ignoroit absolument le second, à qui j'attribuois sa délivrance ; & il me pressa de le lui dire, jusqu'à me l'ordonner plusieurs fois & très-expressément. Je lui avouai que j'avois pensé que S. M. n'avoit garde de flétrir du dernier supplice un homme qui seroit toujours malgré lui l'oncle de ses enfans, supposé qu'il en eût de madame de Verneuil. Henri me jura qu'il n'avoit pas porté sa pensée jusques-là, quoique cette considération, s'il l'avoit faite, eût été très-puissante sur son

son esprit ; & il voulut que je devinasse à mon tour la véritable raison qui lui avoit fait mettre d'Auvergne hors de prison. Il me répéta encore que les prieres de sa maîtresse, celles du connétable avec ses trois filles, & de Ventadour qui s'étoient jettés à ses pieds, n'y avoient pas eu autant de part que je l'imaginois, toutes ces personnes s'étant contentées de lui demander la vie du coupable : il me déclara enfin après tout ce jeu, qu'il s'y étoit porté principalement par les grandes promesses que lui avoit faites d'Auvergne, & l'air de sincérité dont il les avoit accompagnées. Sur quoi il me fit le récit de ce qui s'étoit passé entre lui & d'Auvergne, lorsque celui-ci avoit demandé en grace qu'on le fît parler à S. M. Il me dit que le comte, après une infinité d'assurances de son repentir, & de protestations de sa fidélité pour l'avenir, avoit promis, avec les sermens les plus forts, que si S. M. vouloit bien lui rendre la liberté, il lui révéleroit tout ce qui se passoit de plus secret dans le conseil d'Espagne ; qu'il n'étoit besoin pour cela, que de paroître reprendre avec cette cour ses premiers erremens ; qu'il sauroit bien la tromper, & lui faire prendre pour vrai ce qui de sa part ne seroit que feint ; mais qu'il étoit

néceſſaire, pour que ſa feinte ne lui attirât pas en Eſpagne le châtiment d'un traître, que S. M. ne parlât à aucun de ſes miniſtres de ce qu'il lui diſoit alors, & qu'elle ne prît point d'ombrage elle-même de ſes voyages en Eſpagne, ni des paquets qu'il en recevroit.

Le roi ajouta, après ce récit, qu'il avoit eu de la peine à en croire d'Auvergne, & même à s'imaginer qu'il voulût s'abaiſſer juſqu'à faire le métier d'eſpion & de traître; mais qu'après que le comte l'eut râſſuré ſur tout cela, quoiqu'il l'en haït encore davantage, il s'étoit enfin déterminé à attendre l'effet de ſes promeſſes, & à s'en ſervir pour tirer l'éclairciſſement des démarches de l'Eſpagne, qu'on ne pouvoit avoir d'ailleurs; que dans cette penſée, il avoit promis à d'Auvergne le ſecret, & tous les autres points qu'il lui avoit demandés.

Ce que je pus conclure de tout ce que me venoit de faire entendre le roi, eſt qu'il fut en toutes manieres trompé par le comte d'Auvergne; ou plutôt, je le répéte, abuſé par ſa propre foibleſſe pour ſa maîtreſſe: c'eſt cela ſeul qui lui faſcina les yeux ſur d'Auvergne, & qui, après lui avoir déjà fait accorder la grace de la vie pour le coupable, lui arracha encore celle

de la liberté sur un fondement si frivole, qu'il ne feroit pas d'honneur à la prudence de Henri, si l'on s'en rapportoit à ce qu'il m'en dit. Ce n'est pas qu'on ne puisse mettre en question si le comte d'Auvergne avoit alors envie de tenir sa parole, & s'il ne redevint traître à son prince que parce qu'il se laissa séduire une seconde fois.

On ne sauroit nier d'ailleurs qu'il ne fût fin, adroit, pénétrant, inventif & naturellement éloquent, qualités très-propres au personnage qu'il supposoit devoir jouer. Mais pour ne rien dire ici de son ambition, de son penchant à la débauche, de ses autres passions, il avoit dans le cœur un fond si naturel de méchanceté & de perfidie, qu'il étoit aisé de voir qu'il reviendroit à son premier caractère. Il y revint avec tant d'adresse, que le roi ne s'apperçut point quand il lui échappa, supposé qu'il ne lui ait pas échappé dès le premier moment. Il entretenoit souvent S. M. du roi d'Espagne, & lui en disoit bien du mal, pour mieux jouer son rôle; mais ce qu'il en disoit, se réduisoit au fond à des choses de nulle conséquence, pendant qu'il instruisoit bien plus solidement le conseil d'Espagne

de tout ce qu'il voyoit se passer dans celui de France. Il nous obligera encore à parler de lui dans la suite.

Le prince de Joinville (24), sur lequel Henri étendit aussi ses bontés, étoit un jeune homme d'un autre caractère. Il n'y a jamais rien eu de si léger, ni de si évaporé. Il se trouva engagé en mauvaise compagnie, où, pour être à la mode, & se donner l'air d'un homme d'importance, il falloit paroître avoir des correspondances hors du royaume : c'en fut assez pour le gâter. Sur les avis qui furent donnés à S. M. qu'il faisoit sa brigue en Espagne, par le comte de Chamnite, gouverneur de Franche-Comté pour le roi d'Espagne, & l'un de ses ministres, le roi le fit arrêter. Lorsqu'il se vit pris, il dit comme tous les autres, qu'il étoit prêt à tout déclarer, pourvu que ce fût au roi en personne, & moi présent. J'étois parti la veille pour aller visiter ma nouvelle acquisition de Sully, & pour y faire tracer des bâtimens qui le rendissent plus logeable qu'il n'étoit alors. Je venois d'y

(24) Claude de Lorraine, quatriéme fils de Henri, duc de Guise de Chevreuse, depuis duc en 1657, & mort tué à Blois.

arriver ; & je m'étois mis à souper, parce qu'il étoit nuit, lorsque j'entendis le cornet du postillon de S. M. Je me doutai aussi-tôt que mon séjour à Sully n'alloit pas être long. Le billet qui me fut rendu de S. M. ne contenoit qu'un simple ordre de me rendre auprès d'elle, sans autre explication. Je jugeai que l'affaire étoit importante & pressée ; de maniere que je partis le lendemain, de si grand matin, que je ne vis Sully qu'aux flambeaux. Lorsque je sus de quoi il étoit question, je crus devoir intercéder pour un jeune homme sans expérience, & qui ne péchoit que par étourderie. Joinville amené devant nous deux, avoua tout ce qu'on voulut. Le roi le connut bientôt pour ce qu'il étoit ; & le traitant comme il méritoit, il envoya chercher la duchesse de Guise sa mere & le duc de Guise son frere, auxquels il dit dans son cabinet : « Voilà l'enfant prodigue en personne ; » il s'est mis dans la tête des folies ; je » le traite en enfant, & je lui pardonne » pour l'amour de vous & de M. de Rosny, » qui m'en a prié à jointes mains ; mais » c'est à condition que vous le chapitrerez » bien tous trois, & que vous, mon neveu, » dit-il en se tournant vers le duc de Guise, « vous en répondrez à l'avenir. Je

» vous le donne en garde, afin de le » rendre sage, s'il y a moyen ».

Ce changement n'étoit pas facile à opérer dans un esprit vif, indocile, & qui avoit déjà pris son pli. On le laissa quelques mois en prison, où il se mutina, tempêta, & promit par ennui de se bien comporter, si on le tiroit de-là. Le roi y consentit, & lui fit dire qu'il allât demeurer dans le château de Dampierre. Joinville ne se trouva guères mieux là que dans sa prison. Il fit représenter au roi qu'il ne pouvoit demeurer dans un château qui n'étoit point meublé. Le roi savoit le contraire, malheureusement pour lui, parce que la chasse l'ayant assez souvent mené de ce côté-là, & à Chevreuse, qui en est proche, le concierge de ces maisons étoit venu lui offrir des appartemens & des lits. Il se souvint même d'avoir couché à Chevreuse, où il se trouva neuf ou dix lits de maître, & que madame de Guise lui avoit dit que Dampierre n'étoit pas moins bien meublé que Chevreuse. Cela l'aigrit contre Joinville, jusqu'à m'attirer un reproche de l'intérêt que je prenois à toute cette maison, & un ordre de ne m'en plus mêler à l'avenir. Loin de révoquer la sentence, S. M. y ajouta qu'elle vouloit qu'on en-

tendît de nouveau le prisonnier avant de l'élargir. Le jeune homme retombé dans sa premiere peur, assura qu'il alloit faire une seconde confession encore plus exacte que la premiere ; mais comme il craignoit, disoit-il, que S. M. ne fût en colère contre lui, il pria encore que ce fût à moi à qui on le fît parler.

Le duc de Bouillon n'avoit eu garde de revenir de ses terres, comme il l'avoit promis au roi. Ce prince jugea à propos de lui écrire, après qu'il eut fait arrêter le duc de Biron, afin de voir si Bouillon ne donneroit point en cette occasion quelques preuves de ses liaisons avec le prisonnier. Il lui mandoit que le maréchal de Biron avoit été convaincu de conspirer contre l'état, & qu'il lui en feroit voir les preuves, & lui en apprendroit les particularités la premiere fois qu'il viendroit à la cour : ce qu'il se contentoit de lui insinuer de cette maniere, sans y joindre d'ordre. Le duc de Bouillon connût d'abord le but de cette lettre, & y répondit en faisant partir à l'heure même un gentilhomme chargé de féliciter S. M. du péril qu'elle disoit avoir évité, & d'une lettre pour moi. Il eut grand soin de n'y donner aucune prise sur lui, soit qu'il fût déjà prévenu sur l'emprisonnement de son

associé, ou qu'il sût prendre promptement & habilement son parti. Il me mandoit que jamais surprise n'avoit été égale à la sienne, lorsqu'il avoit appris que l'état & la personne du roi avoient été en péril; que sa fidélité & son attention à se porter partout où son devoir l'appelleroit, convaincroient S. M. de plus en plus, qu'elle n'auroit jamais rien de semblable à craindre de sa part; qu'il attendoit les ordres du roi & mes bons conseils pour les suivre. C'est sur ce ton qu'étoit écrite la lettre toute entiere. Il n'avoit pu cependant s'empêcher de glisser un mot en faveur du coupable, mais d'une maniere si générale, qu'elle ne pouvoit lui préjudicier: c'est qu'en témoignant qu'il souhaitoit que cet événement ne troublât point le repos de S. M. il ajoutoit ces mots: » & qu'il n'altérât pas la douceur » de son naturel «.

Lorsque je montrai cette lettre au roi, il crut qu'on pouvoit s'en servir pour engager Bouillon à venir le trouver. Il n'avoit osé se servir de son autorité pour le lui commander; parce que, sur son refus, il se trouvoit comme forcé d'aller tirer raison de sa désobéissance par les armes, ce que S. M. ne vouloit, ni ne devoit faire. Il me dit donc que puisque Bouillon

me demandoit conseil sur ce qu'il avoit à faire dans cette conjoncture, je lui répondisse qu'il étoit vrai qu'on avoit fait entendre au roi qu'il n'avoit pas ignoré les menées du duc de Biron; mais que cela lui devoit faire prendre encore plus fortement le parti de venir trouver S. M. soit pour lui faire connoître son innocence, soit pour obtenir le pardon de sa faute, en la lui avouant; que je l'assurois, que je lui donnois même ma parole, & s'il le falloit, me rendois caution qu'il seroit reçu du prince à bras ouverts, bien loin qu'il eût rien à en appréhender. Comme Henri, en me parlant de la sorte, n'ignoroit pas ma délicatesse sur ces sortes de paroles qu'il me faisoit porter, il me prévint de lui-même, & me dit qu'il me donnoit sa parole royale que le duc de Bouillon seroit traité de la même maniere que je lui demanderois; & non content de cette promesse verbale, Henri m'en donna une par écrit en ces termes: Je promets à M. de » Rosny, que si M. de Bouillon vient » me trouver sur les lettres qu'il lui aura » écrites de sa main, & sur les assurances » qu'il lui donnera & les promesses qu'il » lui fera, je les observerai toutes sans y » manquer, ou lui permettrai de se retirer

» librement où bon lui semblera, sans » qu'en venant ni retournant, il lui soit » fait aucun déplaisir ni empêchement; » de quoi je donne ma foi & ma parole » royale audit sieur de Rosny. Fait à » Paris, ce 24 Juin 1602«.

J'écrivis au duc de Bouillon; & sans lui donner connoissance de l'engagement que S. M. venoit de prendre avec moi par rapport à lui, je le pressois dans les termes & par les motifs les plus forts, de venir se fixer auprès de la personne du roi. Bouillon reçut cette lettre à-peu-près dans le même tems que la réponse verbale, que le roi lui fit faire par son député; & il prit occasion de ce que ce prince ne le pressoit plus lui-même de venir, de me répondre que les conseils que je lui donnois ne s'accordant pas avec les ordres de S. M. il n'avoit pu les suivre, quelque envie qu'il en eût, & qu'il s'étoit contenté d'envoyer, comme S. M. le souhaitoit, une personne au rapport de laquelle on pouvoit ajouter foi comme au sien même. Cette personne étoit un gentilhomme nommé Rignac, qui vint en effet à la cour, au même tems que la replique de Bouillon à ma réponse; & qu'il fallut défrayer, comme si son voyage eût été fort important, parce qu'il paroissoit être venu sur l'ordre

de S. M. Pour le duc de Bouillon, au lieu de venir, il s'éloigna encore, & s'en alla à Castres.

Je ne m'étonne pas que mes raisons n'aient eu en cette occasion aucun pouvoir sur son esprit, moi qu'il regardoit comme son ennemi mortel ; c'est ainsi qu'il s'en expliquoit publiquement, & le roi le savoit bien, pour me l'avoir mandé lui même dans une lettre du 28 Décembre de cette année. Je ne suis pas plus surpris de la conduite que Bouillon tenoit en tout cela avec S. M. Dès qu'il eut pu s'appercevoir, ce qui n'étoit pas bien difficile, qu'elle prenoit le parti de dissimuler avec lui, il comprit qu'il lui étoit aisé de jouer le roi & son conseil sans aucun risque. Il ne s'agissoit que de (25) répondre toujours à l'extérieur par beaucoup de soumission, sans jamais rien faire de ce qu'on n'osoit lui prescrire formelle-

(25) Les lettres du duc de Bouillon au roi sont rapportées dans le troisiéme tome des Mémoires d'état de Villeroi, *pag.* 158 *& suiv.* Voyez aussi les raisons dont se sert l'historien de sa vie, pour le justifier sur l'accusation d'avoir trempé dans la conspiration du maréchal de Biron, sur son refus de venir trouver le roi, sur sa fuite à Castres, &c. *liv.* 5, *pag.* 222 *& suiv.*

ment. Il se trouva bien de ce manége, & s'en servit long-tems. Il n'y avoit rien de si modeste, ni de si soumis que la lettre qu'il écrivoit sur ce sujet à du Maurier, & qui des mains de S. M. passa dans les miennes, pour être communiquée au chancelier & au duc d'Epernon, avec lesquels je traitois par ordre du roi cette affaire très-méthodiquement. Le roi s'y employoit lui-même tout entier, & voulut bien entretenir sur le sujet du duc de Bouillon, Constant & Saint-Aubin toute une après-dînée, mais aussi inutilement.

Un jeu plus singulier encore, est celui que jouerent en cette rencontre le roi d'Espagne & le duc de Savoie. Toutes les puissances amies de Henri, sur-tout l'Angleterre & l'Ecosse, dont les ambassadeurs étoient encore à Paris, faisant faire à S. M. des complimens sur le bonheur avec lequel elle avoit étouffé une aussi dangereuse conspiration, Philippe & Charles-Emmanuel se montrerent dès plus empressés. Je ne sais pas par quel motif, si ce n'est celui de la crainte, ils purent avoir recours à un manége aussi grossier. Henri fut plus sincere avec eux. Il leur déclara qu'il étoit bien informé de la part qu'ils avoient eue dans tout ce complot, dont ils imputerent tout le tort au

comte de Fuentes aussi hardiment que s'il leur avoit été possible de faire croire que cet Espagnol eût pu agir avec le maréchal de Biron & les autres conjurés, de son propre mouvement.

Le roi étant venu à l'Arsenal quelques jours après l'exécution du maréchal de Biron, j'eus avec ce prince un entretien qui mérite bien d'être rapporté. » Vous » voyez, me dit ce prince, en commençant par les réflexions qu'il lui étoit ordinaire de faire sur l'ingratitude de messieurs de Biron, d'Auvergne, de Bouillon, & de trois autres des plus distingués de sa cour, auxquels il avoit pardonné, & qu'il nomma ; » vous voyez que ceux à qui j'ai fait » le plus de faveurs, sont ceux-là même » dont l'ambition, le caprice & la cupi» dité m'ont fait le plus souffrir «. Sur quoi il me fit observer que ces six personnes avoient reçu de lui, à différentes fois, des sommes plus considérables que les cinq rois ses prédécesseurs, en exceptant seulement Henri III, accusés d'être si prodigues, n'en avoient donné à leurs favoris. Henri ajouta, que pour fermer la bouche à ceux qui relevoient à tous propos les services de ces six messieurs, il falloit que je lui fisse un mémoire des gratifications qu'il leur avoit accordées

depuis qu'ils le servoient ; car il ne prétendoit y comprendre que ce qui étoit de pure libéralité, & non point ce que son secours & sa protection leur avoient mérité de biens en différentes occasions : telle est, par exemple, la principauté de Sedan, sur laquelle Bouillon lui avoit la double obligation de la lui avoir procurée, & ensuite assurée, comme on l'a vu ci devant, dans un pas assez embarrassant.

Le roi, qui n'avoit commencé ce propos, que pour le faire tomber sur mon propre chapitre, me dit qu'il n'avoit pas prétendu par ce discours, qui pouvoit avoir quelque rapport à la situation présente de ma fortune, me faire une leçon, parce qu'il savoit que j'étois assez fidéle pour n'en avoir pas besoin ; cependant, qu'après avoir fait de mûres réflexions sur la maniere dont il devoit se comporter avec moi, pour ne point s'exposer à voir affoiblir la confiance qu'il avoit en moi, il croyoit devoir prendre deux précautions à mon égard, dans les bienfaits que méritoient mes services & ma maison ; ainsi le disoit ce prince, l'un à l'égard des autres, & l'autre par rapport à moi-même ; la premiere, que ces bienfaits ne fussent ni si prompts, ni si excessifs, qu'ils me rendissent l'objet de la haine publique, toujours disposée à éclater

contre les premiers ministres ; & la seconde, que ces biens & ces honneurs fussent de nature, que si quelque jour, par le motif de la religion ou autrement, je devenois capable de m'écarter de mon devoir, ils ne me missent pas en état d'embarrasser mon bienfaiteur même, ou de nuire après sa mort à son successeur, & de mettre l'état en danger. » En un mot, me dit ce prince, après m'avoir prévenu, que comme il alloit me parler sans détour, il vouloit que lui disse aussi librement ma pensée, » je veux m'ôter à moi-même » jusqu'au moindre soupçon contre vous, » afin que rien n'altere mon amitié pour » vous. J'essuie tous les jours tant d'infi» délités auxquelles je ne m'attendois » point, que je sens que malgré moi elles » me rendent défiant. Ne vous attendez » donc pas que je vous rende maître de » grandes villes & de fortes places, qui, » avec votre crédit & votre capacité, » vous missent en état de vous passer de » moi, & de troubler un jour la tran» quillité du royaume, quand bon vous » sembleroit. Je ne veux point faire pour » vous plus que ne doit faire pour un » serviteur, quelque fidéle qu'il soit, un » roi qui a soin de son honneur, de sa » réputation, & du bien de ses peuples «.

Henri ajouta encore, avant que j'eusse eu le tems de lui répondre, qu'en attendant les occasions d'ajouter ce qui manquoit encore à ma fortune, il joignoit dès ce moment à mes gages & à mes pensions, qui ne suffisoient qu'aux dépenses de ma table & de ma maison, un extraordinaire de cinquante ou soixante mille livres tous les ans, afin que les unissant à mon propre revenu, je pussent en acquérir encore quelques terres, les bâtir, les meubler & les embellir, & de plus, établir avantageusement mes enfans, sur lesquels S. M. me dit avec beaucoup de bonté, qu'elle se réservoit encore à me donner des marques de sa bienveillance & de sa libéralité. » J'ai d'autant moins » de regret à tout cela poursuivit-elle, » que je sais bien que vous ne dépenserez » pas follement ces sommes en festins, » en chiens, chevaux, oiseaux & maî» tresses «.

Pendant ce discours assez long de Henri, je m'étois senti agité de plusieurs pensées différentes, qui me l'avoient fait écouter sans rien dire. Les réflexions que je fis, me laisserent plus touché encore de sa franchise & de sa confiance, que mécontent d'une délicatesse, que mille autres en ma place auroient peut-être trouvée

excessive. Je répondis enfin, ce prince m'ayant encore ordonné de le faire avec toute la sincérité dont j'étois capable, que quoique j'eusse dès ce moment une entiere certitude que ni lui, ni ses successeurs, ni l'état n'auroient jamais rien à craindre de ma part de tout ce que sa sagesse lui avoit fait envisager, je trouvois cependant moi-même qu'elle n'alloit pas trop loin ; l'une des principales maximes du gouvernement, étant, selon moi, que le prince ne doit pas se livrer trop aveuglément à une seule personne, quelques services qu'il en ait reçus ; parce qu'il est presque impossible que personne réponde jamais de ses dispositions pour l'avenir. Qu'ainsi au lieu de me plaindre, je ne trouvois lieu dans tout ce que S. M. venoit de me dire, qu'à admirer sa prudence, & à la remercier de ce que ses récompenses, quelques bornes qu'elle y mît, surpasseroient toujours de beaucoup mon attente & mes services.

Comme je ne pouvois douter que les insinuations malignes des courtisans jaloux de ma faveur, n'eussent eu quelque part aux craintes que le roi venoit de témoigner à mon égard, je pris ce moment pour une explication sur cet article, à laquelle je prévis dès ce moment qu'il

seroit nécessaire de revenir plus d'une fois. Je priai S. M. qu'elle me permît de lui représenter qu'elle ne pouvoit, sans injustice, ajouter foi aux rapports empoisonnés des délateurs, sans avoir bien avéré mon tort auparavant, & sans m'avoir entendu moi-même. Je l'assurai qu'elle me trouveroit d'une sincérité à les avouer, qui méritoit seule qu'elle en usât ainsi avec moi, & qu'elle verroit que ce que mes ennemis me supposoient de vues criminelles, se réduisoit au plus à un tort, dont je ne faisois aucune difficulté de convenir en ce moment, & pour lequel j'avouois avoir besoin de son indulgence; c'est lorsque dans l'impatience de l'obstacle, ou du retardement que je voyois apporter à quelque disposition que je jugeois nécessaire, il m'échappoit quelque parole d'aigreur & de plainte contre la trop grande facilité du roi, dont mes envieux ne manquoient pas de tirer avantage contre moi, quoique la pureté de mes intentions fut facile à appercevoir dans l'action même qui servoit de fondement à la calomnie.

Ce que je disois en ce tems-là au roi, je le dis aujourd'hui à mes lecteurs, & non point par un air de modestie affectée, qui me tienne lieu de justification. Je sens

que je n'en ai réellement aucun besoin; mais parce que quelque irréprochable qu'ait été ma conduite, j'ai pourtant été obligé plus d'une fois de me justifier auprès du prince que j'ai servi. Si cet aveu n'empêche pas qu'on ne me rende toute la justice qui m'est due, il ne fera pas non plus juger moins favorablement de Henri, pour peu qu'on fasse attention aux conjonctures & aux maximes du tems où nous avons vécu l'un & l'autre. En tout tems il n'y a rien dont il soit si difficile de se défendre, que d'une calomnie travaillée de main de courtisan. Quel effet ne devoit-elle pas produire dans l'esprit d'un prince qui se rappelloit mille exemples de trahison, d'infidélité & de désobéissance, & presque pas un de véritable attachement ? Pour connoître le fond des sentimens de Henri le Grand pour moi, je puis dire qu'il ne faut pas le considérer dans ces momens où le souvenir de tant d'ingratitudes, réveillé par d'adroites impostures, ouvroit son cœur comme malgré lui, au soupçon & à la défiance; mais lorsque revenu de l'impression que lui causoient ces complots, dans lesquels on cherchoit à m'embarrasser, il me donnoit les marques les moins équivoques de sa tendresse. Au reste, qu'on juge comme on voudra de

ces petites disgraces que j'ai eu à essuyer pendant le cours de ce qu'on appellera ma gloire & mes prospérités, & que tout autre auroit peut-être supprimées, pour se faire honneur d'avoir tourné à son gré tous les penchans de son maître; pour ne rien déguiser ni supprimer sur ce sujet, il me suffit de la vérité & de l'instruction: l'une est mon guide, & l'autre mon objet.

Le duc de Luxembourg ayant eu cette année un procès au parlement, les avocats qui avoient plaidé sa cause, furent assez hardis pour exiger quinze cens écus. Il en porta ses plaintes au roi, qui enjoignit au parlement de donner un arrêt, par lequel le salaire des avocats fût réduit & taxé, eux obligés de donner quittance de l'argent qu'ils recevroient, & un récépissé de toutes les piéces qu'on leur auroit mises aux mains, afin qu'on pût les contraindre à rendre celles qu'ils gardoient ordinairement jusqu'à ce qu'ils fussent satisfaits. Il avoit toujours paru si nécessaire de mettre un frein à la cupidité de ces messieurs, que les Etats avoient déjà ordonné la même chose, sans qu'on y eût eu aucun égard. Le parlement accorda l'arrêt qu'on lui demandoit; (*b*) mais

(*b*) Ordonnance de Blois, art. 162.

les avocats, au lieu de s'y soumettre, allerent au nombre de trois ou quatre cens, remettre leurs chaperons au greffe, ce qui fut suivi d'une cessation d'audiences. Il se fit un murmure presque général dans Paris, sur-tout de la part des pédans & des badauts, deux misérables espéces dont cette ville abonde, & qui se croyant plus sages que le roi, le parlement, l'assemblées des pairs & les états décidoient contr'eux en faveur des avocats (26). Ceux-ci trouverent bientôt des partisans jusqu'à la cour, qui surent si bien grossir un mal très-peu considérable en soi, & d'un reméde très-facile, que le roi, étourdi de leurs clameurs, commença à s'allarmer sur les conséquences.

Pendant que cette affaire étoit encore en branle, un jour que S. M. s'en entretenoit dans son cabinet avec les courtisans, & qu'elle rapportoit toutes les inf-

(26) P. Matthieu, en rapportant cet incident, *tom. 2, liv. 3, pag. 478*, semble aussi prendre le parti des avocats ; ce qui n'empêche pas que tous les bons esprits ne soient du sentiment du duc de Sully. Il proposera dans la suite de ces Mémoires, des moyens de diminuer considérablement le nombre des procès ; & c'est à cela en effet qu'on doit d'abord s'appliquer pour remédier aux abus dont il se plaint.

tances qui lui avoient été faites en faveur des avocats, » Pardieu! sire, je ne m'en » étonne pas, dit Sigogne en élevant sa » voix, & de l'air d'un homme piqué, » ces gens-là montrent bien qu'ils ne » savent à quoi s'occuper, puisqu'ils se » tourmentent tant l'esprit d'une chose si » frivole. Vous diriez, à les entendre » criailler, que l'état seroit perdu, si on » n'y voyoit plus ces clabaudeurs; comme » si le royaume sous Charlemagne & tant » de grands rois, pendant le regne des» quels on n'entendoit parler ni d'avocats, » ni de procureurs, n'avoit pas été aussi » florissant qu'il peut l'être aujourd'hui, » que nous sommes mangés de cette ver» mine «. Sigogne apporta ensuite pour preuve, que l'établissement des avocats n'est pas fort ancien en France, le protocole de la chancellerie, dont la premiere lettre est intitulée, *Lettre de grace à plaidoyer par procureur*. Et comme il vit qu'on l'écoutoit avec plaisir, il ajouta que cet art s'étoit établi à la ruine de la noblesse & du peuple, & au dépérissement du trafic & du labourage. » Il n'y a, dit-il, » ni artisan, ni pasteur, ni laboureur, ni » même simple manœuvrier qui ne soit » plus utile que cette fourmiliere de gens » qui s'enrichissent de nos folies & des

» rafinemens qu'ils ont inventés pour
» étouffer la vérité & renverser le bon
» droit & la raison «. Si nous sommes si
aveugles, continua-t-il avec une vivacité
tout-à-fait plaisante, » que nous ne vou-
» lions, & si malheureux que nous ne
» puissions nous en passer tout-à-fait, il
» n'y a qu'à leur ordonner de se remettre
» dans huit jours tout au plus tard, à
» continuer leurs fonctions, aux condi-
» tions portées par la cour, sous peine
» d'être obligés de retourner reprendre
» la boutique ou la charrue qu'ils ont
» quittées, ou de s'en aller servir l'état
» en Flandre un mousquet sur l'épaule,
» & je vous réponds qu'on les verra bien-
» tôt courir pour reprendre ces magni-
» fiques chaperons, comme vermine
» vers un tas de froment «.

Il n'y avoit personne dans la compagnie qui pût s'empêcher de rire de la saillie de Sigogne. Le roi s'en divertit le premier, & convint que ces raisons étoient bonnes; mais soit qu'il se fût laissé aller aux sollicitations (27), ou

(27) Le tempérament que firent apporter dans cette affaire les gens du roi, qui sous-main favorisoient les avocats, fut que le roi renvoyât de nouvelles lettres au parlement, par lesquelles il étoit

ébranler par la crainte de joindre encore ce nouveau trouble à ceux qui agitoient déjà l'intérieur du royaume, ou, comme il s'en expliqua, qu'il se réservât à faire quelque jour sur cette matiere un réglement général, dans lequel non-seulement les avocats, mais encore les procureurs, & tout le corps même de la justice, fussent compris, il consentit que pour cette fois l'arrêt demeurât sans effet; & c'est ainsi que se termina cette risible affaire, sur laquelle je renvoie pour les réflexions, au propre discours de Sigogne; aussi-bien demeura-t-on persuadé dans le monde, que c'étoit moi qui l'avois fait parler (28).

---

enjoint aux avocats de reprendre & continuer leurs fonctions, à condition pourtant d'obéir aux arrêts du parlement & à l'ordonnance des états; mais comme ces lettres leur permettoient en même-tems de faire les remontrances qu'ils croiront justes par rapport à l'exercice de leurs charges, & qu'on leur assura en particulier, qu'en attendant ils pouvoient agir comme auparavant, ils n'eurent aucune peine à s'y soumettre. *De Thou, l.* 128. *Sept. année* 1602.

(28) Le Journal de Henri IV rapporte une petite histoire, qui trouvera sa place ici. Henri chassant du côté de Grosbois, se déroba de sa compagnie, comme il faisoit souvent, & vint seul à Creteil, qui est une lieue par-delà le pont de Charenton, sur l'heure de midi, & affamé comme

Ce ſujet amene à propos le grand procès intenté cette année par le tiers-état de Dauphiné contre le clergé & la nobleſſe, ſur la maniere dont les impôts ſont aſſis & répartis dans cette province. Je fus nommé pour en connoître avec treize autres commiſſaires choiſis parmi les perſonnes les plus diſtinguées du royaume; mais il ſe paſſa ſix ans avant qu'il pût être vuidé, l'animoſité des parties étant ſi grande, qu'on fut obligé

---

un chaſſeur. Il entra dans l'hôtellerie, & demanda à l'hôteſſe ſi elle avoit quelque choſe à lui donner à dîner. Elle répondit que non, & qu'il étoit venu trop tard. Elle ne le prenoit que pour un ſimple gentilhomme. Henri lui demanda pour qui donc étoit une broche de rôti qu'il voyoit au feu. L'hôteſſe lui dit que c'étoit pour des meſſieurs qui étoient en haut, & qu'elle croyoit être des procureurs. Le roi les envoya prier fort civilement de lui céder un morceau de ce rôt pour de l'argent, ou de lui donner place au bout de leur table, en payant ſon écot; ce qu'ils refuſerent. Henri IV envoya chercher ſecrettement Vitry & huit ou dix autres de ſa troupe, auxquels il dit de prendre ces procureurs, de les mener à Grosbois, & de les bien fouetter, pour leur apprendre à être une autre fois plus civils avec les gentilshommes. « Ce que ledit » ſieur de Vitry exécuta fort bien, & prompte- » ment, dit l'auteur, nonobſtant toutes les rai- » ſons, prieres, ſupplications, remontrances & » contredits de meſſieurs les procureurs ».

de renvoyer une seconde fois informer sur les lieux. Je fis une plus prompte justice du nommé Jousseaume, receveur général des finances, qui avoit fait banqueroute & emporté les deniers royaux. Je le fis saisir à Milan où il s'étoit retiré, & attacher à une potence. Toute action capable d'entraîner avec soi la ruine d'une infinité de familles, ne peut être poursuivie trop sévérement. Le roi prit encore l'intérêt de ses finances dans l'affaire des receveurs & des trésoriers généraux de Bourgogne. On leur avoit donné quelques assignations pour le paiement des garnisons & ouvrages de fortifications, qu'ils n'avoient point acquittées par négligence ou malversation. S. M. envoya, suivant mon conseil, un commissaire honnête homme, qui commença par interdire ces employés, fit lui-même la charge de trésorier, & commit quelqu'un à la recette générale. Tous les frais qui furent faits dans cette occasion, furent pris sur les gages de ces receveurs & trésoriers, » afin, dit Henri, que je ne paie » pas la peine de la faute qu'ils font contre » mon service & leur devoir «.

Je trouvai un remède plus court & moins violent que les châtimens & les confiscations, pour empêcher le transport

des espéces d'or & d'argent hors du royaume ; ce fut de les hausser (29). Ne

---

(29) L'écu d'or au soleil, qui valoit soixante sols tournois, fut mis à soixante-cinq ; l'écu d'or nommé l'écu pistolet, de cinquante-huit sols, à soixante-deux, & ainsi des autres espéces d'or. Le franc d'argent de 20 sols, haussa d'un sol quatre deniers, & le reste à proportion. C'est au mois de Septembre que fut portée cette double ordonnance du surhaussement des monnoies & du rétablissement du compte par livres. Car le compte par écus n'avoit lieu que depuis 25 ans, c'est-à-dire, depuis l'ordonnance de 1577, qui avoit aboli le compte par livres. Matthieu approuve fort ces deux opérations du duc de Sully, *tom. 2*, *liv. 3*, *p. 540*. Le Blanc prétend au contraire, *p.* 351, 372, *& suiv.* qu'en dérogeant dans tous ses points à cette fameuse ordonnance de 1577, quelques fortes raisons qu'on ait cru avoir, on fit un très-grand mal, soit dans la monnoie, parce que les espèces d'or & d'argent haussérent ensuite autant en sept années seules, qu'elles avoient fait pendant les 75 années précédentes ; soit dans le commerce, parce que les marchandises & denrées renchérirent à proportion. Le sentiment de ce dernier me paroît appuyé sur de meilleures raisons. Le compte par écus avoit été établi en faveur de ceux qui avoient leur revenu en argent, de ceux qui le faisoient valoir par la voie de constitution & autrement, de ceux qui vendoient à terme des effets, &c. L'ordonnance de 1577 assuroit les biens de ce nombre considérable de citoyens : & d'ailleurs si l'on avoit vu du désordre dans les monnoies, elle n'en étoit,

pouvant y avoir d'autre cause de cet abus, que la trop grande disproportion entre la

---

ni pouvoit être la cause, mais uniquement l'état violent où les guerres civiles avoient réduit ce royaume.

Le duc de Sully imagina les deux opérations dont il est ici question, pour arrêter ces désordres, qui étoient, selon lui, la trop grande abondance des espèces étrangeres qui prenoient la place des nôtres dans le commerce; en second lieu, le surhaussement des denrées; enfin le transport des espèces d'or & d'argent chez nos voisins. Il est également facile de lui faire voir que ses plaintes, à tous ces égards, ne portent sur rien, non plus que le reméde qu'il veut y apporter. Nous avons déjà montré plus haut, en quel sens c'est un bien que cette quantité de monnoie étrangere qui abonde dans notre commerce; & si on pouvoit l'appeller un mal, l'augmentation de la valeur numéraire des espéces à laquelle il a recours, étoit plus propre à l'augmenter qu'à le faire cesser.

Pour ce qui est de l'enchérissement des denrées, la même augmentation ne pouvoit qu'y donner lieu encore davantage, & la raison pour y obvier, qu'il tire de la stipulation par livres, paroîtra à tout le monde très-insuffisante & même frivole. D'ailleurs il me semble que l'enchérissement des denrées suit comme un effet nécessaire de la múltiplication qui s'est faite en Europe des métaux d'or & d'argent depuis la découverte de l'Amérique. Pour que cela ne fût pas, il faudroit que nous nous interdissions tout commerce, non-seulement avec l'Espagne, dont les mines nous four-

valeur de nos espéces d'or & d'argent, & celle de nos voisins; j'établis en même

---

nissent ces métaux, mais encore avec tous nos voisins, chez lesquels ils circulent, aussi-bien que chez nous. L'état où l'on se conduiroit suivant ce principe, feroit avec tous les autres états de l'Europe la même figure que faisoit la république de Sparte avec les autres républiques de la Gréce. La seule attention qu'on doit avoir (& elle est d'une extrême conséquence,) est que toutes les marchandises & denrées, & généralement tout ce qui fait partie du commerce, hausse en même tems & dans la même proportion. Si l'on enchérit le produit des manufactures, sans enchérir le bled, par exemple, l'agriculture est négligée. Si l'on ne proportionne pas à l'un & à l'autre le salaire des journaliers, ils ne peuvent plus se nourrir & payer les impôts.

Quant au transport des espèces hors du royaume, qui paroît avoir été le principal objet du duc de Sully, il est vrai que l'augmentation de leur valeur numéraire pouvoit en quelque sorte le prévenir en anéantissant ou diminuant le profit des Billoneurs; & il y a apparence que ce fut cette seule raison qui le détermina. Les lumieres bornées de son siécle sur les finances, & plus encore sur le commerce, ne lui permirent point d'envisager qu'il détruisoit un abus léger par un beaucoup plus grand, ni de remonter jusqu'à la source du mal. Il auroit senti qu'il est tout naturel que l'avantage du commerce, & conséquemment la plus grande quantité d'or & d'argent, demeure à la nation qui aura mis toutes les autres dans la plus grande dé-

temps dans le royaume le compte par livres, qui auparavant s'y faisoit par écus.

---

pendance de ses richesses, soit naturelles, soit acquises, & que tant que la balance du commerce sera en faveur de quelqu'un de nos voisins, cette défense de transporter les matieres d'or & d'argent n'est ni juste ni pratiquable. Aujourd'hui que nous commençons à voir un peu plus clair sur cette matiere, il n'y a plus personne qui ne convienne que toutes ces opérations & toute cette façon de penser ne frappoient gueres droit au but.

Quoique l'exigence des cas, qui est infinie, ne permette ni de tout prévenir, ni de tout assujettir à une seule régle, on peut dire cependant qu'il y a sur l'article de la monnoie & du commerce, deux maximes générales & très-simples, qu'on doit regarder comme invariables : c'est d'éviter avec le plus grand soin de toucher aux monnoies, & de travailler sans relâche à rendre le François le plus laborieux, le plus industrieux & le plus économe qu'il est possible.

Les fréquentes variations dans les monnoies portent des plaies mortelles au commerce intérieur & étranger, par l'extinction de la confiance, le resserrement des bourses, les embarras & le désavantage du change, le renversement des fortunes, &c. Tout cela est palpable & connu. On peut y ajouter que le roi, qui paroît être le seul qui gagne à ces opérations, à bien examiner la chose, y perd toujours considérablement plus qu'il n'y gagne. Outre que l'insolvabilité de ses sujets est un mal qu'il partage toujours avec eux, & même dont il se sent plus long-tems qu'eux : toutes

Quelqu'un trouvera peut-être cette idée trop subtile ; l'une & l'autre maniere de

---

ses dépenses augmentent avec la monnoie, pour ne plus diminuer, lors même que ces espéces diminuent.

L'autre principe a encore moins besoin de preuve. Il semble que la nature a réservé à la France l'empire du commerce par l'avantage de sa situation, & par l'excellence de son terroir, qui met une grande partie de ses voisins dans la nécessité d'avoir recours à elle pour toutes les choses qui sont les premiers & essentiels besoins de la vie. Il ne s'agit plus pour elle que de partager du moins également avec eux le commerce de toutes celles qui ne sont que de simple commodité, ou que le luxe a introduites en Europe. Si la consommation de celles-ci absorbe au-delà du produit des premieres, mal à propos nous plaindrions-nous de notre état : car prétendre empêcher le transport de nos matieres d'or & d'argent chez l'étranger, lorsque c'est nous qui redevons à cet étranger, c'est vouloir faire cesser l'effet sans ôter la cause ; mais appliquer les François au commerce qui se fait par la mer, aux manufactures, aux arts, l'empêcher autant qu'il se peut de trop dépenser aux choses qui viennent de l'étranger, & qui ne sont que superflues, & d'un autre côté augmenter ses richesses propres, en animant la culture de ses terres : voilà ce qu'on appelle tirer parti du commerce.

Outre le Blanc & Matthieu, consultez sur le sujet de cette note, de Thou, *liv.* 129, le Grain, *liv.* 8, Péréfixe, & autres écrivains de ce tems-là : mais seulement pour y chercher l'historique de ces

compter devant revenir au même. Je n'en juge pas ainsi, sur l'expérience que

---

opérations de finances & de commerce : car dans la vérité, les raisonnemens de ces écrivains sur toute cette matiere ne sont gueres satisfaisans. On pourroit dire d'eux ce que disoit le duc de Sully du parlement de Paris. » Ce sont des maîtres ès arts » qui tous n'y entendent rien. *Mém. pour l'Hist. de France.*

Comme M. de Sully ne revient plus à traiter les affaires de la monnoie, j'y suppléerai par les mêmes mémoires, *tom.* 2, *pag.* 275 *& suiv.* quoique cet écrivain paroisse ne pas même entendre l'état de la question, & qu'il parle peu avantageusement du roi & de son ministre. „ En ce tems, dit-il (& il parle de tous les mouvemens qui se firent à ce sujet en 1609), „ fut mis sur le tapis du conseil, „ & proposé un nouvel édit des monnoies, lesquelles on vouloit décrier & changer, c'est-à-dire, les affoiblir, & par même moyen ruiner „ le peuple. Chacun en murmuroit ; le roi seul „ pour avoir son compte, en rioit & se moc- „ quoit de tout le monde, même de ses officiers, „ & de leurs remontrances, comme il fit du pre- „ mier président des monnoies (Guillaume le „ Clerc,) lequel s'étant troublé en sa harangue, „ ayant été deux fois interrompu par S. M. ; le roi „ se prenant à rire le fit demeurer au beau milieu „ de sa harangue : ce que S. M. voyant, lui dit, „ continuez M. le président : car ce que je ris n'est „ pas que je me moque de vous, mais c'est que „ mon cousin le comte de Soissons, qui est près de „ moi, me disoit qu'il sentoit l'épaule de mouton.

je crois avoir faite, que l'habitude de nommer un écu, faute d'une dénomi-

---

„ Laquelle recharge lui ôta tout-à-fait la parole. „ Et le roi se prenant à rire s'en alla & le laissa „ là. Un Périgourdin, lequel étoit un des prin- „ cipaux qui avoit donné au roi l'invention de cet „ édit, en pressoit fort l'exécution. Le roi qui „ connoissoit bien l'iniquité de l'édit, se voyant „ continuellement occupé de ce rustre de partisan, „ lui demanda enfin de quel pays il étoit : je suis „ de Périgord, répondit ce vilain. Ventresain- „ gris, repartit sa majesté, je m'en suis toujours „ douté : car en ce pays-là ce sont tous fauxmon- „ noyeurs.... Le samedi 5 Septembre, la cour „ assemblée sur l'édit des monnoies, le rejetta „ tout-à-fait : *Nec debemus, nec possumus*, con- „ clurent-ils tous d'une même voix. MM. des „ Monnoies y furent mandés, entre lesquels un „ de la religion, nommé Bizeul, triompha de „ parler, & opina fort librement ; dont il fut „ grandement loué. M. le premier président dit, „ *Non in parabolis iste locutus est nobis*... Est „ à noter qu'aussi-tôt que messieurs de la monnoie „ furent entrés dans la chambre, le premier pré- „ sident leur dit, seyez-vous, & vous couvrez, „ puis vous parlerez... Le mardi 8, sur le soir, „ M. de Sully alla voir le premier président, pour „ le prier d'induire la cour à passer les édits ; sur „ quoi il le trouva inflexible. Et comme le pré- „ sident lui en remontroit l'injustice, M. de Sully „ lui répondit : le roi ne doit estimer injuste ce qui „ accommode ses affaires... Le mardi 15 Septem- „ bre, le roi envoya ses lettres patentes à la cour

nation plus propre aux petits détails; porte insensiblement toutes les parties du commerce dans les ventes & dans les achats, au-delà de leur vraie valeur.

Le commerce se trouva encore intéressé dans la nouvelle que le roi reçut de plusieurs endroits du royaume, que ceux qui avoient été préposés pour y chercher des Miniéres d'or & d'argent, en avoient trouvé de fort abondantes (30). Le bruit

---

„ pour prolonger encore le parlement de huit „ jours, pendant lequel tems il leur étoit enjoint „ de vaquer à la vérification des édits, deux des„ quels étoient comme révoqués, & des autres on „ espéroit qu'ils iroient à vau-l'eau, &c ".

(30) Le Septénaire nomme ainsi les endroits où furent trouvées ces mines de toutes espéces. „ Es „ Monts-Pyrenées, des mines de talc & de cuivre, „ avec quelques mines d'or & d'argent; aux mon„ tagnes de Foix, des mines de geais & de pierres „ précieuses : jusqu'aux escarboucles, rarement. „ Es terres de Gévaudan & ès Sévennes, mines de „ plomb & d'étain; en celles de Carcassonne, „ mines d'argent; en celles d'Auvergne, mines de „ fer; en Lyonnois près le village Saint-Martin; „ celles d'or & d'argent; en Normandie, d'argent „ & fort bon étain; à Annonay en Vivarais, „ mines de plomb; en la Brie & Picardie, mines „ de marcassites d'or & d'argent ". Quelques-unes de ces mines, mais sur-tout celles d'or & d'argent, sont d'un travail si pénible & en même tems si infructueux, que M. de Thou avoit raison de dissuader dès ce tems-là de s'y attacher. *liv.* 129.

en fut répandu à la cour avec tant d'apparences de certitude, que chacun se figurant la direction de ce nouveau travail, comme une source de richesses immenses, il n'y eut presque personne qui n'employât tout son crédit pour se la faire accorder. Monsieur Le-Grand en obtint la surintendance, & Béringhen le contrôle général; ce qui fit dire à la Regnardiere, bouffon aussi mordant que plaisant, qu'il ne pouvoit être fait un choix plus heureux pour la direction des mines, que celui d'un homme qui étoit lui-même un composé de mines. La culture de la soie, sur laquelle j'aurai plus d'occasion de parler l'année suivante; peut trouver son commencement en France dans cette année: il y eut même un édit porté pour la plantation des Mûriers.

De tous ces différens édits, aucun ne fit tant de bruit que celui qui fut donné contre les duels. (31). S. M. s'y porta

(31) Cet édit où le duel est déclaré crime de lèze-majesté, fut rendu à Blois au mois de Juin. Il est très-sévere. C'est cet édit qui a attribué le premier au connétable & aux maréchaux de France le pouvoir de défendre les voies de fait, & d'ordonner sur la réparation de l'injure, ce que le parlement restreignit en le vérifiant, aux seules

jusqu'à ordonner la peine de mort contre les coupables, en quoi elle ne suivit pas mon avis. J'ai assez donné à connoître ce que je pense de ce cruel & barbare abus, pour n'être pas accusé d'avoir cherché à le tolérer : c'est que je prévoyois au contraire que l'excès de sévérité dans les moyens, seroit cela même d'où naîtroit le principal obstacle à l'exécution. Lorsqu'il s'agit de manifester la volonté du souverain à ses sujets, je trouve qu'il n'y a rien de si important que de bien examiner si la chose défendue est de nature que le risque de la vie soit capable d'arrrêter la désobéissance, parce qu'autrement je crois que les moyens extrêmes sont alors bien au dessous de la simple perte de l'honneur, ou même d'une amende pécuniaire un peu forte. Si on fait une sérieuse attention au duel, on trouvera qu'il est de cette nature, parce que ne regardant pour l'ordinaire que des personnes de qualité, souvent même de la premiere distinction; dont les sollicitations sont d'autant plus

---

entreprises réputées intéresser le point d'honneur, & en excepta tous autres crimes, délits, voies de fait, &c. M. de Sully reviendra dans ces mémoires à traiter plus au long la matiere du duel.

vives & plus efficaces, que la peine dont on est menacé est grande & infamante, il est indubitable qu'il s'accordera beaucoup d'abolitions, dont l'exemple & l'espérance suffisent de reste pour encourager à désobéir aux loix. Souvent les peines qui font le plus d'impression, sont celles pour lesquelles on n'ose ou l'on ne peut demander grace.

Outre les ambassades dont j'ai parlé au commencement de cette année, le roi en reçut une très-solemnelle des treize cantons Suisses. Quarante-deux députés de cette nation vinrent à Paris pour le renouvellement d'alliance (32), qui avoit été le sujet du voyage du maréchal de Biron dans ces cantons. Je fus nommé avec Sillery, de Vic & Caumartin pour traiter avec eux, ce que je ne fis pas assidument, à cause de mes occupations. Je me contentois d'être exactement informé par Sillery de ce qui se passoit dans leurs assemblées. La seule difficulté que je fis naître, fut que sur les trois millions qu'on leur ac-

(32) Voyez toutes les cérémonies d'entrée, d'audience, de prestation de serment, &c. qui furent observées en cette occasion dans *le Septénaire. Année 1602. Matthieu, tom. 2, liv. 3 pag. 471, &c.*

corda, outre les quarante mille écus, à quoi fut portée leur pension ordinaire, j'aurois du moins souhaité qu'on défalquât quelques sommes acquittées à leur décharge pendant la campagne de Savoye, & dans quelques autres occasions. Du reste faire grande chere à ces messieurs-là & boire largement avec eux, a été de tout tems une des parties essentielles de leur réception. Le roi leur fit présent de chaînes & de médailles d'or. Il renvoya de même comblé de présens le Camérier du Pape : qui vint visiter le roi de la part de S. S. Il donna son consentement à l'alliance que la république de Venise fit avec les ligues des Grisons contre l'Espagne.

Les armemens & autres préparatifs considérables qu'on voyoit faire à cette couronne pour l'année suivante, tenoient toujours le conseil de France extrêmement attentif, & furent cause que Henri, dont le principe a toujours été que la seule puissance militaire rend un état florissant, non seulement rejetta la proposition que je lui fis de réformer une partie de ses troupes, & sur-tout de diminuer les compagnies de ses gardes de douze ou quinze cens hommes, mais encore qu'il prît la résolution de faire une nouvelle levée de

six mille Suisses, que j'obtins à grande peine qu'on différât jusqu'au mois de Septembre. Il veilla plus exactement qu'auparavant au payement de ses gens de guerre, & j'eus obligation à M. le connétable d'avoir sollicité fortement pour celui de ma compagnie de Gendarmes. Enfin il se détermina encore à faire le voyage de Calais; c'est le plus considérable de tous ceux que S. M. fit cette année, après celui qu'elle avoit fait dans les Provinces.

Henri prit sa route par (33) Verneuil sur la fin du mois d'Août, laissant la reine son épouse dans le même état que l'année précédente, lorsqu'il fit le même voyage, c'est à-dire, fort avancée dans sa grossesse, puisqu'elle accoucha de madame sa fille aînée dans le mois de Novembre (34). Aussi ne me recommanda-t-il rien tant que de me rendre assidu auprès d'elle pour lui faire goûter ce voyage, & lui pro-

(33) Verneuil près de Senlis, château qu'il avoit donné à mademoiselle d'Entragues, sa maîtresse, & d'où elle prit le nom de marquise de Verneuil.

(34) Elisabeth de France, née le 22 Novembre 1602, & mariée à Philippe IV, roi d'Espagne, en 1615.

curer tous les divertiſſemens propres à la déſennuyer pendant les premiers jours de ſon abſence. Il ne m'écrivit point pendant ſa route, ſans s'informer de l'état de la ſanté de cette princeſſe, & de la maniere dont elle paſſoit le tems. On peut dire qu'il n'oublioit rien du côté des égards & de la circonſpection de ce qui étoit capable de lui faire oublier les ſujets de chagrin, qu'elle recevoit de ſes galanteries; je crois que la légitimation du fils que ce prince avoit eu de la marquiſe de (35) Verneuil, qui fut faite en ce tems-là, ne fut pas un des moins ſenſibles à la reine. Henri fut obligé de s'arrêter à Monceaux, ayant gagné la fiévre à ſe refroidir en ſe promenant la nuit, & à voir travailler ſes maçons. Le reméde dont il ſe ſervit pour s'en guérir, fut d'aller à la chaſſe le lendemain. Lorſque je lui eus mandé à Boulogne que les choſes étoient de la part de la reine dans la ſituation où il les ſouhaitoit, il m'écrivit de l'aller trouver en cette ville avec le préſident Jeannin, dont il comptoit avoir beſoin.

---

(35) Henri de Bourbon, duc de Verneuil : il fut d'abord évêque de Metz, & ſe maria enſuite à Charlotte Séguier.

C'eſt de cet endroit que S. M. fut témoin d'une partie des événemens & des exploits de la campagne entre les Eſpagnols & les Flamands, ſans vouloir déſarmer, quelqu'aſſurance que lui fît donner le roi d'Eſpagne, juſqu'à ce qu'il eût vu quelle face prendroient les affaires des Pays-Bas. Elles y continuerent ſur le même pied que l'année précédente. Le ſiége d'Oſtende fut pourſuivi avec plus de vigueur du côté des aſſiégés que des aſſiégeans. Le Prince Maurice de Naſſau après être demeuré quelque tems à Berg, incertain de ce qu'il devoit entreprendre, alla le dix-neuf Septembre inveſtir Grave, devant laquelle il ſe retrancha, ne doutant point qu'il ne dût être troublé dans ce ſiége. En effet l'amirante d'Arragon, en l'abſence de l'archiduc Albert, qui étoit demeuré malade à Bruxelles, eſſaya, par le moyen d'un pont qu'il jetta ſur la riviere, d'emporter un des quartiers des aſſiégans, & de ſecourir la place, à quoi il ne réuſſit pas; il eut même le chagrin de voir pluſieurs de ſes compagnies Eſpagnoles ſe mutiner & s'emparer d'Hoëſtrate & de Dèle après s'être ſéparées du gros de ſon armée. Il s'y prit ſi mal pour les ramener, qu'il les porta à rechercher le prince d'Orange. Celui-ci leur donna pour

retraite la ville de Grave, qu'il avoit prise; & que ces Espagnols lui rendirent, lorsqu'à force de ravages & de violences sur les terres de l'archiduc, ils l'eurent comme forcé de traiter avec eux, & de les recevoir à des conditions tout-à-fait étranges (36).

L'envie d'avancer la guerre faisoit cependant résoudre dans le conseil d'Espagne à faire de nouveaux efforts. Une escadre de douze grandes galeres & Pataches, équipée en Sicile avec beaucoup de soin, & chargée du nombre de soldats & de toutes les provisions nécessaires, partit à cet effet des ports d'Espagne, pour venir croiser dans la Manche. Le commandement fut donné à Frédéric Spinola, cousin du marquis de ce nom, qui conduisoit le siége d'Ostende. Il se flattoit de se rendre le maître de la mer & de porter le dernier coup aux Flamands. Vaine espérance! Des douze bâtimens, il en périt deux avant qu'ils eussent seulement quitté les côtes d'Espagne. Les dix autres rencontrerent ensuite une escadre Hollan-

(36) Voyez dans les historiens les particularités de toutes ces expéditions, qui ne sont marquées ici qu'en abrégé.

doise, qui les prit ou coula à fond presque tous. Le dernier qui échappa, & dans lequel étoit Spinola lui-même, vint échouer à la vûe de Calais, si maltraité du canon & si délabré, que les forçats qui le remarquoient s'étant révoltés & enfuis, le général se vit obligé d'aborder seul & avec beaucoup de peine à Calais, d'où il alla à Bruxelles se plaindre à l'archiduc de la mer & des vents.

L'Espagne se racquitta de ces infortunes, en faisant saisir par le comte de Fuentes le marquisat de Final. Cette usurpation ne pouvoit être colorée par aucun prétexte, ce petit état, qui est sur la côte de Gênes, étant incontestablement fief de l'Empire. Cependant lorsque l'empereur pour conserver, du moins en apparence, le droit de l'empire, offrit d'envoyer des commissaires sur les lieux, pour discuter cette affaire, son offre fut rejettée avec mépris par le roi d'Espagne. (37). Il usa de la même violence à l'égard de Piombino, aussi fief de l'Empire, qui lui donnoit un Port à sa bienséance. Il avoit sans doute de pareilles

(37) Le marquis de Final obtint seulement, à force de se plaindre, une pension sa vie durant.

vûes sur Embden, lorsqu'il entreprit de soutenir, contre les bourgeois, (38) le seigneur de cette ville, quoiqu'il s'avouât Protestant; mais il ne réussit pas; ceux d'Embden se maintinrent en liberté, malgré l'un & l'autre, & se joignirent aux états.

Le duc de Savoie n'eut pas un meilleur succès dans l'entreprise qu'il fit faire par (39) d'Albigny sur la ville de Genève. Cette expédition finit très-malheureusement pour les aggresseurs. Quoiqu'ils se fussent ouvert un passage dans la ville par escalade, & qu'ils y fussent même déjà entrés au nombre de plus de deux cens, après avoir égorgé la sentinelle, qu'ils obligerent de leur dire le mot du guet, ce qui leur servit encore à se défaire de la ronde; enfin qu'ils eussent passé sur le ventre au premier corps de garde, ce qui sembloit devoir les mettre en possession de la ville: les bourgeois tirant de nouvelles forces de l'extrêmité où ils se

---

(38) Il s'appelloit le comte d'Oste-Frise. Voyez l'origine de ces troubles dans la Chronologie Septénaire, *année* 1598, & leur fin, *année* 1602.

(39) Charles de Simiane d'Albigny. *De Thou, liv.* 129. *Septén, an.* 1602. *Matthieu, ibid.* 544.

voyoient, les assaillirent avec tant de furie, qu'ils les rechasserent, & leur firent abandonner la ville. Une partie de ces *S*avoyards se précipita par-dessus les murs, pour échapper à ces ennemis; plusieurs autres furent pris par les vainqueurs, qui les pendirent sans miséricorde. L'Espagne trempa bien avant dans ce noir dessein, qui fut suivi de la paix entre le duc de Savoye & la république de Genève (40).

La révolte de Battori contre l'empereur fit continuer la guerre en Hongrie. Le duc de (41) Nevers y passa, croyant

---

(40) Le traité en fut passé l'année suivante à Rumilly, par la médiation des cantons Suisses. *Siri, ibid. pag.* 200.

(41) Charles de Gonzague, duc de Mantoue, de Nevers, de Clèves & de Rhéthel, mort en 1637. Voyez comment la Chronologie Septénaire rapporte une action dont M. de Sully parle avec une espéce mépris, » le duc de Nevers pensant par son exemple » rehausser le courage à ceux qui s'en retiroient » pour le péril, & y amener les autres, alla droit » à la breche, traversant d'un même pas le nombre » des morts, que celui des blessés & des fuyards; » mais il y reçut une grande arquebusade, tirée » parmi une extrême quantité d'une des épaules de » ladite breche, qui l'atteint justement au côté » gauche, pénétrant dans le thorax, près du cœur » & du poumon; mais si divinement conduite, » que ne lui rompant ni offensant aucune partie

aller succéder à la place & à la réputation du duc de Mercœur; mais s'étant attaché

» noble, lui laissa pour jamais autant de gloire que
» de miracle de sa conservation «.

Ecoutons aussi cet écrivain sur la mort du duc de Mercœur: » desirant, dit-il, revenir en France, » se préparer à une plus grande expédition contre » les turcs, il passa de Vienne à Prague, là où il » prit congé de l'empereur; mais étant à Nurem» berg, il fut saisi d'une fiévre pestilente, jettant » le pourpre... Il n'eut pas plutôt vu le S. Sacre» ment, que tout languissant & foible de corps, » mais fort & ferme d'esprit, *ayant plus de foi que* » *de vie*, la devise du duc de Mercœur étoit, *plus* » *fidei quàm vitæ*, il se jetta hors de son lit, & se » prosternant en terre, il adora son Sauveur plein » de larmes, de paroles dévotes, & de mouvemens » religieux «. Tout ce que cet auteur ajoute sur les actions, les discours & les sentimens du duc de Mercœur, jusqu'au moment de sa mort, est tout-à-fait touchant, & suffit pour faire un grand éloge. » L'oraison funèbre fut prononcée dans l'église » Notre-Dame de Paris, par messire François de » Salles, coadjuteur & élu évêque de Genève. Les » Turcs estimoient que les affaires des chrétiens » ne succédoient heureusement que là où ce prince » étoit «. Après l'éloge de sa maison, l'historien passe à celui de ses vertus. » Il étoit des plus » tempérans en son vivre, attendu qu'il ne man» geoit que comme par force, & ne buvoit presque » que de l'eau; il ne l'étoit pas moins aux autres » voluptés temporelles. Sobre en la possession des » grandeurs & faveurs immenses, dont le ciel

au siége de Bude, après celui de Pest pris par les chrétiens, les turcs, qui de leur côté s'étoient mis enfin en possession d'Albe-royale, y accoururent avec de si grandes forces, qu'ils firent lever ce siége. Le duc de Nevers se retira blessé. On a beaucoup loué un trait de Georges Baste, général des Impériaux. (*d*) Les révoltés du parti

---

» l'avoit comblé, & n'en abusa jamais. Il donnoit » un accès également facile & gracieux aux petits » & aux grands. Il étoit sobre en ses récréations.... » Les assemblées inutiles lui étoient en extrême » mépris. Tellement que le tems qui lui restoit » pour son plaisir, il l'employoit partie à la lec- » ture des bons livres. Il avoit une exacte connois- » sance & pratique des mathématiques. Il avoit » aussi l'usage de l'éloquence, & la grace de bien » exprimer ses belles conceptions, non-seulement » en la langue Françoise, mais même en l'Alle- » mande, Italienne & Espagnole, esquelles il » étoit plus que médiocrement disert, & néan- » moins il n'employa jamais son bien dire qu'à la » persuasion des choses utiles, louables & ver- » tueuses ». La description que cet écrivain fait ensuite de sa maniere de vivre par rapport aux devoirs de sa religion & de sa condition, de sa piété, de sa prudence & de ses autres vertus, forme un tableau qui pourroit servir de modele à tous les grands en retranchant de la vie du duc de Mercœur, ce qu'un peu trop d'ambition & de zèle de religion mal entendu lui fit entreprendre contre son souverain. Matthieu, *ibid.* 456, en parle de même.

(*d*) Autrement Nissa, place forte en Transilvanie,

de Battori ayant emporté Biſtrith, Baſte reprit cette place par une capitulation qui fut violée pendant ſon abſence par quelques ſoldats Allemands ; ce qu'il n'eut pas ſitôt appris à ſon retour, qu'il fit pendre tous ces ſoldats, & paya de ſes deniers aux habitans le dommage qui leur avoit été fait. Cette action toucha ſi fort les révoltés, qu'ils ſe ſoumirent tous à l'empereur, ſans demander d'autre caution que la parole de Baſte.

Fin du Livre treiziéme.



LIVRE XIV.

Mémoires de l'année 1603. Troubles à Metz. Henri y va, & en chasse les Sobolles. Autres affaires traitées pendant ce voyage. Mémoires contre le cardinal d'Ossat. Examen des sentimens & de la conduite de ce cardinal. Suite des affaires des Pays-Bas. Brigues du duc de Bouillon, & nouvelle mutineries des Calvinistes. Mort d'Elisabeth. Jacques I, roi de la Grande Bretagne. Retour de Henri, ses conversations avec Rosny sur la mort d'Elisabeth: il se détermine à l'envoyer ambassadeur à Londres. Délibération dans le conseil, & intrigues à la cour sur cette ambassade. Maladie du roi. Instructions publiques & particulieres données à Rosny. Il part avec une suite nombreuse. Caractère du jeune Servin. Rosny s'embarque à Calais. Insulte qui lui est faite par le vice-amiral Anglois: maniere dont il est reçu à Douvres, à Cantorbery, &c. Il est reçu dans Londres avec les plus grands honneurs. Sa Sévérité dans l'affaire de

Combaut. Etat des affaires politiques de la Grande-Bretagne : caractère des Anglois, du roi Jacques, de la reine, &c. Factions différentes en cette cour. Conférence de Rosny avec les conseillers Anglois, avec les députés des Etats-Généraux, avec le résident de Venise, &c. Il obtient sa premiere audience : sa peine de ne pouvoir y paroître en habit de deuil.

LA ville de Metz étoit agitée depuis quelque tems de dissentions intestines, qui éclaterent au commencement de cette année. Le duc d'Epernon, qui en étoit gouverneur, & de tout le pays Messin, y avoit établi pour ses lieutenans, Sobole (1) & son frere. Ceux-ci userent si mal de leur autorité, qu'ils se firent bientôt haïr de toute la bourgeoisie. La différence des religions se joignant à cette aversion, il se fit un cri général, tant de la part des bourgeois, que des habitans de la campagne, qui obligea d'Epernon à se transporter sur les lieux, pour connoître des griefs des uns & des autres, & tâcher de les con-

(1) Raimond de Comminge, sieur de Sobole, & son frere, gentilshommes Gascons.

tilier. Sobole se plaignoit de ce que la ville lui refusoit les provisions de bouche nécessaires aux gens de guerre, & la ville rejettoit à son tour ce tort sur Sobole. Il étoit encore question d'un certain provençal, prisonnier à Vitry, à quoi l'aigreur, & l'envie de se venger, avoient joint une infinité d'autres sujets moins considérables, qui avoient amené la chose au point qu'on commençoit à appréhender une révolte.

Le duc d'Epernon comprit aisément que la justice n'étoit pas du côté des (2) Soboles, du moins quant au premier grief, qui étoit le principal, & qu'ils n'occasionnoient cette querelle que pour avoir un prétexte d'ouvrir les magasins de la citadelle, auxquels il n'est permis de toucher que dans les cas de la guerre ou d'un siége, & pour s'en rendre les maîtres. Il eût bien voulu pacifier toutes choses, sans être obligé de chasser ses deux créatures. Il comprit même que ce coup d'autorité étoit au dessus de ses forces; les deux freres se

(2) Sobole accusoit la ville de Metz d'intelligence avec le comte de Mansfeld, pour se donner au roi d'Espagne. La fausseté de cette accusation fut découverte. *Vie du duc d'Epernon, pag. 217.*

trouvant à la tête d'un parti capable de résister au gouverneur aussi-bien qu'aux bourgeois.

Les choses étoient en cet état lorsque la nouvelle en fut apportée au roi, qui me fit savoir qu'il viendroit en communiquer avec moi à l'arsénal, où il me demanda à souper pour lui & pour six autres personnes, dont il se feroit accompagner. Il me mena seul dans les grandes halles aux canons & aux armes, proche la bastille, où après avoir commencé, comme d'ordinaire, par l'état des affaires quant aux séditieux du royaume, il m'entretint sur les nouvelles qu'il venoit de recevoir de Metz. Henri prit sans peine la résolution de se transporter jusques-là, sur la réflexion que si Metz, qui est une ville assez fraîchement démembrée de l'Empire, venoit malheureusement à se séparer de la France dans la conjoncture présente, on seroit assez embarrassé à se la faire rendre. La politique lui conseilloit encore ce voyage par plusieurs autres motifs, outre celui d'ôter au duc d'Epernon une citadelle dont il pouvoit abuser, & un pays considérable, où il s'étoit comporté sous le regne de Henri III, moins en gouverneur qu'en prince souverain. Si quelque jour ses grands desseins venoient à s'exécuter,

il falloit trouver toutes les facilités possibles dans le gouverneur de ce pays important par sa situation; ce qu'il ne se promettoit pas du duc d'Epernon. Il pouvoit de plus se présenter quelqu'occasion favorable de joindre la Lorraine à la France, qui demandoit que S. M. prît par elle-même connoissance de cet état, & qu'elle eût un homme de confiance dans celui de ces gouvernemens qui le confine. Enfin ce voyage lui serviroit à connoître une partie des princes d'Allemagne, à les sonder au sujet de la maison d'Autriche, pour voir s'il pouvoit en attendre quelque chose dans une conjoncture avantageuse, & même à se les attacher, en les réconciliant entr'eux sur plusieurs différends qu'il n'ignoroit pas.

Il fut convenu entre nous que S. M. se mettroit en marche sans perdre de tems, afin que se faisant voir à Metz avec toute sa cour (car nous arrêtâmes que la reine même seroit du voyage), dans un tems où les deux factions n'avoient point encore pu se porter jusqu'à prendre un parti contraire au roi, de part & d'autre, on ne songeât qu'à justifier sa conduite & à se soumettre. Le roi ne voulut pas même attendre que les hoquetons de ses gardes, que l'on faisoit habiller de neuf, fus-

fent prêts. Je demeurai à Paris pour la correſpondance. Villeroy fut celui de ſes ſecrétaires d'état dont S. M. ſe fit accompagner; & ſans plus de délai, elle partit à la fin de Février, malgré l'incommodité de la ſaiſon, qui rendoit les chemins bien mauvais pour faire voyager des dames, prenant ſa route par la Ferté-ſur-Jouarre, Dormans-ſur-Marne, Epernai, Chalons-ſur-Marne & Clermont. La cour arriva à Verdun, d'où elle vint quatre ou cinq jours après à Metz, par Freſne en Verdunois.

L'arrivée de Henri impoſa ſilence à tout le monde, & on ne parla que de ſoumiſſion. Ce n'eſt pas que Sobole, qui connut que cette affaire ne finiroit que par ſon expulſion, n'eût aſſez d'ambition & de réſolution pour entreprendre de ſe maintenir dans la citadelle, malgré S. M. Il s'en ouvrit à ſes amis particuliers; mais les plus prudens lui repréſenterent tous qu'il ſe perdroit ſans reſſource par ce deſſein. De ſorte que ſouſcrivant à l'arrêt de ſon banniſſement, il remit la citadelle ſans aucunes conditions, & ſortit de Metz & de tout le pays Meſſin. Le roi nomma en ſa place (3) Mon-

(3) François de la Grange, ſeigneur de Montigny, Sery, &c. Il fut premier maître d'hôtel de

tigny pour son lieutenant dans la province, & d'Arquien, son frere, pour servir de Lieutenant au gouverneur dans la ville de Metz & dans le château. Montigny se défit pour cela de son gouvernement de Paris, dont il toucha pourtant encore les appointemens cette année. L'ancienne garnison fut remplacée par une autre, composée dans le régiment même des Gardes. Le bruit courut que d'Epernon n'avoit pas vu de trop bon œil tous ces changemens, ce qui n'est pas difficile à croire, les deux lieutenans ne lui ayant aucune obligation de leur élévation : mais il n'eut rien à répondre, parce que lui-même ayant, par nécessité, demandé le premier qu'on chassât les Soboles, il paroissoit qu'il ne s'étoit rien fait que de son consentement.

J'ai pris tout ce détail dans les lettres

Henri III, gouverneur de Berry, Blois, &c, chevalier du Saint-Esprit, mestre de camp général de la cavalerie légere, gouverneur de Paris, ensuite de Metz, pays Messin, Toul & Verdun, enfin maréchal de France, & mourut en 1617. Son frere est Antoine, seigneur d'Arquien, commandant de la citadelle de Metz, gouverneur de Calais, Sancerre, &c. Il est appellé mal à propos par quelques-uns, Jean-Jacques d'Arquien, & d'Arcy par le P. Daniel. Jean-Jacques d'Arquien étoit neveu du maréchal de Montigny.

que S. M. me fit l'honneur de m'écrire. Elle s'y étendoit bien davantage sur la maniere dont elle avoit été reçue à Metz, & sur cette ville elle-même, trois fois plus grande qu'Orléans, belle & bien située; mais dont elle trouvoit que le château ne valoit rien. Elle me mandoit encore qu'elle me souhaitoit dans ce pays, pour me faire visiter toute la frontiere; & qu'avant six jours elle auroit mis les choses en état de pouvoir quitter Metz. Le roi n'y mit en effet gueres plus de tems, & il ne fut retenu que par une indisposition qui l'obligea de prendre une médecine, dont il se trouva très-bien, quoiqu'elle fût suivie d'un accès de fiévre, que ce prince attribua au rhume. Madame sa sœur, duchesse de Bar, vint l'y trouver le seize Mars, & le duc de Deux-Ponts y arriva trois jours après avec sa femme & ses enfans. Le reste du tems que S. M. séjourna dans cette province, fut employé à conclure le mariage de mademoiselle de Rohan avec le jeune duc de (4) Deux Ponts; à accommoder le différend entre le cardinal de Lorraine

(4) Jean II, duc de Deux-Ponts, branche de la maison de Baviere, épousa Catherine, fille de Henri, duc de Rohan.

& le prince de (5) Brandebourg, au sujet de l'évêché de Strasbourg; ce qui se fit en partageant également entr'eux le revenu de cet évêché, sans égard à leurs titres & à leurs prétentions; à pacifier cette ville & quelques autres, & à rendre service à tous les princes qui l'en requirent. Le nom de Henri en devint si respectable dans cette contrée, que plusieurs souverains d'Allemagne résolurent de le venir saluer, lui offrirent leurs services, & lui demanderent sa protection: ce qu'ils ne purent faire que depuis, & par ambassadeurs; le tems qu'il leur falloit pour se mettre en équipage étant trop long pour celui que S. M. avoit destiné de passer à Metz. Il n'y eut que le Cardinal de Lorraine, le duc de Deux-Ponts, le marquis de Brandebourg & de Poméranie, le Land-grave de Hesse, & trois ou quatre autres des plus voisins du Rhin, qui y vinrent en personne.

---

(5) Jean Mandrescheidt, évêque catholique de Strasbourg, étant mort en 1594, le cardinal Charles de Lorraine obtint cet évêché du pape; & les protestans firent élire de leur côté Jean-George, frere de l'électeur de Brandebourg, d'où s'ensuivit une guerre qui dura jusqu'en cette année. Voyez les historiens. Mém. de Bassompierre, *tom. I.* Septénaire, &c.

Les Jésuites, qui depuis leur bannissement n'avoient point cessé de mettre tout en usage pour se faire rétablir en France, ne se montrerent pas les moins empressés à faire leur cour à ce prince. Ils firent agir fortement leurs peres de Verdun (6), secondés de la Varenne, qui s'en déclaroit le protecteur, afin qu'un jour ils pussent être les siens, & payer son zèle par l'élévation de ses enfans, pour lesquels il convoitoit déja les plus brillantes & plus

(6) Les peres Ignace Armand, provincial, Châteiller, Brossard & la Tour, conduits par la Varenne, vinrent le Mercredi-Saint se jetter aux pieds du roi, pour le supplier de leur accorder leur rétablissement en France. Henri IV ne voulut pas souffrir que le provincial, qui portoit la parole pour tout l'ordre, lui parla à genoux. Lorsqu'il eut achevé, ce prince leur répondit que pour lui il ne vouloit aucun mal aux jésuites. Il leur demanda par écrit ce qu'ils venoient de lui dire, & les fit demeurer tout le jour auprès de lui. Ils revinrent le lundi de Pâques, & le roi leur promit de les rétablir : il dit même au pere provincial de venir le trouver à Paris, & d'amener avec lui le pere Cotton : « Je vous veux avoir, ajouta ce prince, vous » estime utiles au public & à mon état ». Il les congédia après les avoir embrassés tous quatre. *De Thou, liv. 129. Chronol. Septén. année 1603. MSS. Biblioth. Royale, vol. 9129, &c. Matthieu, tom. 2, liv. 3, pag. 556.*

éminentes dignités dans l'église. D'Ossat, pour être éloigné de France, n'en travailloit pas non plus avec moins de vivacité ni de succès en leur faveur. L'Ambition d'être l'arbitre des affaires de l'Europe a souvent fait que cet homme s'est ingéré de traiter des choses absolument étrangeres à sa commission. Les difficultés qu'on a vu qui furent faites à Rome au sujet du mariage de madame, sœur de S. M. en sont une preuve; ses sollicitations pour les Jésuites en sont une seconde; c'est que le rétablissement de cette société étoit regardé de lui, aussi-bien que de Villeroi, de Jeannin & des autres créatures de la cour Romaine en France, comme la partie peut-être la plus essentielle du systême politique, qu'ils s'efforçoient d'y faire prévaloir sur celui qu'ils voyoient qu'on suivoit dans le conseil.

D'Ossat, en faisant imprimer ses (7)

(7) Pour prouver ses accusations contre le cardinal d'Ossat, l'auteur cite quatorze lettres tirées du recueil imprimé de ces lettres en 1627, huit au roi, & six à M. de Villeroi; & de ces six dernieres il s'attache principalement à deux, dont il donne même un extrait. Il y a quelques fautes dans ces citations, qu'on peut mettre sur le compte de l'impression: mais la vérité oblige d'avouer qu'il

Lettres, qui font foi que je ne lui impute rien à tous ces égards, paroît même ne

y a ici quelque chose à objecter au prétendu auteur de ce mémoire de Rome, de plus grief que des fautes d'impression, & que quoique l'extrait de ces lettres soit conforme aux paroles du texte, cependant on peut dire qu'il n'en est pas plus fidele; puisqu'on y remarque une affectation visible à supprimer les explications & les correctifs, qui adoucissent, & quelquefois même sauvent tout-à-fait le mauvais sens qu'on veut y faire trouver. Je crois qu'il est nécessaire de faire ici de courtes remarques sur chacune de ces lettres, tant pour suppléer à une discussion plus satyrique qu'historique, que j'ai cru devoir supprimer, que pour rendre justice à qui il appartient, & achever de faire connoître les véritables sentimens d'un homme réputé parmi nous très-grand négociateur, & très-habile politique.

La premiere des huit lettres au roi (& cependant l'auteur n'en compte que sept), est du 19 Février 1600. Elle ne renferme que quelques plaintes du pape, dont le cardinal d'Ossat rend compte à S. M.; de ce qu'elle a fait M. de la Trimouille, qui est un protestant, duc & pair, & de ce qu'elle a envie de le faire ensuite amiral, comme on le lui a fait entendre. D'Ossat en tout ceci ne met rien du sien, & s'attache même à justifier Henri. La seconde du 25 Avril: c'est encore le pape qui insiste sur la publication du concile de Trente, & sur le retour des jésuites en France, & qui se plaint en même tems de quelques abus dans l'église Gallicane: à quoi cette éminence

n'être pas embarassé que le public connût ses véritables sentimens : mais s'il est inex-

---

ne répond rien autre chose, sinon que S. M. travaille sincérement à satisfaire S. S. La troisiéme du 22 Mai, la quatriéme, du 17 Juin, & la cinquiéme du 30 du même mois, roulent sur l'affaire de la dispense de monsieur & de madame de Bar. Il y entretient le roi des difficultés que souffre cette affaire à Rome : il y joint son sentiment, qui dans la vérité n'est pas favorable à l'intention de S. M. mais qui n'empêche pas qu'il ne se prépare à la seconder par toutes les raisons qu'il peut imaginer, & sur-tout qu'il ne se montre extrêmement sensible à la honte qui rejailliroit sur la maison de France, si, comme M. le duc de Bar le disoit quelquefois, on se déterminoit à la cour de Lorraine à renvoyer la princesse en France. Nous avons marqué ci-devant que M. d'Ossat auroit fort souhaité la conversion de cette princesse. La sixiéme du 26 Novembre 1601, ne rend ce prélat coupable de rien, sinon, tout au plus, d'exposer, peut-être, avec trop de complaisance à Henri, le dessein qu'avoit formé S. S. de transporter après la mort d'Elisabeth, la couronne d'Angleterre dans la maison de Parme. La septiéme du 22 Décembre de la même année : c'est peut-être aussi avec un peu trop de zèle que d'Ossat y soutient certains droits du pape à l'occasion des élections. Son sentiment, qui paroîtra singulier en France, m'oblige à rapporter quelques-uns des termes dont il se sert. » Si les papes, » dit-il, ont entrepris sur les libertés de l'église, » les rois, sire, (je ne le dis qu'à vous, & en » cela même je montre quelle opinion j'ai de votre

cusable d'avoir presque toujours marché par un chemin contraire à celui que lui

---

» générosité & bonté), n'en ont pas fait moins » sur leurs royaumes & sur leurs églises mêmes; & » s'il falloit remettre les choses comme elles étoient » au commencement, ainsi qu'on voudroit remettre » par-delà le pape aux élections, les rois y per» droient encore plus que les papes «.

La premiere des six lettres adressées à M. de Villeroi, est du 23 Juillet 1601. Ce qui a fait peine à l'auteur dans cette Lettre, c'est que d'Ossat y soutient avec assez de feu qu'on ne doit pas souffrir les protestans dans les villes Italiennes cédées au roi par le traité de Savoie. La deuxiéme du 13 Septembre, est faussement datée. Si c'est celle du 3 Septembre dont l'auteur a voulu parler, il a d'autant plus de tort, que les Espagnols y sont fort maltraités; mais il y a apparence que c'est celle du 17 de ce même mois, parce qu'il y est encore parlé de la religion prétendue réformée & des villes de Savoie. La troisiéme du 16 Décembre 1602, sur l'affaire de madame la duchesse de Bar, a cela de favorable à d'Ossat, qu'il y déclare les soupçons qu'il y a que le duc de Lorraine peut avoir en cela de mauvaises intentions. Je dis la même chose de la quatriéme du 30 Décembre, où cette éminence paroît persuadée que l'Espagne ne semble entrer avec le pape si avant dans l'affaire de la succession à la couronne d'Angleterre, que pour couvrir ses propres desseins du manteau de la religion. Quant à la cinquiéme du 7, ou plutôt du 27 Janvier 1603, qui est l'une des deux que l'auteur s'attache à censurer particuliérement, parce qu'elle marque, en

marquoit la reconnoissance qu'il devoit au prince, son maître & son bienfaiteur, il

---

termes pourtant assez généraux, les abus du gouvernement de France : il a doublement tort de nous cacher que d'Ossat ajoute en même tems que la sagesse de Henri en avoit déjà corrigé une partie, parce que ces paroles renferment la véritable pensée & l'explication des sentimens de ce cardinal, & aussi une louange qu'il pouvoit faire rejaillir sur M. de Rosny. La sixiéme du 10 Février, nous est indiquée comme la plus véhémente. En effet c'est dans celle-là qu'il s'explique le plus librement sur les maux dont l'intérieur du royaume est travaillé; sur l'injustice de la guerre qu'on entretient en Flandre contre l'Espagne, & sur l'avantage d'unir d'intérêt & de politique les deux royaumes de France & d'Espagne, par le mariage du dauphin avec l'Infante. Cependant en rassemblant tous ces traits sous un coup d'œil peu favorable, comme a fait l'auteur, l'équité demandoit qu'il avertît que d'Ossat expose dans cette lettre le pour & le contre des deux sentimens; qu'il y dit que l'envie que les Espagnols témoignent avoir de notre alliance, n'est, comme il en persuadé, que pour avoir le tems de faire leurs affaires, & d'endormir le roi par un traité, pour pouvoir après le mieux surprendre; qu'il invective peut-être avec autant de force contre la rapacité, l'ambition, l'arrogance & la perfidie du conseil de Madrid. Ce n'étoit point dans le tems qu'il balance ainsi les raisons de part & d'autre, qu'il falloit montrer ce prélat; mais lorsque résumant lui-même tout ce qu'il a dit dans cette lettre qui est fort longue, il parle enfin

a encore de plus grands reproches à essuyer sur la mauvaise impression qu'on

en son nom. Et voici comme il le fait. » J'estime » en somme, dit-il, qu'il faut détromper S. S. » en ce qu'il croit à tort de nous garder de notre » côté sincérement & de bonne foi la paix faite » & jurée avec le roi d'Espagne & les archiducs, » pourvu qu'ils la gardent aussi de leur côté, com» me il s'y offre par la bouche de S. S.; étreindre » encore cette paix par toutes sortes de liens hono» rables & profitables, sans toutefois s'y fier plus » que de raison, ni en être moins vigilans & pour» voyans; mais au reste laisser le roi d'Espagne & » les archiducs comme ils sont avec les autres, non » par aucune mauvaise affection ni intention, mais » pour notre propre conservation, & pour ne » donner moyen à qui en a montré la volonté, de » tourner toutes ses forces contre la France; & » pendant que les autres feront la guerre entr'eux, » employer la paix & le repos que Dieu nous a » donné, à bien faire & à redresser dans le royaume » les bonnes choses, & en extirper les mauvaises «.

Cette discussion me confirme encore dans l'opinion que j'ai exposée plus haut des sentimens du cardinal d'Ossat sur les Espagnols. Joignez aux lettres citées ce qu'il en dit *pages* 51, 504, 540, 692, 705, *&c.* Sur la publication du concile de Trente, 217, 256, 354, 396, 400, 443, 466, 613, 615, & beaucoup d'autres endroits. Sur les jésuites, 69, 287, 302, 303, 309, 351 *& suiv.* 613 *& suiv.*

Quand même le cardinal d'Ossat eût pensé comme le prétend son adversaire, il n'est point dans le

voit qu'il a cherché à donner par toutes ses paroles & ses écrits, du roi & de ses ministres; lorsqu'éloigné du centre des affaires, il ne pouvoit rien en connoître que par le canal de gens dont le témoignage devoit être suspect à un homme d'esprit. On voit bien que cet article tend en partie à faire ma propre apologie contre d'Ossat. Ce cardinal écrivit en ce tems-là une lettre à Villeroi, dans laquelle il n'hésite point à attribuer la révolte du maréchal de Biron & le mécontentement des autres seigneurs François, au peu de satisfaction que la noblesse recevoit de Hen-

---

caractere d'un négociateur aussi sage & aussi réservé qu'on convient qu'il l'étoit, de faire éclater hautement des sentimens si reprochables. Sa prudence paroît dans ses lettres, entr'autres occasions, lorsque contre son propre avis sans doute il défend devant le pape l'édit de Nantes, *pages* 391, 393, 400; qu'il approuve la prison du maréchal de Biron, 705; & qu'il prend le parti de la reine Elisabeth, 243.

Au reste ce qui acheve de prouver que cette éminence n'en veut point à M. de Rosny personnellement, comme on voudroit l'insinuer, c'est que jamais son nom n'est prononcé en mauvaise part. Il en est fait mention *pages* 377; 440, 723. Ce dernier endroit est le seul où il se plaigne, mais avec toute la modération possible, de ce qu'il suspend le paiement de sa pension.

& à l'oppreſſion ſous laquelle ſon conſeil faiſoit gémir le peuple. Pour ne rien faire à demi, cet homme, qui ſe piquoit d'un fin diſcernement dans les affaires, donne en même tems le conſeil au roi, en priant Villeroi de montrer ſa lettre à S. M. de remettre ſa confiance & ſon autorité dans d'autres mains. Peut-être que ſi on approfondiſſoit la choſe, on trouveveroit qu'il y a ici plus que de l'erreur & de la ſurpriſe dans le fait de d'Oſſat. Un homme auſſi bien informé de tout qu'il l'étoit par Villeroi, pouvoit-il ignorer que ce qu'il repréſente comme une conſpiration générale de toutes les parties de l'état, ſe réduiſoit à un petit nombre de têtes gâtées par l'ambition & la licence des derniers tems? Que tout le reſte de la nobleſſe Françoiſe faiſoit hautement ſa gloire & ſon bonheur de ſon attachement à ſon prince. Que le clergé de ſon côté ne s'en louoit pas moins, & n'avoit pas en effet moins ſujet de s'en louer, puiſqu'il venoit de recevoir une gratification conſidérable; qu'enfin le peuple, outre le ſol pour livre que S. M. avoit ſupprimé, venoit pareillement d'être ſoulagé de deux millions ſur la taille.

Je n'ignorois aucune de ces tracaſſeries de d'Oſſat, ni des plaintes qu'il faiſoit

personnellement de moi dans ses lettres, de ce que ses pensions n'étoient pas toujours exactement payées. Villeroi se chargea de me recommander ce paiement, & s'en acquitta en m'exaltant à son ordinaire les talens & les services de cette éminence. Quelques jours après cette recommandation je fus abordé par un banquier, qui me proposa d'acquitter certaines pensions faites par le roi à Rome, entr'autres celles de d'Ossat; ce qu'il fit avec ce ton d'impolitesse & même de brusquerie, que la cabale de mes adversaires affectoit de prendre avec moi. Il y a certaines places capables par elles seules d'attirer la considération & les égards sur ceux qui les occupent. Je ne fus pas fâché que le banquier le sentît: il fut renvoyé assez froidement. D'Ossat se vit obligé de m'écrire lui-même quatre mois après. Sa lettre me vint avec une de celles de mon frere, ambassadeur en cette cour, & assurément elle ne méritoit pas d'être mieux traitée que l'avoit été le banquier, par la maniere dont d'Ossat s'y expliquoit. Je crus pourtant devoir passer sur le style; & je travaillois à expédier l'assignation, lorsque j'appris, à n'en pouvoir douter, jusqu'à quel point étoient offensans pour moi les discours que d'Ossat tenoit publique-

ment. Je l'avoue, je retirai dans le moment l'ordonnance, qui étoit fort bonne, & je lui en subſtituai une autre d'un paiement plus douteux, & depuis je pris le parti de n'en plus expédier du tout, que sur le commandement exprès du roi. C'eſt ce que j'écrivis à Villeroi à Metz en lui envoyant une apoſtille des paroles & des lettres de d'Oſſat qui me regardoient; & dans ma juſte indignation je donnai à ce cardinal, en parlant à ſon ami, les qualifications d'ingrat, d'impudent qu'il méritoit, si tout cela étoit véritablement de lui. Si c'étoit une fauſſe imputation, je mandois à Villeroi que j'aurois égard aux prieres qu'il me faiſoit pour d'Oſſat. Il fut plus touché de la menace que je lui faiſois en même tems de faire connoître à S. M. l'inſolence de ſon agent. Il me conjura de n'en rien faire, & j'y conſentis, me contentant pour toute vengeance de rendre les brigues de d'Oſſat à Rome inutiles; celles en faveur des Jéſuites ne le furent que cette annnée ſeulement, puiſque l'année ſuivante ils furent rétablis.

Je toucherai cet article en ſon tems; & celui de d'Oſſat s'y trouvera encore une fois mêlé, à l'occaſion d'un mémoire qui me fut adreſſé de Rome contre lui. Ce qui

me reste à en dire pour le présent, regarde la coadjutorerie de Bayeux & l'abbaye de Coulon : si pourtant la chose mérite qu'on entre dans un grand détail. Il suffit de dire que d'Ossat ayant obtenu d'être fait coadjuteur de Bayeux, & ayant traité de son abbaye de Coulon avec les Maintenons, par un accord qui, ce me semble, n'étoit pas très-favorable à ceux-ci, S. M. me donna cette abbaye, après avoir retiré la parole qu'elle avoit donnée aux Maintenons, qui n'y perdirent rien, puisqu'ils en obtinrent l'équivalent sur l'évêché d'Evreux. Villeroi sollicita fort S. M. pour d'Ossat, & voulut m'intéresser pour son ami : Maintenon au contraire ne le vit qu'à regret obtenir cette faveur.

Le nonce du pape me fit une autre plainte, en l'absence du roi, sur le voyage que S. M. venoit d'entreprendre. S. S. ne s'y intéressoit que parce que l'Espagne, la Savoye & leurs partisans, joignant l'idée qu'ils se formoient du sujet de ce voyage, avec celles qu'ils avoient conçues des armemens & des trésors de S. M. que la renommée avoit fort grossis, faisoient passer leurs allarmes jusqu'au S. P. Henri à qui je mandai l'inquiétude du nonce, m'écrivit de le rassurer, sans m'embarrasser de tirer l'Espagne & la Savoye de leur opinion.

Nous traitâmes de la même maniere par lettres, S. M. & moi, plusieurs différentes affaires, & entr'autres celles de Flandre. On compta que jusqu'au dernier Février de cette année les Espagnols avoient perdu dix-huit mille hommes, & tiré plus de deux cent cinquante mille coups de canon devant Ostende, dont le siége étoit néanmoins si peu avancé, qu'ayant voulu donner dans le mois d'Avril un assaut général, ils furent repoussés avec une grande perte. L'archiduc jugea dès-lors que malgré tous ses efforts, il n'y auroit que le tems, & le manque d'hommes & de munitions, tant de guerre que de bouche, qui lui livreroient cette place. Après Grave, Nassau de son côté assiégea Rhinberg: de-là il alla investir Bolduc, sans avoir fait assez de réflexion que cette entreprise passoit ses forces ; Bolduc ne pouvant, comme je l'ai déjà remarqué, être pris avec si peu de troupes ; aussi pensa-t-il y perdre sa réputation & toute son armée ; mais il eut en revanche le plaisir de chasser les Espagnols du château de Vactindonck. Ils en étoient déjà pour ainsi dire les maîtres. La garnison de cette place, trop foible pour leur résister, ne songeant plus qu'à se retirer, avoit abondonné à leur discrétion la ville & le château, lorsqu'elle fut

jointe par quelques troupes Hollandoises, qui passoient par-là pour aller joindre l'armée du prince Maurice; & tout ensemble ils attaquerent les Espagnols & les délogerent du château (*a*).

Il est aisé de comprendre que toute cette guerre ne se faisoit pas de la part des Provinces-Unies, sans de grands frais d'hommes & d'argent, auxquels il étoit besoin que la France continuât à contribuer. Le siége d'Ostende leur avoit coûté seul cent mille coups de canon & sept mille hommes. Pour l'intérêt des deux puissances, S. M. tenoit dans ces provinces Buzenval (*b*), qui étoit alors sur le point de revenir en France, & les Etats avoient pour agent auprès du roi un nommé (8) Aërsens. Aër-

---

(*a*) *De Thou & Septénaire; année* 1603.

(*b*) Paul Choart de Buzenval.

(8) François Aërsens, résident, & ensuite ambassadeur des états d'Hollande en France. Les mémoires de ce tems-là le représentent comme un homme d'un esprit extrêmement subtil, habile, & même dangereux. Le cardinal de Richelieu parle de lui, d'Oxenstiern, chancelier de Suède, & de Guiscardi, chancelier de Montferrat, comme des trois seuls politiques qu'il eût connus en Europe. » C'étoit l'opinion commune de ce tems-là, dit » Amelot de la Houssaye, que Henri IV couchoit » avec la femme d'Aërsens, & que le mari en

sens vint me représenter que ses compatriotes alloient se voir hors d'état de pouvoir se remettre en campagne, si S. M. ne leur permettoit de recruter de François les compagnies Françoises qu'ils avoient à leur service. Le roi me répondit de Châlons-sur-Marne qu'il y consentoit, à condition que pour ne pas paroître rompre ouvertement avec l'Espagne, ce seroit Aërsens qui se chargeroit lui-même de faire ses recrues le plus secrètement qu'il pourroit, & non les officiers qui l'auroient fait avec trop d'éclat; ce qui avoit déjà attiré des reproches au roi de la part du roi d'Espagne; que la chose se fît fort promptement; que les soldats engagés, dont il voulut savoir le nombre, défilassent à petit bruit jusqu'au lieu où se devoit faire leur embarquement, au nombre de six par bande au plus, sans autres armes que leurs épées, ni d'argent que ce qu'il leur en falloit pour les conduire jusques-là; qu'on préférât pour l'embarquement Dieppe à Calais; cette der-

---

» demeuroit content, à cause du grand profit qu'il
» en tiroit. Ce commerce fut le commencement de
» sa fortune. Il laissa cent mille livres de rente
» à son Fils, appellé de Sommerdik.

niere ville étant trop remplie d'étrangers, & qu'on en donna avis au commandeur de Chastes, qui en étoit gouverneur, & au vice-amiral de Vic, qui devoit concourir dans ce dessein, & pour lesquels il m'adressoit une lettre à cachet volant. Il y eut quelques changemens apportés à ces ordres. Aërsens ne put suffire seul à cette levée; & parce que je ne crus pas devoir m'en charger, les officiers la firent, mais avec tout le secret possible. S. M. songea qu'il ne seroit pas mauvais de faire passer en Flandre la garnison qu'elle faisoit sortir de Metz, & jetta les yeux pour la conduire, sur Béthune mon cousin, de peur qu'elle ne prît parti avec les archiducs. A l'égard de la pension, dont Aërsens m'importunoit beaucoup, Henri remit à en résoudre à son retour.

Le duc de Bouillon (*c*) mit aussi ses propres affaires sur le tapis pendant le séjour de S. M. à Metz. Il étoit alors retiré en Allemagne chez l'électeur Palatin, dont il étoit allié par l'électrice. Il engagea cet électeur à entreprendre sa justification, ou à tromper de nouveau Henri par une lettre que S. M. m'envoya aussi-tôt, en m'en demandant mon avis. La teneur de

(*c*) *Histoire de Henri, duc de Bouillon, liv. 5.*

cette lettre, où l'électeur Palatin avoit assez mal-à-propos affecté de traiter avec le roi de France, comme avec son égal, étoit que le duc de Bouillon étoit au désespoir que sa fidélité fût soupçonnée de S. M. & qu'il l'avoit convaincu, lui électeur, de son innocence, par des preuves qui lui paroissoient sans replique. Pour justifier le duc de ce que le roi lui ayant mandé de venir s'expliquer avec lui, & ensuite fait savoir par la Trimouille de s'arrêter du moins à Sedan, Bouillon n'avoit fait ni l'un ni l'autre; le Palatin alléguoit, quant au premier grief, la qualité de ses accusateurs, auxquels le duc n'avoit pu, avec prudence, s'abandonner; & pour le second, il disoit que le gentilhomme chargé de la lettre de S. M. avoit trouvé Bouillon à Genève, d'où il avoit eu très-sincérement intention de venir l'attendre à Sedan; mais qu'ayant cru devoir prendre sa route par l'Allemagne, pour éviter les pays de la dépendance de l'Espagne & de la Lorraine, & aussi pour saluer l'électeur son parent & l'électrice, qu'il n'avoit point encore vue, ce trajet lui avoit fait manquer l'occasion de recevoir S. M. à Sedan. La lettre finissoit par de nouvelles assurances de l'attachement du duc, dont l'électeur ap-

portoit en preuve la parenté qui étoit entre eux deux.

Henri répondit à cette lettre plus poliment que l'électeur ne devoit s'y attendre, & promit, comme il avoit toujours fait, de rendre ses bonnes graces au duc de Bouillon ; mais à des conditions que Bouillon se sentoit trop coupable pour accepter. En effet, dans le même tems qu'il faisoit faire à S. M. ces nouvelles protestations, elle reçut à Metz un avis d'Heidelberg, qu'elle m'envoya, qu'un nommé du Plessis-Bellay, frere du gouverneur du jeune Châtillon, avoit été dépêché par le duc de la Trimouille vers le duc de Bouillon, avec des mémoires tout-à-fait intéressans pour S. M.; que ce courier, qui étoit parti de Longjumeau, avoit ordre de passer par Sedan, sans se donner à connoître à personne, pas même à Du-Maurier; qu'il devoit au retour repasser par Sedan & ensuite par Paris, portant la réponse de sa dépêche à la Trimouille, qu'il devoit trouver à Comblat. S. M. n'entroit dans tout ce détail que parce qu'elle auroit souhaité (ce qui pourtant ne put s'exécuter) que j'eusse fait, de concert avec Rapin (*d*), arrêter

(*d*) Nicolas Rapin, prévôt de la Connétablie.

ce courier, non avant qu'il fût arrivé à Paris, mais dans le chemin de Paris à Thouars, après qu'il se seroit chargé dans cette ville, de lettres qui donneroient les derniers éclaircissemens sur la nature de sa commission.

Ce n'est pas que S. M. eût encore besoin de preuves contre le duc de Bouillon : on peut assurer, sans crainte de porter un jugement téméraire, que ce qu'il paroissoit y avoir de soumis dans la démarche qu'il venoit de faire par l'électeur Palatin, n'avoit pour but que deux choses ; d'inspirer au roi de la sécurité sur sa personne, & de continuer à en tirer l'argent qu'il en avoit reçu pendant fort long-tems pour l'entretien de ses places. Il renouvella cette demande par Saint Germain, auquel Henri en sut fort mauvais gré. S. M. m'enjoignit expressément d'être sourd à toutes les instances qui pourroient m'être faites à ce sujet de la part de Bouillon, sans lui témoigner que je susse rien de ce que je viens de rapporter. Je n'avois pas besoin d'ordre sur tout cela ; il me suffisoit des découvertes que je venois tout fraîchement de faire des nouvelles mutineries que Bouillon & la Trimouille avoient excitées dans les provinces parmi les protestans, & du résultat de l'entretien que

j'avois eu à l'Arſenal avec Henri avant ſon départ pour Metz, dont je n'ai touché, en ſon tems, que ce qui concerne ce voyage.

Ce que j'ai à y ajouter ici, c'eſt qu'après bien des réflexions ſur l'eſprit de la cabale, qui perçoit d'un trait mortel le cœur de Henri, je réuſſis à la fin à le tranquilliſer, en lui faiſant voir qu'elle ſe diſſiperoit après de vains efforts, quelque terrible que fût l'appareil avec lequel elle ſe montroit alors. C'eſt que ſous quelque idée de légéreté & d'inconſidération qu'on ſe plaiſe à nous repréſenter le peuple, j'ai éprouvé que ſouvent il embraſſe à la vérité certaines vues, vers leſquelles il ſe porte avec chaleur, ou plutôt avec fureur; mais que ces vues ont pourtant toujours pour objet un intérêt commun & d'une certaine généralité, jamais un intérêt purement particulier, comme peuvent être les reſſentimens & les paſſions d'un ſeul homme, ou d'un petit nombre de perſonnes. Je hazarde même de dire que ſur ce point, le juge le moins faillible eſt la voix de ce peuple même. Selon cette maxime, le parti ſéditieux n'étoit véritablement à craindre que par les mauvaiſes impreſſions qu'il répandoit dans les provinces contre le roi & contre le gouver-

nement, & par les craintes d'oppression & de servitude qu'il y faisoit naître; & comme ces impressions & ces craintes s'affoiblissoient tous les jours par les effets qu'on voyoit du contraire, & n'avoient pas même passé jusques dans les principaux gouvernemens & dans les grandes villes, on ne devoit s'attendre à avoir en tête tout au plus qu'une vile canaille, & des places si peu considérables, qu'elle ne pouvoient tenir quinze jours devant une armée royale.

Les premieres nouvelles de la maladie de la reine d'Angleterre trouverent encore le roi à Metz. Elles lui furent envoyées par le comte de Beaumont (9), notre ambassadeur à la cour de Londres, & elles lui firent précipiter son départ. Sur les instances de madame sa sœur, il vint de Metz à Nancy, où elle lui avoit fait préparer un magnifique ballet. Il s'y arrêta quelques jours, fort inquiet des nouvelles qu'il attendoit sur la santé d'Elisabeth, & qui furent celles de la mort (10)

---

(9) Christophe de Harlai, gouverneur d'Orléans, mort en 1615.

(10) Elisabeth mourut le 4 Avril, âgée d'un peu moins moins de soixante-dix ans. Le bruit public de ce tems-là, & l'opinion commune des historiens, sont que la cause de sa mort vint d'un

de cette grande reine : perte irréparable pour l'Europe & pour Henri en particulier, qui ne pouvoit se flatter de trouver dans le successeur d'Elisabeth les mêmes dispositions favorables pour tous ses desseins, que dans cette princesse, *l'ennemi*

---

fonds de tristesse & de mélancolie secrette, qu'elle ne put surmonter, & qu'on attribue aux remords qu'elle sentit, & aux reproches qu'elle se fit d'avoir fait mourir le comte d'Essex, celui de ses favoris qu'elle paroissoit avoir le plus aimé. C'est l'opinion de P. Matthieu, *tom.* 2, *l.* 3, *p.* 570. M. de Thou & quelques autres ne parlent point de ce prétendu désespoir, & disent au contraire qu'elle mourut comme Auguste, sans douleur, sans crainte, & par le seul épuisement de la nature. Sa haine contre notre religion, & la cruauté avec laquelle elle fit mourir la reine Marie, sa cousine germaine, ont terni la gloire de son regne, ce qui ne m'empêcheroit pas de souscrire à l'éloge que de Thou lui donne, lorsqu'il termine le dénombrement de ses grandes qualités, par dire qu'elle avoit celles d'un roi, & d'un très-grand roi. Elle parloit en latin, en grec, en françois, italien & espagnol. Elle avoit de grandes connoissances dans les mathématiques, l'histoire, la politique, &c. Voyez, outre les histoires particulieres de la vie de cette princesse, de Thou, Péréfixe, le journal de Henri IV, le Septénaire, *année* 1603, les mémoires d'état, de Villeroy, *tom.* 3, *pag.* 209, & autres historiens François.

irréconciliable de ses irréconciliables ennemis : & un second lui-même : ce sont les termes dont se servoit Henri dans la lettre qu'il m'écrivit sur cet événement, & qui est également remplie des marques de sa douleur, & des éloges de cette reine.

S. M. qui sentit dès le premier moment combien ce grand coup pouvoit influer sur les affaires politiques de l'Europe, se détermina à m'envoyer, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, à Londres. Elle me prévient sur ce voyage dans cette même lettre ; & craignant peut-être les mêmes oppositions que j'y avois apportées autrefois, elle se sert des motifs les plus pressans, & qu'elle connoissoit les plus propres à faire impression sur mon esprit. J'étois le seul sur lequel Henri pût jetter les yeux. Je le dis après lui, & parce qu'il s'agissoit en effet de traiter des matieres dont j'étois le seul homme en France qui avoit connoissance. Ma religion avoit déjà disposé le nouveau roi en ma faveur, & m'ouvroit un libre accès auprès de lui. Je n'ose rapporter ce qu'ajoute S. M. sur la réputation d'honneur & de bonne foi, qu'elle dit que je me suis acquise chez les étrangers. Henri suivi de fort près sa lettre ; & partant de

Nancy, il revint par Toul, Vitry, Rheims, Villers-Cotterêts & Saint-Germain-en-Laye, à Fontainebleau, ce voyage ayant duré quelques jours moins de deux mois.

J'avois reçu ordre par une seconde lettre, qui vint aussi-tôt après la premiere, d'aller à la rencontre de S. M. à quinze ou vingt lieues de Paris. Le bruit s'étoit répandu qu'Elisabeth n'avoit pas eu si-tôt les yeux fermés, que les Espagnols avoient commencé à mettre tout en usage pour gagner le nouveau roi d'Angleterre. On verra dans la suite que ce bruit n'étoit que trop bien fondé. Henri avoit là-dessus mille choses à me dire, qui lui faisoient souhaiter de pouvoir s'entretenir librement avec moi. Je le joignis dans la maison de Monglat, où il n'avoit presque personne avec lui dont il me parut fort content. Il m'embrassa étroitement trois fois, me dit deux mots en public sur la réussite de son voyage, & s'informa plus soigneusement de ses bâtimens (11) de Saint-Germain & de Paris. On travailloit alors à transporter

(11) C'est Henri IV qui a fait bâtir le château neuf de Saint-Germain, étendu ses jardins jusqu'au bord de la Seine, & construit ses belles terrasses.

des terres pour la construction de sa grande galerie du Louvre, de l'Arsenal & des travaux que j'y faisois continuer; toutes choses sur lesquelles avoient roulé en partie les lettres que j'avois reçues de lui. Il m'avoit encore averti de faire travailler à la salle du Louvre, qu'on appelle des Antiques.

Après que je lui eus répondu sur tous ces articles, en peu de mots, & de maniere à le satisfaire, il me prit par la main, & me mena dans le jardin, à la porte duquel il ordonna que se tinssent des archers de sa garde. L'ambassade en Angleterre fut le seul sujet de notre entretien. S. M. s'étoit d'abord déclarée devant les courtisans sur le dessein de cette ambassade, sans nommer la personne qu'elle avoit envie d'en charger. Cette proposition avoit excité les murmures des partisans du pape & de l'Espagne, & fait dire que Henri sembloit ne s'attacher qu'à l'alliance des princes d'une religion contraire à la sienne; mais ç'avoit été encore pis, lorsque malgré ces cris, le roi avoit déclaré que c'étoit moi dont il prétendoit se servir en cette occasion. Toute cette cabale, qui ne m'avoit pas donné sujet de la regarder autrement que comme mon ennemie déclarée, représenta hautement à S. M. que

c'étoit compromettre l'état que d'envoyer un huguenot traiter des intérêts de l'état avec un prince de même religion, & surtout en lui donnant un plein pouvoir. Voyant qu'ils ne pouvoient faire révoquer ma nomination, ils se réduisirent à faire ensorte que ma commission ne s'étendît pas plus loin qu'à des condoléances sur la mort de la feue reine, & à des complimens pour le nouveau roi, tout au plus à une inspection de l'état des affaires de la Grande-Bretagne, sans aucun pouvoir de parler & d'agir quant à ce point.

Après m'avoir appris ces menées de cour, que j'ignorois, le roi m'assura de nouveau qu'elles ne lui faisoient changer d'avis ni sur l'ambassade, ni sur mon choix, ni enfin sur l'objet particulier qu'il avoit eu d'abord en vue; ce qu'il appuya de la réflexion judicieuse, qu'une ambassade qu'on borneroit à une commission de pur cérémonial, étoit une démarche à-peu-près inutile, & que s'il y avoit quelque espérance de voir marcher un jour le nouveau roi d'Angleterre sur les traces d'Elisabeth, quant aux engagemens politiques formés par cette princesse, il n'y avoit presque pas de doute que la chose ne dépendît de la maniere dont on prévien-droit, dans l'abord, ce prince contre la

maison d'Autriche, & en faveur de l'alliance avec la France & ses anciens partisans; mais il ne me nia point ensuite que cette affaire lui paroissoit si remplie de difficultés à tous égards, qu'à moins d'être maniée avec une extrême dextérité, soit dans le conseil de France, soit à la cour d'Angleterre, il vaudroit peut-être mieux n'y avoir point pensé du tout; qu'il s'agissoit en premier lieu de si bien faire illusion aux ennemis que j'avois dans la cour & dans le conseil, qu'ils ne soupçonnassent rien dans ma commission au delà de ce qui me seroit déclaré en leur présence, & de leur consentement même. S. M. rapporta à ce sujet le bon mot de La-Riviere, qu'elle avoit assez souvent à la bouche, que le royaume de France est semblable à une boutique de droguiste, où l'on trouve également les remedes les plus salutaires & les poisons les plus subtils, & que c'est au roi à tirer parti des uns & des autres, comme fait un habile artiste, en les mixtionnant à propos; qu'il s'agissoit de plus d'user dans les propositions que je pourrois faire aux ministres d'Angleterre, de tout le ménagement nécessaire pour ne pas exposer le souverain du premier royaume de l'Europe, à la honte d'avoir fait des avances méprisées, & peut-

être à la néceſſité de les venger ; ce qui étoit encore infiniment plus difficile, par rapport aux propoſitions plus ſecrettes dont j'aurois enſuite à m'ouvrir à S. M. B. afin de ne pas avancer par imprudence ſon engagement avec l'Eſpagne, peut-être juſques-là incertain, ou du moins très-éloigné. Sa Majeſté crut avoir ſatisfait à tout, autant qu'il étoit poſſible, en imaginant de me faire recevoir en plein conſeil & par écrit, des inſtructions générales & de ſimple civilité ſur le ſujet de mon ambaſſade, que je pourrois produire en Angleterre, comme en France ; mais qui ne m'empêcheroit pourtant pas de ſeconder les intentions particulieres de S. M. toutes les fois que l'occaſion s'en préſenteroit, auprès du roi d'Angleterre, pourvu que je le fiſſe comme de moi-même, & ſans donner à connoître à ce prince que j'y fuſſe autoriſé par le roi mon maître.

Ce que je venois d'entendre de la bouche de S. M. me parut d'une ſi grande importance, que je lui demandai quatre jours pour lui rendre ma réponſe, & je vins faire mes réflexions à Paris, dont je pris le chemin en poſte, pendant que Henri prenoit le ſien par Jully. Je gagnai aiſément ſur moi de me conformer aux volontés du roi ſur tout ce qu'il m'avoit

fait entendre, excepté que je crus devoir prendre la précaution de me faire avouer par S. M. sur toutes ces propositions, qu'il m'étoit enjoint de faire au roi d'Angleterre, comme de moi-même, sans quoi je trouvai que je courois de trop grands risques. Pour me faire écouter favorablement de S. M. B. je devois commencer par m'attirer sa confiance; ma religion étoit mon meilleur titre pour l'obtenir; mais je sentois qu'il m'en coûteroit pour cela de franchir les bornes de la circonspection, dont j'usois en France sur cet article, par respect pour la religion du prince. J'étois sûr que tout ce qui m'échapperoit de paroles un peu libres à cet égard, ne seroit pas moins soigneusement relevé par les ennemis que j'aurois en cette cour, qu'il eût pu l'être en France. J'avois raison de craindre que ces paroles ne fussent ensuite rapportées de maniere à m'en faire un crime auprès de S. M. qui avoit, comme les meilleurs princes, ses momens de défiance & de mauvaise humeur. Il ne faut quelquefois qu'un seul de ces momens pour perdre le ministre le mieux soutenu. Je l'avois pensé éprouver à mes dépens.

Toutes ces considérations me confirmerent dans la pensée de ne point partir sans un écrit signé de S. M. & connu seule-

ment de nous deux, par lequel je pusse, dans l'extrême besoin, justifier que quelle que fût ma conduite à la cour de Londres, & de quelques termes que je me fusse servi en parlant au roi d'Angleterre, je n'avois rien fait que pour le bien des affaires, & par ordre exprès de S. M. C'est ainsi que je déclarai à Henri, lorsqu'au bout de quatre jour il vint lui-même prendre ma réponse à l'Arsenal; & sans autrement envelopper la proposition, que de dire que je portois la crainte à l'excès dans les choses qui pouvoient me menacer du malheur de sa disgrace.

Nous étions seuls en ce moment. Henri, après s'être promené quelques momens dans la grande allée, au milieu des ouvriers dont il louoit le travail, m'avoit appellé, & conduit, selon sa coutume, jusqu'au bout de cette allée qui se termine en forme de balcon, d'où l'on découvre Paris. Ma proposition le fit rêver quelques instans: il convint cependant qu'elle étoit raisonnable, & quelques jours après il vint lui-même m'apporter l'écrit que je lui demandois, & me le remit, après m'en avoir fait la lecture. Il étoit assez fort pour porter ce prince à ne pas m'obliger de le rendre public. Il m'y étoit permis de me montrer zélé avec

le roi d'Angleterre & ses ministres, pour la religion réformée, au point de leur assurer que je la préférois à ma patrie & à mon roi, & qu'elle ne m'attachoit pas moins au roi d'Angleterre qu'au mien propre. Après cela étoient détaillées les propositions que je pouvois faire à ce prince. Ce sont les mêmes qu'on a vues que je fis à la reine Elisabeth à Douvres, & que je ne mets point ici, parce qu'elles seront mieux dans l'endroit où je parlerai des grands desseins de Henri. Il m'y étoit marqué que je prierois S. M. B. de ne rien révéler en France de ce que je lui disois, si elle ne l'approuvoit pas, parce que je le lui disois sans aveu; & encore que je feindrois au roi d'Angleterre de remettre à proposer au roi mon maître le projet fait entre nous, (en supposant qu'il le goûteroit) jusqu'à ce que j'eusse vu s'il seroit aussi favorablement reçu des couronnes du Nord & des Etats-Généraux des Provinces-Unies, que de S. M. B.

Telle étoit ma lettre de créance. Je trouvai pour le moment que c'étoit beaucoup obtenir, comme sans doute S. M. trouva que de son côté c'étoit beaucoup accorder; cependant il est vrai que ni l'un ni l'autre nous n'en faisions pas encore assez: il falloit prévoir le cas d'un entier

consentement du roi d'Angleterre aux intentions de S. M, & se disposer à profiter d'un moment qui peut ensuite ne se retrouver plus; en un mot, je devois emporter avec moi un blanc signé du roi, pour un traité. La crainte de la faction que nous avions à combattre dans le conseil nous en ôta la pensée.

Pour les instructions générales dont j'ai parlé, le roi remit à les dresser à Fontainebleau, dont il prit le chemin, suivi de toute sa cour, & devant l'être trois jours après par-tout son conseil. Il fut contre-mandé, à cause d'une violente maladie qui saisit ce prince, si-tôt qu'il fut arrivé à Fontainebleau, environ le 20 Mai (12). Ce fut une rétention d'urine si douloureuse, que ses médecins désespérerent d'abord de sa vie. Le roi, fortement

(12) » Le roi, dit le maréchal de Bassompierre, » eut une rétention d'urine la veille de la Pentecôte, qui le mit en peine; mais il en fut bientôt » délivré. Les médecins s'étant assemblés (ce sont » les paroles qu'on lit dans le journal de l'Étoile,) » leur conclusion fut en ces termes : *Abstineat à quavis muliere, etiam reginâ; sin minus, periculum est, ne ante tres menses elapsos, vitam cum morte commutet.* » Henri IV n'observa gueres » cette ordonnance, & ne s'en trouva pas plus » mal «.

persuadé lui-même que sa derniere heure n'étoit pas éloignée, & résolu de partager le peu d'instans qu'il croyoit avoir à vivre encore, entre le soin de son ame & celui de son état, se tourna avec ferveur vers Dieu, & dicta cette lettre, qui me fut envoyée en toute diligence à Paris, où j'étois demeuré pour faire les préparatifs de mon voyage, & où je ne m'attendois à rien moins qu'à un message si triste. » Mon ami, je me sens si mal, » qu'il y a apparence que Dieu veut » disposer de moi. Or, étant obligé, » après le soin de mon salut, de penser » aux arrangemens nécessaires pour assurer ma succession à mes enfans, & » les faire régner heureusement, à l'avantage de ma femme, de mon état, de » mes bons serviteurs & de mes pauvres peuples, que j'aime comme mes » chers enfans, je desire conférer avec vous » sur toutes ces choses; venez donc me » trouver en diligence, sans en rien dire » à personne : faites seulement semblant » de venir au prêche à Ablon, & y ayant » secrettement fait trouver des chevaux » de poste, rendez-vous ici dès aujourd'hui «.

Je partis précipitamment, saisi du plus vif chagrin. En entrant dans la chambre

du roi, je le trouvai dans son lit; la reine, assise à son chevet, tenoit une des mains de ce prince entre les deux siennes. Il me tendit l'autre, & me dit: » Venez » m'embrasser, mon ami; je suis mer» veilleusement aise de votre venue. C'est » une chose singuliere, comment, deux » heures après que je vous ai écrit, j'ai » commencé à être un peu soulagé de mes » grandes douleurs; elles s'en vont peu à » peu, ayant déjà uriné trois fois, & la » derniere presqu'à plein canal, & sans » forte douleur. Voilà, dit-il ensuite, en » se tournant vers la reine, celui de mes » serviteurs qui a le plus de soin & d'in» telligence des affaires du dedans de mon » royaume, & qui vous eût le mieux servi » & mes enfans aussi, si je vous eusse man» qué. Je sais bien qu'il est d'une humeur » un peu austere, & quelquefois un peu trop » libre pour un esprit fait comme le vôtre, » & que force gens lui eussent rendu sur » cela de mauvais offices auprès de mes » enfans & de vous, afin de l'en éloigner; » mais si jamais cette occasion se pré» sente, & que vous vous serviez de tels » & tels (il s'approcha de son oreille & » les lui nomma); que vous croyiez abso» lument leurs conseils, au lieu de suivre » ceux de cet homme-là, vous ruinerez

» les affaires de l'état, & peut-être même
» le royaume, mes enfans & vous-même.
» Je l'avois mandé exprès, afin d'aviser
» avec vous & lui aux moyens de prévenir
» ces malheurs ; mais, graces à Dieu, je
» vois qu'il ne sera point encore besoin
» cette fois de mes précautions «.

On dépêcha le lendemain couriers sur couriers, pour dissiper les bruits fâcheux qui s'étoient déjà répandus par-tout. Je ne repartis moi même pour Paris, qu'après que j'eus vu uriner le roi. Il le voulut ainsi, & il le fit deux fois avec tant de facilité, que je compris que tout le danger étoit passé. Trois jours après, c'est-à-dire, le 24 Mai, je reçus une autre lettre de ce prince, par laquelle il me mandoit qu'il s'étoit si bien trouvé de la saignée que la Riviere lui avoit fait faire du bras gauche, la veille, qu'après avoir reposé toute la nuit, il se sentoit à chaque moment aller de mieux en mieux. Il me remercie de l'intérêt que j'avois paru prendre à son état, & des conseils que j'avois pris la liberté de lui donner en cette occasion, de modérer son ardeur pour la chasse, & il me promet de les suivre. Il étoit déjà en état d'entrer dans les détails dont ses lettres étoient ordinairement pleines. Il me mande dans celle-ci

d'envoyer deux cens écus pour chacun des malades des écrouelles, que sa maladie avoit empêché qu'il ne touchât, & qu'il n'avoit pourtant pas voulu qu'on renvoyât. Il m'y remercie encore des portraits des nouveaux roi & reine d'Angleterre, que je lui avois envoyés. Les médecins de S. M. s'unirent tous en cette occasion pour lui faire les mêmes représentations que je lui avois faites sur le tort que le trop grand exercice de la chasse causoit à sa santé. Il les crut, & s'en trouva bien. Il reçu aussi du soulagement des eaux de Pougues, qu'on lui fit prendre cette année, pendant laquelle la petite princesse sa fille fut aussi assez malade pour qu'on crût qu'elle en mourroit. Le roi l'alla voir souvent, & le dauphin son fils.

Avec la lettre de S. M. dont je viens de parler, j'en reçus une beaucoup plus grande, que Villeroy m'écrivoit par son ordre sur les affaires d'Angleterre. Il me faisoit savoir que S. M. venoit de mander sa convalescence au comte de Beaumont; afin qu'il en informât le roi d'Angleterre, que j'étois attendu de S. M. B. qui avoit attribué mon retardement à l'indisposition du roi, & à ce que le Baron du Tour n'avoit point encore notifié en forme au roi, la mort d'Elisabeth, & l'avénement

de (13) Jacques V (c'est le nom du nouveau roi) à la couronne d'Angleterre. Ce baron Du-Tour étoit celui que Jacques avoit député à cet effet vers S. M. T. C. Il avoit dû partir de Londres le lendemain du jour que ce prince y fit son entrée;

---

(13) Henri Stuart, baron de Branley, duc de Rothway, &c. épousa Marie Stuart, veuve de François II, lorsqu'elle se fut retirée en Ecosse; par ce mariage il devint roi d'Ecosse. Il fut étranglé dans son lit en 1567. Jacques Stuart, d'abord roi d'Ecosse, & ensuite d'Angleterre, est son fils. Il mourut en 1625. M. de Rosny écrivit à cette occasion la lettre suivante de compliment à l'archevêque de Glascow, dont l'original est dans le cabinet de M. le duc de Sully.

A M. l'ambassadeur d'Ecosse.

MONSIEUR,

L'intérêt que vous avez au bonheur des affaires du roi d'Ecosse, avec le desir que j'ai de vous rendre service m'a fait vous écrire, pour vous prier de voir par la lettre que j'ai présentement reçue du gouverneur de Dieppe, comme la reine d'Angleterre est décédée, & le roi d'Ecosse reçu & reconnu au royaume, & que toutes choses y sont paisibles, dont je me réjouis avec vous, étant chose qui nous est à tous fort utile, & souhaitée des gens de bien.

MONSIEUR,

Votre très-humble cousin & serviteur,

Signé, ROSNY.

c'eſt-à-dire, le 18 Mai. Il arriva peu de jours après à Fontainebleau, où il s'acquitta de ſa commiſſion. Villeroi me mandoit encore, que mon départ pour l'Angleterre ne pouvant plus pour ces raiſons être reculé, le roi m'appelloit près de lui, pour en ſavoir le jour de ſa bouche; mais il changea d'avis ſur ce point, & vint lui-même à Paris, parce qu'il trouva les ſablons de Fontainebleau trop incommodes pour un convaleſcent. La chaleur étoit fort grande, & avoit commencé cette année de bonne heure.

Deux jours après que S. M. fut arrivée à Paris, elle fit aſſembler, pour le ſujet de mon départ, le chancelier de Belliévre, Villeroi, Maiſſe & Sillery, afin que je reçuſſe mes inſtructions publiques en leur préſence. En entrant dans le cabinet du roi, où ſe tenoit ce conſeil, je dis à S. M. que je venois de voir M. le comte de Soiſſons dans la chambre, & qu'il me paroiſſoit convenable qu'il fût auſſi introduit, pour y être le témoin de ma députation. Henri me répondit qu'il ignoroit que le comte fût là, & qu'il ſe ſerviroit de ce que je venois de dire pour nous remettre bien enſemble; car ſes reſſentimens duroient toujours. En effet, M. le comte me rencontrant deux jours après,

comme j'entrois chez le roi, me dit qu'il avoit su de bon lieu que je lui avois rendu un office qu'il n'attendoit pas de moi; qu'il m'en remercioit; qu'il oublioit le passé, & vouloit être mon ami à l'avenir. Il ne persista pas long-tems dans ces sentimens.

L'objet de l'instruction publique étoit toujours une alliance étroite de la France avec l'Angleterre contre l'Espagne, quoiqu'eussent pû faire les partisans de cette couronne en France. Tout ce qu'elle avoit de différent de l'instruction secrette que je tenois du roi, c'est que dans celle-là, S. M. cachoit le véritable motif de cette alliance. Je ne la transcrirai point ici. On y entre dans un trop grand détail. En voici seulement le précis. Entretenir le roi d'Angleterre de tous les procédés injustes & violens de l'Espagne, afin de lui donner de l'aversion pour cette couronne; représenter tout ce qu'elle avoit fait pour brouiller l'Europe; ses usurpations nouvelles en Italie; ses menées en Angleterre, par le moyen des Jésuites; ses brigues en Irlande & en Ecosse, soutenues des droits que le pape prétend avoir sur ces royaumes; ses vues sur Strasbourg, en forçant le cardinal de Lorraine à consentir que le pape en donnât la coadjutorerie au

beau-

beau-frere du roi catholique ; enfin toutes ſes démarches pour parvenir à la Monarchie univerſelle, qui n'étoient que trop bien avérées.

Sur ces repréſentations, le roi d'Angleterre ne pouvoit prendre qu'une des réſolutions ſuivantes : de la paix avec l'Eſpagne, d'une guerre déclarée, ou d'une guerre couverte avec cette couronne. Dans le premier cas, faire ſentir à ce prince que la paix mettroit l'Eſpagne en état de s'aſſurer les Pays-Bas, après quoi elle ne manqueroit point de tourner ſes armes contre l'un ou l'autre des deux rois ; mais en premier lieu contre celui d'Angleterre, que le pape haïſſoit depuis long-tems ; détromper ce prince du bruit que l'Eſpagne faiſoit courir, qu'elle ne cherchoit point à s'emparer des Pays-Bas, mais à en fonder un royaume particulier, tel qu'avoit été celui de Bourgogne, qu'elle donneroit à l'archiduc ; pour derniere reſſource, ſe retrancher à demander qu'on fît du moins acheter cher cette paix à l'Eſpagne, ou qu'elle en eût obligation aux deux rois ; ſur-tout qu'elle abandonnât Oſtende. Dans le cas d'une guerre ouverte, découvrir à quelle intention le roi d'Angleterre prenoit ce parti ; chercher à l'éluder, & faire toujours com-

mencer par secourir puissamment les états.

Enfin dans le cas d'une guerre secrette, qui étoit le parti dans lequel je devois confirmer ou amener ce prince, lui faire envisager que la prudence demandoit qu'il commençât par s'affermir sur le thrône, & l'assurer à ses descendans, & par mettre l'Europe dans son parti, afin qu'un jour l'Espagne se vît attaquée de maniere à ne pouvoir résister; qu'il falloit se contenter jusqu'à ce tems de tenir cette puissance en échec, & de lui faire user ses forces contre la Flandre sans fruit; qu'on pouvoit cependant convenir dès-à-présent des conditions de l'union, la cimenter par un double mariage des enfans des deux rois, qui ne seroit déclaré que lorsque ces deux monarques mettroient la main à l'exécution de leurs desseins; régler sur toutes choses la nature des secours qu'on donneroit provisionnellement aux états; empêcher le conseil d'Angleterre de demander les trois cent mille livres que cette couronne avoit prêtées aux Provinces-Unies, de peur de jetter celle-ci entre les bras de l'Espagne; au contraire, porter sa S. M. B. à faire de nouveaux frais, de moitié avec S. M. T. C. en faveur de ces peuples, & à les assister des mêmes vaisseaux qu'avoit fait la reine Elisabeth;

obtenir que les quatre cent cinquante mille livres que cette reine avoit prêtées à la France, seroient appliquées aux besoins de la Flandre; qu'il en fût ajouté trois cent mille autres de la part de l'Angleterre, pour faire en tout un fond de quinze cent mille livres avec sept cens cinquante mille livres que Henri s'obligeoit d'y joindre, pour les nécessités présentes des Etats-Généraux; se retrancher, en cas de refus sur ces articles, à décharger les Etats de leurs trois cent mille livres de dettes envers l'Angleterre, la France consentant à en demeurer obligée; faire en sorte que le roi d'Angleterre ne se fît point livrer par les Hollandois leurs places maritimes, pour caution de ces secours, & le fonder sur ce qu'il prétendoit faire de celles qu'il avoit déjà en Zélande; communiquer & agir sur ce plan avec Barnevelt & les députés des Etats à Londres; se les attacher; les entretenir de bonnes espérances; leur faire sentir qu'on prenoit leurs intérêts dans le conseil britannique, sans donner d'ombrage à celui-ci, & profiter des lumieres qu'ils pouvoient avoir acquises sur le roi & la nouvelle cour.

C'étoient-là les points principaux de l'instruction. Il y en avoit encore quelques

autres qui ne regardoient pas le même sujet, ou ne le regardoient qu'indirectement. Tel étoit celui des pirateries des Anglois. J'étois chargé de porter mes plaintes de ce que depuis la paix de Vervins, ils avoient pris sur la France plus d'un million ; & d'essayer de faire casser le traité sur le commerce fait par Charles IX en 1572 entre les deux couronnes, comme désavantageux à la France, qui n'avoit pas les mêmes priviléges & immunités en Angleterre, que les Anglois en France. L'étroite union d'Elisabeth & de Henri avoit fait que sous le règne de cette princesse tout avoit été égal de part & d'autre, & ce traité regardé comme nul, quoiqu'il n'eût pas été annullé formellement, mais je devois user d'une grande discrétion sur cet article, & même le supprimer tout-à-fait, si je voyois qu'en le traitant je courusse risque de donner au nouveau roi un soupçon dont Elisabeth elle-même n'avoit pas été exempte, que le roi de France ne cherchoit qu'à embarquer l'Angleterre dans une guerre avec l'Espagne, dont il sauroit ensuite se retirer lui-même adroitement. Si ce que le baron Du-Tour avoit mandé en France, que S. M. B. étoit résolue à secourir Ostende, se trouvoit fondé, je pouvois m'épargner une partie de ces précautions.

La maniere dont je devois traiter avec les ambassadeurs du roi d'Espagne & des archiducs, l'attention que je devois apporter aux affaires d'Irlande & d'Ecosse, & la justification de Beaumont, contre lequel on avoit prévenu le roi Jacques, & que j'étois chargé de faire jouir auprès de ce prince, des mêmes droits dont jouissoit son agent en France, étoient les autres articles de l'instruction. Un dernier regardoit le duc de Bouillon, sur lequel il m'étoit ordonné de garder le silence, à moins que le roi d'Angleterre ne m'en parlât, engagé à le faire par l'électeur Palatin. Je devois alors faire connoître Bouillon pour tel qu'il étoit, & n'engager à rien le roi de France à son sujet. On voit que ma négociation étoit d'un objet assez étendu, puisqu'il s'agissoit de connoître les dispositions, non-seulement du roi & du peuple d'Angleterre au sujet de l'Espagne & de la Flandre, mais encore des rois du Nord. Pour bien dire, l'état politique de toute l'Europe étoit intéressé dans la démarche que j'allois faire & dans l'issue qu'elle devoit avoir.

Cette instruction (14), dans laquelle

(14) L'original de cette instruction, signé de la propre main de Henri IV, existe encore aujour-

S. M. joignit à toutes mes autres qualités le titre de marquis, m'ayant été lue hautement, me fut remise en présence de M. le comte de Soissons, de Sillery & de Jeannin, signée de S. M. & de Villeroi. Henri y joignoit six lettres; une de S. M. au roi d Angleterre, outre une seconde au même prince, contre-signée pour la forme, deux semblables du roi pour la reine d'Angleterre, & deux de la reine de France au roi & à la reine d'Angleterre. S. M. me donna un chiffre connu du conseil; mais elle m'en donna secrettement un second, dont elle seule & moi avions la clef. Lorsque j'allai prendre congé de ce prince, il me donna sa main à baiser, & m'embrassa en me souhaitant un heureux voyage, & me répétant qu'il se reposoit sur moi, & qu'il attendoit un succès favorable.

Je pris au commencement de Juin, le chemin de Calais, où je devois m'embarquer, ayant avec moi une suite de plus de

---

d'hui, ainsi qu'une autre piéce, dont le titre, écrit de la main de M. de Rosny, porte : *Mémoire par moi fais & baillé à M. de Villeroy, suivant ce qu'il a desiré, afin de lui aider à dresser mon instruction.* Cette piéce n'est en effet qu'une récapitulation de tous les points qui font l'objet de son ambassade à Londres. *Cabinet de M. le duc de Sully.*

deux cens gentilshommes, ou ſoi-diſant tels, dont une partie étoit en effet de la premiere diſtinction. Le vieux Servin vint me préſenter ſon fils, en me diſant qu'il me ſupplioit d'eſſayer à en faire un honnête homme; mais qu'il ne pouvoit s'en flatter, non faute d'eſprit & d'étoffe dans le jeune homme, mais à cauſe de ſon inclination naturelle pour toutes ſortes de vices Il avoit raiſon. Ce qu'il venoit de me dire m'ayant donné la curioſité de connoître à fond le jeune Servin, je vis tout enſemble un miracle & un monſtre. Je ne puis donner d'autre nom à l'aſſemblage des plus rares talens avec les plus vicieux. Figurez-vous un eſprit ſi vif, qu'il n'ignoroit preſque rien de ce qu'on peut ſavoir, une compréhenſion ſi prompte, qu'il ſaiſiſſoit tout dès la premiere fois, & une mémoire ſi prodigieuſe, qu'il n'oublioit jamais rien. Il poſſédoit toutes les parties de la Philoſophie, les Mathématiques, particuliérement les Fortifications & le Deſſin, & juſqu'à la Théologie, qu'il ſavoit ſi bien, qu'il étoit, quand il vouloit, excellent prédicateur & habile controverſiſte pour & contre la religion réformée indifféremment. Il avoit appris non-ſeulement le grec, l'hébreu, & toutes les langues qu'on appelle ſavantes, mais

encore tous les différens jargons. Il en prenoit si naturellement la prononciation & les accens, que cela joint à une parfaite imitation, soit du geste, soit des différentes manieres tant des peuples de l'Europe, que des provinces de la France, auroit pu le faire regarder comme étant de tout pays. Il avoit appliqué cette disposition à contrefaire toute sorte de personnes, & s'en acquittoit singuliérement; aussi étoit-il le plus parfait farceur & le meilleur comédien qu'on pût voir. Il faisoit bien des vers. Il jouoit de presque tous les instrumens, savoit la musique à fond, & chantoit aussi agréablement que méthodiquement. Il disoit la Messe; car il vouloit tout faire, aussi bien que connoître tout. Son corps étoit parfaitement bien assorti à son esprit. Il étoit adroit, souple, léger & propre à tous les exercices. Il montoit passablement à cheval, & on l'admiroit dans la danse, la lutte & le saut. Il n'y a point de jeux de récréation qu'il ne sut, & il s'aidoit de presque tous les métiers méchaniques. Tournez la médaille : il étoit menteur, double, traître, cruel, lâche, pipeur, ivrogne & gourmand, brélandier, débauché en tout genre, blasphémateur, athée, en un mot, on y trouvoit tous

les vices contraires à la nature, à l'honneur, à la religion & à la société; & il s'est montré tel jusqu'à la fin, qu'il est mort à la fleur de son âge, en plein bordel, corrompu par la débauche, & tenant encore le verre en main, jurant & reniant Dieu.

Depuis le moment de mon départ, jusqu'à celui de mon retour, j'écrivis réglément à S. M. & lui rendis un compte exact de tout ce qui m'arrivoit. Mes lettres étoient de trois sortes. Je me servois du caractère ordinaire pour les choses indifférentes; de mon chiffre général, pour celles qui ne devoient être connues que du conseil; de mon chiffre secret, dans ce que j'adressois au roi lui-même, & pour n'être vu que de lui seul. Ce prince auroit souhaité que j'eusse écrit de cette sorte la plus grande partie de mes lettres, quoique la difficulté de les déchiffrer lui parût si grande, qu'il en donna enfin la clef à Loménie, qu'il encourageoit de tems en tems à s'y rendre versé; mais j'en sentois encore davantage toute la difficulté, lorsque j'avois à entrer dans des détails qui me faisoient passer de beaucoup la longueur ordinaire des lettres. Je ne laissai pas de me conformer autant que je pus, à l'intention de S. M, sur-

tout depuis l'aventure de la dépêche perdue. Pour informer exactement le public sur mon voyage de Londres, & sur ma négociation auprès du roi Jacques, il ne m'en coûtera que de tourner en récit toutes ces lettres que j'ai conservées.

Je séjournai tout le 14 à Calais, attendant Saint-Luc (e) & quelques autres qui me faisoient l'honneur de m'accompagner. Je trouvai les vaisseaux du vice-amiral (15) de France prêts à me recevoir, & les vices-amiraux Anglois & Hollandois vinrent en même tems me prier de m'embarquer dans les leurs. Le bruit qui couroit à Calais, de la bonne intelligence des Anglois avec les Espagnols, fondé apparemment sur ce qui s'étoit passé à l'embarquement du comte d'Aremberg, ambassadeur des archiducs, & les plaintes que je voyois faire à de Vic, des entreprises des écumeurs de mer Anglois sur la côte de France, me firent résoudre d'abord à refuser leurs offres; mais ne voyant rien dans les lettres que je reçus

(e) Thimoléon d'Epinay de S. Luc.

(15) Dominique de Vic, seigneur d'Ermenonville gouverneur de Saint-Denis, de Calais & d'Amiens, vice-amiral de France. Il mourut en 1610.

de Beaumont à Calais, de tout ce qu'on vouloit me faire croire contre la nouvelle cour de Londres, je changeai d'avis, & j'acceptai les deux grandes ramberges que le vice-amiral Anglois m'avoit amenées pour ne pas commencer par donner un sujet de mécontentement à ceux-ci.

Je m'embarquai donc le 15 Juin à six heures du matin. Je trouvois dans les Anglois qui me servoient, un respect qui me paroissoit dégénérer en bassesse. Cette idée ne dura pas long tems. Au moment même qu'ils me prioient de leur commander comme s'ils avoient été François, de Vic, qui ne cherchoit qu'une occasion de témoigner aux Anglois le ressentiment qu'il conservoit de toutes les violences de leurs pirates, s'étant avancé, portant à son grand mât le pavillon de France, je vis tous ces Anglois si polis, entrer en fureur d'une offense, qui, selon eux, regardoit également le roi d'Angleterre & celui de France, dont je tenois la place. Ce que je trouvai encore plus brusque, c'est que sans daigner me consulter, cinquante canons furent dans l'instant pointés contre le vaisseau de Vic (16).

(16) M. de Thou, & la Chronologie Septénaire, dont le témoignage a beaucoup de force; sur-tout

J'eus beaucoup de peine à me faire écouter ; & ce ne fut qu'à force de leur représenter que de Vic n'agissoit ainsi que pour

lorsqu'ils conviennent ensemble, assurent que le capitaine Anglois du vaisseau où étoit M. de Rosny, fit tirer en effet sur le vaisseau françois du vice-amiral. Comme je soupçonne nos mémoires d'avoir un peu adouci ce fait, pour l'honneur de la nation, ou peut-être par vanité, je vais le rapporter, comme on le voit détaillé dans le Septénaire.
» De Vic, vice-amiral de France, peu après qu'il
» eut mouillé l'ancre à la rade de Douvres, où il
» venoit de débarquer une partie de sa suite de
» M^r. de Rosny, fit aussi tôt voile pour revenir à
» Calais, & passant près la Ramberge, pour ce que
» M. de Rosny étoit encore dedans, fit lever le pavil-
» lon, & le salua d'un coup de canon, & tout aussi-
» tôt le pavillon fut relevé. Le capitaine Anglois,
» qui étoit dans la Ramberge, voyant le pavillon
» de France levé, commanda aux siens de tirer sur
» le vice-amiral de France, jurant Dieu en An-
» glois, qu'il ne souffriroit aucun pavillon en la
» mer Océane, que celui d'Angleterre. Un coup
» de canon fut incontinent tiré contre le vaisseau
« où étoit ledit sieur De-Vic, qui en demanda
» l'occasion ; après l'avoir su, il se prépara à se
» défendre. M. de Rosny s'en plaignit au capitaine
» Anglois, & se tint offensé de ce qu'il avoit fait
» tirer ce coup de canon ; mais il parloit à un
» homme sans discrétion, qui ne lui répondit que
» de furie & de colere. Il fallut qu'il cédât lors
« au plus fort, & fit signe au vice-amiral de France
» d'abaisser son pavillon ; ce qu'il fit. Le sieur De-Vic

me faire plus d'honneur, & aussi pour me donner une plus grande marque de déférence, en abaissant son pavillon à mon premier commandement. C'est le biais

---

» en ayant demandé raison, l'amiral d'Angleterre, » lui dit que le roi d'Angleterre, son maître, n'avouoit point ce que le capitaine avoit fait par » présomption, le pria d'excuser son indiscrétion, » &c. & que cela n'adviendroit plus. Cette réponse » appaisa l'aigreur de ce rencontre «. *Chron. Sept. & De Thou, an.* 1603. Le cardinal de Richelieu, dans son testament politique, se sert de cet exemple, pour prouver à Louis XIII l'obligation où il est d'avoir une puissante marine. » Les coups de canon, » dit-il, perçant le vaisseau, percerent le cœur » aux bons François. Si les paroles du roi Jacques » furent plus civiles, elles n'eurent pourtant pas » autre effet que d'obliger le duc à tirer satisfaction » de sa prudence, feignant être guéri, lorsque son » mal étoit plus cuisant, & que sa plaie étoit incu» rable. Il fallut que le roi votre pere usât de » dissimulation en cette occasion; mais avec cette » résolution, une autre fois, de soutenir le droit » de sa couronne, par la force que le tems lui » donneroit le moyen d'acquérir sur la mer «. 2. *part ch. 9. sect.* Pour ce qui regarde le fait qui est aussi rapporté dans ce testament: il y est altéré dans presque toutes ses circonstances. Je remarque aussi que M. de Sully, apparemment pour ne pas paroître avoir été aussi griévement offensé, passe très-légérement dans ses mémoires, sur l'endroit où il parle de la satisfaction qu'il pria le roi d'Angleterre de lui faire donner.

que je crus devoir prendre. Je gagnai sur eux qu'ils fissent leur décharge à coups perdus. Je fis un signal à de Vic, qu'il entendit parfaitement bien. Il abaissa son pavillon, mais en jurant, à ce qu'il me fut rapporté depuis, de s'en venger sur les Anglois, lorsqu'il les rencontreroit une autre fois. Je doute fort qu'il s'en fût tiré de celle-ci à son avantage; quoiqu'il en soit, la querelle fut éteinte par ce moyen, & notre passage s'acheva tranquillement.

J'arrivai à Douvres sur les trois heures après midi. Beaumont m'y attendoit avec le sieur de Lucnau, qui exerçoit en Angleterre la même fonction que Gondy en France. C'est cette partie de la réception des ambassadeurs, qui ne consiste qu'à leur faire trouver des logemens, des vivres, des chevaux ou des chariots, & autres choses de cette nature. Le maire de Douvres vint aussi me faire compliment, & le peuple faisoit tant d'acclamations, qu'il ne s'étoit jamais, disoit-on, passé rien de semblable pour aucun ambassadeur; mais je ne m'y laissai plus tromper, après l'échantillon que je venois de recevoir de la politesse angloise, dont j'eus une seconde preuve avant même que de sortir de Douvres.

Le gouverneur de cette ville m'envoya son neveu me prier de venir voir le château, ne pouvant venir lui-même me voir, à cause de la goutte qui le retenoit au lit. Cette invitation fut suivie d'une seconde, qui me donna bonne opinion de celui qui me la faisoit. J'aurois cru mettre le tort du manque de civilité de mon côté, si après cela j'étois parti de Douvres sans avoir salué ce gouverneur. J'y menai le lendemain tout mon monde. Je connus bientôt qu'on ne nous avoit appellés si honnêtement, que pour profiter de la rançon qu'on exige de ceux qui ont la curiosité de voir le château de Douvres. On l'exigea de chacun des gens de ma suite avec assez de rudesse, ce qui fut suivi de la cérémonie de faire quitter l'épée à tous, excepté à moi. Présentés au gouverneur, dont le nom est Thomas Wimes, qui nous reçut assis dans sa chaise, nous le vîmes faire une si laide grimace, d'abord que quelqu'un voulut attacher seulement les yeux sur les tours & sur les murailles du château, que je me retirai dans le moment, sans vouloir en voir davantage, prenant pour prétexte la peur de l'incommoder. J'avois exhorté mon escorte à se bien souvenir des règles de la politesse françoise, quelque

chose qu'on pût faire ou dire; & il me parut que cet avertissement n'avoit pas été hors de saison.

Lorsqu'il fut question de prendre la route de Londres, Lucnau ne parut plus cet homme poli & plein d'attention, qui un moment auparavant avoit demandé la liste de ceux qui m'escortoient, afin, disoit-il, de leur distribuer des chevaux & des chariots. Il m'obligea à croire qu'il n'avoit par-là cherché qu'à surprendre cette liste, pour l'envoyer à Londres, puisqu'il laissa tous mes gens se pourvoir de chevaux, comme ils purent, & à leurs frais; & ce peuple si doux les loua si chérement, & en même-tems avec tant d'arrogance, qu'il sembloit encore qu'on nous fît grace. Aucun de nos François ne fit semblant de s'appercevoir de l'incivilité de ces procédés: pour moi j'entrai dans le carrosse du comte de Beaumont.

J'eus plus lieu d'être satisfait de la noblesse des environs de Cantorbery. Elle accourut sur mon passage, & pour me faire tous les honneurs imaginables, elle feignit d'en avoir reçu l'ordre du roi d'Angleterre. Cantorbery est une petite ville extrêmement peuplée & si polie, que je n'ai reçu nulle part un traitement si dif-

tingué. Les uns venoient m'embrasser la botte, les autres baiser les mains, d'autres me présentoient des fleurs ; ce qu'il faut attribuer, non aux Anglois de cette ville, ils conservent par-tout leur caractère d'aversion pour les François, mais aux Vallons & aux Flamands, qui s'étant réfugiés de tout tems en cette ville, pour le sujet de la religion, l'ont à la fin presque toute changée, & en composent aujourd'hui les deux tiers. Je visitai l'église de Cantorbery, & j'y assistai au service. Cette église est très-belle, & j'y entendis une excellente musique. Les chanoines me caresserent encore bien davantage, lorsqu'ils surent que j'étois de leur religion. L'un d'eux se montra assez affectionné à la France, pour me faire donner un avis qui fut ensuite confirmé par Aërsens à Henri lui même. Ce chanoine avoit connu particuliérement Arnaud, pere de celui que j'avois avec moi pour un de mes secrétaires. Il vint trouver celui-ci, lorsqu'il eut appris que c'étoit le fils de son ami, & lui dit qu'il avoit su du secrétaire du comte d'Aremberg (17), am-

(17) Jean de Ligne, prince de Barbançon, comte d'Aremberg.

baſſadeur de l'archiduc, qui venoit de paſſer il n'y avoit que peu de jours par Cantorbery, que ſon maître devoit repréſenter au roi d'Angleterre, pour l'engager dans une ligue avec l'Eſpagne, que Henri avoit de grands deſſeins contre l'Angleterre, qui devoient éclore avant deux ans, & offrir en même-tems à S. M. B. de puiſſans ſecours du roi d'Eſpagne, pour prévenir ces deſſeins, en s'emparant de certaines provinces de France, qu'il diſoit lui appartenir à bien plus juſte titre.

Milord Sidney vint me complimenter en cet endroit de la part du roi d'Angleterre, & me faire mille offres obligeantes. Comme je ſus que celui qui avoit été chargé du même office pour le comte d'Aremberg, étoit milord Howard, fort au-deſſus de Sidney pour la condition, puiſqu'il étoit neveu du duc de Norfolk, oncle du grand-chambellan, membre du conſeil privé, je craignis d'abord dans cette députation quelque mépris du roi d'Angleterre; mais conſidérant enſuite que celui qui avoit reçu l'ambaſſadeur d'Eſpagne même, étoit encore de moindre condition que Sidney, je conclus que tout cela pouvoit bien être un effet du hazard, ne ſe pouvant rien ajouter d'ailleurs aux marques d'honneur que Sidney

me rendit & me fit rendre par la nobleſſe. Je ne laiſſai pas de m'en ouvrir à Beaumont, en lui recommandant de tirer cette explication ſi adroitement, qu'il ne donnât pas ſujet d'appercevoir de la méſintelligence là où perſonne n'en avoit vu. Beaumont s'adreſſa à Sidney même, & ſut ſi bien le tourner, qu'il fut le premier à écrire à la cour de Londres, qu'on devoit envoyer au-devant de moi un comte, & du conſeil privé; ce qui fut exécuté. Le comte de Southampton, l'un des miniſtres & des confidens de Jacques, vint me trouver à Graveſend, au nom du roi, avec une nombreuſe eſcorte de nobleſſe. Nous paſſâmes par Rocheſter pour venir en cette ville. Nous trouvâmes une grande différence pour l'accueil, entre Rocheſter & Cantorbery. Les bourgeois de cette ville effaçoient les marques que les fourriers du roi d'Angleterre avoient faites à leurs maiſons pour nous y loger.

J'entrai dans Graveſend dans les barges du roi. Ce ſont des bateaux couverts, très-propres & très-ornés, & je remontai de cette ſorte la Tamiſe juſqu'à Londres, où en arrivant, la tour ſeule nous ſalua de plus de trois mille coups de canon, ſans compter les décharges de pluſieurs petites piéces de vaiſſeau, ni la mouſque-

terie du Mole & de la place, qui est devant cette tour. Je n'ai guères vu de plus beau feu. Je pris terre au pied de la tour, où quantité de carrosses, dont Southampton & Sidney faisoient les honneurs, m'attendoient pour me mener avec toute ma suite à l'hôtel du comte de Beaumont que j'avois choisi pour ce jour-là. L'affluence du peuple étoit si grande, qu'à peine nous pûmes nous ouvrir un passage.

J'eus dès ce soir-là même occasion de connoître les deux Anglois qu'on m'avoit adressés. Arrivé chez Beaumont, milord Southampton me prit à part; & après m'avoir dit que le roi qui étoit à Vindsord, château à vingt milles de Londres, lui avoit ordonné d'aller l'y trouver ce jour-là, quelque tard qu'il fût, pour l'informer de mon arrivée, & lui en rapporter les particularités, il me demanda avec empressement, & après m'avoir fait valoir son zèle, que je le chargeasse de quelques paroles particulieres pour S. M. sans doute dans l'intention de s'en faire honneur. Après lui milord Sidney vint me faire la même requête, en me représentant fort affectueusement, que l'honneur qu'il avoit eu de m'être député le premier, & l'attachement dont il faisoit profession pour S. M. T. C. méritoient que je réservasse

pour lui du moins quelques-unes des bonnes paroles dont j'étois chargé, & ajouta-t-il, que je ne m'ouvrisse pas entiérement à Southampton. Je vis bien qu'il y avoit entr'eux de la jalousie à qui porteroit la premiere parole au roi. Je les remerciai tous deux très-poliment, & je donnai la préférence à Sidney; c'est-à-dire, que le premier n'eut que de fausses, & celui-ci que de générales confidences, dont je ne me souciois pas, & que j'étois même bien aise qui devinssent publiques.

Ils en userent tous les deux comme ils jugerent à propos. Pour moi, je soupai & couchai ce soir chez Beaumont, & j'y dinai encore le lendemain, parce que si peu de tems ne suffisoit pas pour me trouver & me préparer un logement, en attendant celui qu'on me destinoit au palais d'Arondel, l'un des plus beaux & des plus commodes de Londres, par le grand nombre de ses appartemens de plein pied, & qu'on faisoit accommoder à cet effet. Cela mit dans un grand embarras tout mon cortége, qui ne pouvoit loger chez Beaumont. On chercha des maisons dans tout le quartier. La difficulté étoit d'en trouver; tous les bourgeois se défendant de recevoir nos François, à cause du traitement qu'ils se souvenoient

d'avoir reçu assez récemment des gens du maréchal de Biron. La plus grande partie pensa passer la nuit dans la rue.

Il faut convenir que si tout ce que j'entendis sur ce sujet dans tout ce quartier, étoit vrai, Biron n'avoit pas mal travaillé à justifier l'animosité de la nation Angloise contre la nôtre, par les excès auxquels il avoit souffert que toute sa maison se portât. Je ne veux rien dire à demi, principalement lorsque ce que je dis peut être utile pour la correction de nos mœurs. Nos jeunes François ne se sont pas encore défaits de cet air étourdi & évaporé, de ces manières libres & même effrontées, dont on nous a fait de tout tems le reproche. Le malheur est qu'ils ne sont pas plus capables de circonspection chez les étrangers que chez eux, où ils sont accoutumés à passer leur vie dans les brelans & les autres lieux de débauche, & à n'y garder aucune mesure.

Je me répondis bien à moi-même, que si ma conduite ne lavoit pas la France de ce reproche, du moins je ne l'encourrois pas dans ceux sur lesquels j'avois autorité, & je résolus d'exercer cette autorité d'une maniere à contenir toute ma maison dans une police sévere. J'en fis publiquement la déclaration, & comme les leçons sur ce

ſujet ſont preſque toujours inutiles, j'y joignis l'exemple dans une occaſion qui ſe préſenta preſque dans le moment, & que je vais rapporter.

Ayant été logé le lendemain dans une belle maiſon, qui répondoit à une grande place, autour de laquelle furent diſtribués les logemens de tous ceux de ma ſuite, quelques-uns s'en allerent faire la débauche chez des femmes publiques. Ils y trouverent quelques Anglois avec leſquels ils prirent querelle, ſe battirent, & laiſſerent un Anglois tué ſur la place. Le peuple déjà aſſez mal diſpoſé, & encore excité par la famille du mort, qui étoit un bon bourgeois, s'attroupa, & commença à menacer hautement de venir faire main-baſſe ſur tous les François, juſques chez eux. La choſe parut bien-tôt des plus ſérieuſes, parce qu'en un moment ce peloton ſe groſſit juſqu'au nombre de plus de trois mille : ce qui fit réſoudre nos François à venir chercher un aſyle dans la maiſon de l'ambaſſadeur. Je n'y pris pas garde d'abord, il commençoit à être nuit, & je jouois à la prime avec le marquis d'Oraiſon, Saint Luc & Blérancourt ; mais en les voyant arriver par pelotons de trois ou quatre enſemble, & avec beaucoup d'émotion, je jugeai à la fin qu'il y

avoit quelque chose d'extraordinaire ; & ayant questionné du Terrail & Gadancourt, je sus le sujet de cette rumeur.

L'honneur de la nation, le mien, l'intérêt de ma négociation, furent les premiers objets vers lesquels mon esprit se porta, avec un vif sentiment de chagrin que mon entrée dans Londres fût marquée par un début si fâcheux. Je suis persuadé que tout ce qui parut en ce moment dans mon extérieur, exprimoit fidélement ce qui se passoit dans mon cœur. Je me levai de ma place, guidé par mon premier mouvement ; je pris un flambeau sur la table, & ordonnant à tous ceux qui étoient dans l'appartement, de se ranger le long des murs (ils étoient bien une centaine) je comptai que le meurtrier n'échapperoit pas à mes recherches. En effet je le connus aisément à son agitation & à sa peur. Il voulut nier au commencement ; mais je le mis bien-tôt au point de tout avouer, C'étoit un jeune homme, fils unique du sieur de Combaut, grand-audiencier de la chancellerie, très riche, & de plus parent de Beaumont, qui entra dans le moment même, & me pria de le lui remettre entre les mains, afin d'essayer à le sauver. » Je ne » m'étonne pas, répondis-je à Beaumont » avec autant d'autorité que d'indignation,

» s'il

» s'il y a du mal-entendu entre vous
» & les Anglois, puisque vous êtes
» capable de préférer votre intérêt &
» celui de vos parens à celui du roi & du
» public. Je ne veux pas que le service
» de mon maître & de tant de gentils-
» hommes de bonne maison, souffre pour
» un petit damoiseau bourgeois sans cer-
» velle. « Je déclarai tout net à Beau-
mont, que dans quelque moment Combaut
alloit avoir la tête coupée. » Comment !
» Monsieur, s'écria Beaumont, faire tran-
» cher la tête à un de mes parens, qui
» a deux cens mille écus ! un fils unique.
» C'est bien mal le récompenser de la
» peine qu'il a prise, & de la dépense
» où il s'est mis pour vous accompagner.
» Je n'ai que faire de pareille compagnie, «
lui dis-je encore aussi absolument, &
pour couper court, j'ordonnai à Beaumont
de sortir de mon appartement, parce que
je ne voulois pas qu'il assistât au conseil
que j'allois assembler dans le moment mê-
me, pour y porter un arrêt de mort contre
Combaut.

Je n'y appellai que les plus vieux & les
plus sages, & la chose ayant été conclue
en un instant, j'envoyai Arnaud en in-
former le maire de Londres, & le prier de
faire tenir prêts le lendemain six archers,

pour conduire le coupable au lieu de l'exécution, & d'y faire trouver le ministre de la justice. Le maire me fit réponse, qu'il avoit commencé par arrêter la populace mutinée, comptant bien que je lui ferois raison, & qu'il alloit partir pour venir me la demander, quand il avoit reçu la lettre & la sentence. Il m'exhortoit à la modérer, soit que ma sévérité l'eût désarmé, ou, comme il y a toute apparence, qu'il se fût déjà laissé gagner par les présens de la famille du criminel. Je renvoyai dire à ce magistrat, que je ne révoquerois pas un arrêt, qu'aucune autorité supérieure & aucun respect humain n'avoit pu ni m'obliger, ni m'empêcher de porter, & qui justifioit au roi mon maître, & à toute la nation Angloise, que j'avois fait tout ce qui étoit de mon devoir en cette occasion; que je ne pouvois plus rien dans cette affaire, que de m'en décharger en l'en chargeant lui-même, & lui abandonnant le prisonnier, pour le punir comme il croiroit le devoir faire suivant les règles de la justice Angloise, & je le lui envoyai effectivement; ce qui fit de cette procédure une affaire particuliere entre le maire & Combaut, ou plutôt Beaumont, qui acheva aisément de gagner le magistrat, & d'en obtenir

l'élargissement de son parent, sans qu'on pût m'accuser de lui avoir prêté la main. Je m'apperçus au contraire que les François, aussi-bien que les Anglois, demeurerent persuadés qu'entre mes mains cette affaire ne se seroit pas passée si doucement. Ce qui produisit deux effets tout différens, les uns commencerent à m'en aimer, & les autres à m'en craindre davantage.

C'étoit déjà un obstacle de moins au succès de ma négociation, & il en restoit assez d'autres, tant de la part de la nation en général, que de celle du roi, & des autres particuliers différemment intéressés à la traverser. Il est certain que les Anglois nous haïssent, & d'une haine si forte & si générale, qu'on seroit tenté de la mettre au nombre des dispositions naturelles de ce peuple. Elle est plus véritablement l'effet de leur orgueil & de leur présomption; puisqu'il n'y a point de peuple en Europe, plus hautain, plus dédaigneux, plus enivré de l'idée de son excellence. Si on les en croit, l'esprit & la raison ne se trouvent que chez eux; ils adorent toutes leurs opinions, & méprisent celles de toutes les nations, & il ne leur vient jamais en pensée, ni d'écouter les autres, ni de se défier d'eux-mêmes. Au reste, ils se font, par ce caractère, bien plus de tort à eux-

mêmes qu'à nous. Ils ſont par là à la merci de tous leurs caprices. Environnés de la mer, on diroit qu'ils en ont contracté toute l'inſtabilité ; tout change chez eux, au gré de leurs diſpoſitions actuelles, & la ſeule différence entr'eux & les peuples de l'Europe, qui paſſent pour les plus changeans, c'eſt que chez eux, le changement n'eſt point un effet de légéreté, mais d'une vanité qui ſe reproduit ſans ceſſe ſous mille formes. Eſclaves par amour propre de toutes leurs fantaiſies, ce qu'ils croient avoir très-ſenſément arrangé, ou très-conſtamment réſolu, ſe trouve anéanti, ſans qu'ils en ſachent ni puiſſent apporter de raiſon. Auſſi ſont-ils ſi peu d'accord avec eux-mêmes, que vous ne les prendriez pas pour les mêmes perſonnes, & qu'ils paroiſſent quelquefois ſurpris de ſe retrouver toujours dans l'irréſolution. Examinez ce qui s'appelle chez eux maximes d'état, vous n'y trouverez que les loix de l'orgueil même, adoptées par arrogance, ou par pareſſe.

Sur ce portrait, il ſemblera d'abord qu'il ne doit pas être extrêmement difficile à un ambaſſadeur de leur inſpirer de nouvelles réſolutions, & cela eſt vrai, mais ſeulement pour le moment préſent ; paſſé ce moment ils ne ſe ſouviennent plus de

ce que vous leur avez le plus fortement persuadé, ensorte qu'il faudroit qu'un roi de France eût continuellement auprès d'eux une personne d'esprit & d'autorité, qu'il s'en fît écouter comme malgré eux, & les forçât, pour ainsi dire, à être raisonnables ; encore resteroit-il toujours dans ce cas à combattre leur orgueil, qui leur inspire de se croire infiniment supérieurs à tous les peuples de l'Europe (18).

Ainsi la France ne doit pas plus compter sur les Anglois, que sur ses autres voisins, & la vraie bonne politique qu'elle a à suivre, pour le dire ici en passant, est de se mettre au-dedans d'elle-même en état non-seulement de n'avoir besoin de personne, mais encore de contraindre

(18) J'aurois souhaité de tout mon cœur pouvoir supprimer tout ce qu'il y a dans ce tableau, & dans toute cette relation de peu avantageux à une nation, qui ne s'est pas rendue moins respectable par ses vertus, qu'estimable par ses talens. Tout ce qu'on peut dire, pour mettre la vérité d'accord avec la bonne foi de l'auteur, c'est qu'il a peint les Anglois tels qu'ils lui ont paru être en ce tems-là. C'est un des plus heureux effets de la culture des arts, & du progrès des sciences, d'avoir dissipé ces préjugés & ces partialités, qu'ont produites la haine & la jalousie. Voyez ce que nous avons dit sur ce sujet, dans la préface de cet ouvrage.

toute l'Europe à sentir le besoin qu'elle a d'elle ; ce qui n'est difficile, après tout, que pour les ministres, qui n'imaginent point d'autre moyen pour arriver à ce point, que la force & la guerre. Loin de cela, que le souverain se montre ami du repos, désintéressé dans ce qui le regarde, plein d'équité à l'égard des autres, il est assuré de tenir ses voisins dans cette dépendance qui est seule durable, parce qu'elle gagne les cœurs, au lieu d'assujettir les personnes (19).

Je vais plus loin, & je soutiens que la paix est le grand & commun intérêt de l'Europe. Ses petits princes doivent être continuellement occupés à y maintenir les plus puissans, par les moyens les plus

(19) Il n'est pas surprenant d'entendre raisonner de cette maniere aujourd'hui qu'on a pris des idées plus saines sur la politique & la guerre, & que la France est parvenue à un si haut degré de gloire, que les conquêtes ne peuvent y ajouter rien, ou fort peu de chose ; mais quelle opinion ne doit-on pas avoir des vues & de la pénétration de M. de Sully, lorsqu'on le voit établir des principes si peu propres en apparence à l'état de misere & d'épuisement dans lequel étoit alors ce royaume, ou du moins d'où il ne faisoit que sortir ? c'est par des maximes si vraies, si solides & si sages, que les mémoires de Sully sont devenus la source, où ont puisé tout ce que nous avons eu depuis d'habiles ministres. *Voyez la préface.*

doux ; & les plus puissans, à y forcer les petits, s'il est nécessaire, en prenant le parti des foibles & des opprimés ; c'est le seul usage qu'ils doivent faire de leur supériorité. J'admire combien l'Europe, pour être composée de peuples si civilisés, se conduit encore par des principes sauvages & bornés. A quoi voyons-nous que se réduit la profonde politique dont elle se pique, sinon à se déchirer elle-même sans cesse ? De toutes parts elle revient à la guerre, elle ne connoît aucun autre moyen & n'imagine aucun autre dénouement. C'est la ressource unique du moindre souverain, comme du plus grand potentat. La seule différence entr'eux, est que celui-là la fait à plus petit bruit, & en second ; & celui-ci, avec grand appareil, & souvent seul, pour faire montre de sa grandeur, ce qui est assurément la plus insigne méprise. Eh ! pourquoi faut-il que nous nous soyons imposés la nécessité de passer toujours par la guerre, pour arriver à la paix ? Car enfin la paix est le but de quelque guerre que ce soit, & c'est la preuve toute naturelle qu'on n'a recours à la guerre, que faute d'un meilleur expédient. Cependant nous confondons si bien cette vérité, qu'il semble, tout au contraire, que nous ne

faisons la paix que pour avoir la guerre. Mais retournons à nos Anglois.

On pouvoit compter à la cour de Londres quatre sortes de personnes, qui composoient autant de factions différentes, & de cela seul on peut déjà conclure, ce qui est vrai, que tout y étoit plein de soupçons, de défiance & de jalousie, de mécontens secrets, & même publics. Je puis assurer, au reste, que je ne vais rien dire, dont je ne croie avoir eu une pleine connoissance, soit par moi-même, soit par les discours des partisans de la France, de ceux qui se disoient l'être, des mécontens, enfin par toutes sortes d'autres moyens. La premiere de ces factions étoit la factions Ecossoise, qui rouloit sur le comte de Mare, milord Montjoye, le chevalier Asquins, Kenlos, & autres gentilshommes de la chambre, ou, comme on les appelloit, de la Couche. Ils tenoient pour la France, & ils pouvoient attirer à ce parti le roi qui paroissoit d'humeur à se laisser entiérement gouverner. Quelques-uns d'eux étoient assez bons hommes de guerre, mais ils n'avoient aucun usage des affaires de cabinet. Je n'ai point mis le comte de Lenox de ce nombre, parce que quoiqu'il fût aussi porté d'inclination pour la France, il avoit pourtant parmi

les Ecoſſois un parti ſéparé de celui du comte de Marr, & même qui lui étoit oppoſé, non pas à la vérité quant à la politique, mais quant à l'avantage d'avoir l'oreille du maître, & ils ſe haïſſoient fort. Ainſi la faction Ecoſſoiſe ſe ſubdiviſoit en deux.

La ſeconde, tout-à-fait contraire à celle-ci, étoit la faction Eſpagnole, tous les Howards y entroient; ayant à leur tête l'amiral de ce nom, le grand-chambellan, le grand-écuyer, les Humes, & autres moins diſtingués. La troiſiéme étoit compoſée d'un nombre de vieux Anglois, qui mettant la France & l'Eſpagne au même niveau, ou également jaloux de ces deux nations, ne s'attachoit ni à l'une ni à l'autre, & ſongeoient à rendre la Flandre indépendante d'elles, en reſſuſcitant l'ancien royaume de Bourgogne. Les principaux mobiles de cette faction étoient le chancelier, le grand-tréſorier, & le ſecrétaire d'état Cécil; du moins autant qu'on le pouvoit conjecturer d'un homme qui étoit tout myſtère: car il ſe ſéparoit des uns & des autres, ou il ſe réuniſſoit à eux, ſelon qu'il le jugeoit à propos pour l'intérêt de ſes affaires particulieres. Il avoit eu la principale part dans l'ancien gouvernement; & il

prétendoit avec la même ſubtilité parvenir à gouverner le nouveau. Son expérience, auſſi bien que ſon adreſſe, le faiſoient déjà regarder du roi & de la reine, comme un homme néceſſaire. Enfin on en formoit une quatriéme, de ceux qu'on voyoit ſe mêler des affaires, ſans aucune liaiſon avec tous ceux qui viennent d'être nommés, ſans même aucun accord fixe entr'eux, ſinon qu'ils ne ſe ſépareroient point, & qu'ils ne s'uniroient avec perſonne. Gens ſéditieux, de caractère purement Anglois, & prêts à tout entreprendre en faveur des nouveautés, fût-ce contre le roi même. Ils avoient à leur tête les comtes de Northumberland, de Southampton, de Cumberland, milords Cobham, Raleik, Greffin & autres.

Il n'y avoit encore de bien clair dans toutes ces factions, que la jalouſie & la haine mutuelle des unes envers les autres, & il étoit impoſſible de deviner laquelle prendroit le deſſus dans la ſuite, & auroit le prince pour elle. A en juger par les apparences, ſa faveur ne pouvoit être diſputée qu'entre des gens de plume, & les favoris de la chambre ; les premiers, parce qu'étant fins & intelligens, ils s'y prennent ordinairement mieux que les autres, pour s'attacher leur maître ; les

feconds, parce qu'ils avoient l'avantage de la familiarité, & d'être admis aux parties de plaifir. Mais l'humeur & les inclinations du roi n'étoient elles-mêmes pas encore affez bien connues, & fon avénement à une couronne telle que l'Angleterre, pouvoit d'ailleurs y apporter trop de changemens, pour qu'on pût s'affurer d'avoir deviné jufte.

Tout ce qui étoit à craindre pour moi, étoit que de tous les fentimens qu'on cherchoit à faire prendre à Jacques, le plus difficile ne fût celui qui l'attacheroit à la France. Il avoit penfé jufques-là comme faifoient les puiffances du Nord, qui divifoient en trois la maifon d'Autriche, celle d'Efpagne, celle d'Allemagne, & celle de Bourgogne. Ils déteftoient la premiere comme trop puiffante & trop entreprenante. Ils méprifoient la feconde, & s'en feroient pourtant bien accommodés, en la défuniffant d'avec le pape, l'Efpagne & les jéfuites. Pour la troifiéme, qui n'étoit pour eux qu'en idée, elle étoit fi fort de leur goût, qu'ils n'auroient rien épargné pour la rétablir, pourvu qu'ils l'euffent auffi féparée d'intérêt d'avec l'Efpagne & l'Allemagne, ou du moins que ces puiffances euffent renoncé à rien prétendre les unes fur les autres.

Jacques I n'étoit pas enſuite ſi bien prévenu à beaucoup près en faveur de Henri, que l'avoit été Eliſabeth. On lui avoit rapporté qu'il l'appelloit par dériſion, *capitaine ès arts, & clerc aux armes.* Il étoit aſſez difficile qu'il ne donnât pas dans les commencemens quelqu'accès dans ſon eſprit à ces anciennes prétentions de l'Angleterre ſur la France, dont on n'avoit pas manqué de l'entretenir fort ſérieuſement. A mon égard, on avoit fait entendre à ce prince, que mon frere & moi nous avions tenu des diſcours peu reſpectueux ſur ſa perſonne. Ajoutons, pour faire connoître plus particuliérement ce prince, qu'il étoit droit & conſciencieux, qu'il avoit de l'éloquence, & même de l'érudition, moins pourtant que de pénétration, & de diſpoſition à être ſavant. Il aimoit à entendre parler des affaires d'état, & qu'on l'entretînt de grandes entrepriſes, qu'il peſoit lui-même avec un eſprit de méthode & de ſyſtême, mais qu'il étoit bien éloigné de pouſſer plus avant : car il haïſſoit naturellement la guerre, & encore plus à la faire ; étoit indolent dans ſes actions, excepté lorſqu'il étoit à la chaſſe, & inappliqué dans les affaires, tous indices d'un eſprit doux & timide, & qui ne peut guères manquer de

se laisser gouverner. Il étoit facile de le conclure de la conduite qu'il avoit tenue à l'égard de la reine son épouse. (20)

Cette princesse n'avoit dans son caractère aucun trait de rapport avec son mari. Elle étoit d'un naturel hardi & entreprenant. Elle aimoit l'éclat & la pompe, le tumulte & la brigue. Elle étoit entrée fort avant dans toutes les factions civiles, non-seulement en Ecosse, au sujet des Catholiques qu'elle soutenoit, qu'elle avoit même recherchés, mais encore en Angleterre, où les mécontens, qui n'étoient pas en petit nombre, n'étoient pas fâchés de s'appuyer d'une princesse destinée à devenir leur reine. On sait que les femmes, qui ne sont que des instrumens assez foibles dans les affaires solides, jouent souvent un rôle dangereux dans les brouilleries. Le roi ne pouvoit l'ignorer, mais il avoit le foible de ne pouvoir jamais lui résister, ni la contredire en face, pendant qu'elle ne faisoit aucune difficulté de témoigner publiquement de son côté, qu'elle n'étoit pas toujours d'accord avec lui. Il vint à Londres long-

(20) Anne, fille de Frédéric II, roi de Dannemarck, reine d'Ecosse, & ensuite de la Grande-Bretagne, morte en 1619.

tems avant elle. Elle étoit encore en Ecosse, lorsque j'arrivai dans cette ville, & l'intention de Jacques auroit été qu'elle n'y fût point venue si-tôt; persuadé qu'il étoit, que sa présence ne pouvoit qu'empirer les affaires. Il le lui envoya signifier, & d'un air d'autorité, qui ne coûte rien à prendre contre les absens; mais dont elle ne s'émut pas beaucoup.

Au lieu d'obéir, la reine se disposa à quitter l'Ecosse, après s'être donné, de son propre mouvement, & contre la volonté du roi, un grand-chambellan de sa maison. Les comtes d'Ortenay & de Liscois, deux Ecossois, l'accompagnoient par honneur. Elle faisoit apporter avec elle le corps de l'enfant mâle dont elle étoit accouchée en Ecosse, parce qu'on avoit voulu persuader au public que sa mort n'étoit que supposée, & elle amenoit le prince son aîné, qu'elle affectoit en public de gouverner absolument, & auquel on disoit qu'elle n'inspiroit que des sentimens Espagnols : car on ne doutoit point que son inclination ne se déclarât entiérement de ce côté. Il est vrai pourtant que le jeune prince ne lui donnoit aucun lieu de se louer de sa déférence, il haïssoit naturellement l'Espagne, & affectionnoit la France, augure d'autant plus heureux,

qu'il paroissoit par le mélange d'ambition, d'élévation & de générosité, qu'on remarquoit déjà en lui, tout propre à devenir quelque jour un de ces princes, qui font beaucoup parler d'eux. Il connoissoit de réputation le roi de France, & se proposoit de le prendre pour son modele, ce qui étoit un supplice pour sa mere, qui avoit résolu, dit-on, de lui faire perdre l'air François, en le faisant transporter & nourrir en Espagne.

Voilà quel étoit l'état de la cour de Londres, lorsque j'y commençai ma négociation. Le caractère du reste des principales personnes qui y eurent part, se découvrira dans la suite, autant qu'il en est besoin, pour ces mémoires. J'ajoute seulement, qu'outre le comte d'Aremberg pour la part des archiducs, & le prince Henri de Nassau, avec les autres députés des États-Généraux, que j'y trouvai arrivés avant moi, on y attendoit incessamment l'ambassadeur de S. M. C. & les envoyés de Suéde & de Dannemarck. Ces derniers y arriverent un jour après moi. Il y en avoit encore quelques autres, mais qui n'y figurerent pas assez pour être nommés ici; il sembleque tous les princes de la chrétienté regardoient comme un coup de partie, de s'assurer de l'Angleterre.

Les premiers que je vis furent ceux de l'électeur Palatin, qui ayant déjà fait leur compliment au nouveau roi, & étant prêts à retourner chez eux, vinrent prendre congé de moi, presqu'aussi-tôt après mon arrivée. Il n'y eut rien de particulier entre nous. Quelque tems après qu'ils furent sortis, Cécil envoya son premier commis savoir de Beaumont, à quelle heure commode il pourroit me trouver chez moi, il vint l'après-midi. Tant que nous eûmes des témoins, il ne me parla que de l'affection du roi d'Angleterre pour le roi de France, du desir qu'il avoit de lui en donner des marques, & autres choses sur le même ton, qui ne doivent être prises que pour compliment. Je feignis pourtant de les regarder comme très-sérieuses, lorsqu'il fut dans ma chambre seul avec Beaumont, afin d'avoir une occasion naturelle de lui représenter tout l'avantage qui résulteroit, pour les deux couronnes, de l'union des deux rois, & de faire valoir leurs services & leurs engagemens déjà contractés.

Ce début général devant me servir du moins à asseoir quelque jugement sur les dispositions de celui qui me parloit, sa réponse me fit voir qu'elles ne m'étoient pas favorables. Cécil me fit un long dis-

cours, dont le but étoit de me prouver que son maître ne devoit se mêler en rien des affaires de ses voisins, mais laisser la Hollande s'expliquer comme elle le trouveroit bon, de ses demêlés avec l'Espagne. Il parla d'Ostende, comme d'une ville peu digne de tous les soins qu'on apportoit pour la conserver, & du commerce des Indes, comme d'un avantage dont la politique demandoit qu'on dépouillât les Pays-Bas. Je combattis son sentiment; il me parut satisfait de mes raisons, mais fort peu disposé à les appuyer auprès du roi son maître. Il m'apprit, en changeant de propos, que S. M. B. étoit partie de Grenwich, afin d'éviter les sollicitations, que le comte d'Aremberg n'auroit pas manqué de faire, pour obtenir une audience avant la mienne; ce que S. M. n'auroit pu lui refuser, étant arrivé avant moi, & qu'elle étoit pourtant bien aise de ne lui point accorder. Cécil joignit à cette faveur, qu'il me fit beaucoup valoir, celle de m'offrir mon audience, qui n'étoit pas d'un moindre prix, la coutume obligeant les ambassadeurs à la faire demander au roi. Il ne tint pas à lui que je ne regardasse aussi comme une grace singuliere, la députation qu'on m'avoit faite d'un homme tel que lui, je remerciai autant

de fois M. le député, & le priai de se charger d'en témoigner ma gratitude au roi.

Au travers de tout ce que fit ce secrétaire, pour me faire entendre que personne, après le roi, ne pouvoit autant que lui, & même qu'il présidoit aux conseils de ce prince, je crus voir le contraire. Je devinai encore, que craignant que quelqu'un de ses concurrens ne lui ravit les emplois brillans, il avoit sollicité, & peut-être très-instamment, auprès de son maître, celui de traiter avec moi, dont il parloit comme s'il se fût dégradé en l'exerçant. La-Fontaine & les députés des Etats-Généraux, qui entrerent comme Cécil sortoit, porterent sur sa manœuvre, le même jugement que moi, & elle ne nous parut pas un mauvais présage, non plus que la remarque qu'ils avoient faite, que depuis que Jacques avoit appris mon départ de France pour Londres, il avoit commencé à les traiter plus favorablement. Avant cela, il n'avoit voulu ni parler, ni voir le prince de Nassau. Il avoit même donné publiquement aux Etats, l'épithète de révoltés & de séditieux. Ils voulurent ensuite me persuader à leur tour, que le roi de France ne devoit pas se borner à inspirer au roi d'Angle-

terre des ſentimens modérés pour eux ; mais ſe porter ouvertement pour leur défenſeur. Il y avoit bien des choſes à dire là-deſſus, il étoit tard, les tables étoient ſervies : je les congédiai, avec une aſſurance générale qu'ils ſeroient ſatisfaits.

Je leur rendis une réponſe plus poſitive le 21, que Barneveld (21) me vint voir au palais d'Arondel, dont je venois de prendre poſſeſſion. Barneveld commença, comme ſes collégues, à m'exagérer la miſere à laquelle étoient réduites les Provinces-Unies, les dépenſes qu'elles avoient faites depuis la paix de Vervins, leurs dettes, leur épuiſement. Il aſſura que les Etats ne pouvoient plus ni retenir Oſtende, ni réſiſter aux Eſpagnols, ſi le roi de France ne faiſoit avancer ſans délai une armée puiſſante, qui entrât par terre en Flandre, ſoit par la frontiere de Picardie, ou par les terres appartenantes à l'archiduc, parce qu'il n'y avoit que ce ſeul moyen de chaſſer les Eſpagnols de vive force de devant Oſtende; l'expérience ayant appris, diſoient-ils, qu'il étoit facile aux Eſpagnols

(21) Jean d'Olden de Barneveld, ſieur de Tempel.

de défaire l'un après l'autre tous ces petits secours qu'on leur envoyoit par mer, à mesure qu'ils faisoient leur descente. Il conclut, après toutes ces plaintes, comme avoient fait ses collégues, que Henri devoit se déclarer leur protecteur, en faisant une ligue offensive & défensive avec eux.

Je répondis nettement à Barneveld, qu'il falloit qu'ils renonçassent à cette espérance, Henri n'étant nullement d'humeur à s'attirer par complaisance pour eux, toutes les forces de l'Espagne, ni à soutenir seul le fardeau d'une guerre dont il ne devoit recueillir aucun fruit; ce qui étoit indubitable dans la supposition que le roi d'Angleterre ne voulut entrer dans cette affaire pour rien. Je lui dis que par cette raison je ne pouvois, ce qui étoit vrai, ni prendre de résolution, ni leur rien dire de positif, jusqu'à ce que j'eusse du moins pressenti les dispositions de ce prince à leur égard. Je lui demandai ce qu'il en avoit pu découvrir, lui qui séjournant à Londres depuis plus long-tems, pouvoit mieux connoître la personne du roi. Il me répéta, que ce prince, entraîné dans le commencement à l'avis de la paix par ses conseillers & par son propre penchant, leur avoit long-tems ôté toute espérance; mais qu'ayant appa-

remment fait réflexion que cette paix coûteroit bien cher à l'Angleterre s'il falloit que par ſon inaction les Flamands retournaſſent ſous la domination eſpagnole, ou qu'ils ne puſſent s'en délivrer qu'en acceptant celle de la France, leur protectrice, & ayant peut-être ſenti ce que l'Angleterre avoit à craindre elle-même d'une puiſſance qui s'attachoit ſans droit ni raiſon, à tout ce qui étoit à ſa bienſéance, lorſque d'ailleurs tous autres objets manquoient à ſa convoitiſe, ces conſidérations avoient paru le jetter dans une incertitude, d'où il n'étoit pas encore ſorti ſans doute, puiſqu'il n'avoit pu leur dire autre choſe, ſinon qu'il ne ſe ſépareroit pas de la France; que bien loin de cela, il ne faiſoit qu'attendre l'arrivée de l'ambaſſadeur François, pour s'unir plus étroitement avec Henri, & former les nœuds d'un double mariage dans leurs familles.

Ce que me diſoit Barneveld auroit pu diſſiper une partie de mes craintes, ſi le roi d'Angleterre avoit été un de ces princes ſur leſquels on peut compter; mais je ne pouvois voir de ſa part en tout cela, que de la diſſimulation, ou du moins de l'irréſolution, lorſque ceux de ces miniſtres que je devois croire le plus au fait

des affaires secrettes de son cabinet, n'avoient point d'autre discours à me tenir, sinon qu'on cherchoit en vain à leur faire craindre l'Espagne, la situation seule de leur isle les mettant à couvert contre les entreprises de quelque prince étranger que ce fût. Il eût même été de la derniere imprudence aux Etats & à Barneveld d'en juger autrement, & d'attendre à prendre les mesures pour prévenir leur dernier malheur, que Jacques se fût déterminé. Je croyois les Etats trop fins politiques, pour avoir fait cette bévue. M'attachant à cette idée, que je communiquai à Barneveld, je le conjurai par tout l'intérêt de sa patrie, de ne me rien déguiser des résolutions les plus secrettes qu'on y avoit prises, dans la supposition que l'Angleterre les abandonnât, ou même, ce qui n'étoit que trop possible, qu'elle cherchât à augmenter leur embarras, en prenant ce tems pour demander les places d'ôtages offertes à Elisabeth.

Barneveld se sentant pressé, & me regardant comme le confident d'un prince qui étoit le seul véritable ami de sa patrie, ne balança plus à m'avouer tout; & après s'être seulement fait un mérite auprès de moi de ce secret important, il m'apprit que le conseil des Provinces-Unies avoit

résolu d'éluder, à quelque prix que ce fût, la remise des places d'ôtage; que les termes de leur traité avec Elisabeth leur en fourniroit des moyens, par le tems qu'il faudroit mettre à en examiner la teneur; que s'ils se trouvoient trop pressés par les Anglois ou les Espagnols, ils chercheroient à faire remettre sur le tapis le traité de Brunsvich & Vandrelep, offrant de mettre Ostende en sequestre, jusqu'à ce que ce traité eût été amené à sa fin; que pendant cet intervalle, il se présenteroit peut-être quelque conjoncture favorable, & qu'ils y gagneroient du moins d'arrêter pour le tems présent, le puissant secours préparé en Espagne contre Ostende.

Pour l'intelligence de ce qui vient d'être dit des traités avec Elisabeth & avec l'Espagne, il faut savoir que la feue reine d'Angleterre (f) avoit demandé aux Etats certaines villes pour lui servir de caution des sommes qu'elle leur avoit prêtées, avec cette clause gracieuse pour ceux-ci, qu'ils ne les lui remettroient entre les mains, qu'au cas qu'ils fissent sans elle leur accommodement avec l'Espagne; & pour

(f) Flessingue & La-Brille.

ce qui regarde l'autre traité, il fut proposé dans le fort des hostilités entre l'Espagne & les Provinces-Unies, de remettre les pays contestés sous la puissance de la maison d'Autriche, non de celle qui regne en Espagne, mais de celle qui tient l'empire d'Allemagne. Ce traité qui fut entamé par le duc de Brunsvich, & continué par le comte de Vandrelep, n'eut aucun effet, soit qu'il tînt aux Etats ou à l'Espagne, ou assez vraisemblablement à tous les deux. Les premiers demanderent que dans ce traité fussent comprises les provinces & les villes dont l'Espagne étoit demeurée ou rentrée en possession en Flandre ; parce que, dirent-ils, ils risquoient trop à demeurer si voisins de l'Espagne, qui à la faveur d'une fausse paix, se resaisiroit aisément de ce qu'elle sembloit abandonner, & celle-là ne voyant qu'à regret démembrer un si beau fleuron de sa couronne.

L'après-midi de ce jour, je fus visité par le résident de Venise, qui étoit le secrétaire de cette république. Il me parla avec la même ouverture que Barneveld, parce que son état étoit dans le même cas de plainte & de jalousie contre l'Espagne, & de liaison avec la France. Il me confirma encore tout ce que je pen-

sois

fois de l'esprit d'irrésolution de Jacques. Il me dit que ce prince, qui faisoit sonner si haut & si souvent ce grand mot de politique de l'Europe, ne s'embarrassoit de rien moins dans le fond, & que toute la dissimulation dont on lui faisoit un mérite, n'avoit jamais consisté qu'à donner des espérances à tout le monde, & jamais d'effets à personne; qu'il ne changeroit pas de maxime, lui à qui on avoit souvent entendu dire qu'il n'y avoit que ce manége adroit, qui lui eût fait parer les dangers qu'il avoit courus, étant roi d'Ecosse; qu'il en feroit même encore plus d'usage qu'auparavant, dans un commencement de regne, & à la tête d'un grand royaume, dont il ne connoissoit encore ni les peuples, ni les affaires, ni les voisins: toutes circonstances favorables à son principe.

Ces réflexions du Vénitien étoient sensées. Il m'instruisit ensuite de la conduite du duc de Bouillon avec le nouveau roi; qu'il l'avoit fait solliciter par les envoyés de l'électeur palatin, de parler pour lui; mais que Jacques leur avoit répondu, en coupant court sur cette proposition, qu'il ne convenoit point à un grand prince de s'entremettre pour un sujet rebelle. Je ne sais ce que pensa après cela Bouillon d'une

idée, que lui, la-Trimouille, d'Entragues & Duplessis avoient trouvée fort heureuse; c'étoit de faire le roi d'Angleterre protecteur du parti calviniste en France, & l'électeur Palatin, son lieutenant. Bouillon avoit pour agent à Londres un Anglois nommé Wilem, qui avoit passé à son service, après avoir quitté celui de S. M. dont il étoit sonneur de cor, & l'un des valets de sa chambre, connu sous le nom François de Le Blanc. Celui de d'Entragues étoit un nommé Du-Panni; il hantoit fort chez Beaumont, & sa principale correspondance étoit avec le duc de Lenox & son frere. C'est Henri qui me donna tous ces avis dans ses lettres; & après les recherches que j'en fis par son ordre, il ne s'y trouva rien que de très vrai. Certainement d'Entragues gagnoit à négocier ainsi par second. Il auroit été bien-tôt connu à Londres pour ce qu'il étoit; c'est-à-dire, pour un homme de beaucoup de paroles, & de peu d'esprit. Le certificat que je lui rendis là-dessus en toute occasion, n'avança pas ses affaires.

Le comte d'Aremberg m'envoya aussi faire visite ce même jour, s'excusant de n'y pas venir lui-même, sur ce que la coutume ne vouloit pas qu'on en fît aucune, avant que d'avoir reçu la premiere

audience du roi. Elle se passa toute en courtoisie, en assurances de services, de paix & d'amitié, auxquelles il ne manquoit que la sincérité.

Le roi d'Angleterre, qui m'avoit déjà fait savoir qu'il me donneroit audience le vingt-deux, qui étoit un dimanche, envoya un gentilhomme me le confirmer, me dire que je ne m'ennuyasse point, & savoir de sa part, comment j'étois logé, & si rien ne me manquoit. A cette faveur fut joint le présent d'une moitié de cerf, qui étoit le premier, à ce que me fit dire ce prince, qu'il eût pris en sa vie, quoique grand chasseur, n'y en ayant point en Ecosse. Il prit de-là occasion de me faire un compliment pour Henri, en disant qu'il attribuoit sa bonne fortune à l'arrivée d'un homme qui venoit de la part d'un prince, regardé comme le roi des Veneurs. Je fis réponse que cette conformité d'inclinations entre LL. MM. m'étoit un garant de l'union de leurs personnes, à moins que la jalousie de la chasse n'y mît obstacle; qu'en ce cas, je prenois la liberté de m'offrir pour arbitre entre LL. MM. étant si désintéressé & si froid sur cet article, que quand le roi mon maître partoit pour une partie de chasse, bien loin de penser comme le roi d'An-

gleterre, que ma présence pût porter bonheur, il me renvoyoit ordinairement me mêler d'autres affaires dans mon cabinet, où il disoit que j'étois plus heureux. Quoiqu'il n'y eût rien de sérieux dans ces paroles, je ne fus pas fâché qu'elles pussent servir à me donner quelque crédit auprès de S. M. B. Je tournai encore à dessein mon compliment, de maniere à satisfaire l'amour propre de Jacques, qui se sentoit extrêmement flatté, comme je le savois bien, de toute comparaison avec le roi de France. J'envoyai la moitié de mon présent au comte d'Aremberg, en lui rendant sa civilité.

Un des ordres que j'avois donnés pour la disposition de la cérémonie de mon audience, étoit de faire prendre l'habillement de deuil à toute ma suite, pour satisfaire à la premiere partie de ma commission, qui consistoit à complimenter le roi sur la mort d'Elisabeth, quoique j'eusse appris dès Calais, que personne, ni ambassadeur, ni étranger, ni même Anglois, ne s'étoit présenté devant le nouveau roi en noir, & que Beaumont m'eut encore représenté depuis, que certainement mon dessein seroit vu de mauvais œil dans une cour où il sembloit qu'on eût si fort affecté de mettre en oubli cette grande reine,

qu'on n'y faisoit jamais mention d'elle, & qu'on évitoit même de prononcer son nom.

J'aurois bien voulu pouvoir me cacher la nécessité où j'étois de paroître dans un habillement qui sembloit faire un reproche au roi & à toute l'Angleterre ; mais mes ordres là-dessus étoient positifs, & d'ailleurs très-justes ; c'est ce qui fit que je n'eus aucun égard à la priere que me fit Beaumont, d'attendre à faire cette dépense, qu'il en eût écrit au chevalier Asquins & à quelques autres qui étoient le plus au fait du cérémonial de la cour ; ce qu'il ne laissa pas de faire. Il ne reçut aucune réponse le jeudi, le vendredi, ni même le samedi de tout le jour, & je persistai dans ma résolution, malgré les raisons qu'il ne cessoit point de m'apporter. Le samedi au soir, veille du propre jour de l'audience, & si tard que je me couchois, Beaumont vint me dire qu'Asquins lui avoit mandé que tous les courtisans regardoient mon action, comme un affront que je voulois leur faire, & que le roi m'en sauroit si mauvais gré, qu'il n'en falloit pas davantage pour faire échouer ma négociation dès le commencement. Cet avis se rapportant à ceux de milord Sidney, du vicomte de Saraot, de La Fontaine &

des députés des Etats, il me fut impossible d'en douter. De peur d'un plus grand mal, je fis changer d'habillement à toute ma maison, qui s'en fournit d'autres par tout où elle put. Lucnau étant venu m'avertir le lendemain matin, que je serois présenté au roi, sur les trois heures après midi, je connus, à la joie qu'il témoigna du nouvel ordre que j'avois donné, qu'il avoit été indispensable de vaincre ma répugnance. Elle me fit pourtant presqu'autant d'honneur dans le public, que si je l'avois poussée jusqu'au bout, parce qu'on n'ignora pas que je n'avois cédé qu'à la seule nécessité.

Fin du quatriéme Volume.

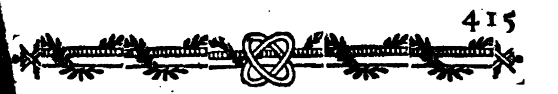


TABLE DES MATIERES

Du quatriéme Volume.

A

C

D

K

L

M

Q

R

S

T

W

Z

Fin de la Table du quatrième Volume.